

Rapport de gestion 2021



Chiffres clés des comptes annuels consolidés

en millions de CHF	2021	2020	Variation en %
Groupe			
Primes brutes émises	4 307,3	4 094,7	+5,2
Primes acquises pour compte propre	4 078,3	3 888,5	+4,9
Provisions techniques brutes	12 083,2	11 873,7	+1,8
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	1 094,9	955,7	+14,6
Placements de capitaux	19 879,4	18 778,9	+5,9
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	1 118,8	972,2	+15,1
Résultat financier	450,2	317,4	+41,8
Résultat d'exploitation	537,1	475,7	+12,9
Bénéfice	474,9	437,8	+8,5
Fonds propres consolidés	6 403,0	5 623,2	+13,9
Rendement des fonds propres	7,9%	7,8%	
Non-vie			
Primes brutes émises	3 440,4	3 292,4	+4,5
Primes acquises pour compte propre	3 214,9	3 089,7	+4,1
Résultat technique	245,2	288,9	-15,1
Résultat financier	267,6	171,4	+56,1
Résultat d'exploitation	512,8	460,4	+11,4
Bénéfice	453,5	424,9	+6,7
Charge de sinistres pour compte propre	63,9%	60,9%	
Taux de frais pour compte propre	27,0%	28,2%	
Part des autres résultats pour compte propre	1,5%	1,6%	
Ratio combiné pour compte propre	92,4%	90,6%	
Vie			
Primes brutes émises	867,0	802,3	+8,1
Primes acquises pour compte propre	863,3	798,8	+8,1
Résultat financier	181,6	141,3	+28,5
Résultat d'exploitation	42,5	35,9	+18,3
Bénéfice	33,9	28,7	+18,1
Autres prestations			
Résultat financier	10,2	12,5	-18,4
Autres résultats	-19,2	-25,2	+23,9
Perte	-12,4	-15,8	+21,2

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Avant-propos

Madame, Monsieur,
Chère cliente, cher client,

Urs Berger
Président du Conseil
d'administration



Nous traversons toujours une période difficile. Les défis auxquels nous devons faire face peuvent nous paralyser. Mais nous pouvons aussi les envisager comme des opportunités. Compte tenu de la pandémie, nous avons avancé avec prudence en 2021, en choisissant parfois de faire marche arrière. Face à de telles incertitudes, il est important de ne pas perdre de vue son objectif afin d'évoluer et, parfois même, de se dépasser. Nous y sommes parvenus: le Groupe Mobilière a ainsi poursuivi sa croissance et affiche un très bon résultat avec un bénéfice consolidé de 474,9 MCHF.

Affaires d'assurances

Le volume des primes a progressé de 4,5% dans les affaires non-vie. Cette hausse très réjouissante est supérieure à celle de 2020 (3,3%) et dépasse de nouveau celle du marché. Tous les secteurs d'affaires stratégiques ont contribué à ce résultat, chaque secteur affichant une hausse du volume des primes supérieure à celle de l'exercice précédent.

Michèle Rodoni
CEO



Dans les affaires vie également, la Mobilière continue de croître. Avec une hausse de 3,7%, nous avons enregistré une croissance de nouveau largement supérieure à celle du marché dans les affaires à primes périodiques. L'assurance épargne évolutive a largement contribué à cette progression. Par ailleurs, One Invest, notre nouveau produit d'investissement vendu par tranches et basé sur une prime unique, a suscité un vif intérêt chez nos clientes et clients. En 2021 également, nous avons pu maintenir notre position de leader de l'assurance risque collective d'institutions de prévoyance sur le marché de la prévoyance professionnelle.

Opérations financières

La reprise économique s'est poursuivie en cette deuxième année de pandémie. L'exercice sous revue a été marqué par les campagnes de vaccination et la protection renforcée contre le Covid-19 qui en a résulté, et le maintien de la politique monétaire expansionniste. Dans ce contexte, les marchés d'actions ont atteint de nouveaux records historiques et la Mobilière a réalisé un résultat des placements supérieur à la moyenne.



Urs Berger, président du Conseil d'administration; Michèle Rodoni, CEO

Une charge des sinistres élevée due aux intempéries de l'été

En juin et juillet, de violents orages ont balayé la Suisse et provoqué des sinistres d'une ampleur exceptionnelle, se chiffrant à 340 MCHF. Il s'agissait, pour près de la moitié, de sinistres véhicules à moteur, en grande partie dus aux chutes de grêle. Nos collaboratrices et collaborateurs des sinistres ont littéralement été submergés par les 72 000 déclarations de sinistre qu'ils ont reçues contre environ 15 000 en temps normal, à période comparable. Ils ont ainsi pu démontrer qu'en plus de leurs compétences techniques, ils possèdent aussi la capacité d'aider personnellement nos assurés dans les situations difficiles. La charge des sinistres de l'exercice sous revue s'élève à 63,9%.

Depuis 2006 déjà, la Mobilière s'engage en faveur de la prévention des dangers naturels. Par des contributions avoisinant les 40 MCHF au total, nous avons participé à la mise en œuvre de 155 projets de prévention. En maints endroits, malgré un énorme volume de précipitations, les différentes mesures mises en place ont permis d'éviter les dommages ou d'en limiter les conséquences. C'est le cas par exemple le long de la Gürbe, ou encore à Oberburg ou Willisau.

La famille Hebler raconte son histoire, représentative de ce qu'ont vécu tous nos assurés touchés par les intempéries, et explique comment, malgré tout, elle retire aussi quelque chose de positif de cet épisode.

Un partenaire global, focalisé sur sa clientèle

Nous nous sommes fixé pour objectif de poursuivre résolument notre transformation numérique. Notre organisation de mise en œuvre agile fonctionne. Nous l'orientons à présent sur les segments de clientèle, afin d'intégrer encore davantage la perspective de nos clientes

et clients dans le développement de nos univers d'offres. À cet égard, nous nous concentrons sur deux axes: la modernisation de notre cœur de métier et le développement de nos écosystèmes. Nous entendons soutenir notre clientèle en tant que partenaire global et, à l'avenir, lui proposer bien plus que des solutions d'assurances. La création d'univers d'offres nous permet de proposer à nos assurés un accompagnement complet. Pendant l'exercice sous revue, nous avons franchi des étapes importantes en la matière.

Dans l'écosystème dédié à l'habitat, nous avons étendu notre univers d'offres avec le rachat du portail immobilier Flatfox. En juin 2021, aroov, société spin-off de la Mobilière, et Flatfox ont fusionné, afin de réunir le meilleur des deux mondes et d'unir leurs forces sur le marché de la location. Sous le nom de Flatfox AG, nous proposons une solution complète aux locataires, aux régies et aux personnes à la recherche d'un logement.

À l'été, conjointement avec notre partenaire Raiffeisen, nous avons mis en ligne la plateforme Liiva. Avec pour objectif de couvrir tout le cycle de la propriété du logement, Liiva soutient les propriétaires de logement, de la recherche à la vente d'un bien, en passant par l'achat et l'entretien.

Par ailleurs, avec TX Group, Ringier, et General Atlantic, nous avons fondé une coentreprise dans le domaine des places de marché numériques sous le nom de SMG Swiss Marketplace Group. Le regroupement des places de marché en ligne de TX Markets et de Scout24 Suisse permet de créer un groupe suisse leader dans les domaines de l'immobilier, des véhicules, des prestations financières et des places de marché générales. En unissant nos forces pour devenir l'une des plus grandes entreprises numériques de Suisse, nous pouvons créer au niveau national une offre de places de marché compétitive et, partant, faire œuvre de pionnier sur le marché helvétique.

Avantages pour nos clientes et clients

Pendant l'exercice sous revue, la valeur ajoutée pour la clientèle du partenariat stratégique noué avec Ringier en 2020 est devenue concrète:

sur le nouveau Ticketshop Mobilière, nos assurés profitent de rabais sur des manifestations dans les domaines de la musique, de la culture, des festivals et du sport, et de préventes pour certains grands concerts.

Depuis 2021, la Mobilière est copartenaire des Energy Live Events, organisés par Energy Schweiz. Cette collaboration exclusive permet à nos agences générales d'inviter leurs clientes et clients à ces spectacles très convoités. Les billets pour les Energy Live Events ne sont pas mis en vente, mais peuvent uniquement s'obtenir par voie de concours, d'où la forte demande.

Plus d'informations sur:

[La marque Mobilière, personnel et univers de travail](#), [La maîtrise du dribble](#), [Changement de poste](#)

Un employeur attrayant – obtention des meilleures notes en réputation

À la Mobilière, des personnes d'âge, de sexe et d'origine différents travaillent ensemble, dans une même équipe, et la diversité se vit au quotidien. Des manières de penser différentes nous aident à mieux comprendre les besoins des clientes et clients, et à trouver des solutions optimales. Dans la partie image du présent rapport, une collaboratrice et un collaborateur expliquent comment la Mobilière les encourage et les sollicite, et présentent les enseignements qu'ils en retirent.

En 2021, et pour la quatrième année de suite déjà, les consommatrices et consommateurs en Suisse ont désigné la Mobilière comme l'assureur suisse qui inspire le plus confiance. De même, plusieurs classements ont attesté de l'attrait de la Mobilière en tant qu'employeur.

Responsable et engagé, aujourd'hui et demain

Nous avons mis à profit le bref répit que nous a offert le Covid-19 pour permettre aux gens de se réunir à nouveau. C'est ainsi que nous avons pu nous rencontrer au bureau, dans le respect des mesures sanitaires, et échanger personnellement. La Mobilière vit de ces interactions et de ce partage. En outre, diverses manifestations relevant de notre engagement sociétal et de nos accords de sponsoring, qui, en 2020, avaient dû être annulées ou organisées en format virtuel, ont pu accueillir un public tout heureux de cette liberté retrouvée. Près de 340 jeunes ont ainsi pu participer au camp d'été Atelier du Futur. 234 personnes ont assisté aux ateliers du Forum Mobilière à Thoune ou à Lausanne. À nouveau présente également au Locarno Film Festival, la Mobilière a offert au public dans la Rotonda by la Mobilière un lieu de rencontre et de restauration.

Plus d'informations sur:

[Notre responsabilité](#)

Depuis de nombreuses années, nous nous engageons pour le développement durable. En adhérant à deux nouvelles initiatives, nous soulignons notre volonté de rendre le secteur de l'assurance durable. Pendant l'année sous revue, la Mobilière a ainsi rejoint les initiatives de l'ONU Principles for Sustainable Insurance (UNPSI) et Principles for Responsible Investment (UNPRI). De plus, la Mobilière est devenue partenaire de la Fondation Suisse pour le Climat. Cette initiative privilégie les projets novateurs ayant un impact climatique positif. Par des dons provenant de la redistribution des recettes de la taxe sur le CO₂, nous contribuons à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse, d'une part, et, d'autre part, nous soutenons le processus essentiel de transformation des PME suisses.

En raison de la pandémie, les entreprises impliquées dans nos engagements de sponsoring, tels que les sports de salle, le zoo de Zurich ou encore le Paléo Festival de Nyon, n'ont pas toujours pu fournir la totalité de leurs prestations contractuelles. Comme en 2020, la Mobilière a trouvé des solutions arrangeantes pour les contrats en cours. La Mobilière est sponsor principal de quatre sports de salle depuis plusieurs années. Pendant l'exercice sous revue, nous avons prolongé cet engagement jusqu'en 2025.

Partager les fruits de notre succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière fait participer ses assurés à la bonne marche de ses affaires. Dès le milieu de l'année 2022, 180 MCHF issus de notre Fonds d'excédents seront reversés à nos clientes et clients pendant un an. Ainsi, tous les titulaires d'une assurance véhicules ou entreprise auprès de la Mobilière bénéficient d'une réduction de prime de 10%. Cette réduction est de 20% dans l'assurance voyages. Les PME titulaires

d'une assurance entreprise profitent quant à elles d'une réduction de prime depuis trois années consécutives déjà.

Changement au sein du Comité de direction

Le Conseil d'administration a nommé, au 1^{er} février 2022, Barbara Agoba nouvelle responsable Human Development et membre du Comité de direction. Personnalité expérimentée, Barbara Agoba connaît au mieux l'entreprise depuis de nombreuses années. Elle succède à Nathalie Bourquenoud, qui a décidé de quitter la Mobilière à l'automne. Sous la direction de cette dernière, les sites de Direction ont été dotés d'un environnement professionnel propice à de nouvelles formes de travail. Au 1^{er} avril 2022, le Conseil d'administration a élu Thomas Bossart nouveau responsable Prévoyance et membre du Comité de direction. Thomas Bossart dispose d'une vaste expérience dans la collaboration avec l'industrie de l'assurance et de grandes compétences stratégiques. Il succède à Jean-Philippe Moser, qui a élargi de manière ciblée la gamme des produits de prévoyance et a lancé notamment sur le marché l'assurance épargne prévoyante ou le produit à tranches Mobiliar One Invest. Nous remercions Nathalie Bourquenoud et Jean-Philippe Moser pour leur fort engagement.

Merci!

Après une année aussi exigeante que la précédente, la performance de la Mobilière nous remplit de fierté. Eu égard en particulier à la sinistralité exceptionnelle et à la difficile situation sanitaire, nous demeurons un partenaire solide et accordons la plus haute priorité au soutien et au conseil personnalisé de nos clientes et clients. Pour y parvenir, nous n'hésitons pas à repousser nos limites. Une démarche dont nous ressortons grandis, avec le sentiment parfois même d'avoir réussi à nous surpasser.

C'est à vous, chère cliente, cher client, que nous devons la croissance constante et les bons résultats de la Mobilière durant l'année écoulée. Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.



Urs Berger
Président du Conseil d'administration



Michèle Rodoni
CEO

Faits et chiffres

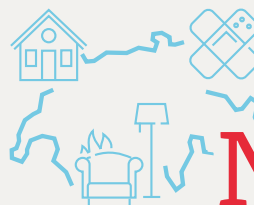


4,3

milliards de CHF de
volume de primes.

80

agences générales



N° 1

des assurances ménage,
protection juridique, entreprises,
garantie de loyer et vie risque



330

apprenties et apprentis

24/7

Assistance Mobilière

24 h sur 24 et 7 jours sur 7

160

sites

92,4 %

ratio combiné



40

MCHF pour 155 projets de protection
contre les crues depuis 2006

474,9

MCHF de bénéfice

33 %

Réduction totale des
CO₂e dues au trafic pendulaire
et aux déplacements
professionnels depuis 2018

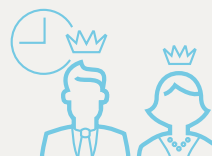


5963

collaboratrices et collaborateurs

516 %

quotient SST



2,2

millions de clientes et de clients

Notre année 2021



Violentes intempéries de l'été

En juin et juillet, de violents orages ont balayé la Suisse et provoqué des sinistres d'une ampleur exceptionnelle, pour un montant avoisinant 340 MCHF. Les sinistres véhicules à moteur, causés principalement par la grêle, représentent près de la moitié de cette somme. Avec 72 000 déclarations de sinistre contre environ 15 000 en moyenne, à période comparable, nos collaboratrices et collaborateurs des sinistres ont eu fort à faire. Ils ont soutenu personnellement nos assurés pendant cette période difficile.



SMG Swiss Marketplace Group

Conjointement avec TX Group, Ringier et General Atlantic, nous avons lancé une nouvelle coentreprise. Le regroupement des places de marché en ligne de TX Markets et de Scout24 Suisse donne naissance à un groupe suisse leader dans les domaines de l'immobilier, des véhicules, des prestations financières et des places de marché générales. Cette union des forces dans l'une des plus grandes entreprises numériques du pays permet de créer une offre de place de marché suisse compétitive et d'agir ainsi en tant que précurseur sur le marché national.



Liiva, la plateforme dédiée à la propriété du logement

Avec notre partenaire Raiffeisen, nous avons lancé Liiva. Cette plateforme commune a pour objectif de couvrir tout le cycle de la propriété du logement, de la recherche à la vente d'un bien, en passant par l'achat et l'entretien. Son offre s'intègre parfaitement dans l'écosystème «Habitat».



Portail immobilier Flatfox

Flatfox est l'un des leaders des plateformes immobilières en Suisse. L'entreprise basée à Zurich et à Berne propose aux régies immobilières des outils intelligents pour le processus locatif en ligne. Acquis pendant l'année sous revue, Flatfox a été fusionnée avec aroov, société spin-off de la Mobilière. Grâce à cette fusion, Flatfox propose désormais une solution complète pour les personnes à la recherche d'un logement, les locataires et les régies immobilières.



Ticketshop Mobilière

Né de la coopération de la Mobilière avec Ticketcorner, leader suisse de la billetterie, le Ticketshop Mobilière a vu le jour pendant l'exercice sous revue. Depuis l'automne 2021, des rabais de 20 à 50% sont octroyés à nos assurés sur les concerts, les festivals ainsi que les manifestations culturelles et sportives. Outre des tarifs réduits pour des manifestations et, dès la saison 2022/2023, des remontées mécaniques, l'accord prévoit également la prévente de billets durant 48 heures pour certains grands concerts. Le Ticketshop est accessible via l'application Mobilière ou le portail clients.



Obtention des meilleures notes en réputation

Selon le Most Trusted Brand Award 2021, la Mobilière est, pour la troisième fois de suite, l'assureur suisse qui inspire le plus confiance: 79% des personnes interrogées désignent la Mobilière comme leur marque d'assurance préférée. En outre, selon l'étude GfK Business Reflector, la Mobilière compte parmi les dix marques suisses bénéficiant de la meilleure réputation.



Un employeur apprécié

Les entreprises qui témoignent de l'estime et de la confiance à leur personnel figurent parmi les meilleurs employeurs. Selon une enquête publiée par l'hebdomadaire économique «Handelszeitung», la Mobilière se classe, en 2021 également, parmi les employeurs suisses les plus appréciés. Elle a même décroché la première place dans la catégorie assurances et caisses maladie.



Digital Excellence Award

En novembre, la Mobilière a été désignée comme l'un des pionniers du numérique de l'année et a gagné le prestigieux Digital Excellence Award dans la catégorie «Grandes entreprises», en s'imposant face à trois concurrents en finale. Le jury, composé de 40 membres, a notamment salué le choix stratégique de la Mobilière: développer des écosystèmes qui offrent des accès clients tout au long du parcours client et permettent d'allier judicieusement numérique et approche classique pour les canaux de distribution.



Nouvelle dimension pour les croquis de sinistre

Les croquis de sinistre de la campagne nationale menée pendant l'exercice sous revue étaient visibles presque partout et dans une mouture inhabituelle. Bien que demeurant au cœur de la campagne, les fameux croquis sortaient du format bidimensionnel habituel. Dans l'une des versions animées, on pouvait ainsi voir un voleur s'enfuir avec l'affiche du croquis.



180 millions de francs pour nos assurés

La Mobilière partage à nouveau les fruits de son succès avec ses clientes et clients. Ainsi, à partir du milieu de l'année 2022 et pendant un an, nous accorderons des rabais de primes sur les assurances véhicules, entreprise et voyages. Les PME titulaires d'une assurance entreprise bénéficieront ainsi d'une réduction de primes pour la troisième fois consécutive.



Locarno Film Festival

La Mobilière est partenaire principal du Locarno Film Festival depuis 2017. Après une pause en 2020 due à la pandémie, la Mobilière était à nouveau au rendez-vous en présentiel. Dans la Rotonda by la Mobilière, les visiteurs ont pu vivre une expérience musicale et gastronomique diversifiée tout en admirant des installations artistiques.



Atelier du Futur

La Mobilière a créé il y a quatre ans l'Atelier du Futur, un camp d'été unique en son genre. Pendant une semaine, des jeunes de treize à quinze ans se penchent sur des enjeux d'avenir, tels que la numérisation ou le développement durable. Avec une session en français et une session en allemand, l'édition 2021 a à nouveau pu se tenir en présentiel et accueillir près de 340 jeunes.

Stratégie et objectifs

Bases stratégiques	13
Philosophie	22
Évolution stratégique des affaires	26
Compte de valeur ajoutée	36

Bases stratégiques

La Mobilière se distingue par un conseil global ainsi que des produits et services de première qualité.

La Mobilière, plus ancienne société d'assurances privée de Suisse, concentre ses activités sur ses marchés domestiques que sont la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Assureur toutes branches, nous proposons à notre clientèle une large gamme de solutions d'assurance pour les particuliers et les entreprises dans les secteurs vie et non-vie. En Suisse, un ménage sur trois et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière.

Présent sur près de 160 sites, notre personnel offre un conseil personnalisé doublé d'un règlement des sinistres performant.

Pas moins de 80 agences générales dotées de leur propre service des sinistres et présentes sur environ 160 sites offrent un conseil personnalisé doublé d'un règlement des sinistres performant. Notre ambition est d'être l'assureur à visage humain pour nos quelque 2,2 millions de clientes et clients, quel que soit le canal de communication. Environ 6000 collaboratrices et collaborateurs et 330 apprentis s'engagent au quotidien pour notre clientèle et la Suisse. Réaliser une croissance rentable et supérieure à celle du marché sur le long terme, tel est notre objectif.

La Charte, fondement de notre culture d'entreprise

Véritable fil rouge pour les collaboratrices et les collaborateurs, la Charte de la Mobilière montre la voie à suivre afin d'assurer durablement notre succès. Les valeurs ancrées dans notre entreprise se résument en trois mots: humains, proches et responsables. Vécues au quotidien, elles transparaissent dans notre attitude à l'égard de toutes les parties prenantes. Notre réputation et la marque Mobilière sont essentielles à notre succès. C'est pourquoi nous investissons dans la communication avec notre clientèle, notre personnel et le public.

Plus d'informations sur:

[La marque Mobilière](#)

Assureur à visage humain

La Mobilière se distingue par des services personnalisés de premier plan sur tous les canaux. La plupart des contacts clients ont lieu personnellement et directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire du personnel de Mobi24, notre centrale d'assistance en cas d'urgence, qui répond à toute demande 24 h sur 24, 365 jours par an. En outre, le [portail en ligne](#) et l'application Mobilière offrent à tout moment aux assurés un accès sécurisé à la Mobilière, y compris à leurs données contractuelles et aux dossiers de sinistres.

Les agences générales entrepreneuriales, un modèle performant

Depuis des années, nous affichons le meilleur taux de satisfaction clientèle et la plus forte propension à recommander de la branche. Notre croissance supérieure à celle du marché tient à l'application systématique de notre modèle d'affaires intégré, avec ses agences générales entrepreneuriales, et au principe consistant à proposer aux clientes et clients les mêmes offres aux mêmes prix sur tous les canaux et accès disponibles. Nos agences générales jouent en cela un rôle central, unique dans la branche des assurances. Elles décident elles-mêmes de leur organisation ainsi que du recrutement et de la rémunération de leur personnel. De plus, chaque agence dispose de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres. Notre volonté est de préserver ce qui fait notre force: conseil global, produits de grande qualité, contacts personnels et proximité locale avec la clientèle. En plus de l'emploi ciblé de nos possibilités de contact numériques, nous investissons dans des outils de conseil numériques et développons notre qualité de service dans l'optique d'une expérience client cohérente de bout en bout. La stratégie globale de nos agences générales inclut la création de nouveaux sites. En 2021, notre réseau d'agences s'est ainsi enrichi de l'agence générale du Bas-Valais, opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2021, qui a son siège principal à Monthey et dispose d'un autre site à Martigny.

Service de qualité personnalisé

La Mobilière est le seul prestataire à posséder la structure et les compétences nécessaires pour un traitement des sinistres sur place, dans tout le pays: plus de 90% des cas sont réglés en agence, rapidement et simplement. Les grands sinistres complexes et les cas de prestations d'assurance vie sont traités par les spécialistes de la Direction. En matière de gestion des sinistres, la Mobilière dispose d'un savoir-faire unique, qui repose principalement sur les compétences de pointe de ses collaboratrices et collaborateurs et la qualité de ses processus. Nous occupons en Suisse la plus haute marche du podium dans le traitement des sinistres, que ce soit pour notre compte ou pour celui de tiers. La Mobilière propose des solutions sur mesure aux moyennes et grandes entreprises. Soucieux d'entretenir des relations durables avec nos clientes et clients, nous les assistons dans un esprit de partenariat, les conseillons dans l'identification, l'évaluation et la limitation des risques, et couvrons également leurs besoins individuels par des offres déclinées en plusieurs variantes. Nous assumons les conséquences financières des sinistres et aidons les lésés rapidement, simplement et avec compétence, sur les plans tant matériel qu'émotionnel.

Initiative de formation 2025

La croissance persistante dans notre cœur de métier, supérieure à celle du marché, le changement de comportement des clients sous l'effet de la numérisation ainsi que l'étoffement de notre palette de produits et services sont autant de facteurs qui exigent une formation continue permanente du personnel. Nos effectifs ne cessent de croître et, avec eux, les exigences quant aux aptitudes requises. Tout comme la constitution des ressources nécessaires au soutien de notre croissance, la formation des collaboratrices et collaborateurs est un facteur clé pour répondre à l'évolution des besoins de la clientèle et garantir le succès de la distribution de nouveaux produits et services. Notre «initiative de formation 2025» vise à augmenter massivement l'investissement dans le développement du personnel ces prochaines années. Nous pourrions ainsi exploiter les opportunités offertes par la numérisation, tout en permettant aux collaboratrices et collaborateurs de rester proches des

clientes et clients et d'utiliser judicieusement leurs compétences, même dans un contexte changeant.

Approche intégrée pour les affaires de courtiers

Dans les affaires vie et non-vie, nous gérons le marché des courtiers selon une approche intégrée, avec un succès non démenti depuis des années. Conformément à notre modèle d'affaires, les courtiers opérant à l'échelle nationale ou suprarégionale sont suivis par la Direction des affaires de courtiers de Zurich et de Nyon, ceux actifs localement le sont par l'agence générale locale. Nous ne collaborons qu'avec des courtiers fournissant des prestations de pointe.

Plus d'informations sur:

[Partenariats de distribution](#)

Partenariats de distribution

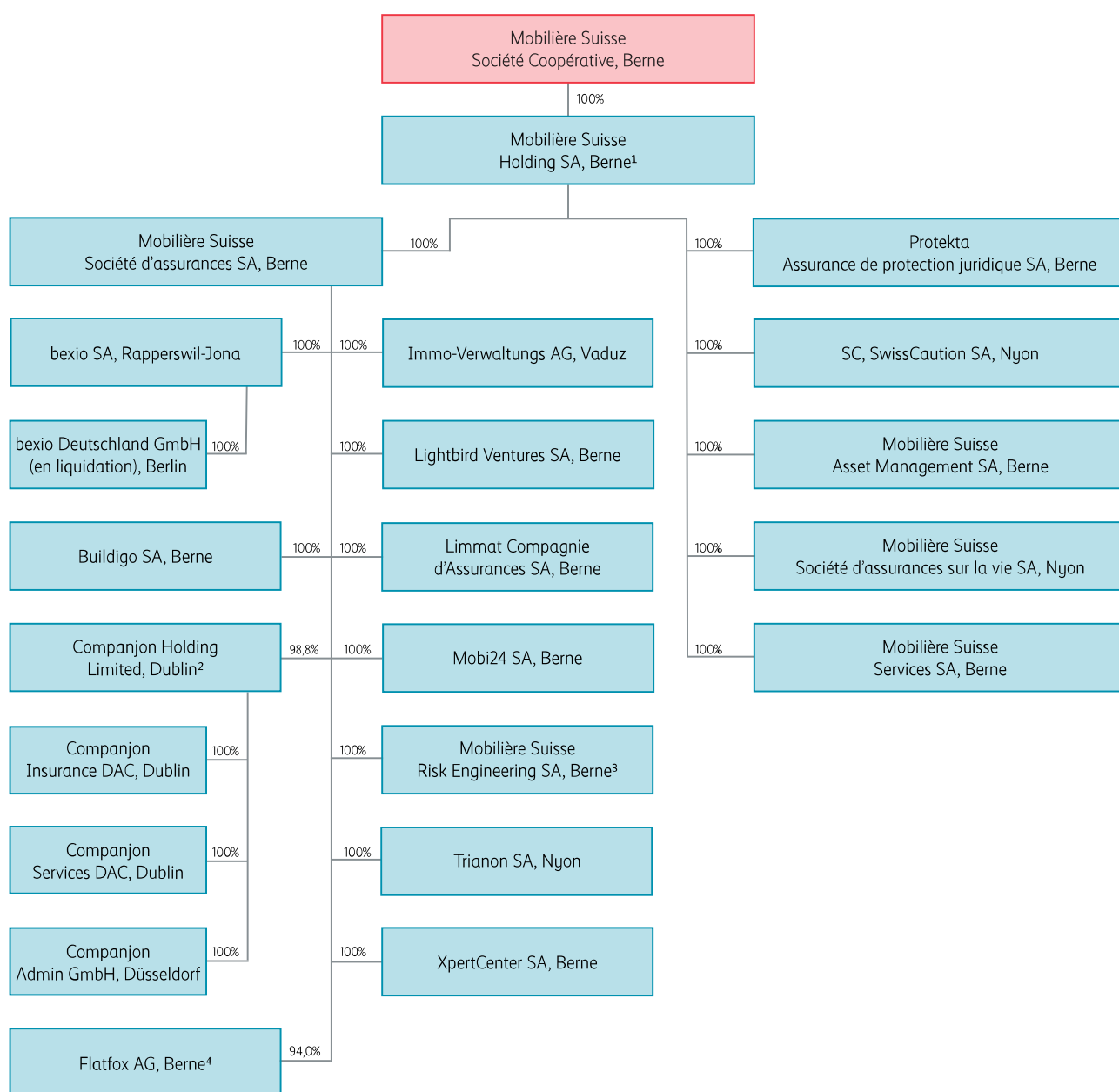
Notre offre est complétée par une collaboration avec des partenaires de distribution, notamment des assureurs maladie, des banques et des prestataires de solutions de prévoyance professionnelle.

Structure de l'entreprise

Détenue à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative, Mobilière Suisse Holding SA réunit les entreprises de la Mobilière sous une direction unique (Groupe Mobilière). L'organisation chapeautée par Mobilière Suisse Holding SA inclut toutes les sociétés/filiales du Groupe, à l'exception de Mobilière Suisse Asset Management SA, qui opère en tant que direction de fonds indépendante.

La Coopérative détermine la philosophie et la stratégie de l'entreprise, tandis que la Holding représente le centre de direction stratégique et opérationnelle du Groupe.

Structure de l'entreprise au 31 décembre 2021



¹ Sont représentées dans le schéma les filiales et sous-filiales de Mobilière Suisse Holding SA dans lesquelles cette dernière détient une participation de plus de 50%.

² La part des droits de vote est de 96,2%.

³ Ancienn. Protekta Conseils-Risques SA

⁴ Ancienn. aroov AG

Plus d'informations sur:

[Développement stratégique des affaires, Non-Vie, Vie, Gestions des actifs](#)

Filiales et principales participations

Ces dernières années, la Mobilière n'a cessé de développer ses participations stratégiques et ses filiales en vue de consolider son cœur de métier, de faire avancer sa stratégie d'écosystèmes et de rester le premier interlocuteur pour ses clientes et clients, y compris dans le monde numérique. En outre, par une stratégie de capital-risque ciblée, la Mobilière promeut des start-up suisses aux modèles d'affaires innovants et disruptifs, qui modifient durablement les habitudes de consommation et renforcent la compétitivité de la place économique suisse.

En 2021, la Mobilière a fusionné les fonctions de pilotage des participations et durci les critères d'intégration des participations dans le Groupe Mobilière. Un Corporate Center apporte soutien et conseil en matière de gestion des participations.

Mobilière Suisse Société d'assurances SA

Cette entité gère les affaires d'assurance non-vie de la [Mobilière](#) (sauf protection juridique et garantie de loyer), tout en proposant, à l'échelle du Groupe, des services allant au-delà du cadre de l'entreprise elle-même (support distribution, informatique, finances, ressources humaines, gestion de l'innovation, etc.).

bexio SA

[bexio SA](#) propose aux petites entreprises, aux indépendants et aux start-up suisses des logiciels de gestion basés sur le cloud pour la comptabilité et la facturation. Leur charge administrative étant ainsi réduite, les PME peuvent mieux se concentrer sur leur cœur de métier. bexio est un acteur phare de l'écosystème «Prestations de service pour PME».

Buildigo SA

[Buildigo](#) a lancé sa plateforme d'artisans dans les agglomérations de Zurich et d'Aarau début février. Poursuivant par ailleurs son expansion progressive dans d'autres régions, cette filiale de la Mobilière couvrait, à fin 2021, près de 75% des ménages suisses entre le lac de Constance et le lac Léman. Buildigo propose des artisans qualifiés de la région; le réseau régional est constitué sur place avec les agences générales. L'expérience de la Mobilière dans le traitement des sinistres est ainsi mise à profit pour une nouvelle prestation sortant de l'activité d'assurance.

Companjon Holding Ltd.

Avec [Companjon](#), une assurance add-on basée à Dublin, en Irlande, nous accélérons le développement de nos activités dans le numérique. On entend par assurances add-on des assurances offrant au quotidien la possibilité de s'assurer rapidement et à court terme. Ainsi, en réservant un vol sur une plateforme de voyages, le client ajoute l'assurance add-on et, en cas de retard du vol, se voit directement créditer la somme d'assurance. Companjon et sa palette de solutions d'assurance exclusivement numériques est pour nous un moyen de tester en Europe, autrement dit sur un marché au volume suffisant, un modèle d'affaires original, tourné vers l'avenir.

Flatfox AG

Flatfox est l'un des leaders des plateformes immobilières en Suisse. L'entreprise basée à Zurich et à Berne propose aux régies immobilières des outils intelligents pour le processus locatif en ligne. Rachetée en 2021, Flatfox a fusionné la même année avec aroov, société qui met en relation locataires et régies immobilières sur un portail offrant une solution globale et les accompagne pendant tout le cycle de location. Grâce à cette fusion, Flatfox propose désormais une solution complète pour les personnes à la recherche d'un logement, les locataires et les régies immobilières.

Lightbird Ventures SA

Avec Lightbird Ventures SA, basée à Berne, la Mobilière assied sa position d'investisseur start-up. Avec sa nouvelle stratégie de capital-risque, la Mobilière suit une approche visant à investir systématiquement dans des start-up d'importance stratégique, qui opèrent selon un modèle d'affaires prometteur dans des secteurs d'avenir comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la fintech¹ et la proptech². Lightbird Ventures confie la recherche des start-up adéquates au gestionnaire d'investissements Marcau Partners, fort d'une solide expertise et d'un excellent réseau dans le secteur de la création d'entreprises. La Mobilière soutient ainsi l'entrepreneuriat en Suisse et les idées novatrices susceptibles de s'imposer durablement.

¹ Fintech: technologies modernes dans le domaine des services financiers

² Proptech: services et technologies numériques dans le secteur immobilier

Mobi24 SA

Mobi24 SA fournit des prestations d'assistance et de centre de contact et se tient à la disposition des assurés de la Mobilière 24 h sur 24, 365 jours par an. Que ce soit en cas de panne de voiture, de problème médical lors d'un voyage ou d'urgence à domicile, elle intervient rapidement, simplement et avec compétence, apportant une aide personnalisée. Mobi24 garantit en outre le traitement rapide des demandes de la clientèle, y compris en dehors des heures d'ouverture des agences générales.

La reprise des voyages, même si elle a été marquée par un changement de comportement, s'est accompagnée d'une hausse des services d'assistance par rapport à 2020. Après un faible nombre de déclarations en début d'année, on enregistrait déjà en juin une augmentation de près de 26% des cas d'assistance véhicules par rapport à l'exercice précédent. Le volume des cas d'assistance aux personnes est resté modeste, au vu des difficultés touchant notamment les voyages intercontinentaux. En raison des fortes intempéries de l'été, les déclarations de sinistre ont bondi de 73% et le nombre de cas d'aide immédiate Home Assistance, de 563% par rapport à 2020. Près de 4000 appels ont été reçus durant la journée la plus critique, soit un volume équivalent en moyenne à quatre jours.

Mobilière Suisse Risk Engineering SA

Mobilière Suisse Risk Engineering SA fournit des services de conseil en matière de gestion des risques, de sécurité et de prévention, aussi bien à la Mobilière qu'à des clients tiers. Elle vise les sociétés industrielles, commerciales et de services suisses opérant à l'échelle nationale et internationale.

Trianon SA

Avec [Trianon](#), la Mobilière a élargi son offre dans la gestion des processus à l'intention des institutions de prévoyance, des grandes entreprises et des PME, renforçant sa présence sur le marché de la prévoyance professionnelle. Le partenariat avec la Fondation Collective Trianon (FCT) permet à Trianon de proposer sur ce marché, notamment aux grandes entreprises, une offre de services complète basée sur des processus d'administration informatiques modernes. Avec la création de la fondation de prévoyance de la Mobilière, en 2021, Trianon élargit son offre pour les PME.

XpertCenter SA

[XpertCenter](#) fournit à la Mobilière et à des clients tiers des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, vente de véhicules accidentés sur une propre plateforme d'enchères, traitement des recours, lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres avec lien d'extranéité. Elle fournit également des services de case management, autrement dit de réintégration de collaborateurs malades ou accidentés, ainsi que des services de gestion de la santé en entreprise. XpertAcademy propose à sa clientèle une offre de formation et de perfectionnement techniques.

Protekta Assurance de protection juridique SA

En 2021, [Protekta](#) Assurance de protection juridique a enregistré une croissance de primes réjouissante de 8,7% (2020: 6,9%). Leader suisse de l'assurance de protection juridique, Protekta a pu consolider cette position grâce, une nouvelle fois, à une croissance supérieure à celle du marché. Cette croissance est le fruit de processus modernes et d'une offre de produits adaptée à la demande, avec notamment la prestation complémentaire de conseil personnel reposant sur JurLine et sur le guide juridique numérique.

SC, SwissCaution SA

Fondée en 1991, [SC, SwissCaution](#) est la première société d'assurances à s'être spécialisée dans la garantie de loyer sans dépôt bancaire pour particuliers et entreprises. Leader du marché suisse de la garantie locative, SwissCaution a fêté ses 30 ans durant l'exercice sous revue.

Mobilière Suisse Asset Management SA

[Mobilière Suisse Asset Management SA](#) est une direction de fonds indépendante. Grâce à la licence correspondante délivrée en novembre 2012 par l'autorité de surveillance des marchés financiers, cette entité peut non seulement assurer la gestion de fortune institutionnelle de la Mobilière et de ses caisses de pension, mais aussi gérer ses propres fonds pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels.

Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA

[Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie](#) gère les affaires d'assurance vie de la Mobilière, avec en vue un double objectif: maintenir la croissance supérieure à la moyenne en prévoyance privée et, en prévoyance professionnelle, occuper une position de leader en tant que prestataire complet de solutions pour institutions de prévoyance autonomes et semi-autonomes.

Autres participations

Cargo sous terrain SA

La Mobilière s'engage pour le développement durable de notre pays. Assumant ses responsabilités d'investisseur institutionnel, elle soutient des projets d'infrastructures durables. C'est ainsi que dans une perspective de décongestion des réseaux de transport, elle est l'un des grands investisseurs suisses soutenant la phase d'autorisation de construire du premier tronçon de [Cargo sous terrain](#), qui doit relier la région de Härkingen-Niederbipp à Zurich à partir de 2031. Cargo sous terrain est un système logistique complet automatisé pour le transport souterrain flexible de marchandises de petite taille. Des tunnels relieront des sites de production et des sites logistiques aux centres-villes. En surface, Cargo sous terrain distribuera les marchandises dans des véhicules écologiques et contribuera ainsi à réduire les émissions nocives dans les agglomérations. Le système servira aussi bien à l'approvisionnement qu'à l'élimination (déchets, recyclage). Enfin, l'énergie nécessaire à son exploitation proviendra de sources renouvelables.

Carvolution AG

La Mobilière est partenaire stratégique de [Carvolution](#), une start-up créée il y a trois ans à Bannwil (BE). Carvolution redéfinit la mobilité en proposant des voitures en abonnement comme alternative à l'achat ou au leasing. Le client choisit un véhicule en ligne et paie ensuite un prix mensuel fixe qui couvre différents frais: assurance, impôts, service, pneus. L'assurance de tous les véhicules par la Mobilière constitue un facteur décisif de ce partenariat.

Credit Exchange SA

[Credit Exchange](#) est une bourse B2B pour crédits hypothécaires créée en 2018. Avec Swisscom, le groupe Vaudoise Assurances et Bank Avera (anciennement Clientis Zürcher Regionalbank), la Mobilière compte au nombre à la fois des propriétaires et des clients de cette plateforme. Credit Exchange permet aux conseillers de comparer les offres de crédits hypothécaires et de trouver le meilleur taux pour leurs clients. Depuis l'été 2020, toutes nos agences générales opèrent sur le marché des hypothèques et sont à même de fournir un conseil compétent sur les questions financières. La Mobilière peut ainsi proposer des solutions globales dans le domaine de la propriété du logement, selon le principe du guichet unique, ce qui ouvre une nouvelle source de revenus au Groupe.

GARAIO REM SA

En 2016, l'entreprise a lancé un logiciel de gestion immobilière des plus modernes, [GARAIO REM](#), successeur du logiciel immobilier REM solidement établi. Plus d'un million de biens locatifs en Suisse sont aujourd'hui gérés avec les solutions de GARAIO REM.

Klara Business SA

Basée à Lucerne, [Klara Business SA](#) emploie plus d'une centaine de collaboratrices et collaborateurs. Cette entreprise soutient les ménages ainsi que les PME en Suisse dans la numérisation et la simplification de leurs tâches administratives. Un assistant numérique facilite ainsi la gestion administrative du personnel, la comptabilité ainsi que la gestion des mandats et des clients, afin de permettre aux entreprises de se concentrer sur leur cœur de métier. Entre le début et la fin de l'année 2021, la plateforme a vu le nombre de PME inscrites passer de 30 000 à 39 000. De même, la nouvelle application numérique ePost

lancée pendant l'exercice sous revue constitue un outil de communication simple et sécurisé entre la Poste et ses clients privés et entreprises.

Liiva SA

Lancée en 2021, la plateforme de Raiffeisen et de la Mobilière pour les propriétaires de logements a pour objectif de couvrir tout le cycle de la propriété du logement, de la recherche à la vente d'un bien, en passant par l'achat et l'entretien. [Son offre](#) s'intègre parfaitement dans l'écosystème «Habitat».

Ringier SA

La Mobilière détient depuis 2020 une participation de 25% dans [Ringier SA](#), société de médias suisse innovante, numérisée et diversifiée opérant en Europe, en Afrique et en Asie. Outre des entreprises leaders des places de marché en ligne, son portefeuille comprend plus de 100 filiales dans des domaines divers: imprimerie, médias numériques, radio, billetterie, divertissement et e-commerce.

Scout24 Suisse SA / SMG Swiss Marketplace Group SA

Depuis 2016, la Mobilière détient 50% des parts de Scout24 Suisse, anciennement leader suisse des places de marché en ligne pour les véhicules, l'immobilier, les petites annonces, la finance, l'assurance, etc. En 2020, la fusion des places de marché en ligne avec TX Markets a entraîné le transfert de Scout24 Suisse dans la nouvelle coentreprise [SMG Swiss Marketplace Group](#).

SOBRADO Software SA

La Mobilière détient une participation dans [SOBRADO](#) depuis 2019, aux côtés d'autres partenaires. En tant qu'actionnaire, elle participe à la conception de l'offre de cette plateforme en ligne, qui met en relation courtiers et assureurs et facilite leur collaboration. SOBRADO a pour objectif de numériser les processus d'appel d'offres et les processus d'offre, et d'établir un standard en la matière sur le marché suisse. En 2020, nous avons lancé un projet conjointement avec SOBRADO, qui permet d'automatiser l'établissement d'offres dans l'assurance de personnes. Notre volonté est d'accroître l'efficacité et la qualité de la souscription et du support vente des agences générales, mais aussi d'accélérer l'établissement d'offres à l'intention des courtiers. La mise en production est prévue pour 2022.

Philosophie

En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, la Mobilière partage les fruits de son succès avec ses assurés. Pour la troisième fois de suite, les PME bénéficient d'une réduction de primes.

Sous son organisation faîtière de coopérative, la Mobilière est une entreprise performante qui partage les fruits de sa réussite économique avec sa clientèle. En lieu et place d'un versement de dividendes à des actionnaires, la Mobilière fait participer ses clientes et ses clients du secteur non-vie à son succès.

La Mobilière investit des moyens considérables dans le développement de l'entreprise en vue d'assurer sa pérennité.

Un ancrage coopératif qui a de l'avenir

La Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création en 1826, elle est organisée en coopérative. Fondée à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, la Mobilière est la preuve que la coopérative constitue un modèle et une forme juridique qui, aujourd'hui encore, ont de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation, l'entreprise ne pouvant compter que sur elle-même en l'absence d'actionnariat.



150

délégués provenant de tous les cantons et de la Principauté de Liechtenstein représentent les intérêts de la clientèle

Les **délégués** représentent les intérêts des sociétaires et, partant, des clients. Ils transmettent leurs desiderata à l'entreprise lors de séances régionales d'information et par le contact direct avec les agentes générales et les agents généraux. Le Conseil d'administration de la Coopérative veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires. Selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a en effet pour but principal de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA est chargé de la conduite stratégique du Groupe.

Plus d'informations sur:

[Principaux investissements](#)

Partager les fruits de notre succès

La forme juridique de la Coopérative permet de faire largement coïncider les intérêts de l'entreprise et ceux des clients. Unique propriétaire du Groupe, la Coopérative perçoit un dividende relativement modeste depuis des années. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, elle verse aux clients une participation facultative aux excédents.

Le succès profite avant tout à notre clientèle. Néanmoins, le personnel y prend part lui aussi sous la forme d'une participation au résultat. Des moyens considérables sont par ailleurs investis dans le développement de l'entreprise en vue d'assurer sa pérennité.

Participation aux excédents y compris dans les affaires non-vie

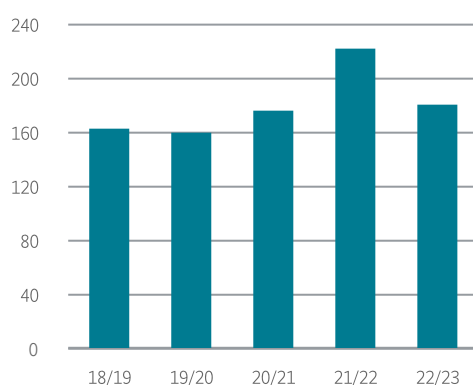
L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique usuelle dans l'assurance vie. En revanche, faire aussi profiter largement les assurés du secteur non-vie de cet avantage est inhabituel.

En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, la Mobilière inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à la bonne marche des affaires par des versements de son Fonds d'excédents. Ces dix dernières années, nous leur avons reversé, en tout, plus de 1,6 milliard de CHF. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Société d'assurances SA.

De juillet 2021 à juin 2022, tous les assurés détenteurs d'une assurance ménage ou bâtiment de la Mobilière bénéficient d'une réduction de primes de 20%. Afin de souligner tout particulièrement notre esprit de coopérative en ces temps difficiles, nous renouvelons l'octroi d'une réduction de primes de 10% aux PME ayant souscrit une assurance entreprise. Quelque 220 MCHF au total seront ainsi redistribués aux clients. À partir du milieu de l'année 2022 et pendant un an, nous accorderons des rabais de primes de 10% sur les assurances véhicules et entreprise, et de 20% sur les assurances voyages, pour un montant global de 180 MCHF. Les PME titulaires d'une assurance entreprise bénéficieront ainsi d'une réduction de primes pour la troisième fois consécutive.

La Mobilière ne verse pas uniquement des participations aux excédents dans les affaires grand public. Pour les moyennes et grandes entreprises, il existe des plans de participation aux excédents basés sur des dispositions contractuelles et sur la sinistralité individuelle.

Ristournes aux clients dans les affaires non-vie
y compris les mesures d'accompagnement, en MCHF



Participation aux excédents dans les affaires vie

Les primes d'assurance vie comprennent différents éléments visant à prendre en considération la durée du contrat, les fluctuations des charges de sinistres, les garanties accordées et, notamment dans l'assurance vie individuelle, le caractère immuable de la prime. Si l'évolution effective du produit financier, de la sinistralité ou des coûts s'avère plus favorable que ce qui a été prévu dans la prime, il en résulte des excédents autorisant le versement d'une participation.

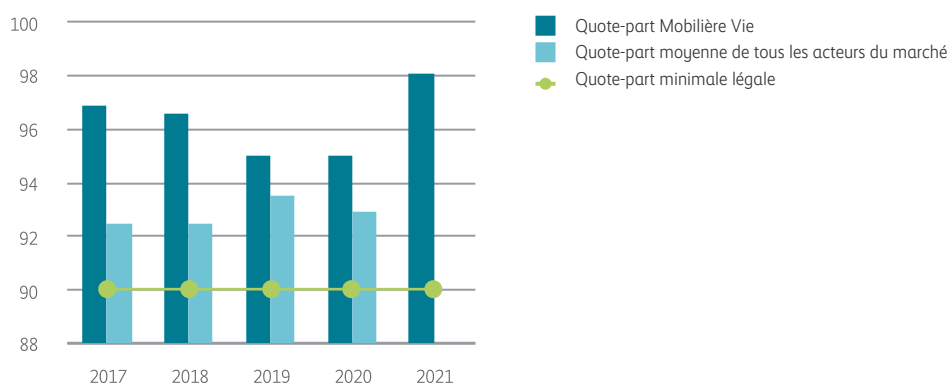
Assurances vie individuelles

En vie individuelle, nous proposons des contrats assortis de primes nettes sans participation aux excédents et des polices assorties de primes brutes avec participation aux excédents. Les excédents sont répartis entre excédents d'épargne, de risque et de frais. En général, les excédents d'épargne, crédités et porteurs d'intérêts de façon individuelle pour chaque contrat, sont versés en sus à l'échéance ou en cas de décès ou de rachat. Les excédents de risque sont, quant à eux, déduits le plus souvent des primes échues comme excédent anticipé. Dans le cas des produits d'épargne de dernière génération, les excédents d'épargne sont fixés selon un mécanisme transparent fondé sur les rendements annuels des placements de capitaux des affaires vie individuelles.

Assurances vie collectives

En vie collective, on distingue entre les contrats avec un décompte individuel du bénéfice de ceux avec une participation collective au bénéfice. Les décomptes individuels de bénéfices sont réglementés par un contrat individuel, et la participation aux excédents dépend de l'évolution effective du risque individuel. Les contrats avec participation collective au bénéfice sont soumis à une quote-part minimale fixée par la loi, qui oblige la Mobilière à verser au moins 90% des revenus déterminants aux assurés. Les risques et les excédents sont compensés entre eux au sein de la communauté de solidarité. En 2021, 98,1% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, prestations en capital, attributions d'excédents et provisions, de sorte que nos clients ont une nouvelle fois reçu plus que la part de revenus prévue par la loi.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale
en %



Participation facultative du personnel au résultat

Notre Charte prévoit que les membres du personnel soient eux aussi associés à la réussite de l'entreprise. Pour autant qu'elle crée de la valeur, et selon son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'une éventuelle participation au résultat accordée au personnel, en plus du salaire. Durant l'année sous revue, la Mobilière a de nouveau enregistré une forte croissance malgré la pandémie. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé d'octroyer aux collaborateurs, au printemps 2022, une participation au résultat équivalant à 70% d'un salaire mensuel. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent au minimum CHF 840. Au total, un montant d'environ 32,5 MCHF a été consacré aux participations au résultat 2021. Le Comité de direction et le Conseil d'administration remercient ainsi les collaborateurs de leur fort engagement, ces dernières années, en faveur du succès constant et de l'évolution remarquable et durable du Groupe Mobilière.



Quotient SST

516%

Cet indicateur renseigne sur le pourcentage de l'exigence minimale de fonds propres définie dans l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées qui est couvert par les fonds propres pouvant être pris en compte. Cette exigence minimale est de 100%.

Une solide dotation en fonds propres

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans la durée. La Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre les parties prenantes. Ses bénéfices doivent permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés.

Notre domaine d'activité est axé sur le long terme, le volume de sinistres pouvant varier sensiblement sur des années, voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur et faire face aux évolutions défavorables des marchés financiers, le Groupe Mobilière, à défaut d'accès au marché des capitaux, doit disposer d'importants fonds propres. Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurance et les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. Avec un [quotient SST](#) de 516%, le Groupe Mobilière est l'un des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Évolution stratégique des affaires

La flexibilité et la compétitivité de nos produits nous permettront à l'avenir de répondre encore plus adéquatement aux besoins de la clientèle. Nous investissons dans la transformation numérique et développons nos univers d'offres.

La numérisation modifie les exigences et les besoins de la clientèle et, partant, son comportement. Voilà pourquoi les formes d'organisation et les méthodes de travail agiles gagnent en importance. Pour être en mesure de penser et d'agir globalement en fonction des besoins de la clientèle, notre personnel travaille de manière agile aussi bien dans l'organisation de mise en œuvre que dans la conception de nouveaux produits. En mettant davantage l'accent sur les besoins des personnes assurées, nous posons des jalons spécifiques aussi pour la clientèle de demain et développons nos univers d'offres.

Au printemps 2021, la Mobilière a entamé une nouvelle phase de sa transformation agile: avec la mise en place d'axes stratégiques et d'un portefeuille d'initiatives stratégiques, nous avons défini un cadre pour le portefeuille de projets ainsi que pour la création et le développement des univers d'offres numériques destinés à notre clientèle. À l'avenir, c'est au sein de quatre arènes stratégiques centrées sur les groupes de clientèle que la Mobilière mènera des discussions portant sur le développement de l'assurance, de la prévoyance et des nouvelles sources de revenus, et qu'elle pilotera les projets correspondants. Il s'agit là d'un développement de l'organisation en réseau agile et du pilotage du portefeuille de projets, introduits en 2017, qui nous permettra d'intensifier encore la collaboration au sein des organisations hiérarchiques et dudit portefeuille.

Innovation

Nous vivons et travaillons à une époque de changement permanent, si bien qu'il faut sans cesse se préparer à de nouveaux lendemains. Grâce à sa proximité avec la clientèle et avec le marché, à ses hiérarchies horizontales et à ses voies décisionnelles courtes, la Mobilière offre un environnement propice aux innovations et les accompagne de manière systématique et ciblée selon ses axes stratégiques. Dans le cadre d'un processus d'innovation global, qui va de l'identification et de l'évaluation des tendances à la mise en œuvre d'initiatives d'innovation – généralement avec une forte composante numérique –, les innovations en matière de services et de modèles d'affaires dans les domaines de l'assurance et de la prévoyance ainsi que les thèmes Habitat et PME dans les écosystèmes sont au centre de nos préoccupations. Ainsi, nous contribuons de manière significative au développement positif de notre cœur de métier à moyen terme.

Plus d'informations sur:

[Kickstart Innovation](#)

Les innovations peuvent être développées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Mobilière: notre approche de l'innovation est donc très large. Pour identifier et tester de nouvelles idées commerciales et technologies, nous collaborons aussi avec des start-up. Partenaire du programme Kickstart Innovation, la Mobilière soutient de jeunes entreprises travaillant à des questions qu'elle juge prioritaires, testant ainsi l'utilisation de nouvelles technologies et l'application de concepts novateurs.

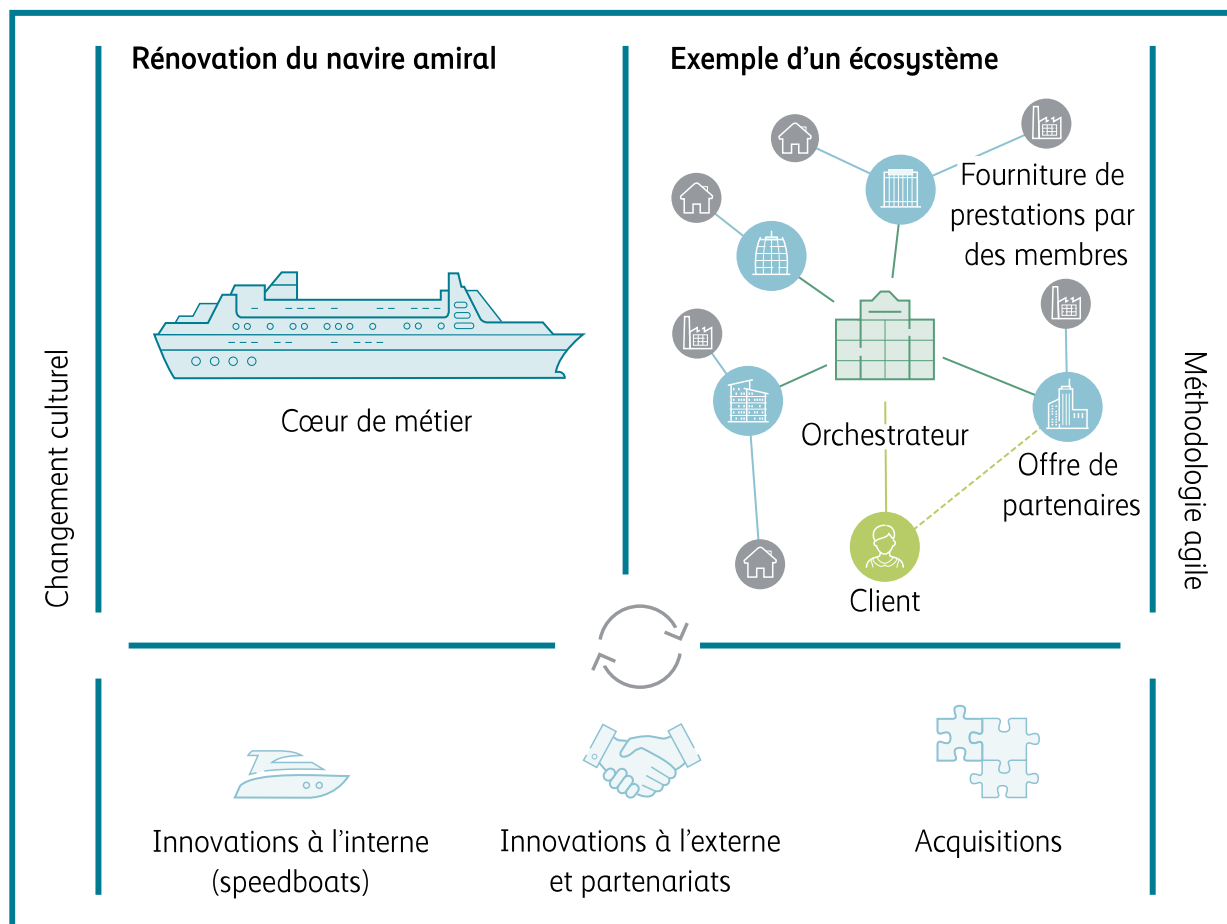
Transformation numérique

Nos clientes et clients ne veulent pas acheter un produit, mais opter pour un univers d'offres. Pour les satisfaire, nous avons besoin de produits, de processus et de systèmes informatiques flexibles et compétitifs, ainsi que d'une conception agile des produits. La Mobilière s'est fixé pour objectif d'accélérer résolument sa transformation numérique en privilégiant deux axes:

- Premièrement, nous misons sur la modernisation des produits et des systèmes sous-jacents dans notre cœur de métier afin d'offrir un accès fiable, sûr, simple et durable à nos produits et prestations d'assurance. Depuis 2018, nous avons mobilisé d'importantes ressources à cette fin et recruté 150 spécialistes supplémentaires.
- Deuxièmement, nous développons nos activités au-delà de l'assurance et de la prévoyance afin de devenir un partenaire global à travers la mise en place et le développement des écosystèmes «Habitat» et «Prestations de service pour PME». Ainsi, nous ne nous contentons pas de proposer une assurance bâtiment fiable, mais développons également nos propres solutions, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments, en procédant à des acquisitions ou à des investissements ciblés dans des partenariats stratégiques.

Moderniser notre cœur de métier

La Mobilière entend maintenir une croissance rentable et supérieure à celle du marché. L'essentiel des sommes investies dans notre portefeuille de projets profitent à notre cœur de métier, que nous appelons notre navire amiral. Tenant bien son cap depuis des décennies, ce dernier est performant, bien entretenu et de plus en plus numérisé. Nous armons en outre des speedboats très maniables, qui croisent sur le marché pour y tester des idées commerciales novatrices et y saisir de nouvelles chances. En cas de succès, nous intégrons les speedboats au navire amiral ou en faisons des entreprises indépendantes, le but étant de couvrir tous les besoins de notre clientèle, de la fidéliser et d'en séduire une nouvelle. Si au contraire les attentes ne sont pas remplies ou si le produit ne répond plus à nos exigences, nous cherchons une solution relais, par exemple sous la forme d'une externalisation, ou mettons fin à l'initiative.



Transformation numérique

Digital Economy Award

En 2021, la Mobilière s'est vu décerner le prestigieux Digital Excellence Award dans la catégorie «Grandes entreprises» pour son action dans le domaine de la création et du développement d'écosystèmes.

Créer et développer des écosystèmes

Nos clientes et clients apprécient la simplicité. Ils préfèrent obtenir une prestation auprès d'un seul fournisseur plutôt que de devoir la composer eux-mêmes sur différentes plateformes. C'est pourquoi la Mobilière veut devenir bien plus qu'un simple prestataire d'assurances. Nos solutions et celles des partenaires de nos écosystèmes nous permettent d'offrir à notre clientèle, au bon moment, une valeur ajoutée adaptée à chaque situation.

La Mobilière met l'accent sur l'élargissement de son offre dans les écosystèmes «Habitat» et «Prestations de service pour PME». Nous consolidons ainsi nos points forts dans notre cœur de métier et créons de nouvelles opportunités de vente pour les agences générales.

SMG Swiss Marketplace Group

Au cours de l'année sous revue, la Mobilière, TX Group, Ringier et General Atlantic ont lancé une nouvelle coentreprise dans le domaine des places de marché numériques sous la raison sociale SMG Swiss Marketplace Group. Le regroupement des places de marché en ligne de TX Markets et de Scout24 Suisse donne naissance à un groupe suisse leader dans les domaines de l'immobilier, des véhicules, des prestations financières et des places de marché générales. Cette union des forces dans l'une des plus grandes entreprises numériques du pays permet de créer une offre de place de marché suisse compétitive et d'agir ainsi en tant que précurseur sur le marché national. SMG Swiss Marketplace Group veut jouer un rôle de

pionnier dans le monde numérique, simplifier la vie des individus grâce à des produits novateurs et favoriser le succès de sa clientèle.

Écosystème «Prestations de service pour PME»

Dans cet écosystème, nous renforçons notre solide position sur le marché des PME et complétons notre offre par des prestations de service numériques. En tant que partenaire fiable jouissant d'un fort ancrage dans le tissu régional, nous soutenons les PME afin qu'elles puissent se concentrer sur leur clientèle et le développement de leur entreprise. Nous les accompagnons de la création de leur entreprise au règlement de leur succession. À cette fin, nous misons en particulier sur notre filiale bexio SA, acquise en 2018. bexio propose aux petites entreprises, aux indépendants et aux start-up suisses des logiciels de gestion basés sur le cloud dans les domaines de la comptabilité et de la facturation, allégeant ainsi leur charge administrative. Son logiciel de gestion a déjà séduit plus de 45 000 PME. Depuis 2021, les personnes intéressées peuvent s'informer sur l'offre de bexio dans toutes les agences générales de la Mobilière et ouvrir un compte d'essai gratuit.

Nous posons aujourd'hui des jalons ciblés pour les besoins des clients de demain et développons nos univers d'offres.

Écosystème «Habitat»

Le développement continu de notre écosystème «Habitat» nous permet de compléter les offres tout au long du parcours client des locataires et des propriétaires. Nous aidons nos clientes et nos clients à acquérir le logement de leurs rêves et veillons à ce qu'ils puissent y vivre confortablement et en toute sécurité. En 2021, nous avons franchi plusieurs étapes importantes:

- Avec l'acquisition du portail immobilier Flatfox, la Mobilière a renforcé son écosystème dédié à l'habitat. En collaboration avec aroov, Flatfox se concentre désormais sur le marché de la location. Ensemble, les deux plateformes proposent des services attrayants et des solutions complètes. aroov et Flatfox ont d'ailleurs fusionné en juillet 2021.
- Avec notre nouveau partenaire Raiffeisen, nous avons lancé la plateforme commune de logements en propriété Liiva. Celle-ci couvre tous les besoins des propriétaires – de l'acquisition à la vente en passant par l'entretien. La plateforme soutient le conseil personnalisé à la clientèle dispensé sur place par les agences générales et les Banques Raiffeisen.
- Lancée début 2021, la nouvelle plateforme d'artisans numérique Buildigo met en contact les propriétaires et les locataires avec des artisans locaux. Première plateforme du genre, la filiale de la Mobilière accompagne l'utilisateur dans sa recherche d'un artisan, du premier contact jusqu'au paiement. Les agences générales sélectionnent les artisans qui seront présents sur la plateforme et assurent un support clientèle personnalisé. Buildigo offre une valeur ajoutée tant aux particuliers, en leur proposant des artisans qualifiés et en réduisant leur charge administrative, qu'aux PME.
- La Mobilière offre également des hypothèques via la plateforme Credit Exchange, ce qui nous permet de proposer en temps réel une offre de financement intéressante à notre clientèle.

Le monde numérique de la Mobilière au service de la clientèle

Au cours de l'année sous revue, nous avons continué à apporter la touche personnelle de la Mobilière dans le monde numérique et investi dans les accès clients numériques tels que le site Internet, l'application, le portail clientèle et les applications de services. Nous répondons ainsi à un besoin en forte croissance de notre clientèle actuelle et potentielle, qui veut pouvoir interagir avec la Mobilière également en ligne, indépendamment du lieu et de l'heure.

En 2021, nous avons réalisé les projets suivants:

- Grâce à l'intelligence artificielle, la nouvelle déclaration de sinistre en ligne simplifie la vie de notre clientèle en cas de dommage.
- Maintenant que Protekta est numéro un du marché de la protection juridique en Suisse, nous nous employons à optimiser sa présence sur Internet avec la refonte de protekta.ch et le nouveau calculateur de primes basé sur le dialogue. Nous avons par ailleurs innové en 2021 avec une campagne en ligne de promotion des produits de protection juridique Protekta.
- Dans les calculateurs de primes et le calculateur d'hypothèques également, nous entrons désormais en contact avec notre clientèle et misons sur un guidage des utilisateurs basé sur le dialogue.
- L'application «Ma Mobilière» et le portail clientèle offrent aux utilisateurs du Ticketshop Mobilière des réductions intéressantes sur des événements musicaux, culturels, sportifs et festivaliers.
- L'accès au portail clientèle est désormais possible au moyen de SwissID.
- Nous misons également sur le dialogue avec le projet de chatbot sur la page produits, le calculateur de primes de la casco vélo ainsi que les premiers projets pilotes de discussion instantanée (live chat).
- En modernisant l'accès à nos produits de prévoyance, nous avons optimisé la voie numérique et analogique pour accompagner notre clientèle.



Scrum

Modèle de gestion de projets et de produits, utilisé en particulier pour le développement agile de logiciels



Kanban

Méthode utilisée dans le développement de logiciels

Méthodes de travail agiles

Nous entendons être l'assureur suisse à visage humain, et cette volonté prend une nouvelle dimension dans le monde du travail moderne. La Mobilière évolue donc vers une organisation agile pour pouvoir réagir plus rapidement aux changements et aux nouveaux défis. La collaboration interdisciplinaire et le réseautage au sein et en dehors de l'organisation nous ouvrent de nouveaux horizons. L'agilité nous permet d'accélérer le lancement de solutions sur le marché et d'intégrer de nouvelles exigences dans les processus de développement. Pour être en mesure de réagir rapidement et simplement aux nouvelles tendances, nous misons depuis plusieurs années déjà sur le travail agile en équipes interdisciplinaires. L'utilisation de méthodes de gestion de projet agiles telles que Scrum et Kanban compte pour une grande part dans ce processus.

En outre, nous voulons instaurer une attitude agile dans tous les domaines de l'entreprise. Nous proposons aux membres du personnel, aux cadres dirigeants et aux responsables de projet diverses offres axées sur le développement de l'état d'esprit agile et sur l'apprentissage des méthodes agiles. Une boîte à outils contenant des outils d'aide et des idées concrètes de mise en œuvre complète cette panoplie. La Mobilière est considérée par de nombreuses entreprises suisses comme un précurseur en matière de mise en œuvre des méthodes agiles.

Ainsi, nous gérons l'ensemble de notre portefeuille de projets selon le modèle Scaled Agile Framework (SAFe). Ce cadre nous permet de hiérarchiser les projets de façon claire, d'identifier rapidement les corrélations, d'harmoniser les ressources et de planifier les résultats avec une transparence accrue.

Dans l'étape suivante de développement déjà en phase de réalisation, nous prendrons encore plus en compte le point de vue de la clientèle dans le développement stratégique de l'entreprise. L'organisation de mise en œuvre agile est systématiquement alignée sur les segments de clientèle et répartit les responsabilités: à l'avenir, le Conseil d'administration et le Comité de direction définiront et prioriseront exclusivement les objectifs stratégiques (le «quoi»), tandis que l'organisation agile assumera l'entière responsabilité de la réalisation (le «comment»), c'est-à-dire de l'ensemble de la mise en œuvre des nouveaux produits, services et processus.

Gestion des données

Les données et l'intelligence artificielle (IA) augmentent la sensibilité aux données dans la société et exacerbent la concurrence. Nous voulons, grâce aux données, créer de la valeur pour notre clientèle et nos activités. Afin de pouvoir proposer davantage d'offres et de services sur mesure, nous développons constamment nos capacités en matière de numérisation et d'analyse des données. Ce processus est guidé par la conscience de notre responsabilité envers la clientèle, le personnel et l'ensemble de la société. Nous nous engageons par conséquent à utiliser les données et l'IA avec toute la diligence et l'efficacité requises. Notre ambition est d'apporter une réelle valeur ajoutée à notre clientèle. Depuis le milieu de l'année 2021, l'IA permet aux assurés d'effectuer leurs déclarations de sinistre en ligne plus simplement et plus rapidement. Nos principes éthiques en matière de données et d'IA guident l'utilisation des données dans le respect des valeurs de la Mobilière. Nous garantissons ainsi la mise en œuvre correcte des projets basés sur les données et sensibilisons les membres de notre personnel à ce sujet.

La transformation numérique et l'innovation sont encouragées à tous les échelons de la Mobilière, du Conseil d'administration aux équipes interdisciplinaires composées d'experts commerciaux et informatiques. Au sein du Conseil d'administration, le comité Transformation numérique est chargé de piloter la transformation. Le Comité de direction définit les orientations stratégiques en accord avec le Conseil d'administration. Le secteur du Comité de direction Développement des affaires est responsable du développement et de la mise en œuvre des activités d'innovation.

Partenaires de distribution et plateformes comparatives

Notre croissance supérieure à celle du marché, nous la devons aussi à nos partenaires de distribution. Bien rodée et fructueuse, notre collaboration avec les caisses maladie Concordia et Sanitas se poursuit, de même qu'avec les comparateurs en ligne Comparis et FinanceScout24. En prévoyance professionnelle, nous coopérons depuis des années avec Swiss Life et PAX (solutions d'assurance complète), ainsi qu'avec diverses fondations collectives. Notre partenariat de distribution avec la Poste visant les particuliers et les PME s'est achevé fin 2021 en raison du changement d'orientation stratégique de la Poste. La Mobilière étudie en permanence de nouveaux partenariats afin d'augmenter encore la portée de ses contacts clients. La transformation numérique offre en effet aux entreprises

partenaires de nouvelles possibilités de se présenter sur le marché et de convaincre la clientèle avec des prestations de services, des plateformes et des produits communs.

Partenariat stratégique avec Raiffeisen

Le 1^{er} janvier 2021 a eu lieu le lancement opérationnel du partenariat stratégique avec le Groupe Raiffeisen, qui prévoit la transmission réciproque et exclusive de produits d'assurance, de prévoyance et de banque. La plateforme commune dédiée à la propriété du logement Liiva a été inaugurée mi-août 2021. Le lancement de Liiva est un jalon important du partenariat stratégique, tant pour la Mobilière que pour Raiffeisen. Nous avons franchi une autre étape cruciale en octobre 2021 lorsque le partenariat stratégique a fait l'objet d'une campagne à l'échelle nationale pour la première fois. Les deux entreprises ont rappelé à cette occasion leur promesse d'être là pour leur clientèle dans toutes les situations de la vie. L'examen et le développement d'autres produits et services communs, axés sur les jeunes, les familles et les PME, progressent au rythme escompté.

Plus d'informations sur:

[La marque Mobilière](#)

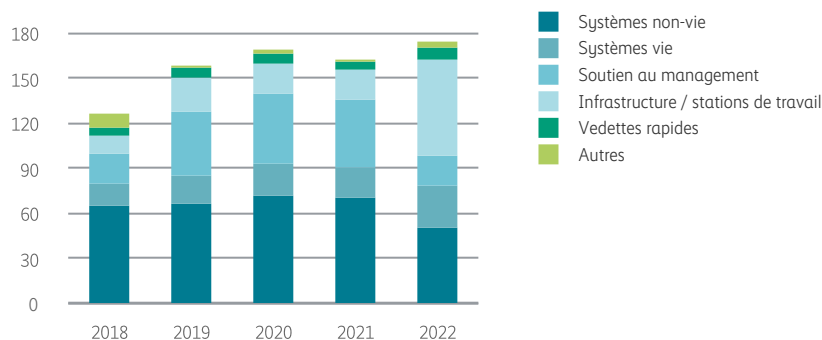
Coopération avec Ringier

Depuis 2020, la Mobilière détient 25% des actions de Ringier. Cette coopération a donné lieu à deux initiatives – le Ticketshop Mobilière et le copartenariat avec Energy Schweiz – qui apportent une plus-value à notre clientèle. La billetterie de la Mobilière offre ainsi aux assurés des réductions allant de 20 à 50% sur des événements musicaux, culturels, sportifs ou festivaliers. De plus, le copartenariat avec les Energy Live Events d'Energy Schweiz nous donne la possibilité d'inviter la clientèle à ces manifestations très prisées.

Principaux investissements

Nous continuons à beaucoup investir dans des projets, afin d'augmenter les avantages clientèle, de simplifier les processus, d'accroître leur efficacité et d'augmenter la satisfaction du personnel. En 2021, les investissements opérés dans tous les secteurs de l'entreprise ont atteint environ 163 MCHF. Comme en 2020, ce montant inclut les fonds provenant du programme d'investissement supplémentaire destiné à accélérer la transformation numérique.

Répartition et évolution des investissements
en MCHF



Y compris frais de personnel interne, frais de prestataires externes ainsi que frais des immobilisations corporelles et incorporelles. Chiffres 2022 basés sur valeurs planifiées.

Renouvellement des systèmes informatiques

En 2021, comme lors de l'exercice précédent, nous avons mis la priorité sur la poursuite du renouvellement complet de nos systèmes informatiques. Grâce à l'utilisation généralisée de technologies modernes, nous sommes à même de garantir une satisfaction élevée de notre clientèle dans le monde numérique également. Nous renouvelons nos systèmes par étapes, en nous concentrant sur la numérisation des secteurs tant vie que non-vie. Après une phase pilote, nous avons franchi en novembre l'étape la plus importante de la numérisation de bout en bout du secteur non-vie: le déploiement du nouveau produit de protection juridique pour les particuliers. Après l'assurance de protection juridique, la numérisation se poursuivra avec les assurances pour PME. La mise en œuvre du modèle de produit flexible et des nouveaux processus jette les bases de la modernisation de l'ensemble de la gamme de produits non-vie. Dans le secteur vie, nous avons également œuvré en 2021 au renouvellement des systèmes centraux en poursuivant la modernisation du système de gestion des prestations de la prévoyance professionnelle.

Quatrième génération du logiciel SAP

Nous avons commencé à déployer la quatrième génération du logiciel SAP en 2018. Ce projet implique de profondes modifications de nos processus dans plusieurs domaines: finances, controlling, encaissement/décaissement et logistique. Le nouveau système est mis en œuvre dans sa version standard, de manière à pouvoir en étendre les fonctions sans difficulté et modifier le logiciel simplement, rapidement et à moindres risques. En 2020, nous avons assuré avec succès la migration de la comptabilité de nos filiales bexio SA et Trianon SA sur la nouvelle plateforme SAP S/4HANA. Protekta Assurance de protection juridique SA a suivi le mouvement au 1^{er} janvier 2021. Toutes les autres sociétés du Groupe ont migré vers la nouvelle plateforme le 1^{er} janvier 2022.

Assistance informatisée et intelligence artificielle dans le traitement des sinistres véhicules à moteur

Afin de simplifier l'ensemble du processus des sinistres véhicules à moteur pour la clientèle et le personnel des sinistres, nous entendons allier les outils de dernière génération à l'intelligence artificielle (IA). Dans la première de quatre étapes, nous avons automatisé le calcul du montant des dommages aux véhicules à moteur: il est désormais possible d'indiquer d'un simple clic les pièces endommagées d'un véhicule à partir de photographies et de calculer sur cette base le montant du dommage présumé afin d'aider la personne chargée de l'expertise. Nous attendons d'autres améliorations de l'efficacité et de la qualité grâce à une utilisation plus large de la reconnaissance d'images au moyen de l'IA dans le processus des sinistres. Parallèlement, nous travaillons à l'instauration d'une plateforme de communication électronique entre la Mobilière et les ateliers de réparation afin d'éviter les ruptures de médias, ainsi qu'à l'élaboration de règles régissant les mandats d'expertise de véhicules. La décision d'ordonner l'expertise d'un véhicule dépendra à l'avenir d'un ensemble de critères et non plus seulement du montant du sinistre.

La technologie cloud pour une transformation numérique rapide et efficace

La Mobilière utilise de plus en plus les solutions cloud dans ses systèmes informatiques. L'adoption systématique des technologies et des services cloud nous permet d'élaborer des plans d'action encore plus flexibles et d'accélérer le développement de nouveaux produits et services d'assurance modulaires. L'accès direct aux innovations disponibles sur le cloud nous

dispense de développer nous-mêmes les services correspondants. Le cloud simplifie la collaboration avec les partenaires externes en proposant des interfaces standardisées d'un accès aisé. Nous avons réalisé en 2021 une plateforme cloud destinée aux développements internes qui constituera un fondement essentiel pour les investissements futurs.

Plus d'informations sur:

[Credit Exchange](#)

Affaires hypothécaires

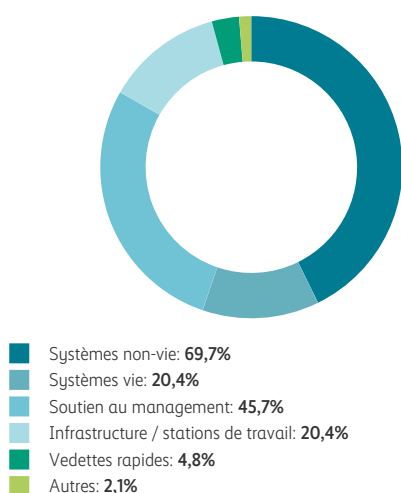
Outre les prestations d'assurance et de prévoyance, la Mobilière propose des hypothèques sous son propre nom sur la plateforme Credit Exchange. Nous pouvons ainsi soumettre à notre clientèle une offre attrayante en temps réel sous le nom Mobilière. Grâce au [calculateur d'hypothèques](#) mis en ligne sur [mobiliere.ch](#) en 2021, les personnes en quête d'un financement peuvent examiner en toute autonomie la possibilité de contracter une hypothèque Mobilière et connaître les taux d'intérêt indicatifs. Cela nous permet également de toucher des non-clients. Par ailleurs, FinanceScout24 s'est ajouté à nos canaux de distribution numérique au cours de l'exercice sous revue.

Plus-value pour la clientèle et l'environnement grâce à la numérisation

Depuis fin juillet 2021, la Mobilière envoie les documents de police sans la version imprimée des conditions générales d'assurance (CGA) pour les assurances ménage, voyages et véhicules à moteur. Les CGA sont disponibles sous forme numérique sur le portail clientèle et sur [mobiliere.ch/cga](#), et peuvent être au besoin obtenues sur papier auprès de l'agence générale. Ce changement constitue une nouvelle étape de la stratégie climatique adoptée par la Mobilière pour réduire son empreinte écologique. L'environnement, la clientèle et l'agence générale ne sont toutefois pas les seuls à en profiter: cette mesure permet d'économiser chaque année des coûts d'environ 1 MCHF.

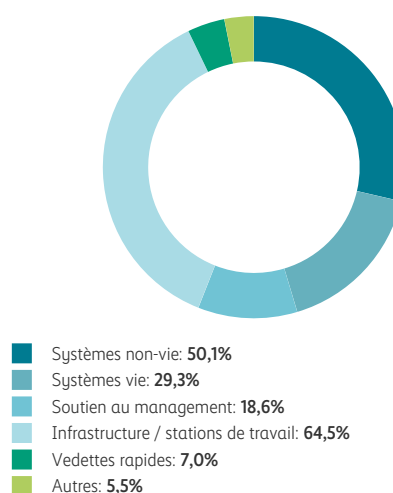
Répartition des investissements dans des projets en 2021

Répartition du volume d'investissements



Répartition des investissements dans des projets en 2022

Répartition du volume d'investissements



Plus d'informations sur:

[Personnel et univers de travail](#)

Relevons enfin que nous investissons des sommes considérables non seulement dans des technologies et des projets, mais également dans la carrière, la santé et la satisfaction de notre personnel.

Plus d'informations sur:

[Non-vie](#)

Objectifs

Réaliser une croissance rentable et supérieure à celle du marché sur le long terme, tel est notre objectif. Dans les affaires non-vie, nous voulons conserver notre position dominante dans les assurances ménage, entreprise, protection juridique et garantie locative. Pour atteindre ces objectifs, nous avons systématiquement poursuivi nos initiatives de croissance ainsi que la mise en œuvre de notre stratégie de transformation numérique tout au long de l'exercice sous revue. Nous étoffons en outre continuellement l'effectif des agences générales depuis plusieurs années afin de maîtriser le surcroît de travail de suivi de la clientèle et de gestion des sinistres qui en résulte. Dans le même temps, nous avons nettement gagné en efficacité grâce au recours aux technologies modernes. Nous avons régulièrement réexaminé nos produits et services en cours d'exercice, les développant en fonction de l'évolution des besoins de la clientèle.

Plus d'informations sur:

[Vie](#)

Dans les affaires vie aussi, nous avons pour objectif de conserver notre position dominante dans l'assurance vie risque pour particuliers et dans la réassurance des institutions de prévoyance. Nous inspirons une grande confiance grâce à notre forte capitalisation, mais aussi à notre base coopérative qui nous permet de suivre une stratégie durable, sans conflits entre les intérêts du propriétaire et ceux de la clientèle. Nous continuons à viser une croissance rentable dans les trois segments des particuliers, des PME et des institutions de prévoyance. Pour assurer cette croissance, nous proposons des solutions innovantes sur divers canaux de distribution et cherchons à exploiter plus efficacement le potentiel de ventes croisées disponible. Nous voulons par exemple profiter de notre vaste portefeuille non-vie pour croître dans le secteur de l'assurance vie individuelle grand public. Dans la prévoyance privée, nous souhaitons maintenir une croissance supérieure à celle du marché et augmenter nos parts de marché, notamment grâce à nos assurances épargne qui connaissent un grand succès. Enfin, en prévoyance professionnelle, nous voulons renforcer notre position dans le peloton de tête des fournisseurs de solutions de réassurance d'institutions de prévoyance.

Objectifs en matière de bénéfice et de rendement

La Mobilière est une entreprise entièrement autofinancée, non tributaire du marché des capitaux, et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. Ces objectifs sont fixés et leur réalisation est mesurée selon des critères orientés profits et pertes, ainsi que selon les principes régissant la gestion de la valeur économique. Ces deux approches distinctes sont à la base du calcul des objectifs de rendement. Ceux-ci sont définis de manière à garantir le financement de la croissance du volume d'affaires, le respect des exigences en matière de capital-risque, le paiement du dividende à la Mobilière Suisse Société Coopérative et le versement à bien plaisir de participations aux excédents aux personnes assurées du secteur non-vie.

Compte de valeur ajoutée

Le compte de valeur ajoutée présente la valeur créée dans les affaires d'assurance et les opérations financières, ainsi que son utilisation en faveur des différentes parties prenantes.

Les assurances offrent une protection contre les pertes financières et un gage de sécurité en assumant les risques transférés par leurs assurés. Quelque 2,2 millions de clientes et clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Les assurances permettent notamment à chacun de se déplacer en toute quiétude, sans risquer de devoir supporter des prétentions en responsabilité civile ou les conséquences financières d'un accident. De même, certains engagements, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent souvent être souscrits que parce que le risque décès est couvert par une assurance.

La Mobilière redistribue près de 2,9 milliards de CHF, soit une part de 62%, de sa valeur ajoutée à ses clientes et à ses clients.

Enfin, l'activité économique des entreprises est tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de besoin. Fidèle aux principes de la coopérative, la Mobilière prend en outre des engagements particuliers, qui vont au-delà des aspects évoqués ci-dessus. C'est ainsi que nos objectifs d'entreprise sont systématiquement axés sur une création de valeur durable. Pour nous, la réussite économique est le moyen qui nous permet d'être à la hauteur de nos responsabilités envers notre clientèle, notre personnel et la société.

Origine de la valeur ajoutée

Notre compte de valeur ajoutée affiche une création de valeur de 4,641 milliards de CHF (2020: 4,359 milliards de CHF). Les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative – unique propriétaire du Groupe Mobilière – ne figurent pas dans ce compte. Par rapport à l'exercice précédent, la contribution des affaires d'assurance à ce résultat a augmenté, en raison de l'évolution positive des volumes de primes tant en non-vie qu'en vie. Quant à la contribution globale des affaires financières, elle a sensiblement progressé. Le recul au printemps de la pandémie de Covid-19 et l'assouplissement des mesures sanitaires qui s'en est suivi ont soutenu la reprise de l'économie et de l'emploi. Ce contexte a permis aux marchés d'actions d'atteindre de nouveaux niveaux records, bien supérieurs aux niveaux d'avant la crise sanitaire. La catégorie «Autres services» désigne les affaires ne relevant pas de l'assurance. La prestation globale est présentée déduction faite des prestations préalables relevant des affaires d'assurances et de placement de capitaux, ainsi que d'autres prestations préalables. Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a généré une valeur ajoutée

d'environ CHF 880 000 par poste à temps plein, un montant élevé qui s'inscrit dans la norme pour un prestataire de services financiers.

Place du secteur financier dans l'économie suisse

La fourniture de prestations financières et d'assurance à l'économie et à la population est essentielle pour la bonne santé économique du pays. Selon une analyse de BAK Economics¹, le secteur financier a généré en 2020 une valeur ajoutée brute de 66,5 milliards de CHF et, partant, de manière directe, 10% de la performance économique totale. Avec plus de 224 000 postes à plein temps, le secteur financier emploie directement plus d'une personne active sur vingt en Suisse.

¹ Analyse d'impact réalisée par BAK Economics sur mandat de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

Un actionnaire frugal

Unique propriétaire, la Coopérative a pour but statuaire de promouvoir l'assurance directe selon les principes de la coopérative, si bien qu'il n'y a pas de conflit entre ses intérêts et ceux des clients. Depuis des années, elle se contente d'un dividende relativement modeste. Comme le montrent les graphiques et le compte ci-après, la plus grande partie de la valeur ajoutée – soit près de 2,9 milliards de CHF ou 62% – est utilisée au profit des clients.

En non-vie, les frais de sinistres se sont accrus, en raison des intempéries de l'été. Dans le secteur vie, les dépenses ont également augmenté, tant en vie individuelle qu'en vie collective, par suite de l'augmentation des prestations d'assurance. Quant aux participations contractuelles aux excédents, elles sont en légère hausse par rapport à 2020. Comme les années précédentes, le personnel des agences générales et des sites de Direction a bénéficié de la deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée, soit 1,027 milliard de CHF. Les impôts sur le bénéfice et sur le capital ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement imputable aux impôts différés.

La Mobilière utilise environ 22% de sa valeur ajoutée au profit des collaboratrices et collaborateurs de ses agences générales et des sites de Direction.

Nos prestations à l'État comportent également – regroupés sous «Autres impôts et taxes» – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière.

La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 200 MCHF au Fonds d'excédents. Ce montant est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à nos clients.

Compte de valeur ajoutée

en millions de CHF	2021	2020
Origine		
Prestation globale résultant des affaires d'assurances	4 490,2	4 345,3
Prestation globale résultant des opérations financières	512,7	375,6
Prestation globale résultant des autres affaires	49,2	42,8
Prestation globale	5 052,1	4 763,7
Prestations préalables perçues	-376,5	-371,8
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-34,1	-32,6
Valeur ajoutée	4 641,5	4 359,3
Utilisation		
Participations contractuelles aux excédents	76,6	66,7
Frais de sinistres non-vie	2 781,0	2 592,6
Prestations aux clients	2 857,6	2 659,3
Prestations au personnel et aux agences générales	1 027,1	1 009,0
Impôts sur le bénéfice et le capital	56,8	33,5
Autres impôts et taxes	225,1	219,7
Prestations à l'État	281,9	253,2
Rétention du bénéfice	244,9	207,8
Dividende à la Coopérative	30,0	30,0
Attribution au fonds d'excédents des assurés	200,0	200,0
Bénéfice du Groupe	474,9	437,8
Valeur ajoutée	4 641,5	4 359,3

La norme Swiss GAAP RPC 40, pour la présentation des comptes des compagnies d'assurance, est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2021. À des fins de comparabilité, les valeurs de l'année passée ont été adaptées aux nouvelles prescriptions en matière de présentation des comptes.

Utilisation de la valeur ajoutée 2021



Utilisation de la valeur ajoutée 2020



Coopérative

Rapport de la Coopérative	40
Rapport annuel de la Coopérative	43
Délégué-e-s	47
Conseil d'administration	49
Comptes annuels	51
Annexe aux comptes annuels	54
Rapport de l'organe de révision	59

Rapport de la Coopérative

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative détermine la philosophie et la stratégie du Groupe Mobilière. Il définit également son positionnement auprès du grand public.

Assemblée des délégués

Conformément à l'ordonnance 3 COVID-19 édictée par le Conseil fédéral, l'Assemblée ordinaire des délégués 2021 s'est tenue par voie écrite. À cette occasion, les délégués ont approuvé le rapport de gestion de la Coopérative, les comptes annuels 2020 et le rapport annuel de la Coopérative. Ils ont également pris acte des états financiers établis selon une norme comptable reconnue Swiss GAAP RPC. Les délégués ont en outre décidé de la répartition du bénéfice résultant du bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

Plus d'informations sur:

[Délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

L'Assemblée des délégués a élu au Conseil d'administration Beat Brechbühl, Gabriele Eick et Jürg Stöckli pour un mandat de trois ans, et réélu Martin Michel pour un mandat d'un an. Paul Philipp Hug (Meggen) et l'ancien CEO Markus Hongler (Zurich) ont été nouvellement élus pour un mandat de trois ans. La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2021.

Un livestream destiné aux délégués s'est tenu le 19 mai 2021, à des fins d'information. Il s'agissait de communiquer les résultats des votations et élections de l'Assemblée des délégués qui s'étaient tenues par voie écrite.

Dès l'automne 2019, le Conseil d'administration de la Coopérative avait signifié son intention de proposer aux délégués, en mai 2021, l'élection de Markus Hongler au sein du Conseil d'administration, le but étant que celui-ci reprenne la présidence du Conseil d'administration à la suite d'Urs Berger au printemps 2022. Lors de l'Assemblée des délégués 2021, seule une courte majorité de délégués a soutenu l'élection de Markus Hongler, qui a de ce fait décidé de ne plus briguer la présidence du Conseil d'administration. Face à cette nouvelle situation, et afin que les organes compétents disposent d'une marge temporelle suffisante pour régler sa succession lors de l'Assemblée des délégués du printemps 2022, Urs Berger s'est mis à disposition pour un nouveau mandat d'un an jusqu'en 2023. Des séances d'information supplémentaires ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

Plus d'informations sur:

[Conseil d'administration de la
Mobilière Suisse Société
Coopérative](#)

Conseil d'administration

En 2021, le Conseil d'administration a tenu quatre séances, dont certaines en ligne.

Séance de printemps et séance de juin

Lors de sa séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués et pris acte du rapport d'activités du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA ainsi que du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2020. En outre, il a réélu tous les membres du Comité de positionnement et du Comité de gouvernance de la Coopérative pour un mandat d'un an. Les tâches du Comité de gouvernance sont expliquées au chapitre [Gouvernance d'entreprise](#). Le Conseil d'administration a par ailleurs réélu, pour un mandat de trois ans, Matthias Morgenthaler (Berne) au Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative. Michèle Rodoni (Bougy-Villars) a été nouvellement élue pour siéger au sein de cet organe.

Le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement.

Lors de l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Holding SA qui a suivi sa séance, le Conseil d'administration a exercé les droits attachés à la Mobilière Suisse Société Coopérative en tant qu'actionnaire unique. Barbara Rigassi et Nicola Thibaudeau ont été réélues pour siéger au sein du Conseil d'administration, pour un mandat de trois ans. Markus Hongler (Zurich) a été nouvellement élu pour la même période. La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2021. L'Assemblée générale a approuvé les comptes consolidés 2020 du Groupe, de même que les comptes annuels 2020 de Mobilière Suisse Holding SA et l'utilisation de son bénéfice. Enfin, conformément à l'annexe 1 du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», l'Assemblée générale a pris acte du rapport sur la rémunération ainsi que des montants perçus par les membres du Conseil d'administration de la Holding, le CEO et les membres du Comité de direction.

En juin de l'année sous revue, à l'occasion d'une séance supplémentaire, le Conseil d'administration a été informé des prochaines étapes portant sur la succession à la présidence du Conseil d'administration de la Mobilière.

Plus d'informations sur:

[Climat et énergie](#)

Séance de septembre

Lors de sa séance d'automne, le Comité de direction a informé le Conseil d'administration de l'évolution des affaires au deuxième trimestre ainsi que du résultat semestriel. Le Conseil d'administration a, pour sa part, approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement. Prenant également acte des projets de protection du climat que la Mobilière entend soutenir, le Conseil d'administration a décidé de concentrer ces projets, jusqu'à nouvel ordre, sur les domaines suivants: forêts et haut-marais, technologie et développement durable.

Séance de novembre

Lors de sa séance de novembre, le Conseil d'administration s'est livré, comme de coutume, à une analyse approfondie de divers thèmes de positionnement. Outre la reconduction du contrat de partenariat entre la Mobilière et le Locarno Film Festival pour la période 2023–2025, il a approuvé le budget des activités de positionnement 2022.

Comité de positionnement de la Coopérative

En 2021, le Comité de positionnement de la Coopérative a tenu quatre séances, consacrées au traitement des thèmes figurant à l'ordre du jour des séances du Conseil d'administration.

Plus d'informations sur:

[Comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative présentent un bénéfice de 27,6 MCHF (exercice précédent: 27,5 MCHF). Le compte de profits et pertes comprend les produits des participations provenant du dividende de 30,0 MCHF (comme l'exercice précédent), les produits d'intérêts des prêts accordés, soit 1,2 MCHF (exercice précédent: 1,1 MCHF), et ceux des créances en compte courant, soit 1,1 MCHF (exercice précédent: 1,2 MCHF), ainsi que les charges et les impôts, soit 4,7 MCHF (exercice précédent: 4,8 MCHF).

La fortune investie se compose essentiellement de la participation dans Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à Mobilière Suisse Société d'assurances SA, d'un montant de 290 MCHF. Les actifs circulants se montent à 26,3 MCHF (exercice précédent: 164,8 MCHF). Le Fonds d'excédents, qui fait partie des fonds étrangers, s'élève à 113,0 MCHF (2020: 107,2 MCHF). De ce montant, 17,7 MCHF sont réservés au financement de projets de prévention, 6,8 MCHF à la recherche fondamentale et 22,2 MCHF à d'autres thèmes. Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) se sont maintenus au niveau de l'exercice précédent, soit 960,7 MCHF.

Utilisation du bénéfice

La proposition relative à l'utilisation du bénéfice résultant du bilan, d'un montant de 87,7 MCHF, est présentée dans l'annexe aux comptes annuels de la Coopérative. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués, qui se tiendra le 20 mai 2022, de l'approuver. Cette proposition prévoit notamment d'attribuer 22,0 MCHF au Fonds d'excédents, comme l'exercice précédent.

Rapport annuel de la Coopérative

But statutaire

Selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. Conformément à la stratégie du propriétaire adoptée par le Conseil d'administration, la Coopérative assure la mise en œuvre de son but statutaire principalement par une participation directe dans Mobilière Suisse Holding SA et accessoirement par le renforcement du positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public suisse.

Contexte légal et réglementaire

Aucun changement légal ou réglementaire de nature à affecter spécialement la Mobilière Suisse Société Coopérative n'a été relevé pendant l'exercice sous revue.

Notre engagement

Nous nous engageons depuis des décennies en faveur de projets culturels, écologiques et sociaux dans toute la Suisse. Le soutien de la capacité d'innovation est un facteur toujours plus important de notre engagement. De par notre ancrage coopératif et la constance de nos bons résultats, nous sommes en mesure de faire participer la collectivité à notre succès.

Malgré les défis encore posés çà et là par la pandémie de Covid-19, tous les partenariats en cours ont continué de bénéficier de notre soutien en 2021, même sous d'autres conditions. Nous sommes convaincus que notre action dans le domaine de la recherche, du développement durable et de la créativité contribue au développement d'une culture de l'innovation à la fois responsable et inspirée. La Mobilière Suisse Société Coopérative soutient des projets de recherche à l'Université de Berne et aux EPF de Zurich et de Lausanne. Nous créons en Suisse de nouvelles plateformes dédiées aux échanges entre culture, science et société, encourageons les projets de prévention des dangers naturels dans tout le pays et aidons les PME et ONG suisses à développer leur capacité d'innovation. Depuis 2018 et le lancement de l'Atelier du Futur, nous incitons activement les jeunes à prendre leur avenir en main et à le construire de manière positive. La Coopérative soutient d'autres thématiques et projets culturels, sociaux ou d'utilité publique en versant une part de son bénéfice à la Fondation du Jubilé et au Fonds de donations.

Plus d'informations sur:



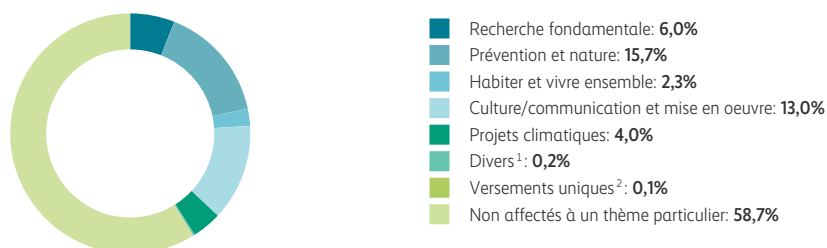
[La stratégie climatique de la Mobilière](#)

La stratégie climatique, lancée en 2020 et revue en 2021, représente une autre contribution majeure de la Mobilière à un avenir positif. D'ici à 2030, la Mobilière entend réduire ses émissions de CO₂ de 50% par rapport à 2018, dont au moins la moitié par ses propres moyens. Des mesures concrètes sont mises en œuvre dans l'entreprise depuis 2021, au niveau des champs d'action directs ou indirects suivants: mobilité, énergie, matériel et déchets, produits et solutions d'assurance, placements de capitaux, partenariats, projets en faveur de la protection du climat et monitoring.

Conviction, indépendance et solidité financière, telles sont les bases de notre fort engagement. La Mobilière Suisse Société Coopérative est largement dotée en fonds propres. Ses fonds étrangers sont constitués pour l'essentiel du Fonds d'excédents, qui est mis à contribution, par exemple, pour soutenir des projets de prévention, financer des chaires universitaires ou promouvoir l'innovation. 41,3% des ressources du Fonds sont affectés à des thématiques concrètes.

Fonds d'excédents

État au 31.12.2021



¹ Idée coopérative Genossenschaft, couverture des prêts Covid-19 aux sports de salle terminée, avec maintien toutefois des garanties accordées

² Camp fédéral 2021

Financement des investissements

En 2021, la Mobilière Suisse Société Coopérative a perçu de sa filiale, Mobilière Suisse Holding SA, un dividende de 30,0 MCHF, qui lui permet d'investir dans des tableaux et autres objets d'art. Durant l'exercice sous revue, elle a consacré à ces acquisitions un montant de CHF 699 447. Aucun autre investissement n'a été réalisé. La Coopérative s'engage par ailleurs en faveur de thématiques sociales et sociétales.

Évaluation des risques

Sauf dispositions contraires inscrites dans la loi, les statuts ou le règlement d'organisation de la Coopérative, la gestion de la Coopérative est déléguée à Mobilière Suisse Holding SA. Ainsi, les décisions stratégiques sur les questions de positionnement appartiennent certes au Conseil d'administration de la Coopérative, mais la conduite et la mise en œuvre opérationnelle des activités qui en découlent sont déléguées à la Holding. Les tâches de conduite du Groupe, en l'occurrence des sociétés chapeautées par la Holding, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont aussi assumées par la

Holding. De plus, la mise en œuvre du système de contrôle interne de la Coopérative est du ressort du Conseil d'administration de la Holding.

La Coopérative est exposée à un risque stratégique, dans la mesure où le Conseil d'administration de la Holding pourrait en assurer la gestion de façon non conforme au but statutaire. Pour parer à une telle éventualité, le Conseil d'administration de la Coopérative – auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de la Coopérative lors de l'Assemblée générale de la Holding – doit choisir les membres du Conseil d'administration de la Holding avec toute la diligence requise, leur donner les instructions nécessaires et remplir ses obligations de contrôle et de surveillance. Afin de préparer ses décisions d'élection, le Conseil d'administration de la Coopérative est assisté par le [Comité de gouvernance](#). La Coopérative est également exposée à des risques de marché, autrement dit de perte de valeur de sa participation dans la Holding et de son prêt à Mobilière Suisse Société d'assurances SA. C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Coopérative est régulièrement tenu informé de la marche des affaires du groupe d'assurance.

Le Conseil d'administration de la Coopérative vérifie en outre, lors de l'approbation des comptes consolidés de la Holding, que les coopérateurs – en leur qualité de preneurs d'assurance de Mobilière Suisse Société d'assurances SA – bénéficient d'une participation appropriée au résultat.

Enfin, la Coopérative est exposée à des risques stratégiques et de réputation découlant de son positionnement auprès du public suisse. Pour se prémunir contre ces risques, le Comité de positionnement effectue une analyse approfondie des thématiques de positionnement retenues, prépare en conséquence les décisions stratégiques de fond du Conseil d'administration et surveille la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées. Le Comité de positionnement et le Conseil d'administration de la Coopérative sont informés des activités de positionnement par la voie de rapports semestriels.

Changements dans la conduite

La gestion de la Coopérative tout comme les tâches de conduite du Groupe étant déléguées à Mobilière Suisse Holding SA, il n'existe, au niveau de la Coopérative, ni comité de direction ni cadres dirigeants ou collaborateurs. Le 19 mai 2021, Paul Philipp Hug (Meggen) et Markus Hongler (Zurich) ont été nouvellement élus au Conseil d'administration, dont la composition est sinon restée inchangée durant l'exercice sous revue.

Activités de recherche et développement

Le savoir est essentiel pour faire bouger les lignes. En cela, la transmission du savoir joue un rôle déterminant. C'est pourquoi la Coopérative veille à rendre le savoir accessible au plus grand nombre et n'hésite pas à investir dans une recherche et une science d'excellence. En témoignent les partenariats de recherche majeurs conclus avec l'Université de Berne et les EPF de Zurich et de Lausanne. Le Laboratoire Mobilière d'analyse de données et l'EPF de Zurich ont en outre établi un partenariat depuis fin 2020 sous la forme d'un groupe de recherche interdisciplinaire qui se consacre au sujet «Cooperatives in a Changing World».

Plus d'informations sur:

[Engagement sociétal](#)

Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel n'a eu lieu durant l'exercice sous revue.

Plus d'informations sur:

[Vers la Coopérative ainsi que le contenu et l'état d'avancement des activités de positionnement](#)

Perspectives

La Mobilière Suisse Société Coopérative est la propriétaire unique de Mobilière Suisse Holding SA. Ses actifs sont constitués pour l'essentiel de sa participation dans la Holding et de son prêt de 290 MCHF à Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Comme indiqué dans le [rapport de la Coopérative](#), le dividende annuel s'élève à 30,0 MCHF. Ce dividende sert notamment à garantir le financement des activités de positionnement. Dans le cadre de l'utilisation du bénéfice résultant du bilan 2021, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués 2022 d'affecter à nouveau 22,0 MCHF au Fonds d'excédents. Le succès des activités du groupe d'assurance est une condition indispensable pour garantir la vitalité et l'évolution positive et durable de la Coopérative.

Délégué-e-s

État au 1^{er} janvier 2022

Région Ouest		
Canton de Berne	Walter Althaus, Aarwangen Thomas Baumann, Berne Bernhard Bischoff, Thoune Andreas Blank, Aarberg Beat Bräm, Anet Tasha Del Percio-Ziska, Berne Daniel Dünner, Moutier Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Pia Hirschi, Thoune Jörg Huggenberger, Rüti bei Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Eva Jaisli, Berthoud Fritz Leuenberger, Herzogenbuchsee	Tobias Leuenberger, Lüscherz Anita Luginbühl, Krattigen Andreas Michel, Meiringen Hans Jörg Rüegsegger, Riggisberg Hans Schär, Schönried Markus Scheidegger, Gümligen Pierre Schneider, St-Imier Nicole von Graffenried, Berne Hans Rudolf von Känel, Oberwangen Bruno Wägli, Aarberg Andreas Wälti, Worb Andrea Wenger, Goldswil Andrea Wyler, Thoune
Canton de Fribourg	Ulrike Aebersold, Morat Fernand Andrey, St-Sylvestre Michel Beaud, Pâquier-Montbarry Pierre-Yves Binz, Morlon	Mireille Galley, Ecuwillens Johanna Gapany, Bulle Marc von Bergen, Domdidier
Canton de Genève	Louise Kasser Genecand, Genève Fabienne Monbaron, Plan-les-Ouates	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Dorothee Krattinger, Les Bois	Nicole Mamie, Porrentruy
Canton de Neuchâtel	Alexandre Ciaramella, La Sagne Catherine Reichl, Neuchâtel	Henri Schaller, Colombier
Canton de Valais	Andreas Biner, Zermatt Gabriel Décaillet, Sion Grégoire Dussex, Luc (Ayent)	Renato Kronig, Glis Laurent Multone, Monthey
Canton de Vaud	Christel Cavalli-Cavalli, Pully Sandro de Pari, Pully Arnaldo Fedrigo, Jouxten-Mézery	Philippe Neri, St-Légier Christian Rovero, Bettens Benjamin Zumstein, Nyon
Région Centre		
Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Thomas Forrer, Birrwil Philip Funk, Wettingen Stephan Gurini, Lenzburg	Dieter Lämmli, Aarau René Leuenberger-Zöllner, Laufenburg Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Dorothee Schwarz, Oberrohrdorf Birgitta Setz, Zofingen
Cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville	Gabriel Barell, Binningen Katharina Barmettler-Sutter, Muttenz Christina Bertram, Oberwil Christoph Buser, Füllinsdorf	Thomas Friedlin, Therwil Tobias Lutz, Bottmingen Peter Müller, Reinach Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Hans-Jörg Marti, Nidfurn	

Région Centre (suite)

Canton de Lucerne	Alain Balthasar, Lucerne Daniel Gloor, Sursee Stefan Muff, Kastanienbaum Peter Pfister, Lucerne	Luitgardis Sonderegger-Müller, Sursee Matthias Tobler-Kaiser, Meggen Franz Wüest, Ettiswil
Cantons d'Obwald et de Nidwald	Giusi Windlin, Sachseln	
Canton de Schwytz	Moritz Betschart, Brunnen Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küssnacht am Rigi
Canton de Soleure	Roger Borer, Erschwil Reinhold Gustav Dörfliger, Egerkingen Markus Grütter, Biberist Felix Leuenberger, Bellach	Beat Loosli, Starrkirch-Wil Raoul Stampfli, Soleure Marc Thommen, Hägendorf
Canton du Tessin	Iris Fabbri, Lugano Marco Huber, Lugano Daniele Lotti, Bellinzona	Elia Ponti, Novazzano Mattia Tonella, Manno
Canton d'Uri	Urs Janett, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar

Région Est

Cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures	Urs Koch, Appenzell	Katrin Nägeli, Appenzell
Canton des Grisons	Yvonne Brigger-Vogel, Zizers Christian Cavegn, Jenins	Marco Engel, Coire Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Dominique Bäscher, Zuzwil Peter Bruhin, Niederwil Paul Edelmann, Rorschacherberg Urs Gantenbein, Wildhaus Christoph Gautschi, St. Margrethen Otto Hofstetter, Uznach	Daniel Steiger, Rebstein Steffen Tolle, St-Gall Patrizia Wachter Tanner, Sargans Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Barbara Buchser, Beringen	
Canton de Thurgovie	Monika Brunner, Wallenwil Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Christian Jäger-Huber, Hüttwilen Peter Schütz, Wigoltingen Suzanne Thür Brechbühl, Weinfelden
Canton de Zurich	Dorothee Auwärter, Rikon im Tösstal Matthias Baumberger, Winterthour Didier Brägger, Illnau Elisabeth Brand, Dällikon Daniel Broglie, Eglisau Peter Brunner, Hombrechtikon Valérie de Montmollin, Zurich Andreas Dürst, Seegräben Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Vito Fortunato, Zurich Eric Goessler, Uitikon Waldegg	Martin Haab, Mettmenstetten Celine Hartmann-Aecherli, Watt Michael G. Imholz, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Stefan Krebs, Pfäffikon Patrick Kyburz, Dielsdorf Peter Neufeld, Kilchberg Manuel Rickenbach, Zurich René Schneider, Meilen Donato Trivisano, Winterthour Bruno Walliser, Volketswil
Principauté de Liechtenstein	Violanda Lanter, Ruggell	

Conseil d'administration

État au 1^{er} janvier 2022

		Membre depuis	Fin du mandat
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Berne		
Président	Urs Berger Therwil	2011	2022
Vice-présidente	Irene Kaufmann docteur en économie publique, Zurich	2013	2023
Membres	Dora Andres anc. membre du Conseil-exécutif bernois, entrepreneure, Schüpfen	2008	2022
	Beat Brechbühl docteur en droit, LL. M., copropriétaire et Managing Partner de Kellerhals Carrard, Wabern	2018	2024
	Aymo Brunetti docteur ès sciences économiques et sociales, profes- seur au sein du Département d'économie de l'Université de Berne, Bienne-Benken	2020	2023
	Thierry Carrel professeur en médecine et docteur honoris causa, clinique de chirurgie cardiaque, hôpital universitaire de Zurich, Vitznau	2014	2022
	Bruno Dallo docteur en droit, avocat, Riehen	2014	2022
	Gina Domanig Managing Partner d'Emerald Technology Ventures, Uetikon am See	2013	2023
	Gabriele Eick propriétaire de Executive Communications, société spécialisée dans la communication d'entreprise syn- chronisée et le marketing, Francfort-sur-le-Main	2018	2024
	Michela Ferrari-Testa licenciée en droit, avocate et notaire, Tesserete	2019	2022
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de techno- logie à l'Université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2022
	Markus Hongler administrateur professionnel, Zurich	2021	2024
	Heinz Herren président du conseil d'administration et CEO de hc herren-consulting GmbH, Bolligen	2017	2023

		Membre depuis	Fin du mandat
Membres (suite)	Carole Hubscher présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache SA, Thônex	2016	2022
	Paul Philipp Hug actionnaire majoritaire et membre du conseil d'administration de Hug Gruppe AG, Meggen	2021	2024
	Christian Krüger propriétaire et membre du conseil d'administration de Krüger & Co. SA, Staad	2009	2022
	Yvonne Lang Ketterer licenciée en économie publique, Wädenswil	2017	2023
	Stefan Mäder doctorat en économie publique, Zurich	2013	2023
	Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2022
	Tobias Pfeiffer économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Reinach	2015	2023
	Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, présidente du conseil d'administration et managing partner de BHP – Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2022
	Laura Sadis licenciée ès sciences économiques, experte fiscale avec diplôme fédéral, Lugano	2016	2022
	Rolf G. Schmid licencié ès sciences économiques, HES St-Gall, et administrateur professionnel, Lenzburg	2017	2023
	Carole Seppey licenciée en droit, avocate, Vex	2019	2022
	Jürg Stöckli entrepreneur et administrateur indépendant, Lanzenhäusern	2018	2024
	Nicola Thibaudeau CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Neuchâtel	2014	2023
	Anja Wyden Guelpa entrepreneure, chargée de cours, Genève	2020	2023

Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses, à l'exception de Gabriele Eick, qui est de nationalité allemande. Gina Domanig possède en sus la double nationalité américaine et française, Elgar Fleisch la nationalité autrichienne, et Nicola Thibaudeau la nationalité canadienne.

		depuis	au
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de révision	KPMG AG, Zurich	2010	2021
Chef réviseur	Oliver Windhör, Zurich	2017	

Compte de profits et pertes

en milliers de CHF	Annexe	2021	2020
Produit des participations		30 000	30 000
Produit du prêt		1 213	1 125
Autres produits financiers	1	1 135	1 189
Produits		32 348	32 314
Frais d'administration	2	-4 357	-4 380
Autres charges financières	3	-114	-104
Charges		-4 471	-4 484
Résultat avant impôts		27 877	27 830
Impôts directs		-270	-282
Bénéfice annuel		27 606	27 547

Bilan au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2021	2020
Actifs			
Liquidités		12 225	12 021
Créances sur des participations	4	13 574	152 096
Autres créances à court terme		325	364
Actifs de régularisation		192	286
Actifs circulants		26 316	164 767
Placements financiers	5	290 000	150 000
Participation	6	758 000	758 000
Immobilisations corporelles	7	1 292	1 216
Actifs immobilisés		1 049 292	909 216
Total des actifs		1 075 609	1 073 983
Passifs			
Engagements envers des participations	8	1 502	4 729
Fonds de donations		222	365
Autres engagements à court terme		105	854
Passifs de régularisation		106	167
Fonds étrangers à court terme		1 935	6 115
Fonds d'excédents	9	113 013	107 213
Fonds étrangers à long terme		113 013	107 213
Capitaux étrangers		114 948	113 328
Réserves légales issues du bénéfice		400 000	400 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		473 000	473 000
Bénéfice au bilan		87 661	87 654
– Report de bénéfice		60 054	60 107
– Bénéfice annuel		27 606	27 547
Fonds propres		960 661	960 654
Total des passifs		1 075 609	1 073 983

Tableau de financement

en milliers de CHF	2021	2020
Bénéfice	27 606	27 547
Revalorisations (-) / Amortissements (+): immobilisations corporelles	623	715
Augmentation / Diminution: créances sur des participations	138 521	-5 902
autres créances à court terme	40	-113
fonds d'excédents	-16 200	-18 021
engagements envers des participations	-3 227	2 515
fonds de donations	-2 143	-1 659
autres engagements à court terme	-749	80
passifs de régularisation	32	-404
Attribution aux caisses de pension	-3 000	-3 000
Attribution à la Fondation du Jubilé	-600	-600
Flux financiers relatifs à l'exploitation	140 903	1 159
Achat (-) / Vente (+): immobilisations corporelles	-699	-629
placements financiers	-140 000	0
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-140 699	-629
Flux financiers relatifs aux activités de financement	0	0
Variation des liquidités	204	530
Total des liquidités exercice précédent	12 021	11 490
Variation des liquidités	204	530
Total des liquidités exercice sous revue	12 225	12 021

Annexe aux comptes annuels

La présentation des comptes est adaptée aux particularités de l'entreprise, dans le respect du contenu minimal prévu par la loi (art. 958c, al. 3, CO).

Indications complémentaires conformément au droit des obligations

La Mobilière Suisse Société Coopérative établit un tableau des flux de trésorerie (art. 961, al. 2, CO).

Principes d'évaluation

Immobilisations corporelles: Les immobilisations corporelles se composent de tableaux et d'autres objets d'art. Ceux-ci sont amortis linéairement sur cinq ans, sur la base de leur coût d'acquisition.

Transfert de l'obligation d'établir des comptes consolidés

La Mobilière Suisse Société Coopérative, ainsi que l'y autorise l'art. 963, al. 4, CO, transfère l'établissement de ses comptes consolidés à Mobilière Suisse Holding SA, laquelle réunit toutes les participations du Groupe sous une direction unique.

Participations

	Quote-part de participation et pourcentage de vote en %		Capital-actions en milliers de CHF	
	2021	2020	2021	2020
Participation directe				
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	100,00	100,00	200 000	200 000
Participations significatives indirectes				
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100,00	100,00	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100,00	100,00	25 000	25 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100,00	100,00	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100,00	100,00	1 000	1 000
SC, SwissCaution SA, Nyon	100,00	100,00	3 000	3 000
SMG Swiss Marketplace Group AG, Zurich ¹	29,50	-	2 439	-
Ringier SA, Zofingue	25,00	25,00	300	300

¹ Le pourcentage des droits de vote au 31.12.2021 est de 25,00%.

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à Mobilière Suisse Holding SA.

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Autres produits financiers

en milliers de CHF	2021	2020
Produit des intérêts provenant de la rémunération des comptes courants envers les participations	1 135	1 188
Bénéfices de change réalisés	1	1
Total Autres produits financiers	1 135	1 189

2 Frais d'administration

en milliers de CHF	2021	2020
Frais d'administration	-4 357	-4 380
Dont amortissements d'immobilisations corporelles	-623	-715
Dont prestations de révision	-17	-17

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à Mobilière Suisse Holding SA. Les frais d'administration n'incluent donc pas de charges de personnel.

3 Autres charges financières

Les autres charges financières de 114 kCHF (exercice précédent: 104 kCHF) comptabilisées en 2021 résultent des taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques et des pertes de change réalisées.

Explications concernant le bilan

4 Créances sur des participations

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	13 210	151 795
Protekta Assurance de protection juridique SA (participation indirecte)	0	4
Flatfox AG (participation indirecte)	18	0
SC, SwissCaution SA (participation indirecte)	192	117
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA (participation indirecte)	154	180
Total des créances sur les participations	13 574	152 096

5 Placements financiers

Les placements financiers se composent du prêt à Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Celui-ci a été transféré en 2021 de Mobilière Suisse Holding SA à Mobilière Suisse Société d'assurances SA dans le cadre de restructurations internes.

6 Participation

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	758 000	758 000

Concernant les participations indirectes, nous renvoyons au tableau des participations.

7 Immobilisations corporelles

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Valeurs d'acquisition	7 288	6 588
Corrections de valeur cumulées	-5 995	-5 372
Valeur comptable nette	1 292	1 216

8 Engagements envers des participations

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Mobilière Suisse Société d'assurances SA (participation indirecte)	1 502	4 729
Total des engagements envers des participations	1 502	4 729

9 Fonds d'excédents

	Recherche fonda- mentale	Prévention et nature	Habiter et vivre ensemble	Culture/ commu- nication, transfert et mise en œuvre	Projets climatiques	Divers ¹	Versements uniques ²	Non affectés à un thème particulier	Total
en milliers de CHF									
État au 01.01.2020	7 644	18 816	3 800	14 095	0	100	2 281	56 498	103 234
Constitution de réserves	494	2 450	129	6 483	4 500	5 225	1 850	-21 132	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	22 000	22 000
Utilisation	-2 188	-3 020	-629	-8 259	0	-100	-3 825	0	-18 021
État au 31.12.2020	5 950	18 246	3 300	12 319	4 500	5 225	306	57 367	107 213
Constitution de réserves	3 247	2 450	179	9 761	1 885	-4 895	366	-12 994	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	22 000	22 000
Utilisation	-2 413	-2 999	-919	-7 362	-1 885	-75	-547	0	-16 200
État au 31.12.2021	6 783	17 697	2 560	14 719	4 500	255	125	66 373	113 013 ³

¹ Idée coopérative Genossenschaft, couverture des prêts Covid-19 aux sports de salle terminée, avec maintien toutefois des garanties accordées

² Camp fédéral 2021

³ Sur les 113 013 kCHF, il est prévu de verser environ 24 760 kCHF en 2022.

Utilisation du bénéfice

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice annuel	27 606	27 547
Report de bénéfice	60 054	60 107
Bénéfice au bilan	87 661	87 654

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 20 mai 2022 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions

Fonds d'excédents	22 000	22 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	2 000	2 000
Fondation du Jubilé	600	600
Total Attributions	27 600	27 600
Report à compte nouveau	60 061	60 054

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



Oliver Windhör
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Philipp Rickert
Expert-réviser agréé

Zurich, le 29 mars 2022

Groupe Mobilière

Résultat global	62
Non-vie	65
Vie	72
Asset Management	78
La marque Mobilière	84
Gestion des risques	92

Résultat global

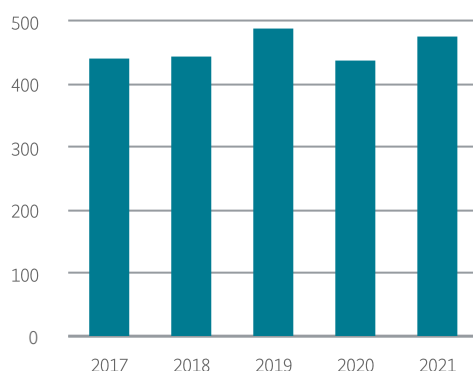
Le Groupe Mobilière a poursuivi sa croissance. Malgré des charges de sinistres élevées en raison des intempéries de l'été, il clôt l'exercice 2021 sur un très bon résultat.

Comme les années précédentes, les comptes 2021 ont été établis au niveau de Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le commentaire ci-après porte sur les chiffres clés et sur les comptes consolidés.

Résultat annuel

Pour l'exercice 2021, la Mobilière dégage un bénéfice consolidé de 474,9 MCHF (2020: 437,8 MCHF). Les affaires non-vie y ont contribué à hauteur de 453,5 MCHF (2020: 424,9 MCHF) et les affaires vie à hauteur de 33,9 MCHF (2020: 28,7 MCHF). Le segment des autres prestations de service, qui regroupe les affaires ne relevant pas de l'assurance, grève le résultat de 12,4 MCHF (2020: perte de 15,8 MCHF)

Résultat annuel consolidé
en MCHF



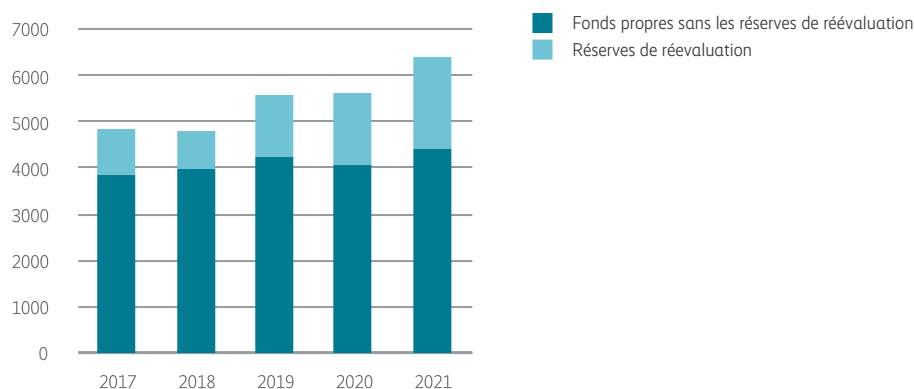
Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés ont augmenté de 13,9% par rapport à 2020, passant à 6,403 milliards de CHF. Outre le bénéfice du Groupe, la variation des parts minoritaires (0,2 MCHF), l'augmentation des réserves de réévaluation (420,9 MCHF) ainsi que la prise en compte du goodwill avec effet sur le résultat¹ (178,5 MCHF) ont eu des effets positifs sur les fonds propres. Les fonds propres ont diminué en raison de l'utilisation du bénéfice de

230,0 MCHF (dont 30,0 MCHF sous forme de dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative et 200,0 MCHF attribués au Fonds d'excédents pour de futures participations aux excédents), de la compensation du goodwill avec les fonds propres (57,8 MCHF) ainsi que des différences de change (7,0 MCHF).

¹ En cas de cession d'une unité opérationnelle ou de parts d'une unité opérationnelle, le goodwill compensé est comptabilisé par le biais du compte de profits et pertes.

Fonds propres consolidés au 31.12 en MCHF



Le rendement des fonds propres a atteint 7,9% (2020: 7,8%). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres éligibles sont de loin supérieurs à ceux exigés. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du Test suisse de solvabilité, le quotient pour le Groupe s'élève à 516%.

La somme du bilan s'est accrue à 22,093 milliards de CHF, contre 20,799 milliards de CHF au 31 décembre 2020. Comme en 2020, les placements de capitaux représentent 95,0% des actifs du Groupe. La majeure partie des placements de capitaux (19,879 milliards de CHF) est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 6,523 milliards de CHF (2020: 6,374 milliards de CHF). Ces titres sont évalués au coût amorti. En cas de doutes fondés quant à la capacité de remboursement ou de paiement des intérêts de la part du débiteur, les titres à revenu fixe sont évalués à la valeur actuelle. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été évaluées avec prudence.

Résultat financier

En 2021, le Groupe a enregistré un résultat financier de 450,2 MCHF (2020: 317,4 MCHF). La nette progression de 132,8 MCHF est principalement attribuable à l'augmentation des plus-values nettes réalisées lors de ventes d'actions et au recul des pertes de change.

Non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume des primes brutes a progressé de 4,5% à 3,440 milliards de CHF. Cette croissance est à nouveau due principalement à la hausse des chiffres de production dans les affaires nouvelles. Si, en 2020, la dissolution de la réserve pour catastrophes de 200 MCHF avait permis de limiter les conséquences de la pandémie sur le résultat, en 2021, les intempéries des deuxième et troisième trimestres ont grevé le résultat avec des charges de sinistres d'un montant total de 340 MCHF. Le résultat technique a reculé de 288,9 MCHF à 245,2 MCHF. Grâce en grande partie à l'évolution positive des marchés financiers, le résultat financier a enregistré une hausse, passant de 171,4 MCHF à 267,6 MCHF. La charge de sinistre s'établit à 63,9% (2020: 60,9%). Le taux de frais a régressé de 28,2% en 2020 à 27,0% en 2021. Le ratio combiné s'est accru à 92,4% (2020: 90,6%).

Vie

En prévoyance privée, les affaires d'épargne à primes périodiques ont confirmé leur croissance. Nous avons ainsi pu à nouveau sensiblement augmenter le volume de primes des assurances liées à des fonds. Dans l'ensemble, les primes brutes dans les affaires vie ont progressé de 8,1% par rapport à 2020, passant à 867,0 MCHF. Comme le secteur non-vie, le secteur vie présente un résultat financier en hausse, passant de 141,3 MCHF à 181,6 MCHF.

Autres prestations de service

Le résultat financier dans les autres prestations de service est passé de 12,5 MCHF à 10,2 MCHF. Ce segment a enregistré une perte de 12,4 MCHF en 2021 (2020: perte de 15,8 MCHF).

La norme Swiss GAAP RPC 40, pour la présentation des comptes des compagnies d'assurance, est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2021. À des fins de comparabilité, les valeurs de l'année passée ont été adaptées aux nouvelles prescriptions en matière de présentation des comptes.

Non-vie

Grâce à ses produits de qualité, la Mobilière a opéré avec succès dans un environnement difficile et a de nouveau enregistré une croissance supérieure à celle du marché. Les fortes intempéries de l'été ont généré des frais de sinistres considérables.

Au printemps, un recul de la pandémie de Covid-19 a permis d'assouplir progressivement les mesures prises pour l'endiguer, entraînant une forte reprise conjoncturelle en Suisse. L'exercice sous revue a été marqué par une croissance économique nettement supérieure à la moyenne, causée notamment par des effets de rattrapage dans la consommation privée et dans les investissements ainsi que par une progression sensible des exportations. Cette reprise s'est quelque peu essoufflée au cours du second semestre en raison des problèmes de capacités de production industrielle au niveau international, d'une part, et de la forte augmentation du nombre de cas de Covid-19 dans le monde et en Suisse à partir du troisième trimestre, d'autre part. Par conséquent, les risques et les incertitudes liés à l'évolution de l'économie restent considérables. La progression de la vaccination à l'échelle mondiale et les conséquences d'éventuelles mutations du virus sur l'efficacité des vaccins pèseront lourdement dans la balance.

Chiffres clés non-vie

en milliers de CHF	2021	2020	Variation en %
Primes brutes émises	3 440	3 292	+4,5
Primes acquises pour compte propre	3 215	3 090	+4,1
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	-2 278	-2 078	-9,6
Provisions techniques pour compte propre	5 686	5 699	-0,2
Placements de capitaux	11 722	10 806	+8,5
Résultat technique	245	289	-15,1
Résultat financier	268	171	+56,1
Bénéfice	453	425	+6,7
Charge de sinistres pour compte propre	63,9%	60,9%	
Taux de frais pour compte propre	27,0%	28,2%	
Part des autres résultats pour compte propre	1,5%	1,6%	
Ratio combiné pour compte propre	92,4%	90,6%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Positionnement et parts de marché

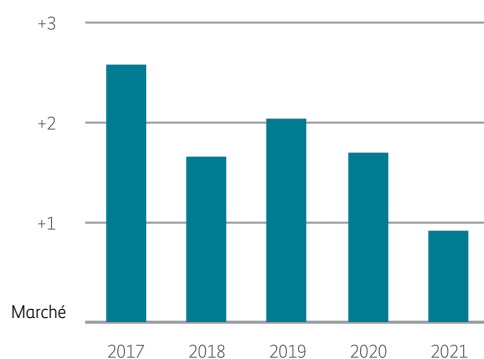
En 2021, la Mobilière a de nouveau opéré avec succès sur un marché suisse de l'assurance toujours aussi compétitif. Tant nos produits de qualité, notre forte capacité de distribution et notre infrastructure informatique mobile et flexible que la motivation de nos collaboratrices et collaborateurs ont contribué à renforcer encore notre position. En outre, nous avons de nouveau gagné des parts de marché et poursuivi nos travaux pour améliorer nos processus et produits et renouveler ces derniers.

Durant l'exercice sous revue, le volume des primes a progressé de 4,5%, une croissance très réjouissante qui dépasse celle de 2020 (3,3%) et, une nouvelle fois, celle du marché (3,3%). Selon le reporting des primes de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), notre part de marché a encore progressé pour atteindre 20,1%. Ce sont les affaires nouvelles qui ont le plus contribué à la croissance, même si les affaires de remplacement ont également permis de générer des primes supplémentaires conséquentes. Le taux de sortie est resté stable par rapport à celui de l'année précédente. Jusqu'à présent, nous n'avons constaté aucune augmentation des sorties à la suite de la pandémie de Covid-19, en raison de faillites par exemple.

Les gains de parts de marché les plus importants sont ceux des assurances de protection juridique et des assurances de personnes. Nous figurons dans le peloton de tête – avec des parts de marché nettement supérieures à 10% – dans tous les autres secteurs, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs et transport).

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie, sans réassurance active
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA; adapté pour les années 2017, 2019 et 2020)

Plus d'informations sur:

[Philosophie](#)

Les raisons de notre succès

Fiabilité, constance et proximité: ces valeurs sont à l'origine de la croissance continue du volume des primes et de l'excellente position sur le marché de la Mobilière, qui opère sur une base coopérative. Notre clientèle apprécie le suivi complet et personnalisé que nous lui offrons. Nos collaboratrices et collaborateurs, bien formés et motivés, se distinguent ainsi par leurs vastes compétences en matière de conseil et de règlement des sinistres. En 2021 aussi, la Mobilière a compté parmi les [employeurs](#) les plus appréciés de Suisse, selon un sondage publié par la Handelszeitung. Elle a même décroché la première place dans la catégorie assurances et caisses maladie. La pandémie a profondément modifié les attentes des collaboratrices et collaborateurs envers leur employeur. Les entreprises les mieux classées sont celles dont le passage au télétravail a été maîtrisé d'un point de vue technique et conçu de manière durable. De nos jours, un bon employeur se soucie aussi bien du bien-être de son personnel que de la modernité de son infrastructure technique. Les conditions-cadre que la Mobilière a créées au cours des dernières années pour son environnement de travail ont des effets positifs sur le long terme, ce qui se traduit à nouveau par un excellent classement.

La Mobilière développe ses offres et ses services en permanence afin de proposer des produits de premier ordre à sa clientèle.

Nous avons également à cœur de continuellement développer nos produits et services, afin de répondre aux attentes de la clientèle, voire de les dépasser, tout en garantissant un rapport prix-prestations optimal. Nos systèmes performants de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats, qui nous permettent d'adapter nos couvertures et nos tarifs à l'évolution des conditions du marché rapidement et de manière différenciée, jouent à cet égard un rôle déterminant.

Ristournes du Fonds d'excédents

La Mobilière fait de nouveau participer sa clientèle à son succès. Au total, ce sont près de 220 MCHF provenant du Fonds d'excédents qui sont reversés entre juillet 2021 et juin 2022, un record. Les groupes d'assurés bénéficient d'une réduction de primes tous les deux ans, en alternance. Toutefois, les petites et moyennes entreprises titulaires d'une assurance entreprise verront cette année aussi leur prime réduite de 10%. La Mobilière entend ainsi souligner tout particulièrement son esprit de coopérative en ces temps difficiles. Les clients des assurances ménage et bâtiment bénéficieront, quant à eux, d'un rabais de prime de 20%.

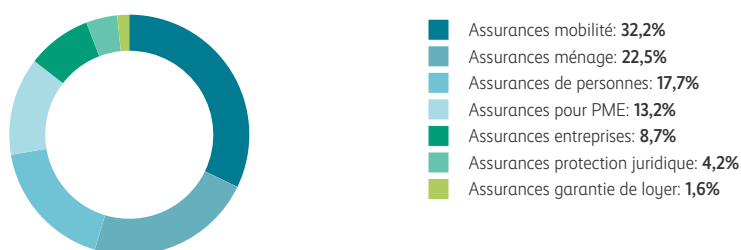
Secteurs d'affaires et produits

Tous les secteurs d'affaires stratégiques ont contribué à la croissance et nous sommes même parvenus à amplifier la hausse du volume de primes par rapport à l'année précédente. Dans le segment des particuliers, relevons notamment l'augmentation du volume des primes dans les assurances mobilité, qui a dépassé celle des cinq années précédentes. Nous partons du principe que cette forte croissance est due dans une large mesure aux effets de rattrapage qui ont suivi la livraison tardive de véhicules neufs. De plus, la pandémie a accentué les besoins de mobilité individuelle. Les secteurs d'affaires ménage

et protection juridique ont eux aussi connu une évolution très réjouissante. Après un léger recul du volume des primes en 2020, les assurances de garantie locative ont de nouveau enregistré une croissance, et ce, malgré un rabais spécial accordé aux affaires nouvelles pour le 30^e anniversaire de SC, SwissCaution SA.

Dans le segment des entreprises, ce sont de nouveau les assurances de personnes qui ont le plus contribué à la progression du volume des primes, et la croissance dépasse une nouvelle fois celle de l'exercice précédent. Les assurances entreprise pour PME ainsi que les affaires avec les moyennes et grandes entreprises ont connu un succès très réjouissant. Grâce notamment à un nombre accru d'affaires nouvelles et d'affaires de remplacement, nous avons pu nettement dépasser la croissance de l'année précédente dans les deux secteurs d'affaires.

Portefeuille par secteur d'affaires



Innovations et optimisation des processus

Nous voulons proposer à notre clientèle des produits de premier ordre, offrant un bon rapport prix-prestations. Les assurances ne sont pas des produits physiques, mais consistent en une promesse de prestation. S'ils sont relativement contenus en phase de développement, les coûts risquent d'augmenter surtout après la conclusion, autrement dit en cas de sinistre. Nous remanions et développons donc nos produits et services en permanence. Sur la base de comparatifs de marché et compte tenu de l'évolution des besoins de la clientèle, nous vérifions régulièrement le positionnement de nos produits et, si nécessaire, en adaptons immédiatement la conception et le tarif.

Plus d'informations sur:

[Évolution stratégique des affaires](#)

Transformation numérique

La transformation numérique de la Mobilière demeure un thème extrêmement prioritaire. Le renouvellement de toute la gamme de produits non-vie est toujours au cœur de nos préoccupations, tout comme le remplacement des systèmes obsolètes et la modernisation des interfaces avec notre clientèle. Au mois de novembre, nous avons lancé le nouveau produit pour particuliers de Protekta. Les travaux de modernisation de l'assurance entreprise et bâtiments pour PME et, en parallèle, ceux concernant l'assurance de protection juridique pour PME et entreprises ont ensuite démarré. Nous travaillons en outre à la migration des assurances de personnes sur notre plateforme de sinistres Mobiliar Claims System.

Développement des offres de cyberassurance

Si l'interconnexion numérique, toujours plus importante et plus rapide, facilite notre quotidien, elle est également synonyme d'un nombre accru de risques informatiques. Nous nous retrouvons, nous aussi, confrontés à la menace croissante de la cybercriminalité. L'évolution effrénée du cyberspace entraîne une évolution des besoins de la clientèle. Depuis l'introduction des cyberassurances, nous avons reçu bon nombre de réactions et avons interrogé nos clients et nos agences générales à ce sujet, ce qui nous a permis de faire évoluer nos offres en permanence. Nos assurances et services en lien avec les cyberrisques sont ainsi toujours à la pointe, aussi bien pour les particuliers et les PME que pour les grandes entreprises.

Désormais, notre offre d'assurance ménage couvre les frais d'élimination des maliciels et de réinstallation du système d'exploitation. De plus, nous avons lancé le service Assistance informatique, qui fournit une aide technique aux clients pour leurs appareils électroniques. Ce soutien est proposé par téléphone ou par accès à distance.

Nous offrons à nos clients PME et grandes entreprises une offre en trois parties qui leur permet de mieux résister à d'éventuelles cyberattaques. Nous les aidons également à gérer activement leurs cyberrisques dynamiques:

1. Nous leur proposons une formation de [sensibilisation aux cyberrisques](#) pour leur personnel, l'être humain représentant la plus grosse faille d'une infrastructure. Grâce à cette formation, les entreprises peuvent tester la réaction de leurs collaboratrices et collaborateurs à une cyberattaque par e-mail. Elles peuvent aussi les former et les sensibiliser via des modules en ligne pour qu'ils sachent comment contrer une cyberattaque latente.
2. Le scanner de points faibles [Cyber RedBox](#) est un service qui permet d'examiner le réseau interne de l'entreprise, l'accès à Internet de son réseau informatique et les services web externes à la recherche de failles de sécurité. Si des points faibles sont trouvés, ils sont présentés de manière transparente au client, qui se voit recommander des mesures concrètes pour les éliminer. La RedBox est donc un outil de prévention efficace dans le domaine technique, car il protège les entreprises contre l'exploitation d'éventuelles vulnérabilités par des criminels. La souscription d'un abonnement à ce service s'effectue dans le cadre d'un processus numérique de conseil et de vente. La Cyber RedBox sera déployée dans toutes les agences générales en 2022.
3. Nous avons également élargi l'offre de [couverture](#) du risque résiduel pour PME et grandes entreprises. Désormais, les attaques visant les installations téléphoniques sont assurables. Nous avons en outre étendu la couverture existante de la perte de produits et complété la couverture de la gestion de crises et des relations publiques par la prise en charge des frais d'urgence.

Nouveautés dans l'assurance entreprise pour PME

Avec notre assurance entreprise pour PME, dont le succès ne se dément pas, nous entendons renforcer notre position de leader. Nous avons ainsi introduit plusieurs nouveautés durant l'exercice sous revue. Tout d'abord, l'assurance météorologique, destinée aux agriculteurs, qui assure diverses cultures, telles que le blé d'automne ou les pommes de terre, contre la sécheresse, le gel et d'autres dangers météorologiques. Le calcul de l'étendue du dommage

est basé sur le revenu attendu d'une récolte normale. Ensuite, nous avons étendu l'assurance hygiène, afin d'offrir un accompagnement encore plus complet aux fromageries. Enfin, nous avons introduit le concept de couverture All Risks pour les PME de grande taille. Ce dernier n'applique pas la même logique que le produit conventionnel: est assuré tout ce qui n'est pas explicitement exclu.

Simplification du processus de traitement des sinistres

Le scanner grêle de la Mobilière a été utilisé pour la première fois à la suite des intempéries de l'été 2021. Au moyen d'appareils photo à haute résolution, il identifie le nombre et la taille des bosses présentes sur les véhicules. Ensuite, les frais de réparation sont automatiquement calculés sur la base d'une réparation par débosselage. Ce système nous permet non seulement d'accélérer considérablement le processus, mais aussi de l'améliorer d'un point de vue qualitatif: une fois que le scanner a analysé les dégâts et effectué les calculs automatiquement, l'expert véhicules valide le résultat, examine la faisabilité des réparations, compare les frais de réparation à la valeur actuelle et conseille les clients quant au règlement du sinistre. Le scanner grêle a été développé en exclusivité pour la Mobilière par les experts de notre filiale XpertCenter, en collaboration avec le fabricant.

Afin de simplifier le processus des sinistres dans le secteur des véhicules à moteur (VM) aussi bien pour la clientèle que pour le personnel des sinistres, nous avons franchi une première étape intermédiaire en mai avec la mise en place du formulaire VM, qui remplace l'ancienne description du dommage. Il permet d'indiquer en un clic les parties endommagées du véhicule et d'effectuer un calcul informatisé du montant probable du dommage.

Lancement de la casco bâtiment pour propriétaires d'immeubles

En avril, nous avons lancé la couverture complémentaire casco bâtiment. Cette nouvelle solution d'assurance offre aux propriétaires d'immeubles une couverture attrayante contre les détériorations soudaines et imprévues dues à un facteur extérieur.

Assurance complémentaire pour allocation de paternité

Au mois de septembre 2020, les électeurs ont accepté le projet de loi introduisant un congé paternité payé de deux semaines. C'est pourquoi la Mobilière a étendu son offre d'assurance maladie collective dès juillet 2021, ajoutant une assurance complémentaire pour l'allocation de paternité selon le régime des allocations pour perte de gain (APG), sur le modèle de l'assurance complémentaire pour l'allocation de maternité déjà existante. Nous répondons ainsi à une demande croissante sur le marché.

Assurer le capital pour frais supplémentaires

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les travailleurs indépendants peuvent souscrire auprès de la Mobilière une assurance couvrant le capital pour frais supplémentaires en plus de la perte de salaire par suite de maladie ou d'accident. Lors d'ateliers organisés avec des indépendants, nous avons défini les conditions à remplir pour couvrir, par le biais d'une assurance de sommes, les frais supplémentaires supportés par l'entreprise en cas d'incapacité de travail prolongée. Une telle couverture est inédite sur le marché suisse des assurances.

Une application pour estimer la valeur d'un immeuble

Élaborée conjointement avec CIFI SA, une filiale de Scout24 Suisse, une application originale permettant d'estimer la valeur de biens immobiliers a été déployée avec succès dans toutes les agences générales, après une phase de test. La méthode d'estimation repose sur la saisie de quelques variables seulement par le conseiller en assurances et le client. L'application complète ensuite ces variables par des facteurs de localisation et effectue un contrôle de plausibilité basé sur des algorithmes. Le processus de calcul de la somme d'assurance pour l'assurance bâtiment est ainsi nettement simplifié et accéléré. La 1000^e estimation a été effectuée en octobre 2021 déjà. Aujourd'hui limitée aux maisons individuelles, l'application sera étendue aux maisons plurifamiliales et aux bâtiments à usage mixte courant 2022.

Nouveautés chez Mobi24

En avril, l'agence générale de Berne-Ville a ouvert son «service hub Bubenbergr». Mobi24 soutient l'agence générale dans le suivi de la clientèle: depuis le mois de juin, le centre de contact établit des offres de protection juridique pour les clients en dehors des heures d'ouverture de l'agence générale et traite les cas Home Assistance sans dommage matériel en toute autonomie. De plus, le Support clientèle numérique offre désormais un support de premier niveau pour les questions sur SecureSafe, ID Protect ou la Cyber RedBox. Autre étape importante franchie en septembre: la numérisation des formulaires de feed-back clientèle, qui sont envoyés à la suite d'un cas de sinistre. Outre son aspect plus écologique, cette solution permet d'analyser les données et de réagir aux remarques des clients plus simplement et plus rapidement. Au mois d'octobre, un nouvel outil de réservation de voyages a été mis en service. Il simplifie et accélère grandement la réservation de vols, d'hôtels et de voitures de location pour nos clients et Mobi24. Le but est d'accroître la satisfaction de la clientèle en proposant une solution dès le premier contact. Lancé en mai 2020, l'assistant numérique Leo traite aujourd'hui un bon 10% des cas d'assistance véhicules en Suisse, dont 60% de manière entièrement automatique, sans intervention humaine.

Évolution des sinistres

Pendant les mois de juin et juillet, de violents orages se sont abattus sur la Suisse, provoquant un nombre exceptionnel de sinistres, pour un total de près de 340 MCHF. Les sinistres véhicules à moteur, causés principalement par la grêle, représentent près de la moitié de cette somme. Ces intempéries se sont soldées par une charge des sinistres de 63,9% en 2021, un chiffre supérieur à la moyenne. L'année précédente, marquée par la pandémie de Covid-19, la charge des sinistres s'était élevée à 60,9%. Ce chiffre est inférieur à celui de cette année uniquement, car la réserve pour catastrophes de 200 MCHF avait été dissoute. En 2021, abstraction faite des intempéries, nous avons enregistré une faible sinistralité.

Filiales et participations

Au cours des dernières années, la Mobilière a étendu ses prises de participation stratégiques et ses filiales. La Mobilière investit dans son développement et sa croissance par des acquisitions et des prises de participation.

Plus d'informations sur:

[Vue d'ensemble des filiales et participations](#)

Vie

Les affaires vie de la Mobilière enregistrent une croissance continue. L'évolution des primes dans la prévoyance privée a été, une fois de plus, un moteur essentiel de la croissance durant l'année sous revue.

Malgré un environnement difficile causé par la pandémie de Covid-19, nous sommes parvenus à maintenir la dynamique de croissance dans le secteur vie. Les hausses records enregistrées sur les marchés financiers ont contribué au bon résultat des placements de capitaux. En Suisse, les taux d'intérêt pour les échéances allant jusqu'à dix ans stagnent à un très bas niveau, ce qui pose toujours des défis majeurs aux assureurs vie. Face à la recrudescence de l'inflation dans le monde entier, plusieurs banques centrales ont annoncé les premières mesures de réduction de leur politique monétaire expansionniste pour 2022, une approche que la Banque centrale européenne et la Banque nationale suisse n'ont pas encore adoptée.

Chiffres clés vie

en milliers de CHF	2021	2020	Variation en %
Primes brutes émises	867	802	+8,1
Primes acquises pour compte propre	863	799	+8,1
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	-568	-532	-6,8
Provisions techniques brutes	6 397	6 174	+3,6
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	1 095	956	+14,6
Placements de capitaux	8 178	7 805	+4,8
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	1 119	972	+15,1
Résultat financier	182	141	+28,5
Résultat après impôts	34	29	+18,1

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Plus d'informations sur:

[Partenariat stratégique avec Raiffeisen](#)

Positionnement et parts de marché

Nous continuons à mener une politique de croissance dans le domaine de la prévoyance privée. Une large gamme de produits assortis de tarifs compétitifs et le lancement de nouveaux produits au cours de l'année sous revue y contribuent. Lancé début 2021, le partenariat avec le Groupe Raiffeisen a progressivement été développé et élargi. À l'automne, nous avons notamment mis sur le marché [Mobiliar One Invest](#), un nouveau produit à tranches et à prime unique. Ce lancement, couplé à la réintroduction du plan de versement, a généré une croissance tant dans le secteur des primes périodiques que dans celui des primes uniques.

Les produits d'épargne à primes périodiques sont très appréciés, ce qui nous a permis de maintenir notre part de marché dans les affaires nouvelles à un haut niveau. Pour l'ensemble du secteur de la prévoyance privée, la part de marché des affaires à primes périodiques a augmenté pour s'établir à 7,7% fin 2021.

Dans le segment de la prévoyance professionnelle, nous voulons défendre et consolider de manière sélective notre position dominante sur le marché de l'assurance risque collective des caisses de pension en proposant des tarifs attrayants. Afin de participer à la croissance du marché, notamment dans la catégorie des fondations collectives, nous avons ouvert une nouvelle voie en créant la Fondation de prévoyance de la Mobilière.

Plus d'informations sur:

[Participation aux excédents dans l'assurance vie](#)

Les raisons du succès

Nos produits pour particuliers séduisent par leur côté novateur et leur simplicité, ce qui nous permet de proposer des solutions d'assurance sur mesure pour chaque groupe cible. La Mobilière jouit d'une excellente réputation et bénéficie d'un ancrage solide sur le marché grâce à son organisation décentralisée et à ses partenariats. Notre importante base de clientèle dans les affaires non-vie offre un potentiel élevé de ventes croisées. Dans la réassurance d'institutions de prévoyance, nous affichons depuis des années une quote-part supérieure au minimum légal et à la moyenne du marché pour les affaires collectives. Les clés de notre succès sont les compétences de notre personnel, notre longue expérience en tant que leader du marché ainsi que la qualité élevée et l'orientation clients de notre service de gestion des prestations.

Des excédents pour nos clients

Le résultat tient compte des participations aux excédents destinées aux assurés, qui ont atteint 45,8 MCHF. Dans les affaires collectives soumises à la quote-part minimale, 98,1% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

Prévoyance privée

La distribution de nos produits a connu une évolution très positive. Il est difficile d'effectuer des comparaisons avec l'année précédente en raison de la pandémie, des incertitudes liées à son évolution et des mesures de semi-confinement restrictives. Nous avons néanmoins enregistré une forte croissance, par rapport tant à 2020 que 2019.

Dans les affaires à primes périodiques, nous avons enregistré une croissance de 7,2%, à nouveau supérieure à celle du marché. L'assurance épargne évolutive a largement contribué

à ce succès. De même, nous sommes parvenus à enregistrer une progression dans les assurances risque.

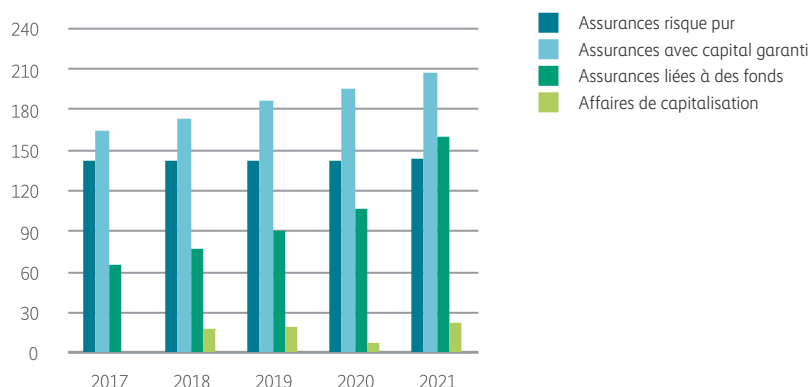
Nos produits pour particuliers nous permettent de proposer des solutions d'assurance sur mesure pour chaque groupe cible.

Les ventes d'assurances risque-décès ont atteint un très haut niveau, nettement supérieur aux prévisions. Nous bénéficions, dans ce domaine en particulier, de la collaboration avec les banques Raiffeisen qui, lors de la conclusion d'une hypothèque, proposent systématiquement aux clients une assurance décès afin de garantir leur capacité à assumer la charge financière. Les assurances incapacité de gain revêtant une importance sensiblement moindre dans le canal Raiffeisen, ce produit a enregistré une croissance nettement inférieure.

L'assurance épargne évolutive, qui allie épargne flexible, possibilités de placement et perspectives de rendement attrayantes, continue de jouir d'une grande popularité en 2021. Nous sommes convaincus que la demande de solutions de prévoyance sur mesure dans le troisième pilier continuera d'augmenter.

Dans les affaires à prime unique, le lancement du nouveau produit à tranches Mobiliar One Invest s'est déroulé avec succès et a suscité un formidable intérêt auprès de la clientèle. Mi-octobre déjà, la première tranche était entièrement vendue. Conjointement avec Raiffeisen, nous avons ainsi pu développer notre premier produit et le placer avec succès sur le marché. La distribution par nos agences générales a nettement dépassé nos attentes au cours de l'année sous revue. Nous prévoyons de poursuivre le développement de ce produit afin d'adhérer plus étroitement encore aux besoins de la clientèle.

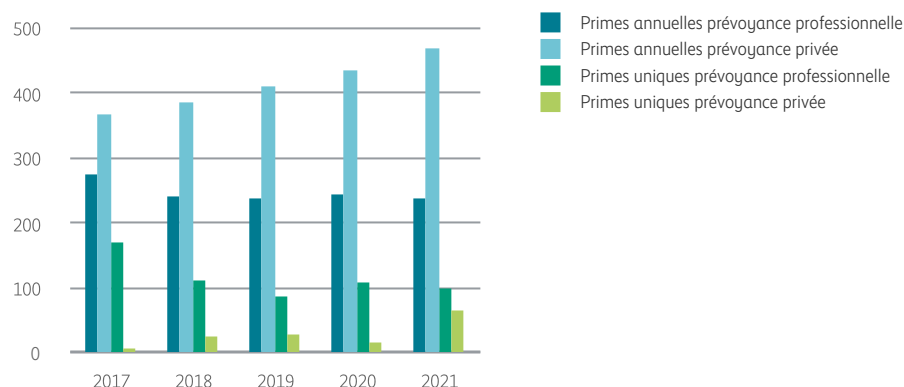
Primes brutes en prévoyance privée
en MCHF



Prévoyance professionnelle

Sur le marché très disputé de la prévoyance professionnelle, le volume des affaires à primes périodiques annuelles a connu une légère baisse par rapport à 2020. Nous avons enregistré un recul des affaires à prime unique, dû à une diminution des risques et à une adaptation de l'offre dans le domaine des prestations de vieillesse. En 2021 également, nous avons pu défendre, dans l'ensemble, notre position de leader du marché de l'assurance risque collective des caisses de pension. Nous avons en outre optimisé nos processus de traitement des sinistres en collaboration avec des institutions de prévoyance. L'introduction d'un portail commun de gestion des sinistres a engendré des gains d'efficacité, une transparence accrue et un renforcement de la fidélisation de la clientèle.

Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle
en MCHF



Active depuis mai 2021, la Fondation de prévoyance de la Mobilière nous permet de consolider notre position dans le segment de la prévoyance professionnelle. Quelques mois seulement après son lancement, l'offre de cette nouvelle fondation collective destinée aux PME connaissait déjà un succès réjouissant. Durant l'exercice sous revue, l'accent a été mis sur le développement des nouvelles affaires, la reprise du portefeuille d'assurés de la Caisse Commune LPP Mobilière et sur les investissements initiaux dans le secteur informatique. Ces investissements permettront aux agences générales d'effectuer elles-mêmes les opérations correspondantes en 2022.

Canaux de distribution

En prévoyance privée, nos agences générales ont conclu un nombre réjouissant de nouvelles affaires et ont, comme les années précédentes, fourni la plus forte contribution à la croissance du volume des contrats à primes périodiques.

Le partenariat avec Raiffeisen a débuté en 2021. Nous disposons ainsi d'un accès client supplémentaire qui nous permet d'atteindre de nouveaux groupes cibles grâce à des produits développés conjointement. Les débuts ont été réussis et ont dépassé les attentes pour la première année. Notre vaste gamme de produits, tant dans le domaine de l'assurance-risque que dans celui de l'épargne, offre aux banques une plus-value attrayante pour la clientèle.



Couverture des risques biométriques

Versement d'indemnités (ou d'un revenu de remplacement) en cas d'incapacité de travail ou de décès

La collaboration instaurée en 2017 avec plusieurs banques cantonales connaît un développement régulier et se révèle fructueuse. L'offre englobe des couvertures des risques biométriques en lien avec des prêts hypothécaires.

Produits et innovations

Développement de produits innovants dans l'assurance risque

Nous avons poursuivi le développement de deux produits innovants de l'assurance risque au cours de l'année écoulée: l'assurance décès numérique Start, qui couvre de petites sommes d'assurance, est désormais accessible à un groupe cible plus large, et la couverture de l'assurance risque personnalisée a été étendue aux personnes souffrant de certaines maladies, telles que le diabète ou l'hypertension. Cette offre comprend un coach santé gratuit et récompense un mode de vie sain par un rabais sur le supplément de primes.

Nouveau produit à tranches Mobiliar One Invest

Le développement et le lancement du produit à tranches Mobiliar One Invest nous ont permis de diversifier avec succès notre gamme de produits. Cette assurance liée à des fonds de placement d'une durée de dix ans offre à la clientèle une protection partielle du capital investi au moment de l'échéance ainsi que la perspective d'un revenu supplémentaire grâce à une participation à l'évolution des marchés financiers. Le ou la bénéficiaire a en outre la certitude de toucher au minimum la totalité de la prime unique en cas de décès de la personne assurée.

Outil de conseil Mobilière 360

Le nouvel outil de conseil Mobilière 360, introduit en 2020 déjà, a été testé avec succès durant la phase pilote, ce qui nous a permis d'étendre l'offre à l'ensemble des agences générales. Grâce à cet outil, nous offrons un conseil complet dans les domaines de la prévoyance privée et des hypothèques et assurons le déroulement numérique du processus de conseil lors des échanges avec la clientèle.

Nouveau portail pour les fondations collectives

Nous développons également des solutions innovantes dans le domaine de la réassurance des institutions de prévoyance, notamment sous la forme d'un nouveau portail numérique destiné aux fondations collectives et élaboré en collaboration avec la clientèle grands comptes. Les fondations collectives peuvent désormais déclarer des cas de prestations en ligne et nous transmettre directement les documents requis. Ainsi, notre clientèle disposera en permanence d'informations actuelles et exhaustives sur l'état des cas de prestations. Le portail poursuit trois objectifs: l'efficacité, la sécurité des données personnelles et la transparence. Aujourd'hui déjà, près la moitié des cas de prestations sont signalés par le biais de cette plateforme, et nous travaillons actuellement au développement de nouvelles fonctionnalités du portail.

Prestations

Le montant total des prestations d'invalidité et de décès dans la prévoyance a été plus élevé que l'année précédente. Cette évolution est principalement due à la prévoyance professionnelle. Dans la prévoyance invalidité, les nouveaux cas signalés a posteriori ont augmenté plus rapidement que le règlement des cas provisoires. Les prestations en cas de décès se sont inscrites en hausse par rapport au résultat, inférieur à la moyenne, de l'année

précédente. Dans le segment de la prévoyance privée, les charges ont été supérieures à celles de l'année précédente, en raison principalement de l'augmentation du nombre de décès. D'une manière générale, nous n'avons jusqu'à présent constaté aucune corrélation directe avec la pandémie de Covid-19, que ce soit dans le segment des particuliers ou dans celui des affaires collectives.

Trianon

Sur l'ensemble de l'année, l'évolution des affaires de Trianon a été légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent, en raison avant tout de la rationalisation du portefeuille clientèle. La commercialisation et la visibilité de Trianon ont été renforcées par différentes actions marketing, notamment sur les réseaux sociaux.

Plusieurs projets sont par ailleurs en cours de réalisation, notamment dans le secteur informatique. Une attention particulière est accordée à l'amélioration de l'efficience et de la convivialité. Une version pionnière a ainsi été mise en ligne sur le portail clients afin d'améliorer l'expérience utilisateur. L'outil d'information et de simulation a été intégralement modernisé afin de répondre aux besoins de la clientèle concernant les plans d'épargne individualisés du régime surobligatoire.

Asset Management

Durant cette deuxième année de pandémie, la reprise économique s'est poursuivie. Grâce à cette évolution et au soutien de la politique monétaire, l'exercice 2021 aura été une bonne année de placement.



Tapering

Réduction des mesures de politique monétaire expansionniste

Environnement de placement

L'année sous revue a été marquée par le déploiement des campagnes de vaccination, le redressement de l'économie, le maintien d'une politique monétaire et budgétaire expansionniste, la hausse de l'inflation ainsi que le tapering.

Les pays industrialisés ont commencé la vaccination contre le Covid-19 au début de l'année. La baisse des contaminations et l'assouplissement des mesures en résultant ont soutenu la reprise de la conjoncture et de l'emploi. Les marchés d'actions ont atteint de nouveaux records historiques, très supérieurs à ceux d'avant la crise. Les banques centrales du monde entier ont contribué à cette évolution en poursuivant une politique monétaire très expansionniste, selon une approche conventionnelle (taux directeurs peu élevés), mais aussi en prenant des mesures non conventionnelles (programmes d'achat d'emprunts) pour maintenir les taux longs à un bas niveau. De son côté, la politique budgétaire a offert un soutien supplémentaire, toutefois légèrement moins fort qu'en 2020.

L'économie en plein essor, les bénéfices d'entreprises élevés et la politique monétaire accommodante ont permis aux marchés d'actions d'atteindre des sommets historiques.

Revers de la médaille, cette belle dynamique économique a entraîné des difficultés d'approvisionnement. Le blocage du canal de Suez après l'échouement, en mars, du porte-conteneurs Ever Given en est ainsi une parfaite illustration. À cela s'ajoute la hausse généralisée des prix des matières premières, notamment de l'énergie, qui ont atteint des niveaux comparables, voire très supérieurs à ceux d'avant la pandémie. Dans la foulée, on a assisté dans le monde entier à une résurgence de l'inflation et des craintes en la matière. Alors que les banques centrales des pays en développement avaient déjà relevé leurs taux directeurs, celles des pays industrialisés n'ont réduit que progressivement leurs programmes d'achat d'emprunts (tapering). L'augmentation des taux et les écarts de crédit plutôt en hausse se sont soldés par des rendements négatifs pour les obligations, à l'inverse des valeurs réelles, qui ont fortement progressé. L'or a constitué une exception en évoluant latéralement malgré des taux réels négatifs.

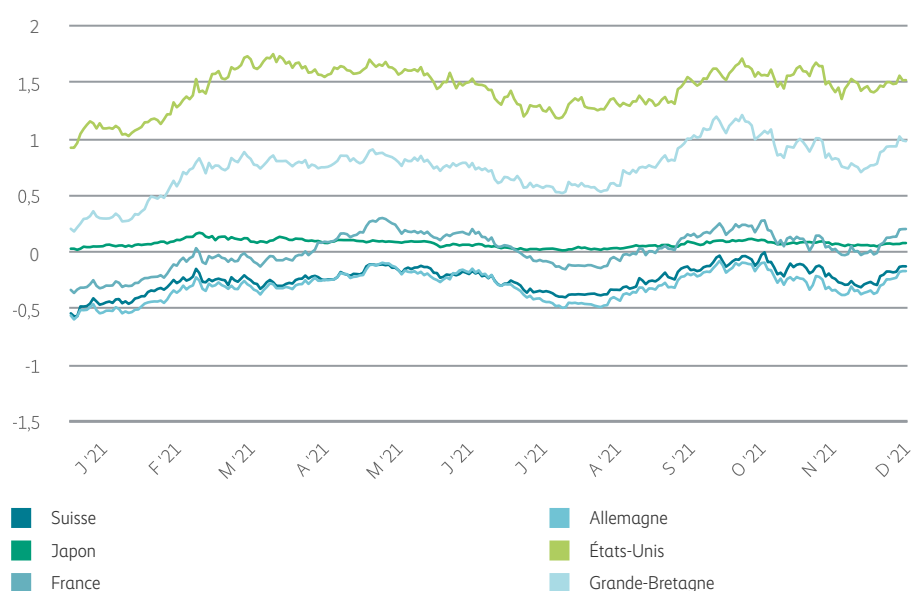
Malgré tous ces défis, 2021 a été une année de placement positive.

Les marchés se sont montrés confiants et, en majorité, peu impressionnés par l'évolution de la pandémie. La volatilité s'est par moments accrue, comme après l'annonce d'une possible faillite du géant immobilier chinois Evergrande ainsi que dans le sillage de la flambée de l'inflation et de l'émergence du variant Omicron, qui a aussi causé des inquiétudes sur les marchés d'actions et entraîné des prises de bénéfices.

Stratégie de placement et résultat des placements

Couplée à une hausse mondiale des taux d'inflation, la bonne santé économique s'est traduite par une augmentation des taux en 2021. Durant l'année écoulée, les primes de crédit des obligations d'entreprise ont été légèrement orientées à la baisse, avant de repartir à la hausse fin 2021 avec l'apparition du variant Omicron. Au regard de ces développements, les obligations ont affiché une performance négative durant l'exercice sous revue. Il convient de souligner que la hausse des taux d'intérêt a été très marquée au début de l'année, principalement aux États-Unis. Nous avons saisi cette occasion pour investir au début du deuxième trimestre 5% du portefeuille d'obligations dans des emprunts d'entreprises américaines afin de profiter du niveau plus élevé des taux relatifs. Cette position a évolué positivement tout au long de l'année et nous a permis de réaliser un bénéfice lors de sa liquidation fin décembre. Les primes de crédit des obligations d'entreprises s'étant approchées durant l'exercice sous revue de leurs planchers historiques, nous avons également réduit vers la fin de l'année notre engagement en emprunts d'entreprises suisses au profit de segments offrant une meilleure solvabilité.

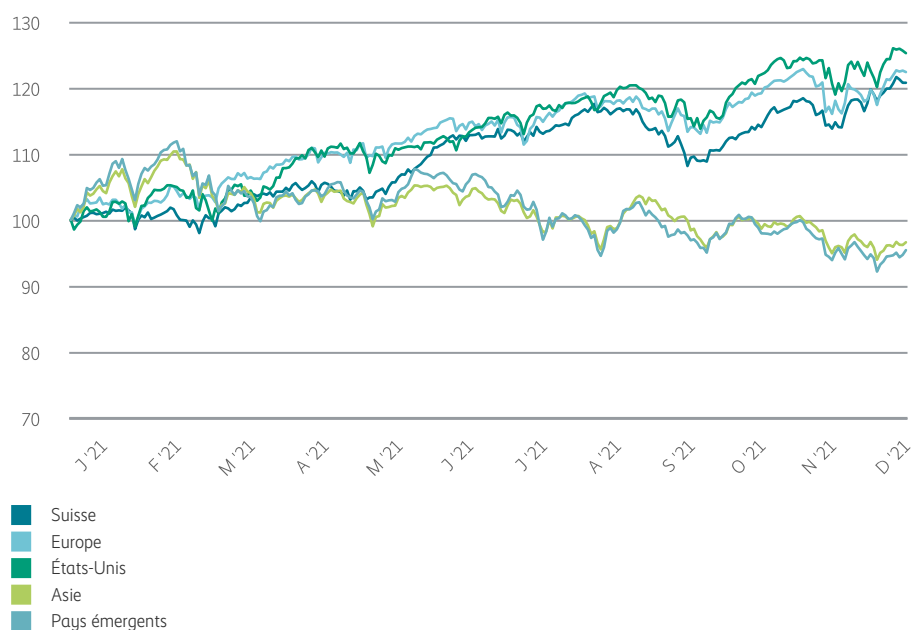
Rendement des emprunts d'État à dix ans
en %



En 2021, tant l'économie que les marchés d'actions ont continué de se remettre des effets de la pandémie. Soutenues par les bénéfices en hausse des entreprises et les marges records, les Bourses du monde entier ont atteint des sommets inexplorés à ce jour. La politique monétaire toujours expansive des banques centrales et l'absence d'alternatives de placement en raison de la faiblesse des taux ont donné un élan supplémentaire aux actions et poussé les valorisations à la hausse. Même les craintes sporadiques suscitées par les tensions géopolitiques ou l'émergence des variants Delta et Omicron n'ont freiné que brièvement la progression des actions. La flambée des prix de l'énergie ainsi que les difficultés de production et de livraison liées à la pandémie se sont soldées par une hausse de l'inflation, massive aux États-Unis et atténuée dans le reste du monde. Les marchés d'actions ont réagi à cette situation par une volatilité accrue vers la fin de 2021. À cela se sont ajoutées les craintes de voir la banque centrale américaine donner plus tôt que prévu un tour de vis monétaire pour contrer une inflation inquiétante. La très bonne année boursière a été marquée par une forte dynamique ainsi que par des rotations constantes des styles et des secteurs, d'où la difficulté de miser sur des tendances précises.

Évolution du cours des actions en 2021

en monnaie locale, performance indexée



Lors de cette année globalement réjouissante, les produits des placements se sont élevés à 222,7 MCHF, soit une hausse de 1,9% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable presque exclusivement aux dividendes perçus au titre des placements alternatifs pour lesquels seuls des revenus minimes avaient été distribués l'année précédente en raison des repositionnements de fonds. Par ailleurs, les produits des organisations associées ont légèrement progressé par rapport à l'exercice précédent. Pour toutes les autres catégories de placement, nous avons enregistré un recul des revenus, en particulier pour les titres à revenu fixe qui ont souffert de la faiblesse des taux et de la baisse du rendement du portefeuille. Cela vaut également pour les prêts et les hypothèques. En ce qui concerne ces

dernières, en mettant l'accent sur nos activités de vente, nous sommes parvenus à compenser presque entièrement le recul des revenus par une croissance des volumes. Les dividendes versés par les actions et les parts de fonds ont été légèrement inférieurs à ceux de 2020. Ce recul est une autre conséquence de la crise sanitaire, car les distributions de bénéfices se référaient aux gains des entreprises réalisés durant une année 2020 très mouvementée et fortement marquée par les mesures prises dans le monde entier pour endiguer la pandémie. Si les biens immobiliers ont généré des revenus locatifs en légère hausse, les revenus totaux ont été inférieurs à ceux de l'exercice précédent en raison de travaux d'entretien plus importants et de frais de construction plus élevés.

Le résultat net des gains et pertes sur les placements a augmenté de près de 11% par rapport à l'année précédente pour atteindre 264,0 MCHF. Cette augmentation est principalement attribuable aux actions. En effet, dans un contexte marqué par des marchés et des indices en progression, nous avons pu réaliser des gains substantiels grâce à des repositionnements et à une légère réduction de la quote-part d'actions dans les affaires non-vie. En outre, nous n'avons pratiquement pas réalisé de pertes sur les actions en 2021, alors que l'année précédente, nous avons essuyé des moins-values assez élevées suite à la diminution de nos engagements en actions. Ces mesures avaient été prises pour soutenir le résultat de l'année précédente, après l'effondrement des marchés boursiers consécutif au premier confinement mondial.

La bonne année boursière 2021 se reflète également dans la hausse des revalorisations et la baisse des amortissements pour les parts de fonds, également en progression par rapport à 2020. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, les repositionnements opérés nous ont permis de réaliser de nouveaux gains, inférieurs toutefois à ceux de l'année précédente. La légère montée des taux, notamment aux États-Unis, s'est accompagnée d'un recul du marché pour cette classe d'actifs, d'où la difficulté de réaliser des bénéfices lors de ventes. En outre, les revalorisations sur organisations associées ont augmenté tandis que des amortissements en légère hausse étaient enregistrés pour les participations non consolidées. Si des gains supplémentaires ont pu être réalisés sur les placements alternatifs, les dérivés ont donné lieu à une perte induite par les couvertures de change stratégiques. Grâce aux mesures tactiques prises pour couvrir le dollar américain, nous avons pu enregistrer un gain en 2020. Les frais de gestion des placements ont été comparables à ceux de 2020. Ils ont été générés par une hausse des coûts de transaction liés aux réalisations.

Immobilier

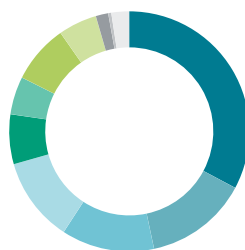
Durant l'exercice sous revue, le résultat du portefeuille immobilier direct a été marqué par le nombre élevé de travaux effectués pour la rénovation des immeubles. Pour nombre d'assainissements prévus, les travaux préparatoires ont déjà commencé. La rénovation complète de l'immeuble commercial de la Kasinostrasse à Aarau a été achevée en avril. La valeur du portefeuille immobilier direct s'est inscrite à la hausse durant l'année sous revue, principalement en raison de l'avancement de ces projets de rénovation. À l'été 2021, nous avons en outre pu faire authentifier un droit de préemption pour un nouveau bâtiment à usage mixte à Rorschach. Si l'on considère les autres projets de construction, ce sont quelque 240 appartements ainsi que 2000 m² de surfaces administratives et commerciales qui sont en construction ou en planification, pour un volume total d'investissement d'environ 95 MCHF. La valeur de marché du portefeuille immobilier s'est accrue à 2,257 milliards de

CHF (2020: 2,135 milliards de CHF). Le cash-flow s'établit à 64,2 MCHF, une baisse par rapport à l'exercice précédent (67,1 MCHF) due, en particulier, à la hausse des coûts de rénovation. Compte tenu également de la variation de valeur positive de 5,3% (2020: 2,4%), nous avons réalisé une bonne performance de 8,3% (2020: 5,6%). Les parts substantielles détenues dans le MobiFonds Swiss Property constituent l'essentiel des placements immobiliers du Groupe Mobilière.

Basé sur une valeur comptable moyenne de 19,329 milliards de CHF, le rendement des placements a atteint 2,3% (2020: 1,7%). La performance des placements s'est élevée à 4,1% (2020: 3,7%). Elle reflète la bonne évolution globale des valeurs réelles, en particulier des actions et de l'immobilier.

Répartition du portefeuille au 31.12.2021

Entre parenthèses: valeurs de l'exercice précédent



Obligations:	32,8%	(33,9%)
Parts de fonds:	13,9%	(14,4%)
Actions:	12,5%	(12,0%)
Placements immobiliers:	11,4%	(11,4%)
Placements alternatifs:	6,7%	(5,6%)
Or:	5,1%	(5,2%)
Prêts hypothécaires:	7,9%	(8,2%)
Prêts:	5,2%	(5,5%)
Organisations associées:	1,7%	(0,8%)
Participations non consolidées:	0,4%	(0,4%)
Autres placements de capitaux:	2,4%	(2,6%)

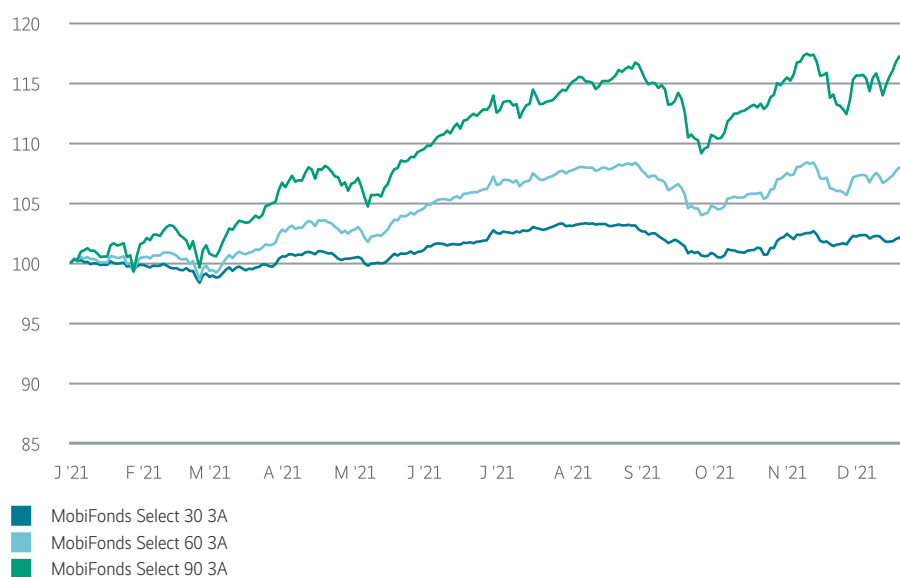
Les MobiFonds, les fonds de placement de la Mobilière

Les fonds de Mobilière Suisse Asset Management SA, la société de direction de fonds de la Mobilière, reflètent la philosophie de placement de la Mobilière: gestion active, sécurité avant le rendement et accent mis sur la qualité. Cette philosophie repose sur le principe suivant: «Qui dit marque Mobilière, dit contenu Mobilière.» La fortune du fonds est ainsi gérée selon les mêmes principes et avec la même diligence que la fortune du Groupe Mobilière et de ses caisses de pension. Destinés à la clientèle privée, les fonds de placement MobiFonds Select et leurs compartiments 30, 60 et 90 sont proposés dans le cadre d'une assurance épargne liée à des fonds de la Mobilière ou auprès de la plupart des banques suisses. Le chiffre indiqué dans le nom du fonds correspond à la part des valeurs réelles de la stratégie de placement.

Nos fonds investissent tous dans les mêmes catégories de placement, mais avec des pondérations stratégiques différentes. Les MobiFonds Select ont tous terminé l'année sous revue sur une performance positive. En 2021 aussi, le principe est resté le même: plus la part des valeurs réelles était élevée, plus les fluctuations du fonds et la performance annuelle ont été importantes.

MobiFonds Select pour la prévoyance liée

Performance indexée

**Évolution de la valeur des MobiFonds Select**

	Prévoyance liée			Prévoyance libre		
	Select30.3A	Select60.3A	Select90.3A	Select30.B	Select60.B	Select90.B
VNI au 30.12.2020 (CHF)	139,3	137,8	179,1	139,3	137,7	178,8
VNI au 31.12.2021 (CHF)	141,9	148,3	209,0	141,8	148,2	208,4
Performance 2021	1,9%	7,7%	16,7%	1,9%	7,7%	16,7%
Performance sur trois ans	13,5%	28,5%				51,3%
Performance sur cinq ans	13,8%	33,4%				62,6%

Source: Mobilière Suisse Asset Management SA. Les données de performance ne constituent pas un indicateur de la performance actuelle ou future et ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts.

Plus d'informations sur:

[Les MobiFonds distingués à trois reprises](#)

Début 2021, Mobilière Suisse Asset Management SA a été à nouveau récompensée par un Lipper Fund Award de Refinitiv. Le MobiFonds Select 90 a reçu pour la cinquième fois le prix très convoité du meilleur fonds suisse dans la catégorie des «fonds mixtes agressifs» en francs suisses. Le fonds a été distingué durant l'année sous revue pour une période de trois ans.

La marque Mobilière

Typiquement Mobilière: depuis 1826, notre marque est l'expression de notre identité. À nouveau, nous obtenons les meilleures notes en matière de réputation. Et à nouveau, nous sommes restés solidaires de nos partenaires en cette deuxième année de pandémie.

La marque Mobilière est la marque préférée des consommatrices et des consommateurs. Aucune autre assurance ne bénéficie autant de leur confiance. Depuis des années, nous nous positionnons avec succès comme l'assureur suisse à visage humain. Une voie que nous suivons aussi bien dans le monde analogique que sur les canaux numériques. Nos publicités véhiculent avec justesse la philosophie positive, la raison d'être de la Mobilière: «Profitez de la vie. Nous sommes à vos côtés.» Avec le temps, nos célèbres croquis de sinistre ou l'accroche «Chère Mobilière...» sont devenus notre marque de fabrique. À travers notre promesse de marque «humains, proches, responsables», nous garantissons à notre clientèle une expérience cohérente à tous les points de contact, typiquement Mobilière, et nous nous distinguons ainsi de la concurrence.

Une marque faîtière forte avec un ancrage régional

La Mobilière est la marque faîtière sous laquelle nous nous présentons dans les quatre langues nationales. Ce plurilinguisme traduit notre ancrage régional. La plupart des contacts clientèle ont lieu directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire de Mobi24 Call-Service-Center, notre centrale d'assistance disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

La marque faîtière englobe les sociétés Mobilière Suisse Holding SA, Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Mobilière Suisse Asset Management SA, Mobilière Suisse Services SA et Mobilière Suisse Risk Engineering SA. Les autres filiales opèrent sous leur propre nom de marque.

Systématique de la marque

Marque ombrelle

die Mobiliar **la Mobilière** **la Mobiliare** **la Mobiliar**

Marques séparées

Mobi(24) **Protekta** >>>XPERTCENTER **buildigo**


Ancrage régional: nous sommes là en cas de besoin

Avec 80 agences générales entrepreneuriales, nous sommes présents dans toute la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Leur statut d'entrepreneur procure à nos agentes générales et agents généraux une liberté décisionnelle qu'ils mettent à profit dans l'intérêt de leurs clients, des artisans locaux et de la société. Par un sponsoring et un engagement sociétal actif, ils soutiennent des manifestations, associations, clubs et projets durables de leur région. Les agences générales jouent aussi un rôle important en tant qu'employeurs et entreprises formatrices, comme en témoignent les 2663 collaborateurs employés à fin 2021 et les 256 apprentis actuellement en formation.

Responsabilité du présent et de l'avenir

Nous faisons une promesse forte à nos clients: «Profitez de la vie. Nous sommes à vos côtés.» Cette promesse, au cœur de nos affaires d'assurance, sous-tend chaque police. Nous l'honorons de diverses façons: lors d'un sinistre, moment clé de la relation client, nous soutenons nos assurés sur place, rapidement et simplement. Plusieurs moyens de contact leur sont offerts: guichet, téléphone, e-mail, site Internet, application mobile ou portail clients. En dehors des heures de bureau, les assurés peuvent joindre Mobi24 Call-Service-Center.



Trusted Brand Award

Étude réalisée par l'institut de recherche Dialego sur mandat du Reader's Digest

Depuis 2001, l'étude Trusted Brands mesure la confiance des consommateurs dans les marques. Sa particularité est de poser des questions ouvertes, autrement dit de ne pas aider les personnes interrogées en leur suggérant des noms d'entreprise.

Une excellence attestée par différentes études

Les assurés, tout comme les non-clients, font confiance à la Mobilière et lui décernent les meilleures notes dans diverses études et enquêtes internes.

Selon le Most Trusted Brand Award 2021, la Mobilière est, pour la troisième fois de suite, l'assureur suisse qui inspire le plus confiance: 79% des personnes interrogées la désignent comme leur marque d'assurance préférée, celle au capital sympathie le plus élevé et dont elles se sentent le plus proches.

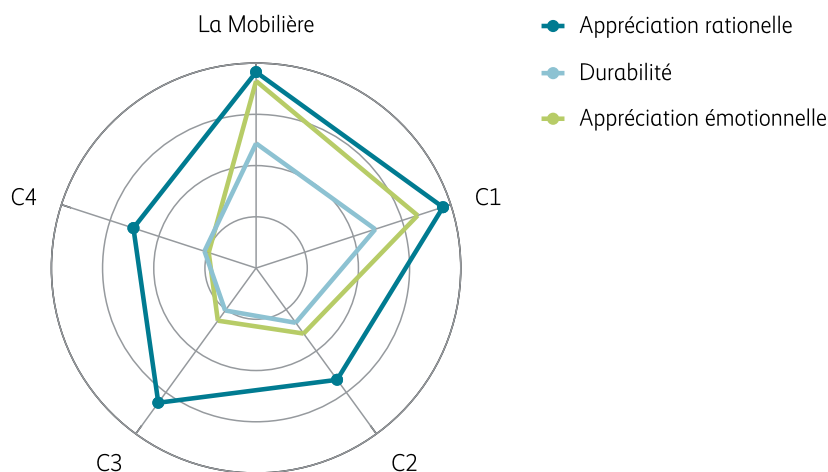
**GfK Business Reflector**

Détermine les entreprises et organisations à but non lucratif les plus renommées de Suisse.

Selon l'étude GfK Business Reflector, la Mobilière jouit d'une très solide réputation. Comparés à l'ensemble des marques du secteur financier, nous occupons à cet égard la première marche du podium et progressons de trois places dans une comparaison toutes branches confondues, ce qui fait de nous l'une des dix marques suisses bénéficiant de la meilleure réputation.

Réputation par rapport à la concurrence

GfK Business Reflector 2021 (C1-C4: concurrents)



En ce qui concerne les assurances, au moins 335 personnes ont été interrogées par entreprise.

**Mobiliar Insurance Cockpit**

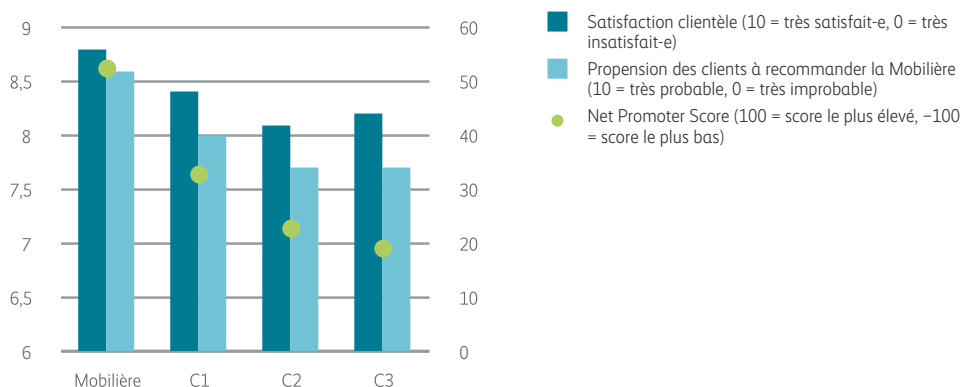
Enquêtes internes 2021

En Suisse, la Mobilière figure de longue date dans le trio de tête des marques d'assurance nationales les plus connues. Depuis quatre ans, elle occupe la deuxième place concernant la notoriété Top of Mind (première marque citée spontanément).

L'enquête Mobiliar Insurance Cockpit atteste que nos clients sont les plus satisfaits et nous recommandent activement à leur entourage personnel, renforçant d'autant notre image déjà excellente. Ces résultats réjouissants nous confortent dans la volonté de poursuivre résolument sur notre voie et de tout mettre en œuvre pour damer le pion à la concurrence en matière de notoriété, de satisfaction clientèle et de recommandation.

Satisfaction clientèle et propension des clients à recommander la Mobilière par rapport à la concurrence

MIC (Mobiliar Insurance Cockpit) AmPuls Market Research AG

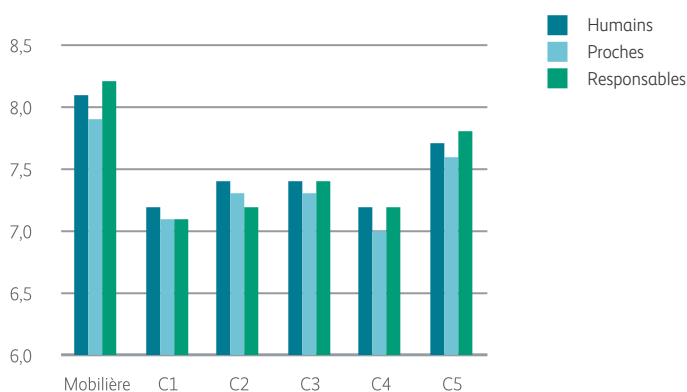


(C1-C3: concurrents)

Nos valeurs sont ancrées dans notre ADN. La comparaison avec la concurrence réalisée dans le cadre de l'image tracking de la Mobilière confirme les beaux résultats obtenus dans l'évaluation des valeurs de marque «humains, proches, responsables». La Mobilière décroche des notes tout aussi excellentes dans les dimensions «Serviabilité», «Crédibilité» et «Fiabilité dans le traitement des sinistres». Les consommateurs apprécient par ailleurs nos publicités, qu'ils continuent de juger favorablement et revoient avec plaisir (Marketing Impact Monitor 2021).

Mobiliar Image Tracking

Intervista SA (C1-C5: concurrents)



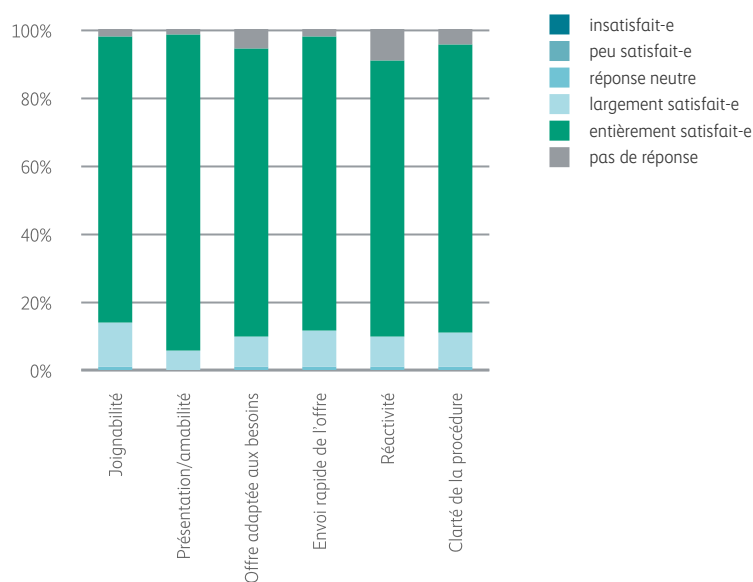
La satisfaction et la confiance de nos clients sont essentielles à nos yeux. Notre qualité de service, première source de satisfaction chez nos assurés, est aussi un facteur clé de notre croissance supérieure à celle du marché. Nous voulons que nos clients puissent donner un avis franc et honnête sur leur interaction avec la Mobilière, par exemple lors d'un entretien

de conseil. Les analyses de texte basées sur l'intelligence artificielle nous permettent d'être encore plus réactifs face au précieux feed-back recueilli dans les enquêtes clients sur la qualité de service, et d'adresser ce retour à l'organe compétent dans l'entreprise. En raison de la pandémie, la fréquence des rendez-vous a reculé tandis que les offres numériques ont nettement gagné du terrain. Nos clients continuent de se sentir en confiance à la Mobilière: en 2021, 98,3% de ceux ayant conclu une assurance se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits du conseil reçu.

79% des personnes interrogées désignent la Mobilière comme leur marque d'assurance préférée.

Qualité du service de la Mobilière dans la distribution

Étude réalisée en 2020 par la Mobilière auprès de 58 435 particuliers

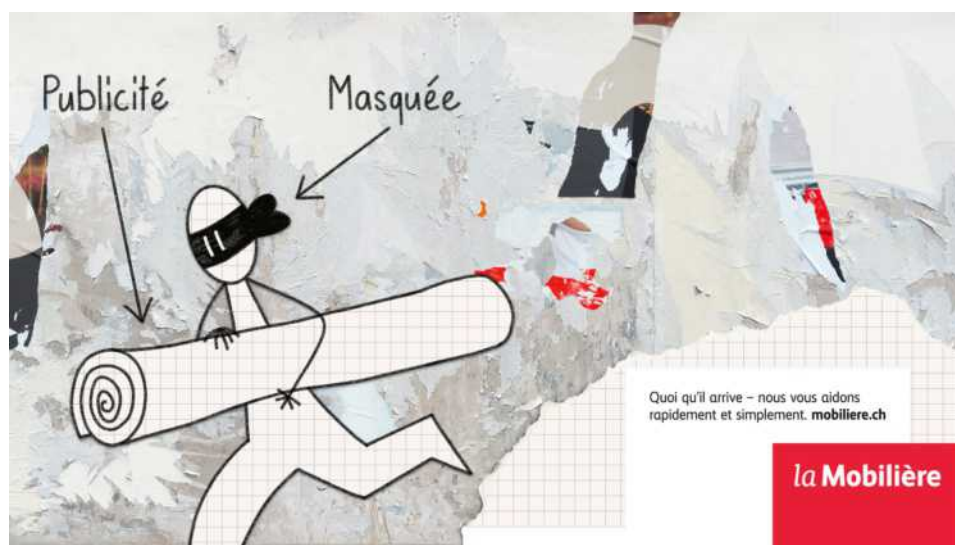


Plus d'informations sur:

[Notre publicité](#)

Nouvelle dimension pour les croquis de sinistre

À la ville, à la télévision ou sur smartphone: les croquis de sinistre de la campagne nationale menée pendant l'année sous revue étaient visibles presque partout et dans une mouture inhabituelle, puisqu'ils s'intégraient dans la situation du spectateur et jouaient avec celle-ci. Il s'agissait pour nous de conserver la recette éprouvée en y ajoutant de nouveaux ingrédients: bien que demeurant au cœur de la campagne, les fameux croquis sortaient du format bidimensionnel habituel. On pouvait ainsi voir un voleur s'enfuir avec l'affiche du croquis ou, à la télévision, le personnage et le chien jaillir littéralement de l'écran. Pour la première fois, la Mobilière a eu recours à des croquis animés qui transforment le média utilisé en élément constitutif.



Plus d'informations sur:

[Sponsoring et manifestations](#)

Normalité partielle pour le sponsoring et l'événementiel

Dès la première année de pandémie, en 2020, la Mobilière s'est montrée solidaire dans ses partenariats de sponsoring et a maintenu cette ligne en 2021. Les restrictions liées à la crise sanitaire ont parfois obligé nos partenaires à revoir leur programme à la baisse. Néanmoins, la Mobilière a fait preuve de souplesse concernant ses engagements. Sponsor principal de quatre sports de salle depuis plusieurs années, elle a prolongé les contrats correspondants jusqu'en 2025. En été, nous avons eu le plaisir d'organiser à nouveau des manifestations comme des événements clients ou de sponsoring quasiment sous la forme habituelle. Alors qu'au printemps, par exemple, les matchs de championnat décisifs de sport de salle s'étaient joués à huis clos, la plupart des manifestations ont retrouvé le chemin du public dès juillet, sous certaines conditions. Outre divers événements clients figurent parmi les moments phares le Gala Topscorer Mobilière, dédié au sport de salle et organisé au Kursaal de Berne, ou le concert Energy Air au stade de Wankdorf, pour la jeune clientèle.

Copartenariat Energy Suisse

Depuis 2021, la Mobilière est copartenaire des Energy Live Events, organisés par Energy Suisse. Cette collaboration exclusive permet aux agences générales d'inviter des clients à ces spectacles convoités et, dès 2022, aux événements d'entreprise de la Mobilière. Les billets pour les Energy Live Events ne sont pas mis en vente, mais peuvent uniquement s'obtenir

par voie de concours, d'où la forte demande. À travers ce copartenariat, nous touchons un large public sur tous les canaux et faisons vivre une expérience client exclusive, chargée d'émotions, qui aide à renforcer la fidélisation de la clientèle et la fréquence des contacts.

Plus d'informations sur:

[Ticketshop Mobilière](#)

Ticketshop Mobilière – un plus pour nos clients

Conclu en 2020, le partenariat stratégique avec Ringier a débouché sur le lancement du Ticketshop Mobilière en 2021. Cette plateforme est le fruit de l'accord de coopération signé avec Ticketcorner, leader suisse de la billetterie. Depuis l'automne 2021, des rabais de 20 à 50% sont octroyés à nos assurés sur les concerts, les festivals ainsi que les manifestations culturelles et sportives. L'accord prévoit également des tarifs réduits pour des manifestations et des remontées mécaniques dès la saison 2022/2023, et la prévente de billets durant 48 heures pour certains grands concerts. Le Ticketshop est accessible via l'application Mobilière ou le portail clients. Par cette offre exclusive, la Mobilière renforce son attrait et l'usage de ses points de contact numériques avec la clientèle.

Plus d'informations sur:

[Étude PME: Télétravail et cybersécurité dans les PME suisses](#)

Étude PME sur la numérisation, le télétravail et la cybersécurité

En association avec des partenaires de renom (digitalswitzerland, NCSC, SATW, FHNW, gfs-zürich), nous avons mené une vaste étude visant à mesurer les effets de la pandémie sur la numérisation, le télétravail et la cybersécurité dans les PME. Les enseignements tirés doivent favoriser le développement des compétences, mais aussi les relations actives avec les médias et la commercialisation de la cyberassurance et des cyberservices. Les résultats de l'étude ont trouvé un large écho dans les médias imprimés et en ligne. Sur le fond, ils confirment que la sensibilisation et la prévention en matière de cyberrisques sont primordiales. Bien qu'un quart des PME interrogées aient déjà été victimes d'une cyberattaque, la plupart sous-estime encore leur vulnérabilité. À l'aide de listes de contrôle et de guides, nous sensibilisons les PME à ce danger. Si, malgré tout, une attaque survient, notre cyberassurance aide à réparer le dommage. L'étude sera reconduite en 2022, afin de suivre l'évolution en matière de télétravail et de sécurité informatique.

Les principaux engagements de sponsoring de la Mobilière

Sports de salle

Depuis la saison 2013/2014, la Mobilière soutient les quatre sports de salle que sont le basket-ball, le handball, l'unihockey et le volley-ball. Le joueur de chaque équipe (féminine ou masculine) de ligue nationale A (LNA) qui a marqué le plus de points porte le maillot spécial Topscorer Mobilière. Au total, la Mobilière verse plus de CHF 400 000 par an aux quelque 80 équipes de LNA au titre de la promotion de la relève.

Lutte suisse

Après Berthoud en 2013, Estavayer en 2016 et Zoug en 2019, la Mobilière sera présente à la Fête fédérale de lutte suisse de Pratteln en 2022 en tant que partenaire roi. Pour ce quatrième partenariat, la Mobilière a été pour la première fois la première signataire parmi les sponsors, soulignant ainsi son fort engagement envers cette discipline.

Paléo Festival Nyon

La Mobilière soutient le Paléo Festival à Nyon depuis 2011 et en est même le sponsor principal depuis neuf ans. Sous le slogan «La Mobilière prend soin de vous», nous proposons gratuitement aux festivaliers des massages du dos, des casiers et diverses surprises en marge d'un programme musical varié. Depuis le toit de notre pavillon, nos invités peuvent suivre dans une ambiance unique les concerts donnés sur la grande scène.

Ticketshop Mobilière

Le Ticketshop Mobilière (en collaboration avec Ticketcorner) propose aux clients des billets à prix réduit et des Priority Tickets:

- prix réduit: de 20 à 50% de rabais sur les billets de concerts, de festivals et de manifestations culturelles ou sportives
- Priority Tickets: prévente de billets pour les concerts d'artistes célèbres jusqu'à 48 heures avant la mise en vente officielle

Zoo de Zurich

Depuis dix ans, la Mobilière est sponsor principal du Zoo de Zurich. Ce partenariat souligne la diversité de notre engagement en faveur de l'homme, des animaux et de la nature.

Gestion des risques

Nos processus de gestion des risques permettent d'identifier, d'évaluer, de surveiller, de piloter et de rapporter tous les risques essentiels. Nous prenons consciemment certains risques afin de saisir les opportunités qu'ils recèlent.



Plus d'informations sur:

Par ESG, on entend la prise en compte de critères environnementaux (Environmental), sociaux (Social) et de gestion d'entreprise responsable (Governance).

Plus d'informations sur:

[Notre responsabilité](#)

La gestion des risques à l'échelle de l'entreprise a pour objectif de protéger à la fois la base de fonds propres et l'excellente réputation du Groupe Mobilière. Nous faisons face aux risques ESG par la mise en œuvre de mesures ciblées dans le domaine de l'environnement, de l'engagement sociétal et de la gouvernance d'entreprise. Nous assumons ainsi notre responsabilité écologique, sociale et économique vis-à-vis de notre clientèle, de notre personnel et de la collectivité. La réflexion et l'action durables font partie intégrante de notre culture d'entreprise.

Politique et stratégie de risque

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise (Enterprise Risk Management, ERM), ainsi que les compétences en la matière. La Mobilière a pour objectifs supérieurs:

- la protection de la base de fonds propres nécessaires pour satisfaire les prétentions de la clientèle
- l'identification des profils de risque et de rendement
- la préservation de la réputation

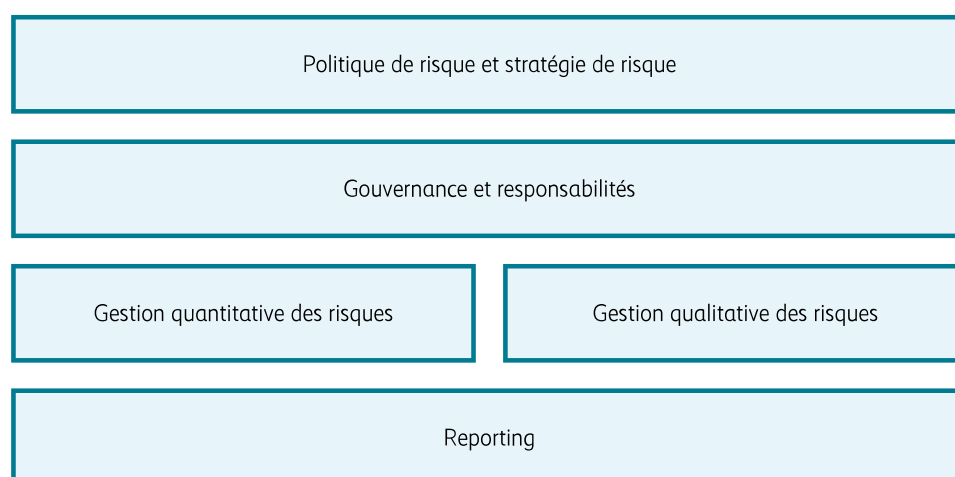
La stratégie de risque annuelle concrétise la politique de risque et soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise. Elle définit la propension au risque de l'entreprise – dont dépendent ses besoins en capital-risque – ainsi que d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques principaux. Les risques pertinents se répartissent en [sept catégories](#): risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, de réputation, ainsi que risques stratégique et opérationnel. La prise en compte active des risques en matière de durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe selon ces sept catégories.

Gouvernance et responsabilités

Par la mise en place, à l'échelle de l'entreprise, d'une gestion des risques, d'un système de contrôle interne et d'une fonction de compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité suprême. Appuyé par le comité Placements / risques, le comité d'audit et le comité Transformation numérique, il adopte des directives d'ordre quantitatif et qualitatif accompagnées de leurs concepts d'application pour chaque catégorie de risque.

L'application des directives incombe ensuite au Comité de direction, qui est en cela assisté trimestriellement par deux commissions de gestion: la commission Stratégie ALM, qui pilote les risques d'assurance, de marché et de crédit à l'aide du processus Asset Liability Management, et la commission QLR (gestion qualitative des risques), qui s'occupe des risques opérationnel et de réputation. Le risque de liquidité est piloté directement par le Comité de direction. Le risque stratégique est traité par le Conseil d'administration, dans le cadre du processus de contrôle de la stratégie.

Risk Management Framework



La gestion des risques du Groupe repose sur trois lignes de défense:

1^{re} ligne de défense: preneur de risques	Identifier et gérer les risques dans son propre domaine de compétence et mettre en œuvre les contrôles s'y rapportant.
2^e ligne de défense: contrôle des risques	Mettre en œuvre un cadre de gestion des risques d'ordre supérieur, accompagné d'un système de garde-fous (checks and balances) par rapport à la 1 ^{re} ligne de défense.
3^e ligne de défense: assurance indépendante	Veiller à une assurance indépendante par le contrôle du cadre de gestion des risques, la réalisation de contrôles ciblés et l'établissement de rapports.

Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques (1^{re} ligne de défense). Opérant à l'échelle du Groupe en tant que fonctions centrales de contrôle des risques, l'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe soutiennent le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques (2^e ligne de défense). Ils mettent à

disposition les méthodes et instruments de gestion des risques concernés. Enfin, la révision interne et la révision externe, qui font partie intégrante du système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, soutiennent le Conseil d'administration et son comité d'audit dans l'exercice de leurs responsabilités en réalisant des contrôles indépendants (3^e ligne de défense).

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques consiste à identifier, évaluer et surveiller les risques puis, sur cette base, à les piloter et à en assurer le reporting. L'identification des risques fait appel à des méthodes appropriées et à des estimations d'experts. Les risques des différentes catégories sont évalués sur la base de méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés à l'aide d'un modèle de risques interne. Les besoins en capital-risque sont ainsi déterminés, en tenant compte de la propension au risque définie par le Conseil d'administration.

La gestion qualitative des risques garantit que toutes les catégories de risques sont couvertes par des processus appropriés, qui permettent de gérer les risques de façon systématique.

En complément à ces modèles et processus, l'unité Gestion des risques analyse les conséquences d'événements extrêmes au moyen de tests de résistance et d'analyses de scénarios, le but étant d'en tirer des enseignements sur notre stabilité dans des conditions critiques et de mieux comprendre l'exposition aux risques du Groupe Mobilière. Enfin, à l'aide de différents scénarios prospectifs, l'adéquation du capital est analysée par périodes de planification triennales.

Reporting

Les méthodes de surveillance et la forme de reporting sont définies dans le cadre des processus de gestion des risques. L'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe surveillent le respect des prescriptions légales et stratégiques. Ils créent la transparence nécessaire en donnant à la direction toutes les informations pertinentes sur l'état des risques et du capital de la Mobilière, lui proposant en outre des mesures de réduction des risques. De plus, ils produisent des rapports en temps utile et amènent le Comité de direction et le Conseil d'administration à se pencher régulièrement sur cette thématique avec leurs comités. Enfin, avec le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA), l'unité Gestion des risques informe la FINMA, sous une forme agrégée, de l'état des risques et des besoins en capital.

Catégories de risques

Risque d'assurance

Par risque d'assurance, nous entendons le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas à nos prévisions en matière de survenance, de montant ou de calendrier. À cet égard, nous faisons la distinction entre risques d'assurance vie et non-vie.

Risques d'assurance, volume de primes par branche

Non-vie	en MCHF
Assurances mobilité	1 107
Assurances ménage	773
Assurances de personnes	608
Assurances pour PME	454
Assurances entreprises	254
Assurance de protection juridique	143
Assurances de garantie de loyer	57
Vie	en MCHF
Primes annuelles prévoyance professionnelle	237
Primes annuelles prévoyance privée	468
Primes uniques prévoyance professionnelle	98
Primes uniques prévoyance privée	64

Risques de marché et de crédit

Le risque de marché correspond au risque de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt. Quant au risque de crédit, il désigne le risque de pertes économiques lié à la défaillance de contreparties, par exemple lorsqu'un débiteur n'est plus en mesure d'honorer ses engagements. Les risques de marché et de crédit résultent en particulier du placement des actifs.

Risque opérationnel

On entend par risque opérationnel le risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, des personnes ou des systèmes internes ou encore à des événements extérieurs. Cette définition inclut les risques juridique et de compliance. La gestion systématique et centralisée de cette catégorie de risques garantit que des mesures et des contrôles appropriés sont appliqués pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher les graves conséquences financières pouvant en découler. Les risques liés au reporting financier, à la compliance et à l'exploitation sont gérés dans un système aligné sur nos processus métier. Cette gestion prévoit une surveillance des risques opérationnels critiques par l'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe.

Risque de liquidité

Par risque de liquidité, on entend l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités opérationnelles, d'investissement ou de (re)financement, l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus. Pour être à même de fournir à tout moment les prestations promises, nous gérons nos liquidités de façon active et ciblée. Le risque de liquidité est évalué sur la base d'une analyse de la situation intégrant nos processus stratégiques, de planification et de placement, ainsi qu'à l'aide de tests de résistance.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque découlant de la prise de décisions stratégiques opérationnelles erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise. La Mobilière applique un processus annuel de contrôle systématique de sa stratégie. La stratégie ainsi que les tendances et les événements sont analysés et évalués en vue de garantir la pérennité du Groupe par des mesures appropriées.

Risque de réputation

Le risque de réputation désigne le risque d'une perte d'image et, partant, d'une baisse de valeur de l'entreprise. Une telle situation peut résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements non professionnels, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente. Pour préserver l'excellente réputation de la Mobilière, nous agissons avec professionnalisme et en toute intégrité à tous les niveaux hiérarchiques. L'analyse des risques de réputation s'effectue essentiellement dans le cadre des processus de gestion des risques existants ainsi qu'au moyen d'indicateurs précoces régulièrement relevés (key performance indicators et key risk indicators).

Risque en matière de durabilité

Par risque en matière de durabilité, on entend un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (risques ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative effective ou potentielle sur le patrimoine, la situation financière, les résultats ou la réputation du Groupe Mobilière.

Continuité des activités et gestion des crises

Avec son système de gestion de la continuité des activités et de gestion des crises, le Groupe Mobilière est préparé à poursuivre ses activités opérationnelles même dans des circonstances extraordinaires et à limiter les conséquences de perturbations graves. Des exercices avec cellule de crise, interventions d'urgence et évacuations d'immeubles sont régulièrement organisés. Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, nous avons été en mesure de réagir rapidement à l'évolution de la situation et aux décisions administratives afin d'assurer la continuité des activités opérationnelles.

Regulatory Affairs

La fonction Regulatory Affairs fait office d'interlocuteur central pour les autorités de surveillance et de guichet interne pour les questions relevant de la surveillance prudentielle. Elle a pour tâches principales d'assurer la coordination de ces questions ainsi que le suivi et l'analyse des nouveautés en matière de réglementation. Cette fonction témoigne de l'importance que la Mobilière accorde à sa réputation auprès des autorités de surveillance.



Quotient SST

516%

Informations qualitatives et
quantitatives sur la situation
financière du Groupe Mobilière

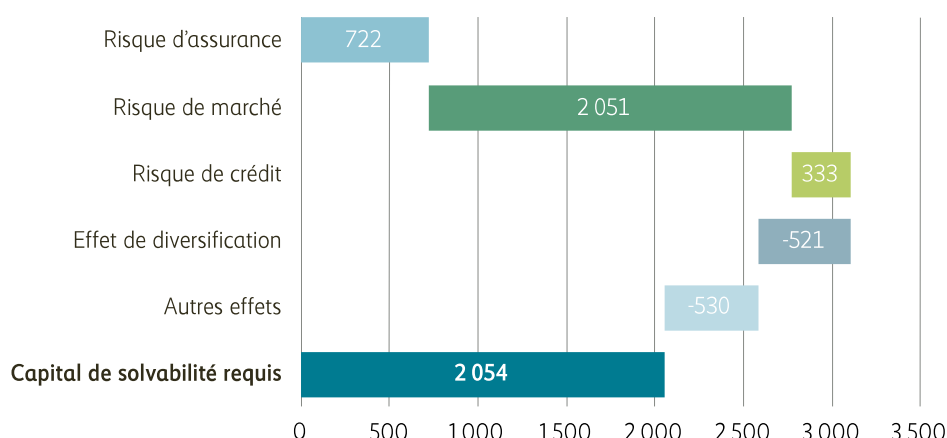
Capital de solvabilité requis

La Mobilière utilise à des fins de solvabilité un modèle de groupe consolidé et approuvé par la FINMA, qui prend en compte Mobilière Suisse Holding SA et toutes les participations qu'elle détient directement ou indirectement.

Le quotient SST, qui correspond au rapport entre la valeur d'actif net et le capital de solvabilité requis, est de 516%. La valeur d'actif net s'élève à 10 599 MCHF. Le risque de marché, qui se monte à 2 051 MCHF, est le principal générateur de risque du capital de solvabilité requis.

À l'aide d'un système prévoyant des seuils d'intervention, nous comparons périodiquement les besoins en capital et la dotation en fonds propres du Groupe et de chacune de ses sociétés. Nous pouvons ainsi intervenir précocement pour prévenir tout découvert. Les composantes actuelles du capital de solvabilité requis du Groupe sont présentées dans le graphique.

Capital de solvabilité requis
au 1.1.2022, en MCHF



Instruments de couverture

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous ne recourons pas prioritairement à des instruments destinés à se substituer au capital-risque. Nos mesures de couverture visent à contenir les effets d'événements extrêmes et, partant, à réduire en particulier la volatilité des rendements. Dans le concept de réassurance, par exemple, la protection contre les pertes éventuelles résultant de dommages causés par un tremblement de terre revêt une importance particulière. De plus, nous nous protégeons contre les pertes de change en couvrant stratégiquement le risque de change lié aux placements en valeurs nominales. Enfin, selon la situation, nous nous servons d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture.

Responsabilité sociétale et entrepreneuriale

Engagée pour la Suisse	99
Produits d'assurance et prestations de service	107
Investir de manière responsable	110
Personnel et univers de travail	116
Engagement sociétal	128
Climat et énergie	137

Engagée pour la Suisse

La Mobilière s'engage en faveur du développement durable depuis de longues années. Nous prenons nos responsabilités au sérieux et défendons les intérêts de toutes nos parties prenantes.

La vision du développement durable de la Mobilière, entreprise adossée à une coopérative, englobe la responsabilité économique, sociale, culturelle et écologique. À cet égard, nos valeurs d'entreprise «Humains, proches, responsables» constituent des repères dans le large champ des possibles aspects de la durabilité. Le développement durable ne cesse de gagner en importance dans le cœur de métier de la Mobilière. Durant l'année sous revue, nous avons de nouveau réfléchi de manière approfondie à notre conception du développement durable et à nos objectifs en la matière dans le contexte de nos orientations stratégiques. Une analyse de matérialité actuelle nous a permis par ailleurs de cerner des thématiques clés (GRI 102-49).

Nos cinq thématiques clés

Investir de manière responsable

Grâce à notre politique de placement, nous soutenons la transformation de l'économie afin de la faire évoluer vers des modèles d'affaires durables. Pour nos placements, nous définissons des objectifs visant à atteindre un portefeuille compatible «zéro net» d'ici 2050.

Produits d'assurance et prestations de service

80 agences générales offrent un service de proximité à la clientèle et soutiennent l'économie locale. Grâce à des produits et prestations adaptés aux besoins de la clientèle, nous construisons la société de demain.

Climat et énergie

Réduire, investir, sensibiliser: tel est le fondement de notre stratégie climatique. D'ici 2030, nous entendons réduire notre empreinte carbone de 50% par rapport à 2018. À cet égard, nous mettons l'accent sur la mobilité et les énergies renouvelables.



Personnel et univers de travail

En tant qu'employeur responsable, la Mobilière propose des modèles de travail modernes et flexibles, et favorise l'apprentissage tout au long de la vie. Nous formons la relève dans toutes les régions de Suisse.

Engagement sociétal

Nous nous engageons en faveur d'une vision globale du développement durable. Nous investissons dans la recherche, la culture, la prévention des dangers naturels et la protection du climat. S'agissant des grandes questions de notre époque, nous favorisons le dialogue et développons avec nos partenaires des ébauches de solutions dans le cadre de processus cocreatifs.

Notre conception du développement durable

La durabilité d'entreprise doit se fonder sur des atouts et des expériences. Une approche appliquée au cours de l'année sous revue pour définir les objectifs de l'initiative stratégique dédiée à la durabilité de la Mobilière. Nous sommes persuadés que seuls l'interconnexion et le regroupement de différentes compétences peuvent aboutir à des solutions durables crédibles. Forts de cette conviction et fidèles à notre tradition coopérative, nous assumons pleinement nos responsabilités économiques, sociales, culturelles et écologiques. Nous prônons un développement économique positif, une société sûre et solidaire et la préservation des ressources naturelles vitales.



Notre vision du développement durable

Plus d'informations sur:

[Gestion des risques](#)

C'est dans cette perspective que s'inscrit la contribution que nous apportons dans les différents rôles que nous assumons en tant qu'entreprise du secteur de l'assurance: nous agissons là où nous avons le plus grand effet de levier, en nous concentrant sur notre cœur de métier. Grâce à une gestion globale des risques, mais aussi à une gestion prudente de nos responsabilités, nous veillons à respecter en tout temps le principe de précaution.

Signature de deux initiatives

La Mobilière est attachée à une pratique durable de l'assurance: durant l'année sous revue, elle a adhéré à deux initiatives internationales soutenues par les Nations Unies, à savoir les Principes pour une assurance responsable (PSI) et les Principes pour l'investissement responsable (UN PRI). La Mobilière renforce ainsi, auprès de ses parties prenantes, son engagement en faveur du développement durable.

La Mobilière est attachée à une pratique durable de l'assurance et a adhéré durant l'année sous revue à deux initiatives.

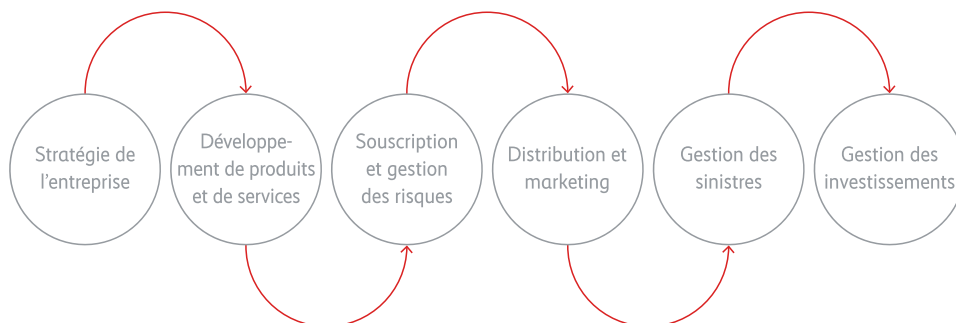
Fidèle à l'esprit de ces initiatives, notre approche du développement durable nous aide à assumer nos responsabilités envers l'environnement (E = Environment) et la société (S = Social) ainsi qu'en matière de gouvernance d'entreprise (G = Governance) dans le secteur de l'assurance, en tenant compte des aspects ESG tout au long de notre chaîne de création de valeur.

Plus d'informations sur:

[Calcul de la valeur ajoutée](#)

Notre impact et son mécanisme

Tout au long de la chaîne de création de valeur de la Mobilière, nous avons un impact à la fois positif et négatif sur l'économie, la société et l'environnement.



Chaîne de création de valeur de la Mobilière

Plus d'informations sur:

[Engagement sociétal de la Mobilière](#)

Des processus de soutien tels que la gestion du personnel, la communication d'entreprise, le facility management et la gestion des fournisseurs et partenaires viennent s'ajouter aux processus clés de la chaîne de création de valeur. Nous intégrons activement les aspects de la durabilité dans le développement de la chaîne de création de valeur à tous les niveaux de l'entreprise. Ce processus continu est nourri par les échanges au sein de l'entreprise et par les interactions avec notre clientèle, nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux. Notre engagement sociétal est un pilier important de l'action que nous engageons pour avoir un impact positif sur la collectivité.

Enjeux majeurs

Les activités de la Mobilière ont un impact sur tout notre environnement. Durant l'année sous revue, nous avons identifié une nouvelle fois les thèmes en matière de développement durable qui, tout au long de notre chaîne de création de valeur, ont la plus forte incidence au niveau environnemental, sociétal et économique. En l'occurrence, nous avons mis en pratique les recommandations de la Global Reporting Initiative (GRI) concernant l'analyse de matérialité. Pour identifier les enjeux majeurs, nous nous sommes basés sur des normes scientifiques et des cadres de développement durable tels que la GRI, les UN PRI et PSI, le SASB (Sustainability Accounting Standards Board) et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (Sustainable Development Goals SDG, GRI 102-46). Grâce à cette approche, nous avons la certitude d'évaluer correctement l'impact de nos activités dans le contexte des développements actuels et de définir avec justesse les orientations stratégiques de notre travail. Pour chaque enjeu majeur, nous avons défini une approche managériale que nous mentionnons au chapitre ad hoc du présent rapport de développement durable. Pour l'enjeu majeur «Dialogue et transparence» et l'approche managériale correspondante, nous renvoyons au chapitre suivant intitulé [«Dialogue avec nos parties prenantes»](#).

Plus d'informations sur:

[Innovation et numérisation](#)

Nos enjeux majeurs (GRI 102-47):

Thématiques clés	Enjeux majeurs
Produits d'assurance et prestations de services	Solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée Innovation et numérisation
Placements responsables	Investissements durables Gestion immobilière durable
Personnel et univers de travail	Culture du travail fondée sur le respect mutuel Diversité et égalité des chances
Engagement sociétal	Vivre un engagement sociétal Dialogue et transparence envers les parties prenantes
Climat et énergie	Contribution à la réduction des émissions de CO₂

Notre gestion du développement durable

L'approche de la Mobilière s'articule autour d'une vision globale du développement durable. Elle tient compte par ailleurs des valeurs coopératives de la Mobilière Suisse Société Coopérative, de notre organisation décentralisée en tant que groupe, avec trois sites de Direction à Berne, Nyon et Zurich et 80 agences générales présentes sur quelque 160 sites en Suisse, et enfin de la collaboration avec tous les secteurs de l'entreprise (GRI 102-45). Au sein de l'entreprise, les ambitions, objectifs et mesures sont coordonnés par la fonction support Public Affairs & Développement durable du Comité de direction. Pour la mise en œuvre et le développement de la stratégie climatique, nous avons créé un groupe de travail qui se réunit trois à quatre fois par an et travaille de façon interdisciplinaire sur les divers champs d'action. Des rapports réguliers informent les membres du Comité de direction de l'état d'avancement des travaux.

Dialogue avec nos parties prenantes

La Mobilière implique ses parties prenantes dans un esprit de partenariat et de responsabilité et veille à un reporting parfaitement transparent. Nous collaborons avec les milieux de la recherche, de la politique, de la culture et de l'économie et avons des échanges soutenus avec notre personnel et nos clients.

L'objectif de ces échanges réguliers est de cerner les intérêts et les attentes des parties prenantes à l'égard de la Mobilière, de prévoir le développement de tendances et d'identifier les atouts et les potentiels d'amélioration.

Reporting

La Mobilière a publié pour la première fois un rapport exhaustif sur le développement durable pour l'exercice 2014. En développant sans cesse notre reporting sur le développement durable de notre entreprise, nous entendons répondre à la demande croissante de transparence émanant de nos parties prenantes. Depuis 2015, nous rendons compte de notre performance en matière de développement durable conformément aux normes GRI.

Soutien politique

Qualité de vie élevée et progrès économique ne vont pas de soi. Nous y travaillons quotidiennement, conjointement avec nos parties prenantes des milieux économiques et politiques ainsi que du secteur public. Pour encourager la diversité politique et le travail de milice, la Mobilière soutient tous les partis politiques nationaux disposant d'un groupe parlementaire, conformément à sa directive sur le financement des partis. L'allocation versée se compose d'un montant de base et d'un montant supplémentaire, lequel dépend du nombre de conseillers d'État. Pour les partis représentés au Conseil fédéral, le montant est pondéré selon le nombre de sièges au Conseil des États et au Conseil national. Durant l'année sous revue, l'allocation de financement des partis s'est élevée au total à CHF 187 800, soit un montant inchangé par rapport à l'année précédente.

Adhésions et affiliations

Nous faisons partie des membres actifs de différentes associations et défendons nos valeurs et notre approche du développement durable au sein de divers groupes de travail et commissions. En outre, durant l'année sous revue, nous nous sommes engagés en faveur de la loi sur le CO₂ et du reporting de développement durable de la branche sous la conduite de l'Association Suisse d'Assurances.

Communication et information

Au sein de la Mobilière, la responsabilité du dialogue avec les parties prenantes dépend de l'acteur concerné: ainsi, l'interlocuteur privilégié du personnel est le secteur du Comité de direction Human Development. Nos clients, pour leur part, s'adressent à leur conseillère ou conseiller à la clientèle, dans les agences générales. Les demandes qui sortent du cadre du contact client individuel peuvent être traitées par le service Gestion de la qualité et du feedback au sein du Mobi24 Call-Center-Service.

Les infractions ou réclamations éventuelles en relation avec le marketing et la communication d'informations produit sont examinées par la fonction support Droit & Compliance du Comité de direction. Aucune réclamation de ce genre n'a été reçue durant l'année sous revue. Le travail politique de la Mobilière ainsi que le rapport de développement durable sont du ressort de la fonction support Public Affairs & Développement durable du Comité de direction.

Nous avons des échanges intenses avec les parties prenantes qui jouent un rôle essentiel dans nos activités ou qui sont en mesure de les influencer (GRI 102-40, 102-42, 102-43, 102-44): les clients de la Mobilière sont des particuliers, des PME, des grands comptes ou des clients institutionnels. Leurs attentes principales sont un conseil efficace et compétent, des produits fiables et un règlement rapide et simple des sinistres. Pour répondre à ces besoins, la Mobilière table en premier lieu sur l'entretien personnel et un service clientèle central que les agences générales ont pour mission d'assurer. Les clients sont régulièrement sondés sur leurs besoins par voie d'enquête. Parmi les autres canaux de communication utilisés figurent différents événements, la revue clients et nos publications dans les médias numériques et sociaux.

Les principales attentes du personnel des sites de Direction sont un environnement de travail équitable et social, des possibilités de formation et de développement, l'égalité des chances et des salaires, des modèles de temps de travail flexibles et respectueux de la vie de famille ainsi qu'une caisse de pension solide et bien financée. Des éléments d'information importants par rapport à ces attentes sont régulièrement collectés grâce à une enquête interne organisée tous les deux ans à tous les échelons de fonction ainsi qu'à des consultations ponctuelles. De plus, les collaboratrices et collaborateurs peuvent faire entendre leur voix par différents canaux, que ce soit le processus de feed-back et de réalisation des objectifs, la Commission du personnel ou les responsables du personnel. Un service social externe et des personnes de confiance à l'interne se tiennent également à disposition, parallèlement à la Gestion des idées et à l'Intranet. Au niveau des agences générales, l'accent est mis sur des produits aisément compréhensibles et des processus et outils fiables. Le personnel des agences générales dispose de diverses possibilités pour se faire entendre et échanger: contacts personnels, communautés et groupes de travail, commissions consultatives, journées de traitement du marché, tournée des agences générales et manifestations de formation. Les collaboratrices et collaborateurs de la Direction et des agences générales obtiennent aussi des informations pertinentes par le biais de la revue du personnel et de blogs vidéo ou lors d'échanges dans le cadre des CEO-Talks.

La Mobilière entretient des relations de partenariat à long terme avec ses partenaires de distribution et courtiers, mais aussi avec ses fournisseurs. Les entretiens annuels, les enquêtes auprès des partenaires de distribution, les rencontres des partenaires de sinistres et une newsletter y contribuent.

La mise en œuvre du but de la Coopérative est garantie par la participation à 100% dans Mobilière Suisse Holding SA. Le Conseil d'administration et le Comité de positionnement sont informés de la marche des affaires lors de réunions régulières et par le biais de rapports trimestriels. Les délégués représentent les intérêts des membres de la Coopérative et sont les ambassadeurs de la Mobilière auprès du grand public. Ils sont informés lors de l'Assemblée des délégués et des réunions régionales des délégués et par des rapports trimestriels écrits et peuvent faire part de leurs préoccupations.

Dans le dialogue entretenu avec le monde politique et le gouvernement, la Confédération, les cantons et les communes, des thèmes comme la promotion des sites et le développement régional, le travail et la formation ainsi que la prévention des dangers naturels sont au centre des échanges, au même titre que les questions liées à la stabilité du système financier et à la compliance.

La Mobilière ne privilégie pas seulement les échanges directs avec ses parties prenantes, elle s'engage également en faveur de thèmes liés au développement durable au sein de divers partenariats, associations et initiatives.

Initiatives

- Principes pour l'investissement responsable (UN PRI)
- Principes pour une assurance responsable (PSI)

Partenariats de recherche

- Fondation Dialogue Risque (Mobilière Baromètre Numérique)
- HERUS, Chaire Mobilière à l'EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne, Urban Design & Sustainable Living)
- Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ
- Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et chaire de recherche en climatologie, Université de Berne

Partenariats culturels

- Centre Paul Klee Berne
- Locarno Film Festival
- Salon d'art artgenève à Genève (Prix Mobilière)
- Visions du réel (Festival international de cinéma Nyon)

Adhésions et affiliations:

Domaine Entreprises et emploi

- Association Suisse d'Assurances (ASA)
- AMICE (Association of Mutual Insurers and Insurance)
- Eurapco (réseau de coopératives d'assurances européennes)
- Idée Coopérative
- Swiss Sustainable Finance

Domaine Nature et environnement

- Association suisse pour des investissements responsables (ASIR)
- Fondation Suisse pour le Climat
- Klimaplattform Bern
- öbu – réseau pour une économie durable
- Swisscleantech

Domaine La Mobilière en tant qu'employeur

- Collaboration active au sein de l'Association pour la formation professionnelle (AFA)
- Comité en charge de la politique de la formation et de l'emploi de l'ASA
- Groupe RH Eurapco
- Initiative Work Smart
- Institut d'économie en assurances de l'Université de St-Gall (le forum Assurance, les séminaires «Fit for Insurance» et le programme diplômant de la HSG font partie intégrante du programme de développement du personnel de la Mobilière)
- Switzerland Innovation

Nous voulons poursuivre nos échanges avec toutes les parties prenantes dans le futur. Aujourd'hui déjà, le développement durable fait partie intégrante de nos discussions avec les gouvernements cantonaux, les partis nationaux, les administrations et les partenaires sociaux, mais aussi de nos interactions avec le grand public dans le cadre de notre engagement sociétal.

Produits d'assurance et prestations de service

Avec des produits d'assurance innovants et des prestations de service numériques, la Mobilière contribue efficacement à un avenir durable pour l'environnement, la société et l'économie.

Plus d'informations sur:

[Innovation et transformation digitale](#)

Les produits d'assurance et les prestations de service constituent le cœur de métier de la Mobilière. Nous prenons en charge les risques qui pèsent sur notre clientèle et protégeons ainsi les assurés contre des conséquences économiques, sociales et écologiques en cas de sinistre. En 2021, nous avons versé des prestations d'assurance à hauteur de 2,278 milliards de CHF dans l'assurance dommages, et de quelque 568 MCHF dans l'assurance vie. Pour la seule assurance dommages, environ 340 MCHF ont été imputables aux sinistres causés par les intempéries de l'été 2021. Notre modèle d'affaires, basé sur un fort ancrage local, prévoit de faire appel autant que possible à des prestataires locaux. Lors de la conception de nos produits d'assurance, nous intégrons les risques écologiques et sociétaux. Nous développons des produits et services innovants en tenant compte de l'évolution des besoins des clients et de leur souhait de bénéficier d'un accès simple et sécurisé. La combinaison de prestations analogiques et numériques nous permet non seulement d'améliorer les points de contact et la fréquence d'interaction avec la clientèle, mais aussi de rester dans la course face aux nouveaux acteurs du marché.

ESG

Il s'agit de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.



Notre contribution en faveur d'une action responsable

Nous entendons favoriser et récompenser la prise de conscience pour une action responsable tant au sein de la Mobilière qu'auprès de notre clientèle et de nos partenaires de coopération. À cette fin, nous appliquons des principes de durabilité internationaux, tels que les «Principes pour une assurance responsable», et intégrons les critères ESG ainsi que des approches innovantes dans la conception de nos produits. Grâce à des produits d'assurance et à des prestations de service spéciaux, comme l'assurance complète des installations photovoltaïques ou des offres avantageuses pour les véhicules à propulsion alternative, nous nous adaptons aux besoins changeants de la clientèle tout en promouvant la protection de l'environnement et un comportement respectueux des ressources. Sur le front du règlement des sinistres, nous prôtons la réparation plutôt que le remplacement des biens endommagés et récompensons notamment une telle démarche par des franchises avantageuses. Dans l'assurance automobile [CleverDrive](#), basée sur la télématique, une conduite douce est en outre assortie de rabais de prime attrayants.

Lors du développement de nos produits et services, nous évaluons constamment la manière de les rendre plus durables.

Lors du développement de nos produits et services, nous évaluons constamment la manière de les rendre plus durables, tout comme les processus qui y sont liés. Cette approche s'inscrit dans l'objectif de l'initiative stratégique Durabilité, adopté en 2021, qui met l'accent sur des affaires d'assurance durables. Les objectifs fixés sont les suivants:

- par nos produits, nos processus allégés et nos services innovants, contribuer efficacement à une utilisation respectueuse des ressources;
- développer parallèlement, en temps utile, des offres pour la société de demain;
- dans le cadre du développement de nos produits et processus, intégrer les critères de durabilité ainsi que les risques et opportunités en matière de durabilité tout au long de la chaîne de création de valeur.



Risque individuel:

Chaque risque est évalué individuellement selon sa nature réelle.

Les affaires d'assurance reposent sur trois piliers: les prescriptions légales et réglementaires, l'élaboration des produits et des prix en fonction du risque et le principe de solidarité sous-jacent entre les assurés. La politique de souscription de la Mobilière définit des critères d'exclusion pour les branches qui recèlent un risque de dommage ou de réputation particulièrement élevé. En dehors de ces cas, la souscription s'effectue sur la base du risque individuel.

Le développement de produits non-vie relève du secteur du Comité de direction (SCD) Assurances, celui des produits vie étant du ressort du SCD Prévoyance. Le SCD Management du marché est responsable de la distribution des produits. Au sein de chaque SCD, les cadres dirigeants et les gestionnaires de produits sont en charge de la conception et de la distribution des produits et services, qu'il s'agisse du simple développement ou du développement durable. Les risques ESG sont placés sous la surveillance du [Risk Management](#) dans le cadre d'un système de contrôle interne.

Des solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée

Les [intempéries](#) de l'été dernier ont provoqué des dommages considérables, de l'ordre d'environ 340 MCHF. Les sinistres véhicules à moteur, causés principalement par la grêle, représentent environ la moitié de cette somme. Le [scanner grêle](#) a pu être utilisé pour la première fois dans différents drive-in grêle de Suisse afin de calculer les frais de réparation des véhicules. Son principe: lors du passage du véhicule, douze appareils photo à haute résolution prennent chacun 250 images et identifient ainsi le nombre, la taille et la profondeur des bosses. Le système calcule ensuite directement les frais de réparation pendant que l'expert véhicules valide le résultat. La téléexpertise investit également le domaine des dommages automobiles, rendant les longs trajets inutiles, puisqu'un mécanicien filme la partie endommagée du véhicule avec son smartphone et retransmet le tout en direct à un expert véhicules de la centrale.

Notre assurance véhicules télématisée [CleverDrive](#) récompense la conduite douce par un rabais attrayant. Cette offre, à l'origine réservée aux jeunes conductrices et conducteurs, a été étendue à d'autres groupes de personnes en 2021. Avec 34,2% de nouveaux clients, elle rencontre un franc succès. Reflet de la tendance générale observée sur le marché automobile, les conclusions liées aux voitures de tourisme à propulsion alternative et écologique ont enregistré un bond de 53,9%. Notre assurance complémentaire pour les installations solaires, proposée dans le cadre de l'assurance inventaire du ménage et

bâtiment, suscite elle aussi un vif intérêt. Le nombre de contrats conclus a progressé de 14,4% en 2021.

Après le projet pilote mené en 2020, nous avons lancé l'[assurance météorologique](#) en 2021 auprès de vingt premières agences générales. Ce produit, qui utilise les géodonnées, assure les cultures contre la grêle, le gel, la sécheresse et l'eau stagnante. Pour calculer la perte de récoltes, nous recourons à la fois aux dernières technologies basées sur les données et aux visites sur place du personnel chevronné de nos services des sinistres.

Dans l'assurance bâtiment, nous avons testé l'utilisation de capteurs d'eau à ultrasons (leakbots) destinés à la localisation précoce de fuites. En guise d'alternative à l'habituelle visite sur place, nous avons introduit un nouvel outil qui calcule la valeur d'assurance d'un bâtiment à partir d'une estimation hédoniste – méthode de comparaison fondée sur le prix de vente d'objets similaires quant à l'emplacement, à la taille ou à l'état.

Quant à la protection des données et de la personnalité, elle a encore été renforcée dans la cyberassurance et les cyberservices. Nous proposons ainsi aux entreprises un outil performant, appelé [RedBox](#), qui détecte automatiquement les points faibles de leur réseau informatique. En outre, nous leur donnons accès à une formation de sensibilisation en self-service sur ce thème. Une nouvelle couverture permet aussi aux PME de faire face au piratage de téléphone. L'indemnisation couvre les frais téléphoniques liés à l'utilisation non autorisée ou à la manipulation de l'installation téléphonique par des tiers.

Depuis le milieu de l'année 2021, nous renonçons à l'envoi papier des conditions générales d'assurance pour certains produits. En plus de répondre à un souhait de la clientèle, cette mesure génère une économie annuelle de 11 millions de feuilles de papier et de 86 tonnes de CO₂. Nous travaillons par ailleurs à une solution future permettant une transmission de documents purement numérique sur le portail clients «Ma Mobilière».

Nous adaptons constamment notre offre à l'évolution de la société. Pour l'année 2022, divers projets liés aux produits et services dans les affaires d'assurance sont en cours d'étude ou de réalisation. Ces projets couvrent un large spectre: prévention en matière de dégâts d'eaux du bâtiment, efficacité énergétique des bâtiments, compensation de CO₂, extension de l'assurance véhicules basée sur le principe de causalité et assurance des stations de charge pour véhicules électriques.

Investir de manière responsable

La Mobilière encourage une action durable. Dans le cadre de la gestion de nos placements, nous intégrons dans nos décisions d'investissement des critères environnementaux et sociétaux.

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière gère une fortune d'environ 20 milliards de CHF, largement diversifiée et répartie entre différentes classes d'actifs. En font partie quelque 2,26 milliards de CHF investis dans des immeubles de placement détenus directement. Avec près de 129 immeubles et plus de 3500 locataires, la Mobilière figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de biens-fonds de Suisse.

Nous tenons compte de critères environnementaux et sociétaux dans nos décisions d'investissement, afin de prôner une action durable.

Nous prônons une action durable en tenant aussi compte de critères environnementaux et sociétaux dans nos décisions d'investissement relatives aux classes d'actifs. Ainsi, dans le cadre de la gestion durable de nos immeubles, nous investissons notamment dans le passage aux énergies renouvelables. De cette manière, nous encourageons directement un développement sociétal et économique préservant les ressources. La Mobilière agit avec prévoyance et informe, dans la mesure du possible, de manière transparente sur les conséquences de ses investissements, toutes classes d'actifs confondues. En ce qui concerne les classes d'actifs où la transparence est insuffisante, nous mettons tout en œuvre pour satisfaire aux exigences en la matière.



ESG

Par ESG, on entend la prise en compte de critères environnementaux (Environmental), sociaux (Social) et de gestion d'entreprise responsable (Governance).

L'intégration des critères ESG nous permet également de réduire les risques de marché liés à notre portefeuille de placements et immobilier. Afin de garantir la capacité économique de nos placements à long terme, nous optons pour une approche proactive et tournée vers l'avenir. Nous sommes convaincus que l'intégration de critères de durabilité aura à longue échéance un impact favorable sur la valeur de marché.

Investissements durables

En respectant les valeurs fondamentales de la Coopérative, la Mobilière influence positivement le développement durable. Dans cette optique, elle procède à des investissements responsables dans les diverses classes d'actifs de ses placements, d'une part, en appliquant des principes de durabilité internationaux comme les Principes pour l'investissement responsable (UNPRI) et, d'autre part, en adoptant des approches actives et passives¹. L'approche active consistant à exercer les droits de vote pour les actions suisses se fonde sur les recommandations de l'agence de notation ESG Inrate. Dès 2022, le principe d'exercice des droits de vote sera aussi appliqué pour les actions à l'étranger. En outre, nous nous engageons activement au sein de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR), qui dialogue avec les secteurs à forte consommation de ressources. Notre objectif est de préparer les industries concernées à des modèles d'affaires plus respectueux du climat et de les inciter à prendre des mesures en ce sens. Nous excluons de notre portefeuille de placements les entreprises et secteurs figurant sur la liste d'exclusion de l'ASIR. Toutefois, la Mobilière préfère inciter les entreprises à reconsidérer leur activité plutôt que d'exclure des branches entières.»

¹ Les approches actives consistent principalement à exercer une influence directe sur une entreprise afin d'encourager un changement de comportement, sous la forme d'un engagement ou de l'exercice de nos droits de vote. Les approches passives influencent l'univers de placement et le processus de sélection, mais n'ont pas d'influence directe sur l'entreprise et ne visent donc pas un changement de comportement. Dans le cadre de ces approches, on a recours à des critères négatifs et positifs. Les critères négatifs servent à exclure de l'univers de placement des secteurs d'activité ou des pratiques inacceptables. Les critères positifs permettent de pondérer davantage et de manière ciblée les valeurs durables dans le portefeuille à l'aide de profils ESG.



Due Diligence

Le processus de Due Diligence, également appelé devoir de diligence ou examen des risques, décrit un examen, une analyse et une évaluation précis d'une entreprise en ce qui concerne les risques potentiels.

Nous intégrons dans nos décisions de placement les critères environnementaux et sociétaux des notations ESG et les données climatiques élaborées par des agences de notation et de recherche reconnues comme Inrate et ISS. De plus, nous encourageons par exemple le développement des énergies renouvelables dans la classe de placement Infrastructure grâce aux Clean Energy Funds. S'agissant des autres classes de placement, la Mobilière définit des objectifs concrets pour les années à venir. Dans le cas des placements alternatifs, il est difficile d'évaluer uniformément la durabilité. C'est pourquoi nous définissons clairement leur procédure de sélection et intégrons les critères ESG dans le processus Due Diligence qui est souvent décisif pour cette classe d'actifs.

Répartition des investissements responsables par classe d'actifs au 31.12.2021



Afin de contribuer au développement à l'échelle mondiale d'un système financier durable, la Mobilière a rejoint durant l'année sous revue l'initiative UNPRI, lancée par les Nations Unies, dont elle s'est engagée à appliquer les six grands principes. Pour l'évaluation interne de nos activités, nous appliquons les recommandations de l'Asset Management Association Switzerland et de Swiss Sustainable Finance.

L'orientation de la stratégie de placement, critères ESG compris, est définie par le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA. Mobilière Suisse Asset Management SA applique cette stratégie et concrétise les objectifs de durabilité afin de les mettre en œuvre au sein d'une classe d'actifs spécifique. Cette mission est désormais confiée dans les différentes classes d'actifs à des spécialistes en durabilité, lesdits ESG champions. Leurs travaux sont coordonnés par un service dédié central. Des objectifs sont ensuite formulés sur la base de cette vision consolidée. Outre les ESG champions, nous avons aussi créé en 2021 le poste de responsable Sustainable Investments, qui coordonne la mise en œuvre de la stratégie durable au sein de l'Asset Management et assure son développement. Cette fonction garantit notamment aussi des échanges continus avec les parties prenantes internes et externes dans le domaine de la durabilité et l'établissement de rapports transparents.

Afin de mieux recenser les risques climatiques liés aux obligations et aux actions détenues directement, nous avons utilisé pour la première fois durant l'année sous revue les données de CO₂ de la société Institutional Shareholder Services (ISS). La Mobilière est ainsi en mesure de mieux comprendre et piloter l'impact de son portefeuille de placements en matière d'émissions de CO₂. Ces données permettent, d'une part, de mesurer les émissions de CO₂ liées à nos engagements en obligations et en actions et, d'autre part, de produire des simulations et des scénarios correspondants. Il s'agit là d'une étape importante franchie par l'entreprise dans son projet de définir des objectifs quantitatifs pour ses investissements afin de constituer un portefeuille compatible «zéro net» d'ici à 2050.

L'efficacité de la politique de placement durable est mesurée, agrégée et évaluée, aussi bien de manière absolue que par rapport à des valeurs comparatives pertinentes. À fin 2021, 86,6% du portefeuille d'obligations et 70,8% du portefeuille d'actions étaient investis dans des classes de notation B- à A+ selon Inrate.

Gestion immobilière durable

En 2021, nous avons défini dans une charte notre vision commune de la durabilité dans le secteur immobilier et édicté des principes qui fixeront à l'avenir les conditions cadres de notre action durable. Cette approche reflète notre conviction que le succès à long terme passe obligatoirement par une gestion immobilière durable et des décisions fondées sur des facteurs économiques, sociétaux et écologiques. La durabilité fait partie intégrante de nos activités et cet aspect est pris en considération tant pour les biens en portefeuille que pour les nouvelles constructions.

La Mobilière suit une approche durable globale et tient compte de l'impact environnemental, sociétal et économique de ses immeubles. En améliorant l'efficacité énergétique de nos bâtiments et en favorisant le développement des énergies renouvelables, nous réduisons l'empreinte écologique de nos biens immobiliers. Grâce à une utilisation respectueuse des ressources et à l'aménagement écologique des abords des bâtiments, nous protégeons et préservons l'environnement. Par ailleurs, nous prenons aussi en considération les aspects sociaux. Avec nos immeubles, nous mettons en effet à disposition un espace d'habitat, de travail et de rencontre, qui offre confort et sécurité et s'adresse à une grande diversité d'utilisateurs. Nous favorisons les échanges réguliers avec les différentes parties prenantes et dialoguons avec eux dans un esprit de partenariat. Afin de garantir à long terme la rentabilité des biens immobiliers, nous privilégions de bons emplacements, des structures de bâtiments durables et des coûts du cycle de vie équilibrés.

La Mobilière pilote l'intégralité du cycle de vie d'un investissement à l'interne, ce qui permet d'intégrer les aspects de durabilité pertinents aussi bien pour l'acquisition, la construction que pour l'exploitation d'un immeuble. Selon les phases, une équipe interdisciplinaire couvrant tous les domaines de la gestion immobilière travaille sous la direction du service spécialisé compétent. Grâce à cette approche globale en matière de gestion du portefeuille immobilier, les services spécialisés peuvent intervenir à tout moment et prendre les devants pour exercer une influence directe sur l'administration des immeubles. Nous obtenons ainsi un profil risque-rendement optimal et jetons les bases garantissant la pérennité de nos biens immobiliers.

Afin de mieux évaluer à l'avenir les progrès réalisés en matière de durabilité, les principes définis seront assortis en 2022 de critères et d'objectifs concrets. Une documentation et un reporting standardisés ainsi que l'ancrage de nos principes dans les processus doivent en outre garantir l'adhésion à la Charte et la mise en œuvre de celle-ci.

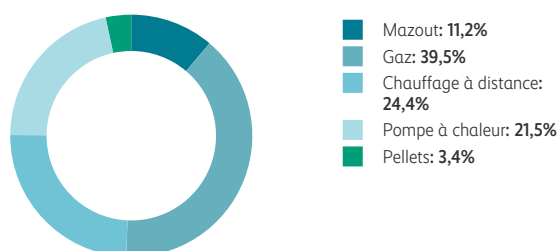
Efficiencia energética y reducción de emisiones de CO₂ en línea de mire

Les bâtiments sont à l'origine de près d'un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre en Suisse. Figurant parmi les principaux propriétaires d'immeubles et de bien-fonds en Suisse, la Mobilière entend assumer ses responsabilités et réduire d'au moins 40% les émissions de CO₂ de ses biens immobiliers d'ici à 2030 (année de référence 2021).

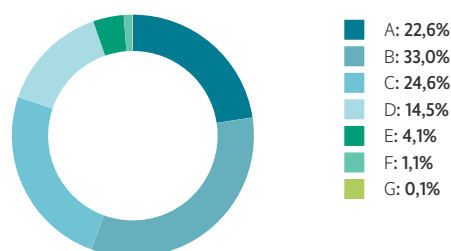
De nombreux bâtiments devront ainsi être assainis ces prochaines années. La production de chaleur, l'enveloppe du bâtiment et l'énergie électrique constituent les principaux leviers en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de CO₂. Afin d'évaluer la compatibilité des investissements prévus dans ces champs d'action avec les objectifs climatiques de la Confédération, nous avons chargé Wüest Partner AG de déterminer la trajectoire de réduction des émissions de CO₂ pour les portefeuilles immobiliers. Les équivalents CO₂ modélisés tiennent compte de l'énergie de fonctionnement d'un immeuble, consommation électrique non comprise. Basés sur la norme SIA 380/1, les besoins énergétiques prennent en considération des paramètres tels que l'emplacement, l'année de construction, l'usage, la surface de référence énergétique, le nombre d'étages chauffés, les années de rénovation des éléments du bâtiment et les ressources énergétiques. Les cycles d'assainissement déterminants pour la trajectoire de réduction reposent sur le cycle de vie des éléments de construction d'un bâtiment ou sur une planification de remise en état déjà connue.

L'analyse met l'accent sur des biens immobiliers qui sont propriété exclusive de la Mobilière et porte sur 124 immeubles répartis en différents endroits de la Suisse. Près de 51% de la surface de référence énergétique de ces immeubles sont encore chauffés avec des énergies fossiles comme le mazout ou le gaz. Un quart de la surface de référence énergétique du portefeuille profite déjà de systèmes de chauffage entièrement renouvelables comme les pellets de bois et les pompes à chaleur. Les 24% restants bénéficient du chauffage à distance. Pour chaque immeuble exploité, un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) officiel est délivré.

Part des sources d'énergie par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille en %



Part des étiquettes-énergie de l'enveloppe des bâtiments CECB par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille en %



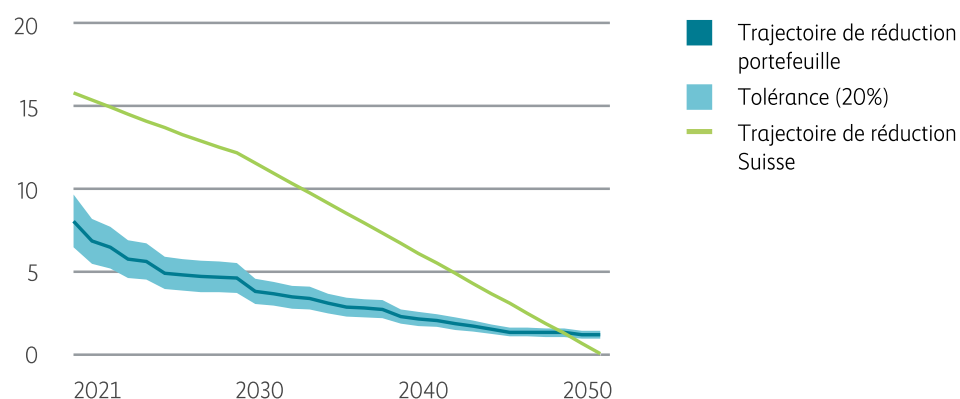
Valeurs: A = efficacité énergétique très élevée, G = faible efficacité énergétique

Selon le calcul indicatif de la trajectoire de réduction des émissions de CO₂, le portefeuille immobilier se situe, avec quelque 8 kg d'équivalents CO₂ par an et par mètre carré de surface de référence énergétique, en dessous de la moyenne du parc immobilier suisse (15,7 kg CO₂e/m² par an)¹. Grâce aux mesures de remise en état prévues pour le remplacement progressif des énergies fossiles et le renouvellement des enveloppes de bâtiments, les émissions de CO₂ pourront être réduites au cours des prochaines années. La trajectoire de réduction sera régulièrement revue et utilisée comme outil de pilotage dans la planification des investissements. Nous serons ainsi assurés d'obtenir les meilleurs résultats en matière de réduction des émissions de CO₂ grâce aux investissements réalisés dans les immeubles.

¹ Projection de Wüest Partner, basée sur la publication «Klimaverträgliche Immobilienanlagen», Office fédéral de l'environnement (OFEV), 2020

Trajectoire de réduction des émissions de CO₂ du portefeuille immobilier du Groupe Mobilière et objectifs de l'Accord de Paris sur le climat / «zéro net» en 2050

Équivalents CO₂ en kg/m² par an



Personnel et univers de travail

**La Mobilière figure parmi les employeurs suisses les plus appréciés.
Sa culture du travail fondée sur le respect mutuel lui permet de
vivre pleinement sa responsabilité de société coopérative.**

Plus d'informations sur:

Arbeitswelt 4.0. – Zwischen Shared Leadership und Laissez-faire;
Bruch, H. & München, A.;
Personalmagazin; décembre 2018.
New Work Transformation – aktive Gestaltung der Arbeitswelt 4.0;
Bruch, H. & Färber, J.;
Personalführung; avril 2018

Nos plus de 5900 collaboratrices et collaborateurs s'engagent quotidiennement pour satisfaire nos 2,2 millions de clientes et clients. Selon une enquête de l'hebdomadaire économique «Handelszeitung», la Mobilière est l'un des employeurs suisses les plus appréciés. Fidèle à sa base coopérative, elle applique une politique du personnel tournée vers l'avenir, qui fait de la diversité et de l'égalité des chances des réalités vécues au quotidien. Nos conditions de travail équitables et modernes nous permettent à la fois de fidéliser nos collaborateurs et d'attirer de jeunes talents sur un marché du travail très compétitif. Il est prouvé qu'une culture de la conduite et du travail perçue positivement ainsi qu'une grande diversité au sein du personnel ont une influence favorable sur l'engagement, la satisfaction et la performance des collaborateurs. Nous nous positionnons ainsi comme un employeur attrayant auprès des nouveaux collaborateurs potentiels. La diversité des points de vue et des expériences, ainsi que des connaissances et des compétences, crée un sentiment d'appartenance et stimule la pensée créatrice et l'inspiration mutuelle. Des manières de penser différentes aident en outre à mieux comprendre les besoins et les attentes de la clientèle et à développer des solutions optimales.

Culture du travail fondée sur le respect mutuel

Une culture du travail fondée sur le respect mutuel et perçue positivement est une condition essentielle de la bonne collaboration entre les collaborateurs et les cadres. Il faut en outre permettre aux collaborateurs de prendre des responsabilités et de s'engager. Avec notre stratégie «Environnement de travail», nous créons des conditions de travail inspirantes. Cette stratégie nous a amenés à comprendre que notre nouvel environnement de travail physique et numérique est le fondement même d'une collaboration physique et hybride pleinement partagée. Nous encourageons dans toute l'entreprise l'adoption d'un état d'esprit agile, qui nous permette d'évoluer au rythme de la numérisation et des nouvelles technologies. Nous misons pour cela sur des équipes interdisciplinaires qui travaillent conformément à nos principes en matière d'agilité.

**Des conditions de travail équitables et progressistes constituent la base pour
fidéliser les collaborateurs et en attirer de nouveaux.**

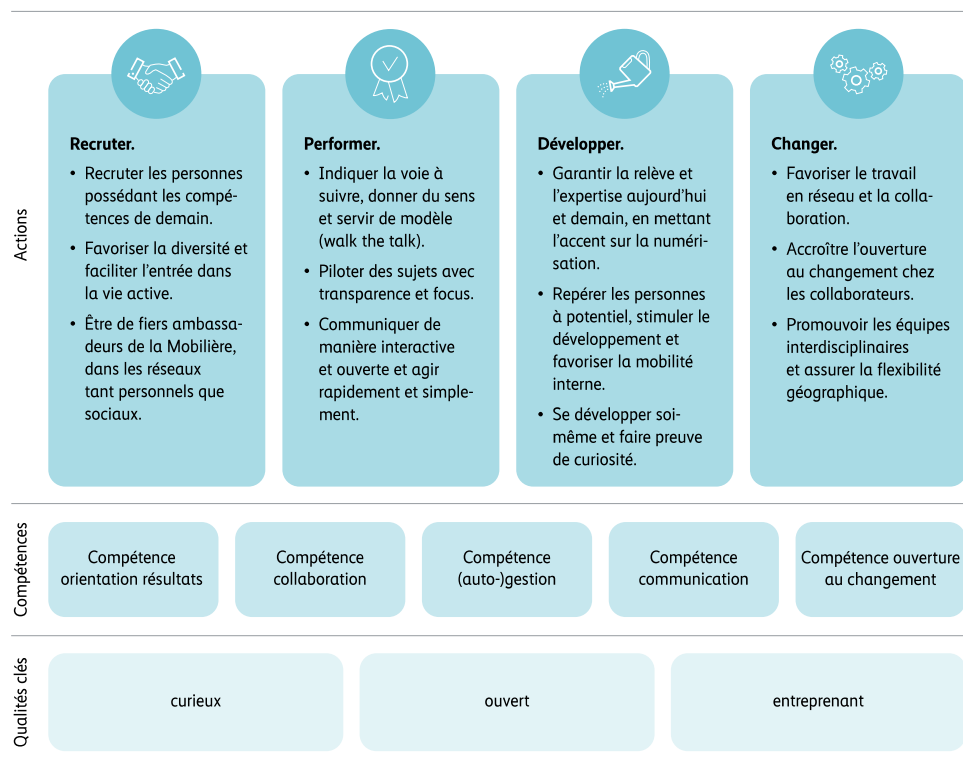
Les expériences de ces derniers mois ont remodelé la manière dont nous collaborons dans l'entreprise. Les besoins, les attentes et les attitudes ont changé. Cela nous oblige à redéfinir

notre collaboration et à inventer de nouvelles façons de travailler ensemble au quotidien, en nous fondant sur notre culture d'entreprise et sur nos valeurs. Nous déterminons ensemble le juste mélange entre présence sur place, travail nomade et collaboration hybride. Ce faisant, nous veillons à défendre les intérêts de la Mobilière et à assurer la réalisation non seulement de ses objectifs, mais aussi de ceux des collaborateurs et des cadres. Nous nous développons ainsi ensemble, à la faveur d'un processus d'apprentissage permanent.

En associant notre environnement d'apprentissage et de développement à notre univers de travail, nous créons un cadre propice au développement, à l'innovation et à la transformation, dans lequel nos collaborateurs peuvent interagir, trouver des idées, se préparer aux défis à venir et, préserver leur santé.

Enfin, notre modèle de conduite Impact ainsi que nos principes directeurs en matière de collaboration hybride soutiennent les cadres, les collaborateurs et les équipes dans leur travail. Nous misons en l'occurrence sur le travail en réseau, le lancement d'activités, la flexibilité et l'autodétermination, ainsi que sur l'estime à l'égard des compétences et sur la valeur apportée par chaque personne.

Impact – actions, compétences et qualités clés



Nous voulons continuer à promouvoir nos collaborateurs et nos cadres et à en assurer le développement de manière ciblée. C'est pourquoi nous nous employons à identifier les compétences appelées à jouer un rôle central à l'avenir et veillons à ce qu'elles soient comprises de la même manière dans toute l'entreprise. Cela nous aide à atteindre nos

objectifs, tout en préservant notre orientation clients et notre esprit d'entreprise, ainsi qu'à nous adapter à un univers de travail en constante mutation.

Modèle de conduite Impact de la Mobilière

Avec son système de gestion de la performance et de rémunération, la Mobilière met à la disposition des cadres et des collaborateurs un modèle qui les assiste lors des procédures d'évaluation et d'appréciation. Les possibilités qui s'offrent à eux sont les suivantes:

- élaborer la convention d'objectifs selon la situation, le contexte et l'environnement de travail actuel;
- réfléchir aux performances individuelles et aux performances d'équipe, les évaluer et les reconnaître, ainsi que vivre une culture du feed-back;
- évaluer le potentiel de la personne concernée et définir des mesures de développement;
- discuter régulièrement de la charge de travail.

L'élaboration de la stratégie du personnel, y compris des directives relatives à la culture de la conduite et du travail, est du ressort du secteur du Comité de direction Human Development. Leur mise en œuvre incombe aux collaborateurs, en particulier à ceux qui occupent des fonctions dirigeantes.

Satisfaction du personnel

Nous menons tous les deux ans, en collaboration avec un institut d'études de marché externe, une enquête de satisfaction auprès du personnel des sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich. En 2020, le taux de réponse a atteint un réjouissant 85%. Les résultats de l'enquête permettent d'identifier les points à améliorer et de prendre les mesures appropriées, mais aussi de relever dans quels domaines la satisfaction est élevée. Finalement, tout le monde en profite: les collaborateurs, les cadres, l'entreprise et la clientèle.

Plus d'informations sur:

[Carrière](#) et [Conditions d'engagement](#)

Employeur responsable

Une prévoyance vieillesse attrayante

Trois institutions de prévoyance propres à l'entreprise gèrent la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel des sites de Direction et des agences générales. La Mobilière prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60%. Pour la caisse de pension complémentaire, cette part est de 75%. Les caisses de pension de la Mobilière servent de généreuses prestations et proposent des modèles de retraite flexibles. C'est ainsi qu'à partir de 58 ans révolus et jusqu'à 65 ans, les assurés peuvent demander à partir à la retraite pour la fin d'un mois, moyennant un préavis de trois mois. Ils peuvent cependant aussi, en accord avec l'employeur, prolonger les rapports de travail jusqu'à 70 ans révolus. Autre option: une retraite partielle progressive à raison de cinq paliers de 20% chacun. Les collaborateurs peuvent en outre choisir de percevoir la totalité de leur avoir de vieillesse sous la forme d'une rente viagère ou d'un versement unique en capital, ou combiner les deux options. Nos engagements pour plans à cotisations définies et autres plans de prévoyance sont présentés dans les [chiffres clés](#). Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière portent leurs engagements en matière de rentes au bilan en appliquant des tables de génération. Au 31 décembre 2021, elles affichaient des taux de couverture compris entre 119,2% et 127,9%.

Formation de base et formation continue à la Mobilière

La Mobilière est l'une des principales entreprises formatrices du secteur de l'assurance. Nous investissons dans notre avenir en soutenant le développement personnel et professionnel des collaborateurs en formation. Nous nous efforçons en outre d'offrir un emploi dans l'entreprise à nos apprentis fraîchement diplômés.

Formation: chiffres clés des apprentis et des Young Insurance Professionals AFA

	2021		2020		2019	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Total	330		338		341	
Femmes	173	52,4	175	51,8	188	55,1
Hommes	157	47,6	163	48,2	153	44,9
Réussite à l'examen final		97,1		97,6		96,2
Engagement		68,3		58,9		66,7

Malgré les mesures liées au Covid-19, nos collaborateurs ont largement fait usage de notre vaste offre de formations de base et continue. En 2021, le nombre total de jours de formation interne s'est même inscrit à la hausse pour atteindre 14 977 jours. Cette augmentation n'a été possible que parce que notre modèle d'apprentissage sans contrainte de lieu était déjà bien rodé. Ces trois prochaines années, grâce au renouvellement de notre infrastructure d'apprentissage, nous prévoyons de proposer davantage de formations dans un format hybride.

Développement et promotion

Nous soutenons le développement personnel et professionnel de nos collaborateurs en leur proposant plus de 400 cours internes en français et en allemand, ainsi que de nombreuses offres d'auto-apprentissage numériques. De même, nos jeunes collaborateurs qui entrent dans la vie active bénéficient d'une offre de cours attrayante et adaptée à leurs besoins. Notre objectif est de mettre à disposition au moins la moitié de tous nos contenus didactiques en non-présentiel. Fin 2021, nous avons déjà atteint le ratio de 45%. L'apprentissage sans contrainte de lieu fera donc bientôt partie intégrante de la collaboration interne. De plus, toute une série de formations régulières ou ponctuelles traitent de la question de la culture de la conduite et du travail. Citons pour exemples «Réunions et ateliers hybrides», «Testez le speaker qui est en vous» ou «Gestion des parties prenantes». Les formations sont généralement proposées en présentiel, en ligne ou sous forme hybride, pour une portée maximale. Réparties sur toute l'année, différentes mesures préventives et de promotion de la santé sont aussi disponibles, en particulier dans les quatre domaines prioritaires suivants: alimentation, exercice physique, corps et esprit.

Formation: programmes pour stagiaires académiques

	2021		2020		2019	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Programmes pour stagiaires académiques	70		69		53	
Femmes	30	42,9	34	49,3	19	35,8
Hommes	40	57,1	35	50,7	34	64,2
Engagement		56,0		49,0		60,0

Formation et perfectionnement: séjours de travail ou d'études à l'étranger

	2021	2020	2019
Collaborateurs de la Mobilière détachés dans des entreprises partenaires européennes (assurances) ¹	3	3	8
Collaborateurs d'entreprises partenaires (assurances) détachés à la Mobilière ¹	1	1	8
Participation des collaborateurs de la Mobilière à des programmes internationaux de formation continue en conduite et en management	7	7	19
Séjours d'étude ou de recherche à la Silicon Valley (Californie)	0	0	7

¹ Durée du séjour comprise entre une semaine et quatre mois

Nota: en raison de la pandémie de Covid-19, les chiffres depuis 2020 sont nettement plus bas. Un grand nombre de séjours prévus ont été reportés.

Afin que la Mobilière acquière la culture de la conduite et du travail souhaitée, des activités spécifiques sont organisées à l'échelle de l'entreprise, des secteurs et des équipes. Nous sommes persuadés que l'équipe est une forme de collaboration très prometteuse: une équipe composée judicieusement, avec la bonne dose d'expérience et d'expertise, est garante de performances de haut niveau. En nous appuyant sur les six facteurs de succès que sont la confiance, les rôles et les compétences, la responsabilité individuelle, l'esprit d'équipe, le sens et l'efficacité et, enfin, l'apprentissage et le développement de l'équipe, nous transformons nos équipes en «équipes hautement performantes». Quant aux jeunes en début de carrière, nous les formons en pratiquant une culture de l'apprentissage basée sur la confiance et en les intégrant activement au processus de développement.

Nouvelles embauches et fluctuation du personnel

Au 31 décembre 2021, le Groupe Mobilière comptait 5963 collaboratrices et collaborateurs sous contrat de durée indéterminée (y compris les effectifs des programmes académiques et des programmes de promotion de la relève des AG), soit une hausse de 1,8% par rapport à l'année précédente (5856). La fluctuation du personnel s'est élevée à 9,1% (2020: 8,2%).

Arrêts de travail pour cause de maladie

Avec notre offre de mesures préventives en matière de santé, nous encourageons nos collaborateurs à investir dans leur santé sous leur propre responsabilité. En 2021, le nombre de jours d'arrêt maladie par poste à plein temps a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente pour s'établir à 5,1 jours (2020: 4,9 jours).

Un employeur parmi les plus attractifs

En 2021 également, plusieurs classements ont attesté de l'attrait de la Mobilière en tant qu'employeur. Tant l'évaluation positive de notre culture de la conduite et du travail que le rang occupé dans ces classements sont des indicateurs de première importance. Ils nous permettent de suivre l'évolution de l'attrait de notre entreprise auprès de ses groupes cibles et de nous situer par rapport à nos concurrents.

Classements des employeurs

	Catégorie	Rang 2021	Rang 2020	Rang 2019
Meilleur employeur 2021 («Handelszeitung» / «Le Temps» et institut d'études de marché Statista)	Toutes catégories	16	4	2
	Assurances et caisses maladie	1	1	n. d.
Meilleurs employeurs romands 2021 («Bilan»)	Assurances	3	2	1
Employeurs les plus attrayants Universum Swiss Student Survey 2021	Sciences économiques	54	67	63
	Informatique	41	48	49
	Droit	28	33	25
Employeurs les plus attrayants Universum Swiss Professional Ranking 2021	Business	38	34	49
	Informatique	17	10	28

Diversité et égalité des chances

La Mobilière est persuadée que la diversité au sein des équipes joue un rôle déterminant en matière de collaboration agile et d'intelligence collective. Nous vivons la diversité au quotidien, du fait que des personnes d'âge, de sexe et d'origine différents travaillent ensemble, dans une même équipe. Des manières de penser différentes nous aident à mieux comprendre les besoins de nos clients et à trouver pour eux des solutions optimales. Nous attirons en outre l'attention sur l'importance de la diversité dans les équipes à la faveur de mesures de développement d'équipe. Durant l'année sous revue, désireux de solidement intégrer cette approche dans notre stratégie, nous avons défini la position de fond de la Mobilière en matière de diversité et d'égalité des chances. Grâce à cette approche, nous voulons faire de la diversité et de l'égalité des chances des facteurs de succès encore plus importants pour la Mobilière. Nous y parviendrons moyennant la planification et la mise en œuvre de différentes mesures et activités spécifiques. Depuis 2021, nous mettons les postes à pourvoir au concours pour femme, homme et divers (f/h/d). La définition de notre position de fond ainsi que le pilotage des activités de promotion de la diversité et de l'égalité des chances incombent au centre de compétences Développement organisation & culture du secteur du Comité de direction Human Development. Nous attendons de tous les cadres et de tous les collaborateurs qu'ils vivent notre culture de la diversité et de l'égalité des chances de manière exemplaire, au quotidien, et qu'ils ménagent à la diversité toute la place qui lui revient.

Le Code de conduite de la Mobilière ne tolère aucune forme de discrimination ou de harcèlement des collaborateurs. Outre à un cadre dirigeant, à Human Development ou à une personne de confiance désignée à l'interne, les requêtes et les plaintes en matière de discrimination et de harcèlement sexuel peuvent être adressées, selon un processus d'annonce interne, à la fonction support Droit & Compliance du Comité de direction. Les violations du Code de conduite peuvent avoir des conséquences tant en droit du travail qu'en droit civil ou pénal. En cas d'accusations de harcèlement sexuel, le Compliance Office Groupe charge une entreprise externe de mener l'enquête.

Durant l'année sous revue, cinq cas de discrimination, harcèlement et mobbing ont été dénoncés, dont trois ont eu des suites disciplinaires ou relevant du droit civil ou pénal.

Plus d'informations sur:

[Philosophie](#)

Fidèles à nos valeurs de société coopérative, nous pratiquons une politique du personnel tournée vers l'avenir et durable. Nous faisons participer les collaborateurs au résultat et offrons des modèles de temps de travail modernes et flexibles, qui permettent de concilier vie professionnelle, vie familiale, loisirs et engagements personnels. Pour la garde des enfants de nos collaborateurs, nous disposons de notre propre crèche à Berne et d'une crèche en partenariat à Nyon, qui offrent 35 places au total. Nous accordons en outre jusqu'à 20 semaines de congé maternité et trois semaines de congé paternité. La majeure partie des jeunes mères et pères reprennent le travail à la Mobilière au terme de leur congé.

Chiffres clés congé maternité et paternité¹

	2021	2020	2019
Total des femmes ayant bénéficié d'un congé de maternité	70	73	50
Total des hommes ayant bénéficié d'un congé de paternité	81	65	68
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité	88,6%	89,0%	90,0%
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour	78,1%	86,0%	86,4%
Taux de rétention des hommes revenus dans l'entreprise au terme de leur congé de paternité	93,8%	100,0%	94,1%

¹ Uniquement pour les sites de Direction

Plus d'informations sur:

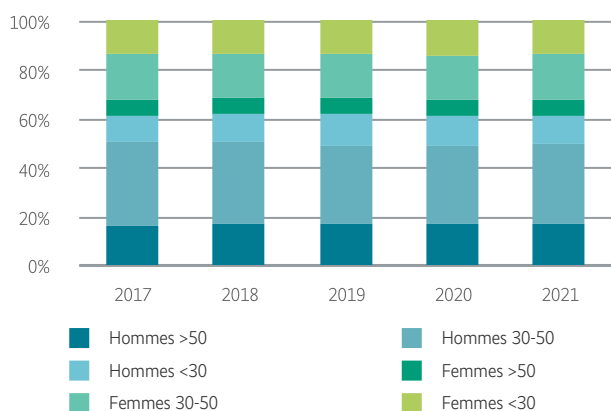
[Les collaborateurs en chiffres](#)

La Mobilière emploie des personnes de tout âge et de toute origine.

La Direction se compose de 23 femmes et de 72 hommes. La part des femmes parmi les membres de la Direction s'élève ainsi à 24,2%.

Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2021¹

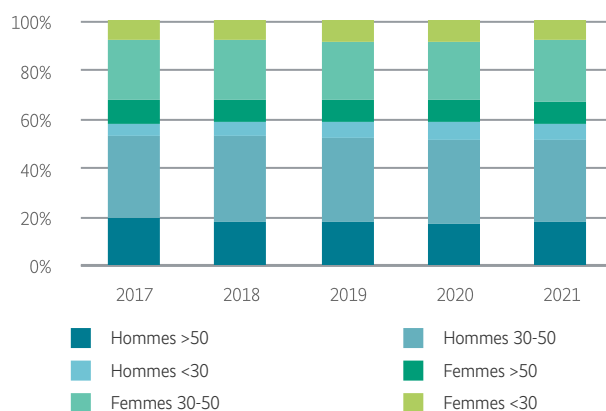
Total collaborateurs agences générales: 2663



¹ Compte non tenu des postes de relève et de développement

Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2021¹

Total collaborateurs Direction: 3230



¹ Compte non tenu des postes de relève et de développement

Nous considérons que la diversité est un important facteur de succès dans le domaine de l'informatique également. Nous avons donc remanié notre programme de formation, afin d'assurer une promotion ciblée de la relève dans ce domaine. En étroite coordination avec les hautes écoles, nous offrons aux étudiants et jeunes diplômés la possibilité de faire leurs premiers pas dans le monde professionnel de l'informatique. De plus, afin d'augmenter la part des femmes dans ce domaine, nous proposons des postes assortis de taux d'occupation allant de 40 à 100%. Nous positionnons en outre les informaticiennes de talent comme des modèles, dont les filles et les jeunes femmes peuvent s'inspirer. Il n'est cependant pas possible de résoudre la question de la faible part des femmes dans l'informatique uniquement par des mesures internes. C'est pourquoi la Mobilière est partenaire national du programme ICT Scouts/Campus, qui vise notamment à enthousiasmer précocement les jeunes femmes pour les professions technologiques et à les encourager à les pratiquer.

L'enquête que le Financial Times a de nouveau réalisée durant l'année sous revue confirme que nous sommes sur la bonne voie avec notre gestion de la diversité. Portant sur différents aspects de la diversité, cette enquête a été menée auprès de 100 000 employés de 15 000 entreprises dans seize pays. Avec son 24^e rang, la Mobilière occupe donc une brillante place à l'échelle internationale et se classe même deuxième parmi les entreprises suisses.

Égalité des salaires

Nous réalisons des analyses des salaires et les faisons contrôler par une société externe depuis 2011 déjà. Cela nous permet d'éliminer les inégalités salariales injustifiées et de garantir le respect du principe «à travail égal salaire égal». Depuis 2021, nous sommes légalement tenus d'effectuer ces analyses. L'analyse réalisée en 2021 a montré que nous étions bien en dessous du seuil de tolérance de 5% fixé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG).

Les collaborateurs en chiffres

Structure du personnel (HC, FTE)

État au 31.12		Dir. AG	2021		2020		2019	
			HC	FTE	HC	FTE	HC	FTE
Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée	• •		5 963	5 336,9	5 856	5 256,9	5 656	5 089,3
	dont collaborateurs dans les programmes de haute école et programme de relève pour agences générales	• •	70	61,2	69	61,0	53	48,1
Apprentis et Young Insurance Professionals	• •		330	330,0	338	337,6	341	333,6
Collaborateurs sous contrat à durée déterminée	femmes	•	49	33,1	43	33,8	50	30,8
	hommes	•	39	28,6	37	25,5	53	32,1
Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée, hormis les postes de relève et de développement (= effectif) ¹	• •		5 893	5 275,7	5 787	5 195,9	5 603	5 041,2

¹ Sauf indication contraire, ce chiffre sert de base de calcul.

Structure du personnel (HC, %)

État au 31.12			2021		2020		2019	
			Dir. AG	HC en %	HC	en %	HC	en %
Collaborateurs par site d'entreprise	sites de Direction (3)	•		3 230 54,8	3 176	54,9	3 036	54,2
	agences générales (79)	•		2 663 45,2	2 611	45,1	2 567	45,8
Répartition	femmes	• •		2 395 40,6	2 316	40,0	2 215	39,5
	hommes	• •		3 498 59,4	3 471	60,0	3 388	60,5
Temps partiel ¹	collaborateurs à temps partiel	• •		1 570 100,0	1 477	100,0	1 404	100,0
Occupation ¹	femmes à temps partiel	• •		1 129 71,9	1 063	72,0	1 009	71,9
	hommes à temps partiel	• •		441 28,1	414	28,0	395	28,1
Catégorie professionnelle	collaborateurs	•		1 768 54,7	1 765	55,6	1 723	56,8
	cadres	•		1 358 42,1	1 301	41,0	1 205	39,7
	Comité de direction/ fonctions de support/ Direction	•		104 3,2	110	3,5	108	3,6

¹ Temps partiel selon OFS = 1-89%

Nouveaux collaborateurs et fluctuation du personnel

État au 31.12			2021		2020		2019	
			Dir. AG	Nombre en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Entrée/entrées en pourcentage de l'effectif			• •	578 10,0	612	10,7	759	13,6
Répartition	femmes/en % du nombre total d'entrées	• •		275 47,6	274	44,8	329	43,3
	hommes/en % du nombre total d'entrées	• •		303 52,4	338	55,2	430	56,7
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans/en % du nombre total d'entrées	• •		240 41,5	246	40,2	326	43,0
	personnes entre 30 et 50 ans/en % du nombre total d'entrées	• •		301 52,1	322	52,6	393	51,8
	personnes de plus de 50 ans/en % du nombre total d'entrées	• •		37 6,4	44	7,2	40	5,3
Sorties/fluctuation brute (en HC au lieu de FTE)			• •	534 9,1	472	8,2	560	10
Répartition	femmes/en % du nombre total de sorties	• •		236 44,2	202	42,8	257	45,9
	hommes/en % du nombre total de sorties	• •		298 55,8	270	57,2	303	54,1
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans/en % du nombre total de sorties	• •		182 34,1	133	28,2	187	33,4
	personnes entre 30 et 50 ans/en % du nombre total de sorties	• •		246 46,1	215	45,6	248	44,3
	personnes jusqu'à 50 ans/en % du nombre total de sorties	• •		106 19,8	124	26,3	125	22,3

Diversité et égalité des chances

État au 31.12			2021		2020		2019		
			Dir. AG	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Comité de direction (Direction, Holding)									
Nombre de membres au Comité de direction/en % de l'effectif			•	9	0,2	9	0,2	9	0,2
Répartition	femmes	•	3	33,3	2	22,2	2	22,2	
	hommes	•	6	66,7	7	77,8	7	77,8	
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
	entre 30 et 50 ans	•	3	33,3	4	44,4	5	55,6	
	plus de 50 ans	•	6	66,7	5	55,6	4	44,4	
Fonctions de support/Direction									
Nombre de membres des fonctions de support et de la Direction/en % de l'effectif			•	95	1,6	101	1,7	99	1,8
Répartition	femmes	•	23	24,2	21	20,8	17	17,2	
	hommes	•	72	75,8	80	79,2	82	82,8	
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
	entre 30 et 50 ans	•	48	50,5	54	53,5	51	51,5	
	plus de 50 ans	•	47	49,5	47	46,5	48	48,5	
Cadres									
Nombre de cadres/en % de l'effectif			•	1 353	23,0	1 301	22,5	1 199	21,4
Répartition	femmes	•	364	26,9	350	26,9	309	25,8	
	hommes	•	989	73,1	951	73,1	890	74,2	
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	27	2,0	33	2,5	21	1,8	
	entre 30 et 50 ans	•	885	65,4	868	66,7	800	66,7	
	plus de 50 ans	•	442	32,6	400	30,7	378	31,5	
Collaborateurs des sites de Direction									
Nombre de collaborateurs/en % de l'effectif			•	1 773	30,1	1 765	30,5	1 729	30,9
Répartition	femmes	•	975	55,0	934	52,9	915	52,9	
	hommes	•	798	45,0	831	47,1	814	47,1	
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	419	23,6	452	25,6	426	24,6	
	entre 30 et 50 ans	•	950	53,6	917	52,0	917	53,0	
	plus de 50 ans	•	404	22,8	396	22,4	386	22,3	
Collaborateurs des agences générales									
Nombre de collaborateurs dans les agences générales/en % de l'effectif			•	2 663	45,2	2 611	45,1	2 567	45,8
Répartition	femmes	•	1 031	38,7	1 008	38,6	972	37,9	
	hommes	•	1 632	61,3	1 603	61,4	1 595	62,1	
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	666	25,0	675	25,9	681	26,5	
	entre 30 et 50 ans	•	1 351	50,7	1 308	50,1	1 276	49,7	
	plus de 50 ans	•	646	24,3	628	24,1	610	23,8	

Formation et perfectionnement

				2021			2020			2019
Formation de base et formation continue à l'interne. Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (y compris apprentis et collaborateurs de la relève, hormis les collaborateurs sous contrat à durée déterminée)		Dir. AG	Jours	en %	Jours	en %	Jours	en %		
Journées de formation de base et de formation continue à l'interne		• •	14 977		13 595		13 463			
Répartition	femmes	• •	5 009	33,4	4 311	31,7	4 211	31,3		
	hommes	• •	9 968	66,6	9 284	68,3	9 252	68,7		
Nombre moyen de journées de formation de base et de formation continue à l'interne	par FTE	• •	2,8		2,4		2,5			
	par HC	• •	2,5		2,2		2,2			
Répartition	femmes	• •	2,6		2,4		2,3			
	hommes	• •	3,0		3,0		3,0			
Nombre total d'offres d'auto-apprentissage en ligne**		• •	2 540,0		1 977,0		865,0			
Répartition	femmes	• •	975,0	38,4	761,0	38,5	325,0	37,6		
	hommes	• •	1 565,0	61,6	1 216,0	61,5	540,0	62,4		
Nombre moyen de jours de formation continue individuelle	par FTE	• •	0,5		0,4		0,2			
	par HC	• •	0,4		0,3		0,2			
Répartition	femmes	• •	0,5		0,4		0,2			
	hommes	• •	0,5		0,4		0,2			

Jours d'absence pour cause de maladie

		2021		2020		2019	
	Dir. AG	Jours	en %	Jours	en %	Jours	en %
Jours de maladie par poste à plein temps/variation, par rapport à l'année précédente	•	5,10	3,50	4,90	-4,80	5,20	-3,90

Plan de retraite

		2021	2020	2019
Fonds distinct destiné au financement des engagements de la prévoyance vieillesse		Oui	Oui	Oui
Volume estimé des engagements de prévoyance vieillesse qui peuvent être couverts par les placements effectués à cette fin		CHF 3 557 490 544	CHF 3 388 730 779	CHF 3 284 515 656
Base utilisée pour cette évaluation		Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension	Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension	Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension
Quand l'évaluation a-t-elle été effectuée?		au 31.12.2021	au 31.12.2020	au 31.12.2019
Le fonds constitué offre-t-il une couverture intégrale des engagements de prévoyance vieillesse? ¹		Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)
Pourcentage ² du salaire brut,	à la charge du travailleur	10,0%	10,0%	9,4%
	à la charge de l'employeur	15,0%	15,0%	14,4%
Taux de participation à des plans de prévoyance vieillesse (rapport de financement)	travailleur	40%	40%	40%
	employeur	60%	60%	60%

¹ La couverture intégrale doit être reconstituée dans un délai de sept ans au maximum.

² Ces pourcentages sont des valeurs moyennes pour l'ensemble de l'effectif.

Engagement sociétal

Depuis sa fondation en 1826, la Mobilière opère sous la forme d'une coopérative. Nous vivons nos valeurs et œuvrons en faveur de la société, de l'économie, de la culture et de l'environnement.

En tant que partenaire responsable, la Mobilière soutient le développement positif de la société et de l'économie suisses. Elle agit en cohérence avec son identité coopérative, au-delà de son cœur de métier. Dans les vallées les plus reculées comme dans les plus grandes villes de Suisse, dans les hautes écoles et instituts de recherche comme dans les milliers d'exploitations, grandes ou petites, que compte le pays, nous sommes proches des gens et des entreprises grâce à un réseau de 80 agences générales présentes dans les quatre régions linguistiques. Notre orientation régionale nous permet d'identifier les besoins et d'adapter les projets aux conditions locales.

Qu'il soit destiné aux jeunes, aux PME ou aux organisations d'utilité publique, notre engagement sociétal profite aux différentes composantes de la société. Nous renforçons la confiance dans notre entreprise et nous nous positionnons de manière crédible comme une coopérative active vis-à-vis du personnel, de la clientèle et de l'ensemble de la société.

Notre engagement sociétal profite à différentes composantes de la société, notamment aux jeunes, aux PME ou aux organisations d'utilité publique.

Nous favorisons la proximité et l'attachement à la Mobilière par un échange transparent et actif avec nos parties prenantes. Nous faisons preuve de transparence et d'ouverture en publiant chaque année un rapport sur notre engagement en faveur du développement durable.

Vivre un engagement sociétal

«La Mobilière – engagée pour la Suisse»: cette vision se reflète dans notre engagement sociétal. Nous nous engageons pour la recherche en soutenant plusieurs initiatives. Nous encourageons la prévention et la protection du climat et menons nos propres activités dans les domaines de la jeunesse, de la culture, de l'économie et de la nature. Grâce à nos projets de prévention régionaux, nous contribuons activement à accroître la sécurité et la protection contre les dangers naturels en Suisse. Nous soutenons des organisations d'utilité publique et des partenariats dans les domaines culturel, social et économique par le biais de différents fonds.



Nos engagements

Les dimensions écologique, économique et sociale du développement durable jouent un rôle important dans l'engagement sociétal de la Mobilière. Nous nous appuyons également sur un quatrième pilier: le potentiel créatif de l'art et de la culture, qui favorise les processus de transformation et de développement. Le transfert de connaissances et l'échange avec nos parties prenantes revêtent par ailleurs une grande importance dans nos engagements. Nous nous inspirons mutuellement et la nouveauté prend forme. Nous créons à cette fin des plateformes spéciales et organisons des manifestations ad hoc.

L'engagement en faveur de la société est la tâche de tous les secteurs de l'entreprise et de tous les membres du personnel. La Mobilière soutient par exemple ses collaboratrices et collaborateurs actifs dans le système de milice suisse. Nous représentons ainsi la coopérative active à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe. La fonction support Engagement sociétal du Comité de direction est chargée de la sélection, de la conception, de la mise en œuvre et, partant, de la responsabilité globale des engagements.



Prévention et nature

Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels à l'Université de Berne

Au [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels](#), les chercheurs étudient depuis 2013 la question des dommages causés par les événements naturels et l'ampleur de ces phénomènes. L'initiative conjointe de la Mobilière et du Centre Oeschger pour la recherche climatique de l'Université de Berne (OCCR) élabore des bases importantes qui permettent de réaliser des investissements ciblés dans des projets de prévention. Les activités du laboratoire ont suscité un vif intérêt auprès des médias, des spécialistes et du public, notamment lors des intempéries de l'été 2021.

Ces dernières années, le Laboratoire Mobilière a développé deux applications, [«Potentiel de dommages des crues»](#) et [«Simulateur de dommages»](#). Celles-ci indiquent combien de bâtiments, d'individus, de postes de travail et d'établissements publics peuvent être touchés par des inondations et permettent d'estimer l'étendue des dommages. Pour 2022, le laboratoire prévoit de développer un modèle d'inondation spécifique. Outre la quantification du dommage, ce modèle présentera l'évolution spatiale et temporelle d'une inondation.

En 2021, le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels a en outre participé à l'élaboration d'une exposition itinérante destinée aux jeunes sur le thème des dangers naturels, et qui a été présentée à Delémont. Conçue par la section Jura – Jura bernois de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), elle est soutenue par la Mobilière en qualité de partenaire principal. Cette exposition itinérante s'adresse en particulier aux jeunes de douze à dix-huit ans et présente notamment [le réseau de mesure de la grêle](#) ainsi que le simulateur de dommages.



Protection contre les dangers naturels

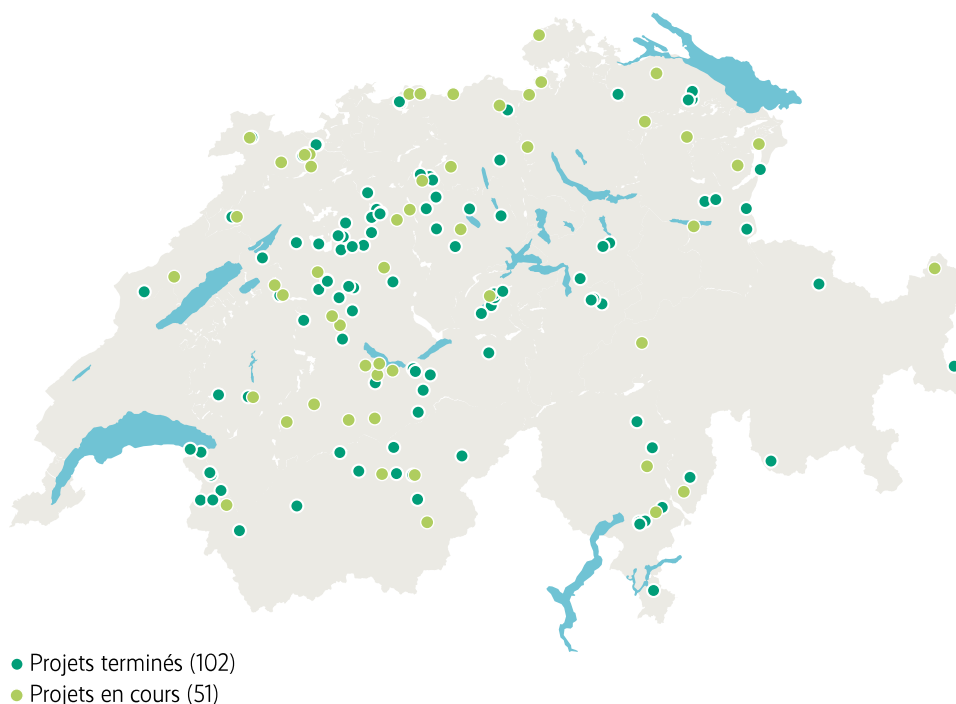
155

[projets de prévention](#) ont été cofinancés par la Mobilière depuis 2006 et plus de 40 MCHF ont ainsi été mis à disposition.

Projets de prévention

La Suisse est exposée à des dangers naturels tels que les inondations, les laves torrentielles ou les avalanches. Les dernières intempéries de l'été 2021 ont à nouveau mis en évidence l'importance de la prévention des risques naturels dans notre pays. En tant qu'assureur, la prévention des dommages nous tient particulièrement à cœur. C'est la raison pour laquelle la Mobilière s'intéresse à la question des dangers naturels depuis 2006 déjà. Elle a ainsi participé à hauteur de quelque 40 MCHF à la mise en œuvre de 155 projets de prévention dans les communes. Cinq projets supplémentaires ont été lancés en 2021.

Engagement en faveur de projets de prévention



Malgré d'énormes quantités de précipitations, diverses mesures de prévention soutenues par la Mobilière ont permis d'éviter ou de réduire les dommages au cours de l'année sous revue. Nous pensons notamment aux projets de protection contre les crues sur la Gürbe (BE) ainsi qu'à Oberburg (BE) et à Willisau (LU). En 2019, la Mobilière a également équipé cinq centres de renfort de sapeurs-pompiers de systèmes de digues mobiles d'une valeur de 1,6 MCHF. Deux de ces systèmes ont été utilisés avec succès en juillet 2021 et ont permis d'éviter des dommages substantiels. Pour 2022, nous prévoyons de faire un nouveau don de cinq systèmes de digues mobiles à des casernes de pompiers.



Agir pour un avenir positif:
Environ

7 mios

de **MoBees** pollinisent chaque jour plus de 2,3 milliards de fleurs sur 184 sites, apportant ainsi une contribution importante à l'abondance des récoltes et au maintien de la biodiversité.

MoBees

Cela fait six ans que les MoBees volent dans toute la Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. La Mobilière rend possible ce projet, né de l'idée d'un collaborateur, par un soutien financier et technique; 42 nouvelles ruches ont ainsi été installées durant l'année sous revue, ce qui porte à environ 260 le nombre total de ruches réparties sur 184 sites dans 74 agences générales. Depuis 2021, le projet favorise également le développement des abeilles sauvages afin de contribuer plus efficacement à la préservation de la biodiversité. À ce jour, quelque 240 nichoirs pour abeilles sauvages ont été installés dans toute la Suisse. Les particuliers peuvent également les acquérir. Nos agences générales contribuent activement à cet effort et s'engagent de plus en plus fréquemment dans des projets locaux en faveur de la biodiversité.

La Mobilière a également mené plusieurs actions de sensibilisation afin de mieux faire connaître l'importance cruciale de la biodiversité, parmi lesquelles le lancement d'un [guide sur Internet](#), la distribution de 2400 papiers à graines¹ et crayons à planter² Sprout à la clientèle de nos 80 agences et l'organisation d'un concours de photographies en ligne, auquel ont participé près de 450 personnes.

¹ Les papiers à graines sont des cartes de vœux en papier contenant des semences. Pour faire pousser ces graines, il suffit de déchirer la carte de vœux en plusieurs fragments et de les planter dans la terre.

² Les crayons à planter Sprout sont de véritables crayons à papier contenant une capsule de semences qui s'activent au contact de l'eau et commencent à germer.



Notre engagement en faveur de Suisse Rando

Près de

65 000

kilomètres, telle est la longueur du réseau suisse de randonnée pédestre, que la Mobilière soutient chaque année à hauteur de CHF 250 000 par le Fonds Mobilière ponts et passerelles.

Fonds Mobilière ponts et passerelles

Le Fonds Mobilière ponts et passerelles a été créé en 2019 dans le cadre du partenariat unissant l'association Suisse Rando et la Mobilière. Il a été alimenté à hauteur de CHF 250 000 durant l'année sous revue. Ce fonds aide à financer l'entretien et le remplacement de ponts et de passerelles sur le réseau national des chemins de randonnée pédestre. En 2021, 29 demandes ont été déposées et dix-neuf projets soutenus sur l'ensemble du territoire suisse. Les demandes peuvent être déposées par des communes, des bourgeoisies, des collectivités publiques et des organismes privés à but non lucratif. Par cet engagement, la Mobilière contribue à assurer la sécurité du réseau suisse de chemins pédestres, long de 65 000 kilomètres, et à permettre aux amateurs de randonnée de vivre de belles émotions en contact avec la nature.



Plus d'informations sur:

Journée suisse du numérique 2021: [maîtriser le stress grâce à la réalité virtuelle](#)

Habiter et vivre ensemble

Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ

Durant la pandémie de Covid-19, le travail à domicile et la numérisation ont encore gagné en importance. Ce contexte a incité le [Laboratoire Mobilière d'analyse de données](#) de l'EPFZ à mener des recherches sur les interactions numériques responsables centrées sur l'être humain. Le Laboratoire Mobilière mène actuellement un projet consacré à la gestion numérique du stress. Une équipe de recherche interdisciplinaire travaille sur un système d'alerte précoce visant à détecter et à réduire le stress lié au travail à l'ordinateur. Son objectif est de permettre aux individus de se détendre de manière ciblée grâce à des interventions numériques personnalisées et de prévenir ainsi le stress chronique. Les premiers résultats montrent que les interruptions de travail provoquent surtout un stress physique, toutefois moins consciemment perçu sur le plan psychique qu'il ne l'est en réalité. En outre, certaines situations sociales au travail peuvent constituer d'importantes sources de tension: une réponse neutre ou peu empathique du supérieur suffit par exemple à déclencher un stress. À l'inverse, une situation potentiellement stressante est désamorcée lorsque l'entourage professionnel réagit avec bienveillance et compréhension. Ces observations découlent d'une expérience menée avec 90 participants dans des bureaux paysagers simulés. Une première version de l'application a pu être testée par le public à titre de démonstration lors de la Journée du numérique qui s'est tenue fin octobre à l'EPFZ.

Atelier du Futur

Une réflexion sérieuse sur les enjeux d'avenir tels que la numérisation ou le développement durable ne saurait être menée sans y associer les générations futures. C'est la raison pour laquelle la Mobilière a créé il y a quatre ans l'[Atelier du Futur](#), un camp d'été unique en son genre. Après l'édition organisée en ligne en 2020 pour cause de pandémie, 176 jeunes germanophones et 166 francophones ont participé gratuitement à l'Atelier du Futur à Fiesch (VS) en 2021. Pendant une semaine, ces adolescents âgés de treize à quinze ans ont abordé de manière créative des questions de société urgentes dans quatre domaines: consommation, environnement, numérisation, art et culture. Des experts, des artistes et des personnalités intéressantes ont accompagné les jeunes dans le cadre d'ateliers inspirants. Malgré des conditions difficiles dues aux mesures imposées par la pandémie, les participants se sont montrés très motivés et ont exprimé leur satisfaction.



Entreprises et emploi

Forum Mobilière Thoune et Forum Mobilière Lausanne

Depuis 2014, le [Forum Mobilière Thoune](#) permet aux PME suisses, aux organisations d'utilité publique, aux associations, aux institutions culturelles et aux fondations de développer leurs compétences en matière d'innovation. Ce concept éprouvé et reconnu est également mis en œuvre au [Forum Mobilière Lausanne](#) depuis octobre 2020.

Huit ateliers en ligne réunissant au total 52 participants ont été organisés au printemps 2021. Nous avons en outre transformé les ateliers d'aide rapide de deux à cinq heures, créés en 2020, en ateliers en ligne de deux jours et demi. À l'automne, 234 participants ont à nouveau profité de seize ateliers en présentiel. En raison de la pandémie, l'offre n'a pas été entièrement exploitée durant l'année écoulée, tant à Thoune qu'à Lausanne. Le Conseil d'administration s'est prononcé en faveur de la poursuite du Forum Mobilière Thoune au moins jusqu'en 2024.



Engagement sociétal des agences générales

123

[projets culturels, sociaux et écologiques durables](#) ont été soutenus en Suisse par la Mobilière depuis la création du fonds.

Fonds pour des projets durables dans les régions

Depuis 2015, les agences générales de la Mobilière disposent d'un fonds qui leur permet de soutenir financièrement des projets locaux et durables dans leur zone d'activité. Connaissant parfaitement leur région, les agents généraux savent précisément où leur action peut contribuer à un développement positif et durable dans leur environnement. Nous voulons continuer à exploiter le potentiel lié à la structure décentralisée de la Mobilière. C'est la raison pour laquelle le fonds est doté de CHF 600 000 par an depuis 2021, en hausse de CHF 100 000.

Le jury, composé de représentantes et de représentants de la Mobilière, a approuvé 21 projets sur 24 demandes durant l'année sous revue, pour un montant total de CHF 608 500. Le nombre de demandes a encore augmenté par rapport à l'année précédente (+60%). La Mobilière considère toutefois qu'il ne faut pas uniquement mettre à disposition des moyens financiers, mais aussi encourager, dans la mesure du possible, une mise en œuvre conjointe des projets par les agences générales et par leurs initiateurs.



Art et culture

L'art et le Prix Mobilière

En raison de la pandémie, nous avons vécu une période sans exposition et sans événement. Nous en avons profité pour dresser l'inventaire des œuvres d'art dans tous les immeubles de bureaux et pour développer un nouveau concept d'exposition sur tous les sites de Direction. Nous avons également pu intégrer les agences générales du Bas-Valais et de Moutier-St-Imier. Nous avons également revu le concept de médiation afin d'encourager le dialogue avec les membres de notre personnel sur l'art et la culture. Après une parenthèse de près de deux ans, nous avons inauguré en septembre une nouvelle édition de la série d'expositions Art et développement durable à laquelle ont participé plus de 175 personnes. Le thème de l'exposition était le 25^e anniversaire du [Prix Mobilière](#). Le plus ancien prix d'encouragement à la culture d'une compagnie d'assurance suisse récompense de jeunes artistes qui abordent dans leur travail de grandes questions de société. L'exposition présentait les œuvres d'anciens lauréats. Lors de cet événement, le Prix Mobilière 2021 a été décerné à l'artiste Miriam Laura Leonardi. Ses œuvres décrivent – sous forme d'assemblages d'idées et de constructions intelligentes – les points de référence littéraires, artistiques et cinématographiques et sont commentées avec humour dans une perspective critique et féministe. Le prix est doté de CHF 30 000.

Plus d'informations sur:

[Prix Mobilière 2021](#)

En raison de l'annulation d'artgenève 2021 pour cause de pandémie, l'exposition réunissant les artistes sélectionnés pour le Prix Mobilière 2021 sera organisée au printemps 2022. Toujours sans public, l'inauguration d'Art et développement durable a eu lieu fin mai à Nyon avec une exposition d'Ekrem Yalçındağ.

Notre engagement artistique

Intérêt pour l'art

	2021	2020	2019
Nombre de manifestations			
Expositions	2	1	2
Visites guidées	12	0	26
Exposés	0	0	1
Ateliers artistiques	0	0	0
Ateliers artistiques pour enfants	1	0	2
Concerts	0	0	1
Vernissages	1	0	3
Visites guidées	60	0	528
Exposés	0	0	35
Nuit des musées	107	0	1 100
Concerts	0	0	100
Vernissages	179	0	600
Ateliers artistiques	0	0	0
Ateliers artistiques pour enfants	29	0	50



Promotion des sciences, de la recherche et de l'art

Avec CHF

661 000

la Fondation du Jubilé a soutenu 46 projets en 2021.

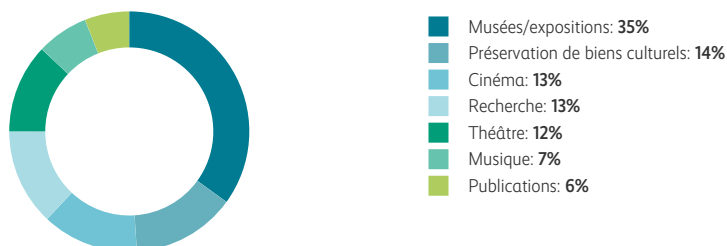
Fondation du Jubilé

Outre son engagement en faveur de la nature, la Mobilière soutient également le patrimoine culturel suisse, notamment par le biais de la Fondation du Jubilé. En 2021, nous avons soutenu 46 projets sur 346 demandes pour une valeur totale de CHF 661 000. Les projets retenus proviennent de différentes régions et relèvent des domaines suivants: recherche, film / festival de cinéma, théâtre / danse / théâtre pour enfants, arts visuels / exposition / musée, protection générale des biens culturels, musique, publication et festival. Malgré la persistance de la pandémie, les projets ont, pour la plupart, pu être menés à terme, grâce notamment à des solutions flexibles telles que la réalisation numérique.

Le budget de la Fondation du Jubilé est financé par le produit des titres du fonds de la Fondation et par une contribution volontaire provenant du résultat d'exploitation de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Chaque année, la Fondation soutient 30 à 50 projets pour des montants compris entre CHF 5000 et CHF 40 000.

Promotion des sciences, de la recherche et de l'art

Dons de la Fondation du Jubilé en 2021



Fonds de donations de la Mobilière

2 MCHF

Ce montant permet à la Mobilière de soutenir chaque année des institutions sociales et de nombreux projets d'utilité publique en lien avec la société, la culture, la formation et l'économie.

Fonds de donations

La Mobilière apporte un soutien financier supplémentaire par l'intermédiaire du Fonds de donations. Depuis sa création au début des années 1970, ce fonds est doté annuellement de 2 MCHF prélevés sur le bénéfice de la Coopérative. Il permet de soutenir de nombreux projets sociaux, culturels, économiques et d'utilité publique ainsi que des projets de formation. Comme en 2020, la situation sanitaire a particulièrement affecté les institutions sociales et culturelles durant l'année sous revue. C'est pourquoi, en 2021 également, l'accent a été mis sur la recherche de solutions optimales et simples avec les auteurs de projets.

Doté d'un montant total de CHF 200 000, le fonds soutient chaque année entre deux et quatre institutions sociales ayant un rayonnement national par le biais d'une importante donation. Une contribution d'encouragement a été versée au programme «Empowerment» du Secours suisse d'hiver qui permet à des enfants défavorisés de suivre des cours de loisirs. Le fonds a par ailleurs aidé la fondation Zuwebe, située dans le canton de Zoug, à agrandir sa blanchisserie afin d'offrir des emplois supplémentaires à des personnes souffrant de handicaps physiques et mentaux. La Fondation pour personnes lourdement handicapées de Lucerne (SSBL) a également bénéficié d'un soutien pour la construction d'un terrain de sport accessible au public et destiné à promouvoir l'activité physique des hôtes et de l'ensemble de la population. Au total 249 projets ont été soutenus par le Fonds de donation durant l'année écoulée.

Festival du film de Locarno

Après une pause en 2020 due à la pandémie, la Mobilière – partenaire principal depuis 2017 – était à nouveau en présentiel au rendez-vous du Festival du film de Locarno 2021. Ce festival est l'un des plus importants d'Europe. Conformément à l'approche partenariale et cocréatrice de notre engagement sociétal, nous avons conçu cette présence en collaboration avec le festival. Dans la Rotonda by la Mobilière, les visiteurs ont pu vivre une expérience musicale et gastronomique diversifiée tout en admirant les installations audacieuses de Maya Rochat et de Kerim Seiler ainsi que les œuvres de Julian Charrière. Les poufs conçus par l'artiste Ekrem Yalçındağ ont été très appréciés et ont connu un grand succès. Les Locarno Talks la Mobilière ainsi que les activités proposées aux plus jeunes visiteurs dans le cadre de Locarno Kids la Mobilière complétaient le programme de la Rotonda.

L'enquête quantitative menée auprès des visiteurs et l'évaluation de la couverture médiatique montrent que la présence sur place et la communication qui l'accompagne ont un réel impact. Depuis 2017, la notoriété de la Mobilière en tant que partenaire principal du Festival du film de Locarno n'a cessé de croître: 55% des personnes interrogées citent désormais spontanément la Mobilière comme partenaire principal. La Mobilière obtient d'excellents résultats non seulement pour elle-même, mais aussi en comparaison avec les autres partenaires principaux, tous engagés depuis bien plus longtemps dans le festival. L'évolution de l'utilisation des offres sur place est également réjouissante et affiche une tendance positive au fil des ans: 78% des personnes interrogées ont indiqué avoir utilisé au moins une offre à la Rotonda by la Mobilière. Lors de l'édition 2021 du festival, 120 articles ont été publiés en ligne et dans la presse écrite sur la présence de la Mobilière à Locarno, soit presque deux fois plus qu'en 2019. Enfin, l'Aperitivo, un événement de réseautage proposé aux invités, est devenu un maillon important et incontournable du festival. Il permet aux professionnels des médias, aux artistes et aux personnalités de l'économie et de la société de se réunir pour échanger des idées, dialoguer... et célébrer l'engagement de la Mobilière en faveur du cinéma.

Climat et énergie

Avec sa stratégie climatique, la Mobilière vise à réduire son empreinte carbone de manière durable. Nous investissons en outre dans des projets suisses de protection du climat et menons une sensibilisation ciblée pour des actions responsables.

Sachant que les catastrophes naturelles peuvent causer d'énormes dégâts, les assureurs ont tout intérêt à préserver durablement l'environnement et à limiter autant que possible les risques environnementaux ainsi que leurs possibles conséquences financières. La Mobilière entend contribuer à la protection des ressources et relever activement les défis qui découlent du changement climatique. En tant qu'entreprise de services, nous n'avons qu'un impact modéré sur l'environnement. Toutefois, il existe des possibilités d'amélioration concrètes, que nous mettons en œuvre continûment. Notre personnel, notre clientèle et d'autres parties prenantes attendent en effet d'une entreprise responsable qu'elle gère efficacement les conséquences directes de ses activités sur l'environnement. Nous nous montrons à la hauteur de ces exigences en diminuant nos émissions de CO₂ dans les champs d'action que sont la mobilité, l'exploitation et l'entretien de nos immeubles, ainsi que l'achat d'énergie et l'approvisionnement. Nos produits et services, tout comme nos investissements, constituent là un important levier: d'une part, nous aidons nos clientes et clients à adopter un comportement respectueux des ressources, et d'autre part, nous encourageons le développement de modèles d'affaires durables à travers nos investissements.

Dans le cadre de notre engagement environnemental, nous encourageons une utilisation responsable et respectueuse des ressources.

«Protéger le climat. Promouvoir les PME»: sous cette devise, la Fondation Suisse pour le Climat soutient des projets d'entreprises qui contribuent à la protection du climat. Cette initiative privilégie les projets innovants ayant un impact climatique positif. En qualité de partenaire de la Fondation Suisse pour le Climat, la Mobilière soutiendra des projets de petites et moyennes entreprises (PME) en faveur du climat en faisant don à la Fondation d'une partie du montant qu'elle perçoit au titre de la redistribution des recettes de la taxe sur le CO₂.

Plus d'informations sur:



[La stratégie climatique de la Mobilière](#)

La stratégie climatique 2030

La Mobilière est consciente des conséquences sur l'environnement qu'entraîne l'exploitation de ses propres sites. C'est pourquoi, dans le cadre de notre gestion environnementale, nous encourageons la prise de conscience pour une utilisation responsable et respectueuse des ressources, à tous les niveaux de l'entreprise. Deux tiers de nos émissions de CO₂ sont dus aux déplacements professionnels et au trafic pendulaire. Le reste de notre impact environnemental est lié à l'exploitation de nos sites et résulte de la consommation électrique et du chauffage, de l'achat de matériel ainsi que du volume de déchets produits. La gestion des émissions de CO₂ indirectes, causées par nos produits et services ainsi que par nos placements de capitaux, gagne elle aussi en importance. Nous rendons compte de ces dernières plus en détail dans les chapitres [«Produits d'assurance et prestations de service»](#) et [«Placements responsables»](#).

À l'automne 2020, la Mobilière a défini sa [stratégie climatique jusqu'en 2030](#). Lors de l'exercice sous revue, la révision de l'approche du développement durable et des objectifs de la Mobilière nous a donné l'occasion de concrétiser et d'adapter l'objectif quantitatif opérationnel. Ce faisant, nous avons tenu compte de l'évolution de notre empreinte carbone pendant la pandémie et des objectifs que la Suisse s'est fixés pour atteindre les buts de l'Accord de Paris sur le climat.

En agissant sur trois leviers – «Réduire», «Investir» et «Sensibiliser» –, dans neuf champs d'action, nous voulons diminuer notre empreinte écologique.



CO₂e

Unité de mesure qui permet de comparer les conséquences sur le climat de tous les gaz à effet de serre.

Nos objectifs

Réduire

Réduire de moitié nos émissions de CO₂ d'ici à 2030 par rapport à 2018 (17 669 tonnes de CO₂e). Nous entendons atteindre au moins la moitié de cet objectif par le biais de nos propres mesures dans les trois grands champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets.

Le calcul du bilan carbone porte sur les trois sites de Direction de la Mobilière et les 80 agences générales.

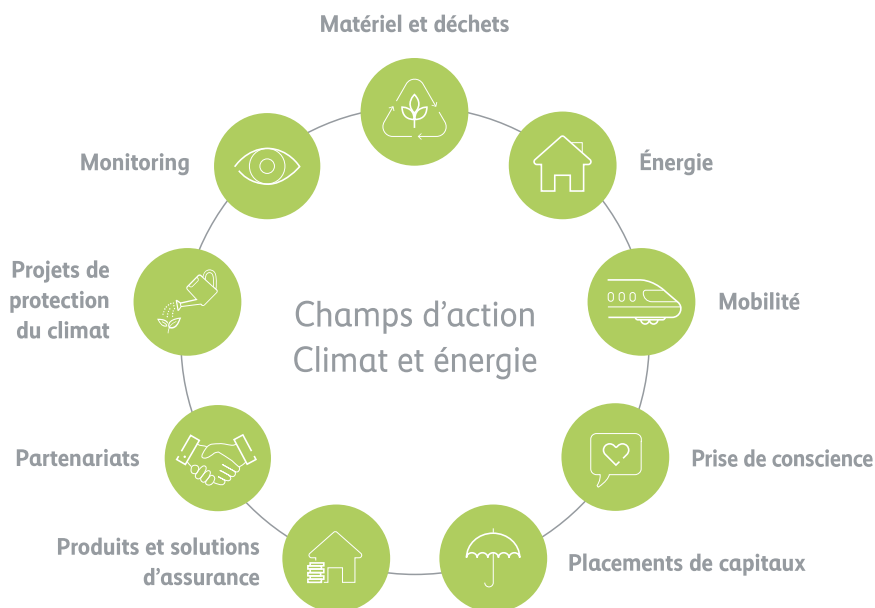
Investir

Chaque année, investir jusqu'à 4,5 MCHF dans des projets suisses de protection du climat dans le cadre de notre engagement sociétal.

Sensibiliser

Sensibiliser de manière ciblée, afin de renforcer la prise de conscience au sujet du climat, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise (personnel, clientèle, partenaires et grand public).

Les neuf champs d'action de notre stratégie climatique



La responsabilité de l'élaboration, du développement et de la mise en œuvre de la stratégie climatique incombe aux secteurs du Comité de direction, en collaboration avec la fonction support du Comité de direction Public Affairs & Développement durable. Un groupe de travail ainsi que divers sous-groupes sont chargés d'accompagner, de coordonner et de faire avancer la mise en œuvre dans les différents champs d'action. Le Comité de direction est régulièrement informé de l'état d'avancement et des étapes à venir.

Mesures en lien avec le climat et l'énergie sur les sites de Direction

L'année 2021 a été consacrée à la planification et au développement de mesures. Pandémie oblige, les émissions de CO₂ ont fortement diminué en raison du télétravail et de la baisse des déplacements professionnels qui en a découlé (21% par rapport à 2018). Toutefois, la situation sanitaire nous a interdit toute activité de sensibilisation.

Dans le domaine immobilier, nous avons pu mettre en œuvre les mesures suivantes sur les sites de Direction:

- Au milieu de l'année 2021, nous avons installé un nouvel éclairage LED dans le parking longue durée du siège principal à Berne et mis en service un nouveau système de gestion des places de parc à Nyon. Depuis novembre 2021, ce nouveau système tient compte de critères d'accès tels que la durée du trajet pour se rendre au travail avec les transports en commun.
- Au mois de mai 2021, toujours sur le site de Direction de Nyon, l'installation de chauffage est passée du gaz naturel au biogaz à 100%.
- Sur les sites de Direction de Berne et de Nyon, nous avons effectué les préparatifs pour assurer, dès 2022, une alimentation en électricité 100% renouvelable, d'origine hydraulique certifiée et produite en Suisse, fournie par un distributeur d'énergie.

- Afin de prolonger la durée de vie des meubles de bureau et des biens d'équipement, nous avons fait don de tables, de chaises, d'armoires et d'étagères à diverses organisations d'utilité publique, qui leur donneront une seconde vie.

Activités dans le secteur des achats durables

Pour gérer les affaires courantes et soutenir notre cœur de métier, nous avons besoin d'acheter des produits et des services, ce qui peut avoir des conséquences sur les plans social et écologique. C'est pourquoi la Mobilière assume ses responsabilités dans ce secteur également. Elle entend ainsi diminuer continuellement les impacts négatifs sur l'environnement et la société. En 2021, les unités IT, Management du marché et Asset Management ont effectué des achats pour les sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich pour un montant total de 220,7 MCHF.

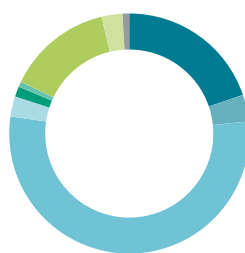
Répartition du volume des achats des sites de Direction en 2021



En 2021, les unités IT Procurement & Provider Management, Management du marché et Direction de fonds Asset Management & Facility Management ont effectué des achats pour les sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich pour un montant total de 220,7 MCHF. L'unité IT Procurement & Provider Management est à l'origine de la plus grande part du volume d'achats global, avec un montant de 168,2 MCHF. Elle est suivie de l'unité Services marketing, avec 39,2 MCHF, et de l'unité Direction de fonds Asset Management & Facility Management, qui est responsable de l'administration et de la gestion de nos propres sites de Direction et des infrastructures de bâtiments, avec 13,4 MCHF. Par ailleurs, la Mobilière octroie des mandats de planification et de réalisation pour des projets de construction et de transformation.

Répartition des achats des sites de Direction en 2021

par catégorie de biens ou de services



Maintenance du matériel et des logiciels, frais d'externalisation:	19,8%
Achat de matériels et de logiciels:	3,6%
Prestations de conseil:	53,9%
Imprimés:	2,7%
Matériel de bureau et consommables:	1,4%
Articles publicitaires:	0,7%
Publicité et sponsoring:	14,2%
Exploitation et maintenance des sites de Direction:	2,8%
Investissements de l'Asset Management:	0,9%

La gestion des achats des 80 agences générales de la Mobilière est décentralisée. Nos agences générales étant dirigées par des entrepreneuses et des entrepreneurs indépendants, elles décident elles-mêmes de leurs achats.

Effectuer des achats durables en privilégiant les entreprises locales ou régionales est une pratique profondément ancrée dans la politique de la Mobilière. Ainsi, en 2021, nous avons attribué 89% des mandats de prestations de services et, comme en 2020, 100% des mandats d'impression à des entreprises opérant sur le marché suisse. Les achats de matériel informatique ou de logiciels sont effectués en grande partie par l'intermédiaire des succursales suisses des entreprises concernées.

Lors de l'exercice sous revue, nous avons mis en œuvre les mesures suivantes dans le domaine des achats durables:

- Pour les achats du Management du marché, l'unité Services marketing, en collaboration avec notre partenaire stratégique pour l'achat d'articles publicitaires, a calculé les émissions de CO₂ de tous les articles vendus dans notre boutique ayant été produits en 2021. Ce calcul nous a permis de privilégier les articles dont la production émet moins de CO₂ ou dont l'emballage est plus durable, par exemple. Nous avons ainsi acheté 24 articles plus respectueux des ressources, entraînant une baisse effective des émissions carbone de 30% (état fin décembre 2021).
- Afin de mieux évaluer la durabilité et les émissions carbone des événements, et de prendre des mesures en conséquence, nous utilisons le Sustainable Event Monitoring System. Ce dernier aide les responsables de projet à concevoir des événements durables et à en mesurer les émissions de CO₂. Les résultats peuvent ensuite servir à organiser de futurs événements moins polluants. En raison du faible nombre d'événements qui ont eu lieu en 2021, nous attendons les premiers résultats en 2022 au plus tôt.

Activités des agences générales

Les 80 agences générales de la Mobilière contribuent elles aussi à la réalisation des objectifs climatiques fixés. En 2021, nous avons développé l'application «Carte Verte», qui permet aux agences générales de planifier des activités destinées à réduire leur empreinte carbone et de suivre leur mise en œuvre. Ainsi, les agentes générales et les agents généraux peuvent définir

en toute autonomie le chemin qu'ils souhaitent suivre pour atteindre les objectifs. L'application dresse le bilan CO₂ de toutes les agences générales, dont les données sont relevées régulièrement, et offre ainsi une vue d'ensemble de l'évolution des émissions carbone. Ces données sont agrégées à celles des sites de Direction afin d'établir le bilan CO₂ global de la Mobilière. L'utilisation de Carte Verte prend en compte aussi bien les contextes individuels que la marge de manœuvre des agentes générales et agents généraux.

En 2021 a été lancé un programme de remplacement des chauffages à combustible fossile dans les bâtiments de la Mobilière qui sont loués à des agences générales ou des agences. Divers critères, tels que l'âge de l'installation existante, la disponibilité future d'un chauffage à distance ou l'intégration dans les travaux déjà prévus, jouent un rôle dans la planification de sa mise en œuvre. Au cours de l'année sous revue, les installations de trois sites ont pu être remplacées par des alternatives écologiques, et quatre autres sites sont prévus pour 2022.

Investissements dans des projets de protection du climat

Dans le cadre de son fort engagement sociétal et de sa stratégie climatique, la Mobilière investit chaque année jusqu'à 4,5 MCHF dans des projets suisses de protection du climat. En 2021, nous avons ainsi soutenu deux projets. Le premier est une exploitation forestière optimisée en fonction du climat dans le canton de Soleure, dont l'utilisation réduite de bois permet de rendre la forêt plus résistante et, sur le long terme, d'absorber le CO₂ présent dans l'atmosphère. De plus, des mesures ciblées en faveur de la biodiversité permettent de revaloriser les habitats des belettes, des amphibiens, des reptiles et des libellules. Le second projet, dans le canton du Tessin, consiste en une centrale de chauffage à plaquettes de bois raccordée à un thermoréseau. L'installation chauffe toute l'année les locaux et l'eau d'écoles, d'entreprises industrielles, d'hôtels, de maisons individuelles et de maisons plurifamiliales de la commune de Losone. La chaleur est issue d'énergie renouvelable. Cette centrale, alimentée en biomasse locale, remplace les systèmes de chauffage fossiles existants et rejette environ 2000 tonnes de CO₂e en moins par an.

CO₂e par champ d'action



Notre bilan CO₂ et environnemental

La pandémie a aussi sensiblement influé sur les indicateurs environnementaux et le bilan CO₂ de la Mobilière. L'obligation de télétravail, en vigueur pendant une partie de l'exercice sous revue, a entraîné une diminution de 33% de la consommation énergétique et des émissions carbone dues au trafic pendulaire et aux déplacements professionnels par rapport

à l'année de référence 2018. Ce recul s'était déjà amorcé en 2020, au début de la pandémie. Les chiffres concernant les déchets ont eux aussi reculé: à cause de l'obligation de télétravail, mais également, car les travaux de transformation sur les sites de Direction ont été en grande partie achevés, ce qui a réduit la quantité de déchets générés.

Bilan CO₂

en t de CO ₂ e	Dir.	AG	2021	2020	2019	2018
Scope 1 *	•	•	1 097	1 176	1 581	1 542
Scope 2 **	•	•	470	433	461	436
Scope 3 ***	•	•	12 311	12 363	16 496	15 691
Total	•	•	13 878	13 973	18 538	17 669

Les émissions de gaz à effet de serre (CO₂e) ont été calculées selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG).

*Émissions directes issues de nos propres sources

**Émissions indirectes issues d'énergie achetée

***Toutes les autres émissions indirectes

Notre bilan CO₂, qui inclut tous les sites de Direction et toutes les agences générales, est dressé selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG). Contrairement aux années précédentes, nous ne publions donc plus nos émissions de CO₂ pour l'électricité et le chauffage sur les sites de Direction selon le VfU (Verein für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten e.V.).

En 2022, nous souhaitons notamment travailler sur les mesures de sensibilisation dans les secteurs de la mobilité et de l'énergie, mesures qui avaient été suspendues en raison de la pandémie.

Chiffres clés de la gestion environnementale

Sur la base de trois sites de direction

	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre de collaborateurs ¹	2 687	2 428	2 372	2 169	1 987
Consommation d'électricité en kWh ²	4 932 872	5 166 734	5 913 658	6 273 117	5 841 228
Chauffage à distance en kWh	3 180 971	2 487 604	2 977 634	2 664 623	2 805 269
Gaz naturel en kWh ³	457 509	550 065	760 547	613 060	324 145
Pétrole en kWh ⁴	0	0	0	0	0
Consommation totale d'énergie en kWh	8 571 352	8 204 403	9 651 839	9 550 800	8 970 642
Consommation totale d'énergie en kWh par collaborateur	3 189	3 379	4 069	4 403	4 515
Consommation de papier en t ⁵	68	101	111	130	118
Volume de déchets, en t, dont ⁶	175	217	346	404	414
– déchets recyclés (papier, carton, documents détruits, PET, verre, piles et batteries, déchets électroniques, métaux, dosettes de café, etc.)	106	121	182	226	283
– déchets résiduels (incinération UIOM)	69	96	164	178	131

¹ Y compris auxiliaires, stagiaires et apprentis

² Y compris centre de données, centre d'impression, garage, service de catering à Berne et à Nyon (jusqu'à fin 2015 / dès mars 2018)

³ Passage au biogaz à 100% au mois de mai 2021

⁴ Hormis la consommation de carburant de la flotte d'entreprise (seize voitures / véhicules utilitaires)

⁵ Y compris agences générales et agences

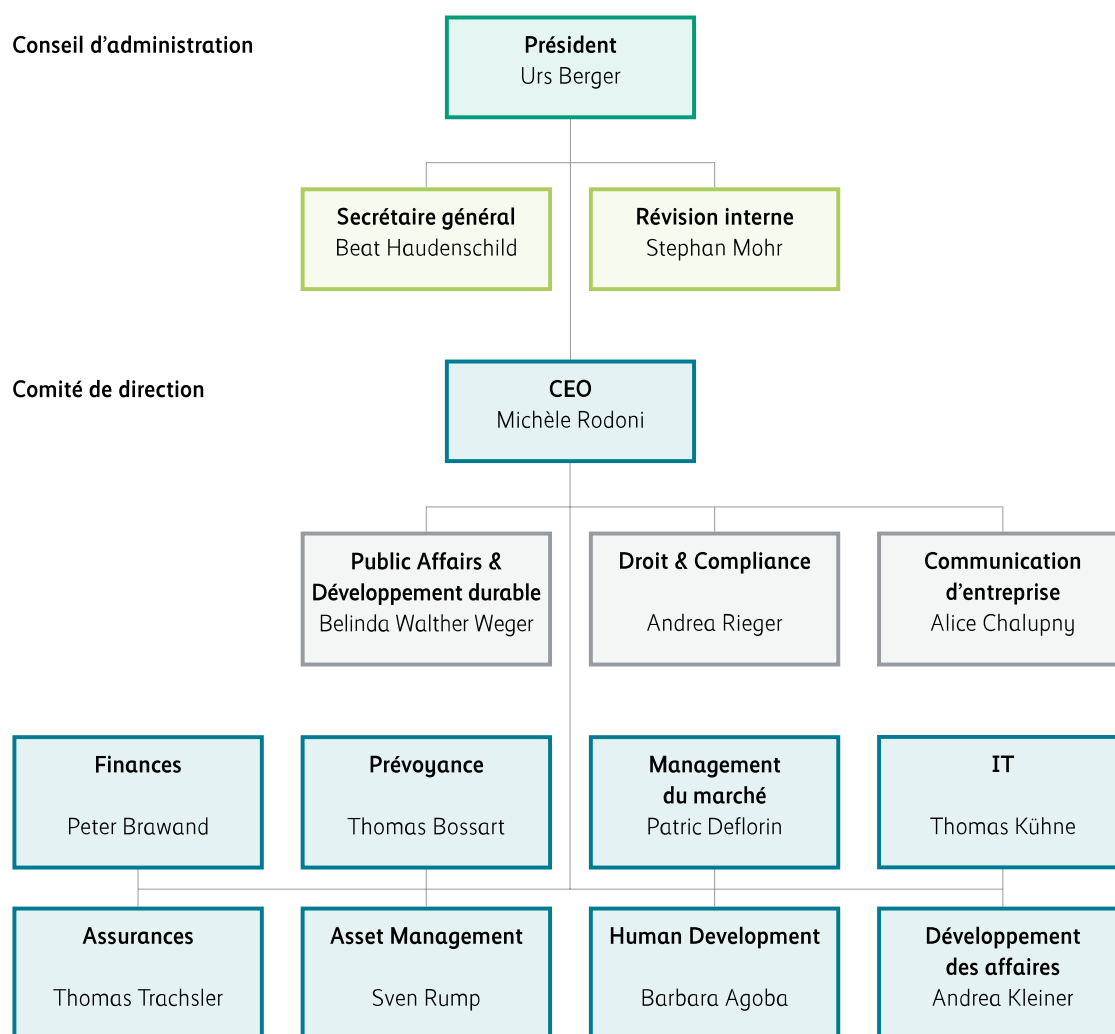
⁶ Y compris les déchets spéciaux (issus des travaux de modernisation des bâtiments de la Direction de Berne et de Nyon, mise en service du nouvel environnement de travail d'ici à fin 2021)

Gouvernance d'entreprise

Structure de direction	146
Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA	147
Comité de direction	153
Direction	159
Gestion et contrôle de l'entreprise	160
Rémunérations	170

Structure de direction Mobilière Suisse Holding SA

État au 1^{er} avril 2022



- Président du Conseil d'administration
- Font rapport au président du Conseil d'administration
- Membres du Comité de direction
- Fonctions de support

Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA¹

État au 1^{er} janvier 2022

		Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Urs Berger, Therwil	1951	2011	2022
Vice-présidente	Irene Kaufmann, Zurich	1955	2014	2023
Membres	Bruno Dallo, Riehen	1957	2017	2023
	Elgar Fleisch, St-Gall	1968	2013	2023
	Heinz Herren, Bolligen	1962	2020	2023
	Markus Hongler, Zurich	1957	2021	2024
	Stefan Mäder, Zurich	1963	2017	2023
	Tobias Pfeiffer, Reinach	1958	2017	2023
	Barbara Rigassi, Muri bei Bern	1960	2018	2024
	Nicola Thibaudeau, Neuchâtel	1960	2018	2024

¹ La composition des Conseils d'administration de Mobilière Suisse Société d'assurances SA et de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la citoyenneté autrichienne et Nicola Thibaudeau la citoyenneté canadienne.

		Depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Révision interne	Stephan Mohr, Zurich		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2021
Chef réviseur	Oliver Windhör, Zurich	2017	

Urs Berger

Président du Conseil d'administration



Formation

Études d'économie avec spécialisation en assurance et gestion des risques, Université de St-Gall (HSG)

Parcours professionnel

1978-1980 Employé chez un courtier en assurances

1981-1993 Zurich Assurances, responsable du conseil aux entreprises industrielles

1993-1999 Bâloise Assurances, diverses fonctions

1999-2003 Bâloise Assurances, président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe

2003-2011 Groupe Mobilière, CEO

Mandats actuels

Membre du conseil de surveillance de Gothaer Versicherungsbank VVaG et de Gothaer Finanzholding AG, Cologne; membre du conseil de la Banque Cantonale de Bâle, membre du conseil d'administration de Ringier SA, d'Ammann Group Holding AG et de SensoPro AG, président de la Fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante et de la Swiss Entrepreneurs Foundation

Mandats précédents

Président de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), membre du comité directeur d'economiesuisse, membre du groupe d'experts du Conseil fédéral chargé du développement de la stratégie en matière de marchés financiers, président du conseil d'administration de Loeb Holding AG, membre du conseil d'administration de BernExpo Holding AG, président du conseil d'administration d'Emch + Berger AG

Irene Kaufmann

Vice-présidente du Conseil d'administration



Formation

Doctorat en économie, Université de Zurich

Parcours professionnel

1985-2008 Nabholz Beratung, responsable de projets et de mandats pour des administrations et des entreprises publiques, notamment dans le secteur des finances et de l'organisation; de 1980 à 2002: Dr. Nabholz Treuhand AG, mandats de révision et de conseil pour des entreprises privées

Mandats actuels

Aucun

Mandats précédents

Présidente et vice-présidente du conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative, vice-présidente du conseil d'administration de la Banque Coop SA (devenue Banque Cler SA), membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés du Groupe Coop, dont Dipl. Ing. Fust SA

Bruno Dallo

Membre du Conseil d'administration



Formation

Doctorat en droit, Université de Bâle; avocat

Parcours professionnel

1985/1986 Société de Banque Suisse, service juridique

1986-2001 Groupe Bâloise, General Counsel (responsable Droit et Fiscalité)

2001-2005 Groupe Bâloise, chef du Corporate Center et membre de la direction, responsable des services ressources humaines, développement de l'entreprise, service juridique, fiscalité et compliance

2006-2018 Scobag Privatbank AG, président du directoire

Mandats actuels

Vice-président du conseil d'administration de Scobag Privatbank AG, membre du conseil d'administration de l'Hôpital universitaire de Bâle, membre de plusieurs conseils de fondation, mandats pour des institutions à but non lucratif

Mandats précédents

Membre du conseil de fondation et vice-président de la caisse-maladie Sympany, membre du conseil de fondation et vice-président de la Fondation Bâle Place Financière

Elgar Fleisch

Membre du Conseil d'administration



Formation

Doctorat en sciences économiques et sociales, Université de Vienne; thèse sur l'intelligence artificielle; habilitation à l'Institut d'informatique de gestion de l'Université de St-Gall (HSG) sur le thème des réseaux d'entreprise

Parcours professionnel

2000-2002 Université de St-Gall (HSG), professeur assistant

Depuis 2002 Université de St-Gall (HSG), professeur titulaire et directeur de l'Institut de gestion de la technologie (ITEM-HSG)

Depuis 2004 Département Gestion, technologie et économie (D-MTEC) de l'EPFZ, professeur en gestion de l'information

Mandats actuels

Membre du conseil de surveillance de l'entreprise Robert Bosch GmbH, Stuttgart, et du conseil de surveillance d'UNIQA Insurance Group AG, Vienne; associé de Robert Bosch Industrietreuhand KG, Stuttgart; membre du conseil de fondation de Gebert Rűf Stiftung, Bâle

Mandats précédents

Cofondateur de plusieurs entreprises spin-off de la HSG et de l'EPFZ

Heinz Herren

Membre du Conseil d'administration



Formation

Ing. él. de l'ETS de Bienne

Parcours professionnel

1988-1991 XMIT SA, chef de produit

1991-1993 Ascom Telematic SA, directeur des ventes et du marketing

1994-1994 Bedag AG, Business Development Manager

1994-2000 3COM Corporation GmbH, directeur général pour la Suisse et l'Autriche et directeur d'EMEA System Integrators

2001-fin 2020 Swisscom SA, diverses fonctions, membre de la direction du groupe de 2010 à 2019, puis responsable des projets stratégiques

Mandats actuels

Vice-président du conseil d'administration de HC Holding Eta AG, membre du comité d'investissement de CS Entrepreneur Capital AG, membre du comité consultatif d'investissement de la Swiss Entrepreneurs Foundation, divers mandats de conseil en rapport avec des projets stratégiques

Mandats précédents

Divers mandats dans le cadre de son engagement à 60% en tant que responsable des projets stratégiques de Swisscom SA, dont président du conseil d'administration de Calex SA, membre du conseil d'administration de Swisscom Broadcast SA, Fastweb S.p.A., Milan, BICS SA, Bruxelles et Tiko Energy Solutions AG, membre du conseil de fondation de Switzerland Innovation, membre du comité et du comité directeur d'economiesuisse

Markus Hongler

Membre du Conseil d'administration



Formation

Apprentissage d'employé de commerce auprès de Mobilière Suisse Société d'assurances

Parcours professionnel

1979-1983 Genevoise Générale; réassurance active et passive, collaborateur

1983-1997 Zurich Espagne et Zurich Suisse, diverses fonctions de management

1997-2001 Zurich Suisse, membre du comité directeur et responsable Affaire directe

2001-2004 Zurich Financial Services; CEO de Zurich Continental Europe Corporate

2004-2005 Zurich Financial Services; CEO de Zurich Global Corporate in Europe

2006-2008 Zurich Financial Services; CEO de Zurich Suisse

2009-2011 Zurich Insurance Public Ltd. Company, Dublin, Irlande; CEO et administrateur délégué, membre de la direction élargie de Zurich Insurance Group

2011-2020 Groupe Mobilière, CEO

Mandats actuels

Membre du conseil d'administration de différentes sociétés de Companjon Group, Dublin (toutes affiliées au Groupe Mobilière), membre du conseil d'administration de Ringier SA, président du conseil d'administration de la Banque Cantonale de Lucerne, président du conseil de fondation du Lucerne Festival

Mandats précédents

Membre du comité et vice-président de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), membre du conseil d'administration d'Eurapco AG Zurich (European Alliance Partners Company AG), vice-président de Scout24

Stefan Mäder

Membre du Conseil d'administration



Formation

Doctorat en économie, Université de Zurich

Parcours professionnel

1988-1994 Université de Zurich, collaborateur scientifique et chargé de cours

1994-1996 Banque nationale suisse, économiste

1996-2001 Zurich Financial Services (ZFS), diverses fonctions

2002-2004 Zurich Assurances Suisse, directeur des placements et membre de la direction

2004-2007 Zurich Assurances Suisse, directeur financier et membre de la direction

2007-2009 Zurich Europe General Insurance, directeur financier pour l'Europe et membre de la direction

2010-2017 SIX Group, directeur financier et membre de la direction du groupe

Mandats actuels

Vice-président du conseil d'administration de Schroder & Co Banque SA, vice-président du conseil d'administration de Krüger + Co. AG, membre du conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS / AI / APG)

Mandats précédents

Président du comité Économie et finances de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), divers mandats d'administrateur interne à Zurich et à SIX, membre du conseil d'administration de Nexxiot SA

Tobias Pfeiffer

Membre du Conseil d'administration



Formation

Économiste d'entreprise (Haute École d'économie et de gestion) et expert-comptable diplômé

Parcours professionnel

1983-2016 Deloitte, révision d'entreprises suisses et internationales de divers secteurs d'activité

1999-2015 Deloitte, associé

2006-2010 Deloitte, directeur du bureau de Bâle

2010-2015 Deloitte, directeur du secteur audit d'assurances

Mandats actuels

Membre d'EXPERTsuisse et enseignant dans cette institution

Barbara Rigassi

Membre du Conseil d'administration



Formation

Doctorat en économie, HSG

Parcours professionnel

1987-1993 Office fédéral des affaires économiques extérieures, cheffe de section

1994-1996 Collaboratrice personnelle du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz

1996-1998 Société de Banque Suisse, secrétaire générale

1999-2002 Office fédéral de l'économie et du travail, directrice adjointe et membre de la direction du Secrétariat d'état à l'économie SECO avec rang d'ambassadrice

Depuis mai 2002 BHP – Brugger und Partner AG, directrice associée

Mandats actuels

Vice-présidente du conseil de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich, vice-présidente du conseil d'administration d'ewb (Energie Wasser Bern), présidente du conseil d'administration de BHP – Brugger und Partner AG

Mandats précédents

Vice-présidente du conseil de fondation de la caisse-maladie Atupri, membre du conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS / AI / APG) et de SpitalNetz Bern AG

Nicola Thibaudeau

Membre du Conseil d'administration



Formation

Ingénieure en génie mécanique de l'École Polytechnique de Montréal

Parcours professionnel

1984-1989 IBM Canada, ingénieure

1990-1994 Cicorel S.A., La Chaux-de-Fonds, directrice technique

1994-2002 Mécanex, Nyon, directrice

2003 Divers mandats de conseil

Mandats actuels

CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Bienne, vice-présidente de la Banque Cantonale du Jura (BCJ), membre du conseil d'administration d'Innosuisse et des Transports Publics Neuchâtelois SA, La Chaux-de-Fonds

Mandats précédents

Membre du conseil d'administration de CSS Assurances, de la Banque Cantonale Vaudoise et de la Poste Suisse

Comité de direction

État au 1^{er} avril 2022

		Année de naissance	Membre depuis
CEO	Michèle Rodoni, Bougy-Villars	1969	2012
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Développement des affaires	Andrea Kleiner, Zurich	1974	2021
Responsable Assurances	Thomas Trachsler, Kirchberg	1965	2010
Responsable Prévoyance ¹	Thomas Bossart, Genève	1987	2022
Responsable Asset Management	Sven Rump, Uetikon am See	1958	2014
Responsable Management du marché	Patric Deflorin, Kilchberg	1971	2015
Responsable Human Development ²	Barbara Agoba, Rüfenacht	1974	2022
Responsable TI	Thomas Kühne, Zurich	1970	2019

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

¹ Jean-Philippe Moser, jusqu'au 28 février 2022; Andreas Keller, ad interim jusqu'au 31 mars 2022

² Nathalie Bourquenoud, jusqu'au 31 août 2021; Claudia Giorgetti, ad interim jusqu'au 31 janvier 2022

Michèle Rodoni

CEO



Formation

Actuaire ASA

Parcours professionnel

1991-2005 La Suisse, actuaire, membre de la direction (dès 2003)

2006-2009 Swiss Life, responsable du département Finances et Business Development de la division internationale

2009-2012 Aviva, directrice des programmes Solvency II pour l'Europe

2012-juin 2017 Groupe Mobilière, responsable Prévoyance

Juillet 2017-2020 Groupe Mobilière, responsable Management du marché

Depuis le 1^{er} janvier 2021 Groupe Mobilière, CEO

Mandats

Membre du comité de gfm Schweizerische Gesellschaft für Marketing, Zurich; présidente du Conseil de fondation de la Fondation pour les Arts et la Culture, Nyon; membre du Comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA); membre du comité Future Suisse avec Cargo sous terrain

Peter Brawand

Responsable Finances



Formation

Lic. en sciences économiques HSG, expert-comptable diplômé

Parcours professionnel

1989-1994 Revisuisse Price Waterhouse SA, en dernier lieu chef mandataire en conseil et contrôle de gestion

1994-1996 Coop Compagnie d'Assurances, membre de la direction, responsable Finances et Administration

1997-2004 Bâloise Assurances, en dernier lieu responsable comptabilité et controlling, membre du comité de direction Suisse (dès 1998)

Depuis le 1^{er} juin 2004 Groupe Mobilière, responsable Finances

Andrea Kleiner

Responsable Développement des affaires



Formation

Diplôme en sciences naturelles de l'EPFZ et MBA de la Cornell University, États-Unis

Parcours professionnel

2000-2004 Accenture, Management Consultant

2004-2008 The Boston Consulting Group, responsable de projet

2008-2015 Swiss Life SA, responsable System Management Particuliers

2016-2020 Groupe Mobilière, responsable Assurances de personnes, secteur Assurances

2020-2021 Groupe Mobilière, responsable Particuliers, secteur Assurances

Depuis le 1^{er} avril 2021 Groupe Mobilière, responsable Développement des affaires

Thomas Trachsler

Responsable Assurances



Formation

Économiste d'entreprise, titulaire d'un diplôme HES et d'un EMBA de la HSG

Parcours professionnel

1986-1998 Groupe Mobilière, différentes fonctions au siège principal

1998-2009 Groupe Mobilière, agent général

2010-juin 2017 Groupe Mobilière, responsable Management du marché

Juillet 2017-avril 2021 Groupe Mobilière, responsable Operations

Depuis le 1^{er} avril 2021 Groupe Mobilière, responsable Assurances

Mandats

Membre du conseil de surveillance et d'administration de la Wirtschafts- und Kaderschule KV Bern (WKS KV Bildung), membre du comité de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (Chambre de commerce bernoise) et de Verband der Arbeitgeber Region Bern

Thomas Bossart

Responsable Prévoyance



Formation

Bachelor of Arts en économie, HSG; Master of Science in Accounting and Finance, London School of Economics; MBA INSEAD, France / Singapour

Parcours professionnel

2008-2009 Credit Suisse, business analyst

2009-2011 SIX Group (Division Financial Information), différentes fonctions

2013-2022 McKinsey & Company, en dernier lieu comme partenaire associé spécialisé dans le secteur de l'assurance en Suisse et en Europe

Depuis le 1^{er} avril 2022 Groupe Mobilière, responsable Prévoyance

Sven Rump

Responsable Asset Management



Formation

Ingénieur en génie mécanique, EPF Zurich; UCLA Graduate School of Management, Los Angeles; CFA (Chartered Financial Analyst)

Parcours professionnel

1982-1985 ABB, ingénieur client spécialiste des turbines

1987-1990 JP. Morgan, marchés dérivés

1990-1999 Vontobel, responsable Titres à revenu fixe

1999-2014 DWS, CEO Suisse, responsable du portefeuille global de gestion des risques

Depuis le 1^{er} décembre 2014 Groupe Mobilière, responsable Asset Management

Mandats

Membre du Conseil de fondation de la Fondation humanitaire de la CRS, Berne

Patric Deflorin

Responsable Management du marché



Formation

Lic. en sciences économiques HSG et titulaire d'un executive MBA-FSI (Vlerick, HEC, HSG)

Parcours professionnel

1998/1999 Price Waterhouse Coopers, consultant pour le management

1999-2005 Zurich Suisse, en dernier lieu responsable du développement de l'organisation pour Global Corporate Suisse

2005/2006 Novelis Aluminium, Financial Controlling / Performance Management

2006-2012 Zurich Insurance Group, CFO Direct Europe et Zurich Suisse, membre du Comité directeur de Zurich Suisse

2012-2015 Groupe Mobilière, responsable Particuliers, secteur Assurances

2015-mars 2021 Groupe Mobilière, responsable Assurances

Depuis le 1^{er} janvier 2021 Groupe Mobilière, responsable Management du marché

Mandats

Membre du conseil d'administration de Garage Caflisch AG, Ilanz, et de KLARA Business AG, Lucerne

Président du comité Non-vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA); président du Pool dommages naturels

Barbara Agoba

Responsable Human Development



Formation

Lic. en droit, Université de Fribourg

Parcours professionnel

1999/2000 Groupe Mobilière, assistante de direction

2000/2001 Groupe Mobilière, Business Process Engineer

2002 Groupe Mobilière, spécialiste eBusiness

2002-2006 Groupe Mobilière, juriste chez JurLine et suppléante de la responsable Support de conduite de Protekta Assurance de protection juridique SA

2006-2013 Groupe Mobilière, responsable du team Responsabilité civile entreprise et professionnelle (grands comptes et affaires spéciales)

2013-2015 Groupe Mobilière, responsable affaires PME

2015-2017 Groupe Mobilière, responsable Souscription PME

2017-2020 Groupe Mobilière, responsable Mobi24

2020-2022 Groupe Mobilière, responsable Marché Ouest

Depuis le 1^{er} février 2022 Groupe Mobilière, responsable Human Development

Thomas Kühne
Responsable IT



Formation

Master en informatique, EPF Zurich; MBA, INSEAD, France / Singapour

Parcours professionnel

1998/1999 EPF Zurich, collaborateur scientifique

1999-2001 Mission des Nations Unies au Kosovo, responsable TI

2001-2004 Credit Suisse, vice-président

2006-2013 UBS, Executive Director

2014-2016 Zurich Assurances, Chief Operating Officer (COO) Vie Suisse, membre du Comité directeur

2017/2018 Zurich Gruppe Deutschland, Chief Information Officer (CIO)

Depuis le 1^{er} avril 2019 Groupe Mobilière, responsable Informatique

Mandats

Membre du Comité central du Club alpin suisse (CAS)

Direction

État au 1^{er} janvier 2022

Stefan Aebersold	Urs Hübscher	Christoph Ott
Barbara Agoba	Simon Hürlimann	Franziska Paradies
Pascal Auderset	Enea Ischi	Christina Petry
Marco Bähler	André Iseli	Thomas Peyer
Karin Baltisberger	Gisela Jaeggi	Sebastian Preil
Michel Berthold	Brigitte Jappert	Nadine Probst
Philippe Bonvin	Nicolas Jeanneret	Andrea Rieger
Vania Bosshart	Martin Jutzi	Pascal Ruppen
Enrico Briccola	Michael Kämpf	Marc Sarbach
Peter Bruder	Andreas Keller	Alex Sauber
Aline Brügger	Thomas Keller	Laszlo Scheda
Andreas Brühlhart	Stefan Koch	Stephan Schmucki
Alice Chalupny	Jérôme Koller	Julia Schweizer
Gerhard Däppen	Christoph Kopp	Jean-Michel Sciboz
Marc Olivier Delévaux	Christian Lambelet	Barbara Stamm
Olivier Desponds	Christoph Leemann	Roger Stämpfli
Yves Duvanel	Marco Liechti	Dorothea Strauss
Roger Etter	Patrik Linder	Beat Tröhler
Stefan Fröhlich	Daniel Luder	Christoph Tschumi
Philippe Genoud	Silvia Lunzer	Thomas van Ditzhuyzen
Michel Gicot	Hans-Jörg Lustenberger	Roland Verdon
Claudia Giorgetti	Bernhard Maeder	Belinda Walther Weger
Samuel Grossenbacher	Walter Minder	Rolf Wendelspiess
Andreas Grütter	Philipp Mischler	Michel Wiederkehr
Barbara Grütter	Stephan Mohr	Esther Wyss
Benno Halter	Renato Morelli	Markus Wyss
Anne Hari	Ulrich Moser	Christian Zeller
Beat Haudenschield	Lucas Müller	Cédric Zermatten
Ramona Hess	Beat Odermatt	Gudrun Ziermann
Andreas Hölzli	Patrick Oltramare	Rico Zwahlen

Gestion et contrôle de l'entreprise

La Mobilière pratique un reporting clair et compréhensible et présente ses principes de gouvernance d'entreprise en toute transparence, conformément aux attentes des parties prenantes.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX concernant les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. La gestion et le contrôle de l'entreprise sont présentés ci-après en suivant pour l'essentiel la structure de la directive SIX. Les dispositions visant spécifiquement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. La Mobilière observe en outre les prescriptions de surveillance prudentielle, tant pour la Holding que pour les sociétés d'assurances détenues par cette dernière, en particulier la circulaire de la FINMA «Gouvernance d'entreprise – assureurs». Les rémunérations de l'exercice 2021 sont présentées au chapitre [Rémunération](#). Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, un renvoi le signale expressément.

Structure de l'entreprise et actionnariat

Tant la Coopérative que la Holding sont des sociétés de droit suisse ayant leur siège à Berne, la première détenant la totalité du capital-actions de la seconde. Il n'y a pas de participations croisées au sens de la directive SIX. Les informations sur la [structure de l'entreprise](#), sur le [périmètre de consolidation](#) et sur la [structure de direction opérationnelle](#) sont présentées dans les chapitres correspondants.

Structure du capital

La structure du capital ressort du [bilan de la Coopérative](#) et du [bilan consolidé](#). Les statuts de la Holding ne prévoient pas d'augmentation de capital, ni autorisée ni conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions de la Holding est entièrement libéré. Les statuts ne prévoient pas l'émission de bons de jouissance ou de participation ni l'inscription de nommées, pas plus que l'émission d'emprunts convertibles ou d'options.



La Coopérative Mobilière compte plus de

1,8 million

de sociétaires.

Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement plus de 1,8 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 délégués (effectif réglementaire) provenant de tous les cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les délégués représentent les régions ainsi que les divers cercles d'assurés, tels que les particuliers, les agriculteurs, les artisans, l'industrie, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans. Un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Il n'y a pas de durée de fonction maximale, mais une limite d'âge de 72 ans s'applique.

Les délégués approuvent chaque année le rapport de la Coopérative, les comptes annuels et le rapport annuel. De plus, ils prennent acte des états financiers, établis conformément à la norme comptable reconnue Swiss GAAP RPC. Ils décident également de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. Enfin, ils élisent les membres du Conseil d'administration de la Coopérative.

L'Assemblée ordinaire des délégués 2021 s'est tenue par écrit, conformément à l'art. 27 de l'ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral.

Plus d'informations sur:

[Les délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

Plus d'informations sur:

[Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration de la Coopérative est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. Pour des raisons de bonne gouvernance, il doit comporter une majorité de membres ne faisant pas également partie du Conseil d'administration de la Holding.

Au 1^{er} janvier 2022, le Conseil d'administration de la Coopérative comptait 27 membres et celui de la Holding dix membres. La durée ordinaire du mandat des membres du Conseil d'administration de la Coopérative est de trois ans. La limite d'âge est de 72 ans et la durée de fonction maximale de quinze ans. Le Conseil d'administration de la Coopérative compte douze femmes et quinze hommes.

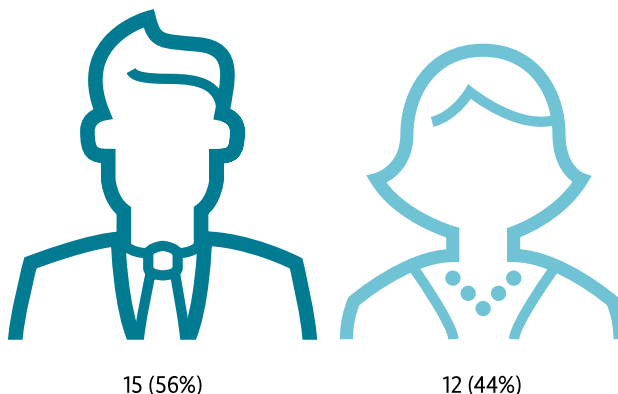
Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative, répartition par durée de mandat en % et (nombre de membres) au 31.12.2021



La durée de mandat est de trois ans. La durée de fonction maximale est de quinze ans.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Répartition hommes-femmes au 31.12.2021



Si un membre du Conseil d'administration de la Coopérative est également élu à celui de la Holding, la durée de son mandat d'administrateur de la Coopérative recommence à courir. Les statuts ne prévoient pas d'échelonnement du renouvellement des mandats.

Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive. Hormis Markus Hongler, qui a exercé la fonction de CEO jusqu'à fin 2020, tous les membres du Conseil d'administration sont réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

Le Conseil d'administration a pour mission d'assurer la conformité de l'orientation de l'entreprise avec les principes de la coopérative. Il est responsable du rapport de gestion, des comptes annuels statutaires, du rapport annuel ainsi que de l'établissement des états financiers de la Coopérative conformément à la norme comptable reconnue Swiss GAAP RPC. En outre, il prend des décisions fondamentales relatives à l'organisation des élections de délégués et exerce les droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. En vertu de ces droits, il approuve les comptes annuels et les comptes consolidés, décide de l'utilisation du bénéfice, prend acte du rapport sur les rémunérations, élit le Conseil d'administration de la Holding et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle de la gestion opérationnelle de la Coopérative, qui est déléguée à la Holding. Il lui appartient également de prendre les décisions stratégiques de principe relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public, notamment de choisir les thèmes de ce positionnement et de définir les conditions-cadre des engagements en faveur de la collectivité qui en découlent.

Pour préparer ses décisions stratégiques de principe et surveiller la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées, le Conseil d'administration a créé en son sein un comité permanent de positionnement de la Coopérative. Comptant cinq membres élus pour un an, ce comité est actuellement placé sous la direction de Dora Andres, ses autres

membres étant Urs Berger, président du Conseil d'administration, Thierry Carrel, Martin Michel et Rolf G. Schmid. Durant l'exercice sous revue, il s'est réuni à quatre reprises. Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des conditions-cadre définies par le Conseil d'administration. En règle générale, la CEO ainsi que les responsables Engagement sociétal, Communication d'entreprise et Public Affairs & Développement durable prennent part aux séances du Comité de positionnement de la Coopérative. Le comité formule des prises de position et des recommandations à l'intention du Conseil d'administration de la Coopérative. Les tâches relevant de la conduite du Groupe, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont déléguées à la Holding.

Régulièrement informé de la marche des affaires, le Conseil d'administration de la Coopérative tient habituellement quatre séances par année, ce qui a été le cas en 2021. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction dirigeante dans une autre société d'assurances suisse.

Il existe en outre un Comité de gouvernance, composé du président et de la vice-présidente du Conseil d'administration, ainsi que de trois autres de ses membres. Il s'agit actuellement de Christian Krüger, Laura Sadis et Yvonne Lang Ketterer. La durée du mandat est d'un an. Le comité de gouvernance a en particulier pour tâche de préparer les décisions de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'administration de la Coopérative en matière de nominations, autrement dit de préparer l'élection des délégués et celle des membres du Conseil d'administration de la Coopérative. Il lui incombe aussi d'examiner les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Holding en matière de nominations, en particulier l'élection des membres dudit Conseil d'administration et la nomination du ou de la CEO. Enfin, il est chargé de contrôler les propositions relatives à la rémunération des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative, ainsi que d'examiner les propositions relatives au système de rémunération et au cadre salarial des divers échelons de fonction du Groupe Mobilière.

Le comité de gouvernance a pour seul pouvoir décisionnel celui de fixer le montant des rémunérations des membres du Conseil d'administration de la Holding. La responsabilité générale des autres tâches qui lui sont confiées est du ressort du Conseil d'administration de la Coopérative ou de celui de la Holding. Selon les thèmes à l'ordre du jour, la CEO et la responsable Human Development participent aux séances du comité de gouvernance. Durant l'exercice sous revue, ce dernier s'est réuni à cinq reprises.

Plus d'informations sur:

[Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA](#)

Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA

Le Conseil d'administration de la Holding doit compter au moins cinq membres. La durée du mandat est de trois ans, et la durée de fonction est limitée à douze ans. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. La limite d'âge est de 72 ans. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding doit également faire partie de celui de la Coopérative, ce qui est le cas de tous les membres depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000. Ces prescriptions s'appliquent aussi aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit Mobilière Suisse Société d'assurances SA et Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding présente la même composition que ceux des deux sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding et des sociétés du Groupe ci-dessus soient respectivement exercées par une seule et même personne est constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration de la Holding coïncident en règle générale avec ceux qu'ils exercent au sein des Conseils d'administration de la Coopérative et des sociétés du Groupe. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur ainsi que sur les politiques, les instructions et règlements internes, la Charte et le Code de conduite adoptés par le Conseil d'administration de la Holding. [La Charte et le Code de conduite](#) sont publiés sur notre site Internet.

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding et des deux sociétés du Groupe (Mobilière Suisse Société d'assurances SA et Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA) sont régies par un règlement d'organisation et par un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding. Ces règlements sont régulièrement réexaminés et, si nécessaire, adaptés. Le règlement d'organisation définit en particulier la conduite à suivre en cas de conflit d'intérêts.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding, sauf dispositions contraires de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. De plus, il définit la stratégie d'entreprise et la structure organisationnelle du Groupe, arrête notamment la planification annuelle et pluriannuelle de ce dernier et décide des politiques de risque et de placement, ainsi que de la stratégie de placement.

Il définit également la conception de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Enfin, font aussi partie de ses attributions la nomination et la révocation du ou de la CEO – responsable de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe –, des membres du Comité de direction, du responsable de la Révision interne et du secrétaire général.

Le Conseil d'administration se réunit pour délibérer et prendre des décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu huit séances ordinaires, pour un total de dix jours de séance. En raison de la pandémie de Covid-19, une partie de ces réunions ont eu lieu en ligne. Les membres du Conseil d'administration se forment continuellement. De plus, tant le Conseil d'administration que ses comités évaluent régulièrement leurs prestations et leur efficacité. Tous les membres du Comité de direction

prennent part aux séances du Conseil d'administration lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter, au besoin, tout ou partie du Comité de direction, ainsi que des experts internes ou externes. La CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, la Révision interne présente au Conseil d'administration un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations.

En ce qui concerne les autres informations internes ainsi que les instruments de contrôle du Comité de direction, nous renvoyons, entre autres, aux indications relatives à la [révision](#) interne et externe et à la [gestion des risques](#). Enfin, le Conseil d'administration vérifie annuellement la pertinence de la stratégie mise en œuvre et traite de questions d'importance stratégique dans ses séances.

«Fit & Proper»

Les membres du Conseil d'administration doivent impérativement offrir toute garantie d'une activité irréprochable et jouir d'une bonne réputation. En d'autres termes, ils doivent être «Fit & Proper», c'est-à-dire disposer des connaissances et de l'expertise professionnelles nécessaires (Fit) et présenter une honorabilité sans tache (Proper). Alors que l'exigence d'honorabilité s'applique à chaque membre individuellement, celle de l'expertise doit être considérée du point de vue de la conduite stratégique et opérationnelle dans son ensemble. Cela signifie que le Conseil d'administration doit être composé de manière à être «collectivement» à même d'assurer la surveillance et la haute direction de l'entreprise de manière irréprochable.

Les membres du Conseil d'administration de la Holding disposent de solides connaissances dans des domaines essentiels ainsi que d'une vaste expérience. Le Conseil d'administration vérifie lui-même régulièrement si sa composition et celle de ses comités sont appropriées. De plus, pour s'assurer qu'il réunira les compétences nécessaires et présentera la diversité requise à l'avenir également, il évalue à l'avance de nouveaux membres potentiels.

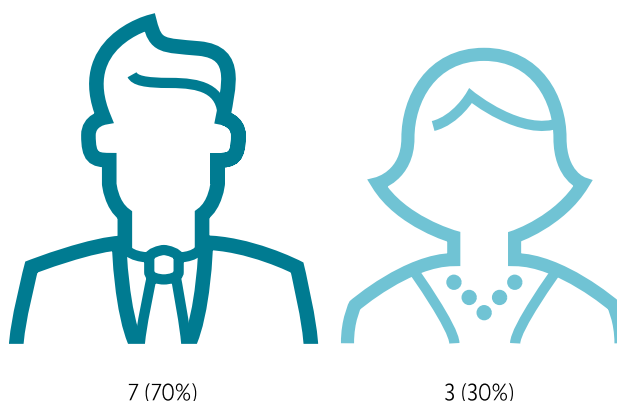
Les graphiques ci-après présentent la composition du Conseil d'administration selon la durée de fonction et le genre.

Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA, répartition par durée de mandat
en % et (nombre de membres) au 31.12.2021



La durée de mandat est de trois ans. La durée de fonction maximale est de douze ans.

Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA
Répartition hommes / femmes au 31.12.2021

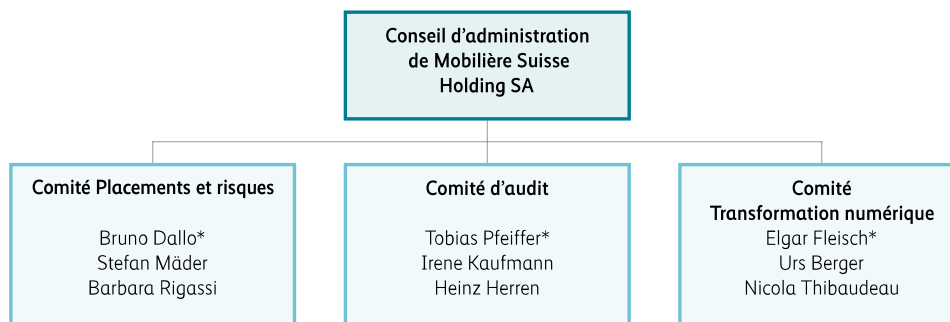


Le 19 mai 2021, Markus Hongler (Zurich) a été élu au Conseil d'administration de la Holding pour un mandat de trois ans. Il n'y a pas eu d'autres changements dans la composition du Conseil d'administration durant l'exercice sous revue.

Comités du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding a constitué en son sein trois comités permanents de trois membres chacun. En règle générale, les comités se réunissent quatre fois par année. En 2021, le comité Placements et risques a toutefois tenu six séances au total. La composition des comités n'a pas connu de changements durant l'exercice sous revue.

Les comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA



* Président

Le but, le rôle et les tâches des comités du Conseil d'administration sont définis dans le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Faisant régulièrement appel aux compétences de spécialistes internes et, au besoin, externes, les comités approfondissent certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et élaborent des bases de décision à son intention. En règle générale, la CEO participe aux séances des comités en qualité de conseillère. Il en va de même du président du Conseil d'administration pour les séances des comités dont il n'est pas membre. Le Conseil d'administration reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et / ou événement particulier qu'ils constateraient.

Le comité Placements et risques assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la congruence actifs-passifs (Asset Liability Management), de la gestion des placements, de la gestion financière et de la gestion des risques (risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que risque de réputation qui en découle). Le comité d'audit fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et du respect des lois, statuts et règlements internes (risque opérationnel) ainsi qu'en matière de protection de la réputation (risque de réputation). Enfin, le comité Transformation numérique évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités de la Mobilière dans le domaine de la transformation numérique et des cyberrisques. Il examine en outre la question des risques opérationnels et, partant, du risque de réputation découlant de la numérisation et fait des recommandations au Conseil d'administration.

Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a pas constitué de comité ad hoc. Aucun des membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, n'exerce de fonction exécutive. Hormis Markus Hongler, tous les membres du Conseil d'administration sont réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise ainsi que de la circulaire de la FINMA «Gouvernance d'entreprise – assureurs». La composition actuelle du [Conseil d'administration](#) et de ses [comités](#) ainsi que des [informations sur chaque membre](#) sont présentées dans les chapitres correspondants.

Plus d'informations sur:

[Structure de direction](#) et [membres du Comité de direction](#)

CEO et Comité de direction

La CEO est chargée de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe. Il lui incombe en outre d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Le Comité de direction met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding. Il s'efforce de prendre ses décisions par consensus; à défaut, il appartient à la CEO de trancher.

Il n'y a pas de contrats de management. Les contrats de travail de la CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de congé de six mois.

Droits de participation

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (Coopérative) et à l'Assemblée générale (Holding), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre, ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. Les activités des organes de révision externe et interne sont surveillées par le comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2021, les organes compétents ont désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding et des filiales consolidées. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du comité d'audit en particulier lorsque ce dernier discute des plans de révision interne et externe et à celles du Conseil d'administration lorsque celui-ci examine les rapports des organes de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés durant l'exercice sous revue se monte à CHF 1 312 277.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la Révision interne rend compte de ses activités directement au président du Conseil d'administration de la Holding. La Révision interne soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance en procédant à une évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition de la CEO, des membres du Comité de direction, des responsables de fonctions de contrôle des risques ainsi que du ou de la responsable de l'unité contrôlée. De plus, les résultats importants de la révision sont régulièrement communiqués au président du Conseil d'administration et au comité d'audit.

Plus d'informations sur:

mobiliere.ch

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et sur la marche de ses affaires dans son rapport de gestion, lors de la conférence de presse du bilan, par des communiqués de presse et sur Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre.

De plus, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux délégués. Les contacts avec les délégués sont entretenus non seulement à l'occasion de leur assemblée annuelle, mais également lors de réunions régionales d'information organisées chaque automne à leur intention. Les délégués y sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière. Enfin, nous informons nos clients de la marche de nos affaires et des questions d'actualité concernant le Groupe Mobilière sur notre site Internet et sur divers autres canaux de communication.

Rémunérations

La Mobilière applique une politique de rémunération tenant compte des valeurs inhérentes à l'esprit de coopérative et fait participer ses collaboratrices et collaborateurs à son succès.

Suivant volontairement les recommandations de la FINMA, la Mobilière dispose d'un système de rémunération dont les lignes directrices sont conformes aux principes fixés par la FINMA dans sa circulaire «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers». Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions légales de transparence applicables aux sociétés cotées.

Les principes de rémunération du Groupe Mobilière applicables à tous les échelons de fonction sont définis dans la politique de rémunération adoptée par le Conseil d'administration: les rémunérations doivent être appropriées, comparables à celles des autres entreprises de la branche et concurrentielles. De plus, le système de rémunération doit être simple, transparent et compréhensible.

Les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les cadres perçoivent un salaire de base et, selon la marche des affaires, une participation au résultat fixée par le Conseil d'administration. La rémunération globale annuelle directe de la CEO, des membres du Comité de direction et de la Direction se compose du salaire de base et d'une part variable définie annuellement. Cette rémunération variable à court terme encourage une culture de la performance et récompense chaque année la réalisation des objectifs de l'entreprise. Elle est cependant nettement inférieure à la rémunération de base, afin d'éviter autant que possible tout comportement dicté par l'attrait du bonus.

La «participation au résultat orientée vers l'avenir» prévue en sus pour la CEO et les membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1–4) met l'accent sur la transformation numérique, la rentabilité future et l'image de la Mobilière. Ces objectifs communs et orientés vers l'avenir (objectifs Z) servent à évaluer les cadres supérieurs chaque année, sur la base du développement atteint au cours des quatre dernières années.

Durant l'exercice sous revue, cette gratification a été versée à 105 ayants droit au total (y compris aux bénéficiaires de rentes, qui la perçoivent au prorata du temps), pour un montant total brut de CHF 1 807 696. La Mobilière ne verse ni prime d'embauche au sens de rémunération anticipée de prestations de travail futures, ni indemnité de départ ou «parachute doré».

Modèle salarial et composantes de la rémunération annuelle¹

	Salaire de base fixe	Rémunération variable à court terme	Participation au résultat (initiative patronale)	Participation au résultat orientée vers l'avenir (initiative patronale)
CEO / Comité de direction / membres de la Direction	X	X		X
Cadres	X		X	
Collaborateurs	X		X	

¹ Sites de direction

L'Assemblée des délégués et le Conseil d'administration de la Coopérative fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres. Pour ce qui est de la rémunération des membres du Conseil d'administration de la Holding, il appartient au Comité de gouvernance de la Mobilière Suisse Société Coopérative d'en décider.

Les indications ci-après sur les composantes de la rémunération et sur les rémunérations versées durant l'année sous revue seront commentées et complétées lors de l'Assemblée générale de la Holding, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés.

À cette occasion, un décompte exhaustif des rémunérations – établi selon les dispositions de la circulaire précitée de la FINMA – est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de cette dernière lors de l'Assemblée générale de la Holding.

Délégués de la Coopérative

La rémunération des membres de l'Assemblée des délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés. L'indemnité fixe s'élève à CHF 2000 par année. Durant l'exercice sous revue, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées aux membres de l'Assemblée des délégués en fonction a atteint CHF 447 000. Les cotisations AVS / AI / APG / AC afférentes à ces indemnités se montent à CHF 38 389 au total.

Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding, sont rémunérés séparément pour chacun de ces mandats. Leur rémunération d'administratrices et administrateurs de la Coopérative se compose d'une indemnité fixe. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata du temps. À cette rémunération fixe s'ajoute un jeton de présence de CHF 2000 par séance ou par participation à un atelier du Conseil d'administration.

Les membres qui siègent dans un comité permanent, un comité ad hoc ou un comité de pilotage créé par le Conseil d'administration perçoivent un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance. Ce jeton – qui inclut un montant forfaitaire couvrant la préparation

personnelle de la séance – n'est versé qu'en cas de participation effective. Les frais d'hébergement sont remboursés sur présentation d'un justificatif; les frais de déplacement pour des séances en Suisse ne le sont pas.

Les rémunérations fixes versées en 2021 sont les suivantes:

- a) Conseil d'administration, président inclus: CHF 670 000
- b) Indemnité totale la plus élevée: Urs Berger, président: CHF 40 000

Durant l'exercice sous revue ont en outre été versés des jetons de présence pour un montant total de CHF 364 000. Les cotisations AVS / AI / APG / AC afférentes à ces rémunérations se montent à CHF 68 442 au total.

Un membre du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative a également perçu CHF 25 000 pour le mandat exercé au sein du conseil d'administration de GARAI0 REM AG et CHF 30 000 pour celui exercé au sein du conseil d'administration de la société aroov AG.

Conseil d'administration de la Holding

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding, les différentes composantes de cette rémunération et les règles de remboursement des frais sont arrêtés dans un règlement sur la rémunération édicté par le Comité de gouvernance. La rémunération des administratrices et administrateurs de la Holding inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administratrices et administrateurs des sociétés du Groupe. La rémunération du vice-président et des membres du Conseil d'administration se compose d'un montant de base fixe, auquel s'ajoute un complément pour le vice-président, ainsi que pour les présidents et les membres des comités permanents du Conseil d'administration. Ce dernier décide de la rémunération des mandats spéciaux qu'il confie à ses membres au cas par cas. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents. Comme dans la Coopérative, les membres d'un comité ad hoc ou d'un comité de pilotage perçoivent, à titre forfaitaire, un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance, qui n'est versé qu'en cas de participation effective.

La participation aux séances du Conseil d'administration in corpore donne également droit à un jeton de présence de CHF 2000 par jour. La participation à plusieurs séances organisées en Suisse, le même jour, ne donne droit qu'à un jeton de présence. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas au lieu des séances, à Berne, ne sont pas indemnisés. Le président, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont droit à une indemnité de débours annuelle. Le président perçoit une rémunération annuelle fixe (forfait annuel) qui couvre notamment sa participation aux comités permanents et temporaires du Conseil d'administration et aux comités de pilotage et ses jetons de présence. Aucune bonification n'est versée. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération à proportion du temps.

Les rémunérations fixes (rémunérations de base et compléments, sans les jetons de présence) versées en 2021 sont les suivantes:

- a) Conseil d'administration, président inclus: CHF 1 468 000
- b) Indemnité la plus élevée (rémunération forfaitaire): Urs Berger, président:
CHF 628 000

Durant l'exercice sous revue, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont en outre perçu des jetons de présence pour un montant total de CHF 154 000. Les cotisations AVS / AI / APG / AC des membres soumis à cotisations se sont élevées à CHF 146 349. Les cotisations AVS / AI / APG / AC de l'employeur afférentes à la rémunération du président ont atteint CHF 88 077. Les cotisations de l'employeur afférentes à la rémunération des membres assurés dans la Caisse de pension de la Mobilière se sont élevées au total à CHF 117 046. Un membre du Conseil d'administration a en outre effectué des missions pour la Mobilière sur la base de mandats. Sa rémunération s'est élevée à CHF 18 000 pendant l'année sous revue.

CEO et membres du Comité de direction

La rémunération de la CEO et des membres du Comité de direction du Groupe Mobilière est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). Le montant maximal de la rémunération variable est fixé individuellement chaque année. Il s'élève au maximum, pour la CEO et les membres du Comité de direction, à 50% du salaire fixe convenu. Le bonus versé dépend du degré de réalisation des objectifs de l'entreprise (résultats globaux, croissance, satisfaction des clients, coûts).

La CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la Caisse de pension des collaborateurs et auprès de la Caisse de pension complémentaire du Groupe Mobilière.

Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant expressément faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration. Le remboursement des frais et les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons de la CEO, du Comité de direction et de la Direction; les deux règlements ont été agréés par l'Administration des contributions du canton de Berne et du canton de Vaud.

La «participation au résultat orientée vers l'avenir» (objectifs Z) est versée annuellement à la CEO et aux membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1–4) et s'élève à 30% au maximum du bonus pour tous les ayants droit, conformément au règlement sur la rémunération.

En 2021, les rémunérations fixes (salaires fixes) et les rémunérations variables (bonus) ainsi que la participation au résultat orientée vers l'avenir versées aux membres du Comité de direction, CEO incluse, se sont élevées au total à CHF 7 777 555. Les cotisations de

l'employeur afférentes aux rémunérations des membres du Comité de direction, CEO incluse, ont totalisé CHF 593 635 pour les cotisations AVS / AI / APG / AC et CHF 1 354 675 pour celles des caisses de pension.

Autres indications

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais collaborateur sur les assurances et les hypothèques ainsi que les gratifications d'ancienneté. Ces prestations sont destinées à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière.

Aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière.



Rapport financier

Comptes annuels consolidés	176
Annexe aux comptes annuels consolidés	180
Rapport de l'organe de révision	209

Compte de profits et pertes du 1^{er} janvier au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2021	2020
Primes brutes émises	2	4 307 333	4 094 728
Primes cédées aux réassureurs		-211 902	-193 750
Variation du report de primes (brut)		-19 215	-14 393
Part des réassureurs à la variation du report de primes		2 049	1 906
Primes acquises pour compte propre		4 078 266	3 888 492
Sinistres et prestations d'assurance payés	3	-2 845 642	-2 609 870
Variation des provisions techniques (brut)	4	-123 420	-116 581
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	3	188 040	133 849
Variation des provisions pour le compte et aux risques de tiers		-139 285	-56 486
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)		-1 045 006	-1 041 123
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances		45 822	44 362
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		-76 555	-66 735
Produits des placements	5	222 697	218 470
Gains et pertes sur placements de capitaux	6	263 999	238 085
Charges de gestion des placements de capitaux		-34 992	-33 430
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers		42 097	25 429
Autres produits	7	42 952	47 913
Autres charges	7	-81 845	-196 701
Résultat d'exploitation		537 127	475 675
Résultat hors exploitation	8	-5 424	-4 375
Résultat avant impôts		531 703	471 300
Impôts	9	-56 768	-33 479
Bénéfice		474 935	437 821
dont attribuable à			
– Actionnaire de Mobilière Suisse Holding SA		475 254	438 453
– Parts des minoritaires		-319	-632

Bilan consolidé au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2021	2020
Actifs			
Placements de capitaux	10, 12	19 879 384	18 778 894
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	11	1 118 840	972 240
Immobilisations incorporelles	12	35 182	37 846
Immobilisations corporelles	13	229 604	245 110
Provisions techniques (brut)	15	268 229	183 119
Créances	14	203 393	185 087
Liquidités		216 169	250 368
Actifs de régularisation		142 632	146 655
Total des actifs		22 093 433	20 799 319
Passifs			
Provisions techniques (brut)	15	12 083 176	11 873 718
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	16	1 094 898	955 677
Provisions (financières) non techniques	17	653 060	578 441
Fonds pour participations futures aux excédents	18	571 788	562 064
Engagements financiers		292 205	303 996
Autres engagements	19	835 211	770 232
Passifs de régularisation		160 140	131 990
Dettes		15 690 477	15 176 118
Capital-actions	20	200 000	200 000
Réserves de capital	20	575 000	575 000
Réserves de réévaluation	21	1 989 293	1 568 361
Réserves de bénéfice		3 643 410	3 277 708
Différences de change		-6 767	168
Parts minoritaires au capital		2 020	1 963
Fonds propres consolidés		6 402 956	5 623 201
Total des passifs		22 093 433	20 799 319

Tableau de financement consolidé

en milliers de CHF	2021	2020
Versements de clients résultant de la conclusion et de la gestion de contrats d'assurance	4 499 577	4 237 147
Versements résultant de la gestion de placements	-75 951	391 380
Versements résultant d'autres prestations	27 602	16 502
Paiements aux clients résultant de la conclusion et de la gestion de contrats d'assurance	-2 835 384	-2 553 710
Paiements au personnel et aux agences générales	-1 100 999	-1 158 861
Paiements aux autorités fiscales et autres autorités	-191 611	-181 772
Autres encaissements et décaissements	-253 039	-218 080
Flux financiers relatifs à l'exploitation	70 195	532 606
Achat (-) / Vente (+):		
participations / organisations associées (déduction faite des liquidités reprises)	-56 103	-415 721
immobilisations incorporelles	-9 229	-13 399
immobilisations corporelles	-5 569	-22 210
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-70 901	-451 330
Dividendes	-30 000	-30 000
Augmentation des engagements financiers	4	500
Charges de financement	-2 805	-1 949
Variations des taux de change sur les transactions en fonds propres	-	-1 720
Variation des parts de minoritaires	-	2 266
Flux financiers relatifs aux activités de financement	-32 800	-30 904
Variations des taux de change sur les liquidités	-516	151
Variation des liquidités	-34 023	50 524
Total des liquidités exercice précédent	250 368	199 996
Variation des liquidités	-34 023	50 524
Gains et pertes de change sur les liquidités	-175	-152
Total des liquidités exercice sous revue	216 169	250 368

Tableau de variation des fonds propres consolidé

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de ré- évaluation	Différences de change	Fonds propres, sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Fonds propres, y c. parts des minoritaires
en milliers de CHF								
État au 31.12.2019	200 000	575 000	3 445 654	1 348 081		5 568 735	328	5 569 063
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excé- dents			-220 000			-220 000		-220 000
Compensation du good- will avec les fonds propres			-356 399			-356 399		-356 399
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires							2 266	2 266
Variation des réserves de réévaluation				220 281		220 281		220 281
Différences de change					168	168	2	170
Bénéfice annuel consolidé			438 453			438 453	-632	437 821
État au 31.12.2020	200 000	575 000	3 277 708	1 568 361	168	5 621 238	1 963	5 623 201
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excé- dents			-200 000			-200 000		-200 000
Compensation du good- will avec les fonds propres			-57 766			-57 766		-57 766
Sortie de compte avec effet sur le résultat du goodwill lors de la cession			178 471			178 471		178 471
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires			-257			-257	464	206
Variation des réserves de réévaluation				420 932		420 932		420 932
Différences de change					-6 935	-6 935	-87	-7 023
Bénéfice annuel consolidé			475 254			475 254	-319	474 935
État au 31.12.2021	200 000	575 000	3 643 410	1 989 293	-6 767	6 400 936	2 020	6 402 956

Annexe aux comptes annuels consolidés

Informations générales et principes fondamentaux

Première application de la norme Swiss GAAP RPC 40

La norme pour la présentation des comptes des compagnies d'assurance (Swiss GAAP RPC 40) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. À des fins de comparabilité, les valeurs de l'année passée ont été adaptées aux nouvelles prescriptions en matière de présentation des comptes. Par rapport à la norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 14, il n'y a aucune différence en ce qui concerne les principes d'évaluation. La structure des différentes composantes des comptes du Groupe a cependant subi diverses adaptations. En outre, comme le prévoient les Swiss GAAP RPC 40, des informations complémentaires sont publiées.

Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés ont été établis conformément à l'ensemble des recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la législation suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés dont Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Font exception les sociétés immobilières non consolidées, qui sont présentées dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur actuelle.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société et a l'intention de conserver durablement cette participation, celle-ci est présentée dans les placements au coût d'acquisition, déduction faite des dépréciations de valeur nécessaires.

Le périmètre de consolidation est présenté [ici](#).

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du Groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale; les relations intragroupe sont éliminées. Les éventuelles parts du résultat et des capitaux propres revenant aux actionnaires minoritaires sont présentées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions intragroupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du Groupe, clôturés à la même date.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses capitaux propres, évaluée selon des règles uniformes, à la date de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill est imputé sur les capitaux propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill ou le badwill imputé à une date antérieure est porté au compte de résultat. Les effets, respectivement, d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill ou d'une provision et d'une dissolution théoriques du badwill sont présentés dans l'annexe.

Conversion des monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en francs suisses. S'agissant des comptes annuels de filiales libellés en monnaie étrangère, les postes du bilan sont convertis dans la monnaie du Groupe au cours du jour de référence; les postes du compte de profits et pertes et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours annuels moyens. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites dans les fonds propres sans effet sur le résultat.

Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont les suivants:

Monnaies étrangères

Cours à la date du bilan

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
EUR	1,03615	1,08118
USD	0,91110	0,88375

Cours annuels moyens

en CHF	2021	2020
EUR	1,08074	1,07025

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation ultérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas à la valeur historique (ou au coût d'acquisition amorti) mais à la valeur actuelle, on se sert, dans des conditions normales d'exploitation, du cours du jour ou de la valeur d'usage.

Immeubles de rendement

Les immeubles de rendement sont portés au bilan à la valeur actuelle, déterminée sur la base d'estimations périodiques de la valeur vénale par des experts. La valeur actuelle des immeubles construits est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (discounted cash flow, DCF); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows) attendues de l'exploitation des immeubles de rendement, actualisées à la date du bilan.

L'évaluation inclut une analyse et une appréciation détaillées des divers postes de revenus et de dépenses. Comme base, les experts en estimation immobilière disposent de la documentation du projet, de la situation locative actuelle et d'informations complètes sur le marché. À partir de ces éléments, ils estiment les cash-flows futurs attendus et fixent le taux d'actualisation. Les évaluations sont établies compte tenu de la poursuite de l'usage actuel pour les immeubles en portefeuille ou du projet planifié. L'actualisation est faite pour chaque bien conformément aux conditions du marché et ajustée en fonction des risques.

La différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les reprises de dépréciation jusqu'à la valeur d'acquisition sont également portées au compte de résultat. Jusqu'à leur mise en exploitation, les immeubles en construction sont évalués aux coûts d'acquisition. En présence d'indices de surévaluation d'immeubles en chantier, des dépréciations de valeur sont comptabilisées immédiatement avec effet sur le résultat.

Placements à revenu fixe

Les titres à revenu fixe, les prêts et les prêts hypothécaires sont, en règle générale, détenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est présentée au compte de résultat. Si le remboursement intégral à la date d'échéance ou si le paiement des intérêts sont menacés, il est procédé immédiatement à une correction de valeur avec effet sur le résultat. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons le montant de la correction de valeur à l'aide de notre propre modèle d'évaluation. Si les motifs qui justifiaient la correction de valeur disparaissent, cette dernière est immédiatement dissoute avec effet sur le résultat.

Actions et parts de fonds

Les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée dans le compte de résultats, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

Dérivés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non utilisés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion (préparation de l'acquisition et amélioration du rendement).

Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les fluctuations de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat; pour les dérivés utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de compensation avec incidence sur le résultat de l'effet produit sur l'opération sous-jacente.

Or

L'or est porté au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est immédiatement inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements.

Placements alternatifs (tels que capital-risque, fonds spéculatifs, capital-investissement, dette privée)

Les instruments de capitaux étrangers non cotés sont portés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur actuelle, déterminée par des prestataires tiers indépendants. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, l'évaluation a lieu au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Autres placements de capitaux

Autres placements de capitaux: sont comptabilisés sous ce poste les fonds gérés conformément à la stratégie de placement, mais qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de placements au jour le jour, de dépôts à terme et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués à la valeur actuelle (cours du jour).

Placements et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers

Sont inscrits au bilan sous ces postes les assurances vie liées à des participations et les produits d'assurance vie constitutifs de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. En ce qui concerne les assurances liées à des participations, les preneurs d'assurance participent pour leur compte et à leur risque au résultat ou à la variation de valeur des placements. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques qui garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), ce qui détermine dans le même temps le montant des provisions techniques correspondantes.

Placements provenant d'opérations de capitalisation et provisions techniques pour opérations de capitalisation

Les placements provenant d'affaires de capitalisation comprennent aussi bien les positions pour lesquelles la Mobilière assume elle-même le risque de placement que celles pour lesquelles ce risque est supporté par des tiers, que ce soit par le client pour les parts participatives ou par la banque partenaire pour les parts garanties vis-à-vis du client. Les placements provenant d'affaires de capitalisation sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour) pour toutes les catégories de placements. Les titres détenus dans le dépôt nostro sont aussi comptabilisés à la valeur actuelle, car destinés à la vente. Les fluctuations de valeur de marché sont présentées dans le compte de résultat en tant que résultat des placements pour les assurances vie liées à des participations. Les provisions techniques pour affaires de capitalisation sont actualisées, pour les parts garanties, sur la base de la courbe swap actuelle. Pour les parts participatives, il est tenu compte de la valeur actuelle des placements concernés, afin de garantir l'égalité de traitement des actifs et des passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises et celles créées par l'entreprise elle-même, se trouvant dans le pouvoir de disposition de l'entité, destinées à la commercialisation de licences d'utilisation, ainsi que les logiciels informatiques, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur trois à cinq ans; dans des cas justifiés, la période d'amortissement peut toutefois être prolongée jusqu'à vingt ans au plus. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des corrections de valeur supplémentaires non planifiées s'avèrent nécessaires, elles sont effectuées à charge du résultat de la période correspondante.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition de polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation et sur la base du coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, déduction faite de la valeur résiduelle éventuelle (y c. terrain), sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation.

La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été fixée comme suit:

- Mobilier / machines / véhicules: de 2 à 10 ans
- Matériel informatique / réseaux: de 3 à 10 ans
- Installations: de 10 à 20 ans
- Immeubles d'exploitation: de 40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si des corrections de valeur supplémentaires non planifiées s'avèrent nécessaires, elles sont effectuées à charge du résultat de la période correspondante.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur actuelle (cours du jour).

Créances et autres engagements

Ces postes sont évalués à la valeur historique. Le du croire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur individuelles sur des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques sur le risque de défaillance.

Provisions techniques non-vie

L'évaluation des provisions techniques non-vie est effectuée en principe en brut et en net (c.-à-d. avant et après déduction des parts des réassureurs), selon les prescriptions du droit de la surveillance.

S'agissant des affaires non-vie, on distingue les provisions techniques suivantes: reports de primes, provisions pour sinistres, provisions pour frais de traitement des sinistres, réserves mathématiques pour rentes, provisions pour participations aux excédents, autres provisions techniques et provisions de fluctuations.

L'évaluation des provisions techniques s'effectue en principe sur une base nominale; autrement dit, hormis les réserves mathématiques pour rentes, en application des prescriptions du droit de la surveillance, les provisions ne sont pas actualisées. Les réserves mathématiques pour rentes sont calculées sur la base des normes comptables en vigueur, et si nécessaire renforcées.

- Le report de primes est délimité dans le temps au pro rata temporis pour chaque contrat conformément aux conditions contractuelles.
- Les provisions pour sinistres sont évaluées au moyen de modèles d'évaluation actuarielle reconnus. La base des données comporte, d'une part, les triangles de liquidation pour les paiements, les provisions pour sinistres individuels, le nombre de sinistres et les prétentions récursoires, et d'autre part, des informations relatives à la répartition des risques au sein du portefeuille, telles que les primes acquises, les sommes de salaires, les sommes d'assurance et le nombre de risques.
- L'évaluation des provisions pour frais de traitement de sinistres se fait selon deux composantes: les frais de traitement de sinistres directement allouables et les frais de traitement de sinistres non directement allouables. Les frais de traitement de sinistres directement allouables sont en principe représentés sous forme de triangles de liquidation et évalués au moyen des mêmes méthodes actuarielles que les provisions pour sinistres. L'évaluation des frais de traitement de sinistres non directement allouables se fait selon la méthode New York.
- Les réserves mathématiques pour rentes sont évaluées conformément aux prescriptions relatives aux normes comptables. Ces prescriptions incluent des prescriptions relatives au taux technique de rémunération et à la mortalité des bénéficiaires de rentes.
- Les provisions pour participations aux excédents sont évaluées selon les règles prescrites contractuellement pour la détermination de la participation aux excédents.
- Les autres provisions techniques englobent, entre autres, les différences d'évaluation résultant de différences entre paramètres externes et paramètres internes, par exemple par rapport à la mortalité (surmortalité / sous-mortalité dans l'assurance LAA), et de taux technique rémunérant les réserves mathématiques pour rentes (taux sans risque vs. taux de calcul technique). S'agissant des affaires à liquidation longue, l'effet du renchérissement historique implicite de sinistre est comparé aux prévisions d'inflation à long terme d'établissements de renom (BNS, FINMA, etc.)

Provisions techniques vie

Les provisions techniques dans l'assurance sur la vie sont déterminées conformément aux prescriptions du droit de la surveillance, en principe pour chaque contrat. Les provisions statutaires correspondent en principe aux provisions tarifaires, marges incluses, éventuellement majorées au moyen d'une réduction des taux techniques déterminants. Les provisions statutaires insuffisantes sont renforcées. Ces renforcements sont constitués pour les risques biométriques et les intérêts.

Les provisions techniques dans l'assurance sur la vie sont globalement suffisantes au sens de la directive de l'Association suisse des actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie, conformément aux prescriptions du droit de la surveillance. Les provisions techniques garantissent avec une sécurité suffisante le respect durable des engagements résultant des contrats d'assurance.

La comparaison se fonde sur des «provisions best estimate avec marges» selon la directive susmentionnée: la détermination des cash-flows tient compte, pour l'ensemble des hypothèses best estimate, de suppléments et de déductions, afin d'accroître la sécurité des calculs. Ces suppléments et déductions correspondent à ceux prévus dans la version de ladite directive faisant foi. La détermination du vecteur de rendement tient compte de la structure des placements, en particulier de la durée des propres placements de capitaux. Afin que les engagements puissent être garantis durablement avec une sécurité suffisante, les provisions constituées doivent nécessairement être supérieures au best estimate avec marge («provisions suffisantes»).

L'ensemble des provisions techniques satisfait au test d'exigences minimales de l'ASA. Parmi les trois scénarios que comporte ce test, le «scénario de rendement et longévité», qui se base sur des taux d'intérêt et une mortalité réduits, est le plus exigeant, et de ce fait déterminant pour l'assurance sur la vie.

L'assurance vie individuelle couvre les risques biométriques décès et invalidité, tandis que l'assurance vie collective, outre les risques décès et invalidité, couvre aussi, dans une faible mesure, la longévité.

Dans l'assurance sur la vie, tant les provisions pour prestations d'assurance que les réserves mathématiques sont exposées au risque d'intérêt et au risque biométrique. Des renforcements ont été constitués pour les assurances vie constitutives de capital en raison de la prise en compte du risque d'intérêt, et pour les rentes de vieillesse et survivants, en raison de la prise en compte du risque d'intérêt et du risque biométrique (longévité).

Le risque d'annulation comporte différents aspects: dans le cas des assurances épargne, il s'agit d'une perte possible si la valeur de rachat est supérieure à la valeur du marché des placements correspondants; dans le cas de toutes les assurances, il s'agit de la disparition de gains attendus et de la disparition des contributions de couverture des coûts. Dans les affaires d'assurance-vie, nous essayons de limiter le risque d'annulation en maintenant l'attractivité des produits. Étant donné que les provisions sont suffisantes, le risque d'annulation représente avant tout un risque de rendement et non un risque de solvabilité. Aucune provision n'a été constituée pour le risque de rachat, étant donné que les frais d'acquisition ne sont pas portés à l'actif.

Si nécessaire, afin d'assurer le financement des taux d'intérêt garantis, des provisions techniques statutaires sont renforcées comme mentionné ci-dessus. Le besoin de renforcement résulte de l'actualisation des flux de trésorerie déterminants au moyen d'un taux de deuxième ordre basé sur une moyenne mobile de taux sans risque et tenant compte, en outre, de la part des valeurs réelles dans le portefeuille de la Mobilière Vie. La moyenne mobile correspond à la moyenne sur sept ans des taux swap à dix ans.

En assurance vie, les excédents résultent de différences positives entre le rendement effectivement obtenu et l'intérêt garanti ainsi qu'entre les résultats prévisionnel et effectif des processus de risque et de frais. Les montants correspondants sont affectés les années suivantes aux provisions destinées à financer les futures attributions d'excédents aux assurés, dont le montant est fixé compte tenu des dispositions légales et contractuelles applicables ainsi que de la politique d'excédents propre à l'entreprise. Ces provisions incluent la part des plus-values et des moins-values avec ou sans effet sur le résultat revenant aux assurés, conformément aux dispositions relatives à la quote-part légale applicables dans les affaires de prévoyance professionnelle. La part revenant aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation entre les comptes consolidés et les comptes individuels établis selon les principes du droit commercial (provenant des réserves issues du bénéfice, des réserves de réévaluation et d'opérations antérieures avec effet sur le résultat) est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables. Les réserves de réévaluation sont diminuées de ces parts.

S'agissant des contrats de prévoyance professionnelle non soumis à la quote-part légale, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents ne comportent pas de parts de réserves de réévaluation. Les attributions d'excédents se fondent sur des facteurs techniques de succès et sont indépendantes de l'évolution du marché des capitaux.

S'agissant des contrats de prévoyance privée, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents ne comportent pas de parts de réserves de réévaluation, en raison de l'absence d'obligation contractuelle d'accorder des participations futures aux excédents.

Provisions pour fluctuations

Les provisions pour fluctuations sont évaluées au niveau de chaque société. Les principes de constitution et de dissolution des provisions pour fluctuations sont définis dans le plan d'affaires de chaque société et se fondent sur des volatilités historiques. En raison de la propension au risque de la Mobilière, les valeurs minimale, cible et maximale sont définies selon des prescriptions méthodiques objectivant et limitant la gestion des provisions pour fluctuations. Les valeurs minimale, cible et maximale des provisions pour fluctuations sont réévaluées annuellement.

Provisions non techniques (financières)

Les provisions non techniques sont des engagements présumés découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance de ces engagements sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à la valeur estimée des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur leur utilisation, leur dissolution et leur constitution. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres engagements ou dans les passifs de régularisation.

Fonds pour participations futures aux excédents

Selon ses résultats, la Mobilière – fidèle aux valeurs de la coopérative – rétrocède également une part de ses excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'Assemblée générale de chaque société; il appartient ensuite au Conseil d'administration de décider chaque année de leur utilisation.

Engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts

Les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres engagements ou dans les passifs de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux relevant du droit fiscal sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs se compensent, dans la mesure où ils concernent le même sujet fiscal. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés et présentés dans les créances que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les futurs engagements fiscaux. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs sont présentés dans les provisions pour impôts. Le taux d'imposition appliqué correspond au taux attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance

Les plans de prévoyance sont financés par des cotisations de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur sont présentées par période sous les charges de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des personnes morales juridiquement autonomes et indépendantes de l'employeur. Ces plans à cotisations définies assurent des prestations vieillesse, invalidité et décès, versées conformément au règlement de l'institution de prévoyance. Le Groupe Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, les premiers, au passif et, les seconds, à l'actif en fonction de l'importance respectivement de l'avantage économique effectif ou des engagements qu'ils représentent pour l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes:

1. des réductions ou des exonérations des cotisations sont prévues par les statuts ou par un règlement;
2. l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des cotisations;
3. les buts de la prévoyance sont garantis et atteints;
4. la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire des cotisations.

Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement suite à un découvert, les dispositions de la LPP et de l'OPP 2 prévoient notamment que l'institution de prévoyance puisse percevoir auprès de l'employeur et du salarié des cotisations (à fonds perdus) destinées à combler le découvert pendant toute la durée de ce dernier, ce qui se traduit par un engagement direct de l'employeur. Les réserves de cotisation de l'employeur sont comptabilisées à l'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont présentées sous les charges de personnel, compte tenu des renonciations à l'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'actualisation.

Périmètre de consolidation

Participations	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	-	-	200 000	200 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100	100	148 000	148 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	100	100	10 000	10 000	Consolidation complète
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Mobi24 SA, Berne	100	100	200	200	Consolidation complète
Mobilière Suisse Risk Engineering SA, Berne (anc. Protekta Conseils-Risques SA)	100	100	100	100	Consolidation complète
XpertCenter SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation complète
Trianon AG, Renens	100	100	685	685	Consolidation complète
SC, SwissCaution SA, Nyon	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Services SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation complète
bexio SA, Rapperswil	100	100	618	618	Consolidation complète
Buildigo SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Lightbird Ventures SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Flatfox AG, Berne (anc. aroov AG)	94,0	80,0	331	100	Consolidation complète
Scout24 Suisse SA, Flamatt	-	50,0	-	225	Mise en équivalence
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Ringier SA, Zofingue	25,0	25,0	300	300	Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich ¹	23,8	23,8	105	105	Mise en équivalence
Swiss Entrepreneurs SA, Zurich	25,0	25,0	100	100	Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	23,0	23,0	2 825	2 825	Mise en équivalence
Nexxiot AG, Zurich	39,7	47,9	425	351	Mise en équivalence
GARAIO REM AG, Berne	40,0	40,0	107	107	Mise en équivalence
Liiva SA, Zurich	50,0	50,0	100	100	Mise en équivalence
SMG Swiss Marketplace Group SA, Zurich (11.11.2021) ²	29,5	-	2 439	-	Mise en équivalence

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, une société d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

¹ Au 31.12.2021, la part assortie au droit de vote est de 25% (31.12.2020: 25%).

² Au 31.12.2021, la part assortie au droit de vote est de 25%.

	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
Companjon Holding Limited, Dublin ³	98,8	99,0	126	126	Consolidation complète
Companjon Services DAC, Dublin	98,8	99,0	40	40	Consolidation complète
Companjon Insurance DAC, Dublin	98,8	99,0	95	95	Consolidation complète
Companjon Admin GmbH, Düsseldorf	98,8	-	25	-	Consolidation complète
bexio Deutschland GmbH (en liquidation), Berlin	100	100	25	25	Consolidation complète

³ Le pourcentage des droits de vote au 31.12.2021 est de 96,2% (31.12.2020: 96,8%).

1 Rapport sectoriel

Compte de profits et pertes en milliers de CHF	Non-vie		Vie		Autres prestations		Éliminations		Groupe	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Primes brutes émises	3 440 382	3 292 414	866 951	802 314	-	-	-	-	4 307 333	4 094 728
Primes cédées aux réassureurs	-207 146	-188 779	-4 756	-4 971	-	-	-	-	-211 902	-193 750
Variation du report de primes (brut)	-20 339	-15 817	1 123	1 424	-	-	-	-	-19 215	-14 393
Part des réassureurs à la variation du report de primes	2 049	1 906	-	-	-	-	-	-	2 049	1 906
Primes acquises pour compte propre	3 214 947	3 089 725	863 318	798 768	-	-	-	-	4 078 266	3 888 492
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	-2 277 803	-2 078 204	-567 840	-531 666	-	-	-	-	-2 845 642	-2 609 870
Variation des provisions techniques (brut)	38 042	64 529	-161 463	-181 110	-	-	-	-	-123 420	-116 581
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	186 218	132 642	1 822	1 207	-	-	-	-	188 040	133 849
Variation des provisions pour assurances vie liées à des participations	-	-	-139 285	-56 486	-	-	-	-	-139 285	-56 486
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	-912 974	-914 794	-132 032	-126 329	-	-	-	-	-1 045 006	-1 041 123
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	45 822	44 362	-	-	-	-	-	-	45 822	44 362
Part d'excédents versées aux preneurs d'assurance	-30 733	-31 275	-45 822	-35 461	-	-	-	-	-76 555	-66 735
Produit des placements	128 546	125 617	92 808	91 566	10 572	9 199	-9 229	-7 912	222 697	218 470
Gains et pertes sur placements de capitaux	162 331	140 028	101 667	94 517	1	3 541	-	-	263 999	238 085
Frais de gestion des placements de capitaux	-22 552	-21 574	-12 205	-11 681	-235	-174	-	-	-34 992	-33 430
Résultat des placements de capitaux pour les assurances vie liées à des participations	-	-	42 097	25 429	-	-	-	-	42 097	25 429
Autres produits ¹	11 877	21 370	6 245	6 587	24 831	19 956	-	-	42 952	47 913
Autres charges ¹	-30 884	-112 072	-6 841	-39 454	-44 120	-45 175	-	-	-81 845	-196 701
Résultat d'exploitation	512 838	460 352	42 469	35 888	-8 952	-12 653	-9 229	-7 912	537 127	475 675
Résultat hors exploitation	-9 396	-6 953	-3 019	-2 897	-2 238	-2 437	9 229	7 912	-5 424	-4 375
Résultat avant impôts	503 443	453 399	39 451	32 991	-11 190	-15 090	-	-	531 703	471 300
Impôts	-49 963	-28 494	-5 568	-4 298	-1 238	-687	-	-	-56 768	-33 479

Bénéfice/Perte	453 480	424 905	33 883	28 693	-12 428	-15 777	-	-	474 935	437 821
- Dont parts des minoritaires	-231	-304	-	-	-87	-328	-	-	-319	-632
¹ Dont résultat de change des postes non techniques	-707	-72 628	-674	-33 065	-139	-67	-	-	-1 521	-105 760

Postes du bilan	Non-vie		Vie		Autres prestations		Éliminations		Groupe	
en milliers de CHF	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Placements de capitaux	11 721 731	10 805 895	8 177 511	7 804 753	1 974 045	1 722 360	-1 993 904	-1 554 114	19 879 384	18 778 894
Provisions techniques brutes	5 685 677	5 699 474	6 397 498	6 174 244	-	-	-	-	12 083 176	11 873 718

Explications relatives au compte de profits et pertes

2 Primes brutes émises

en milliers de CHF	2021	2020
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres assurances de choses	1 149 944	1 116 127
Assurance responsabilité civile	330 617	323 259
Assurance véhicules à moteur	1 041 427	1 019 204
Assurance marine, aviation et transport	11 613	11 413
Assurance caution	63 672	61 525
Assurance accidents	265 107	248 714
Assurance maladie	358 965	319 619
Assurance de protection juridique	143 418	131 886
Autres assurances	29 603	25 119
Total affaires directes	3 394 365	3 256 867
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	46 017	35 548
Total primes brutes comptabilisées non-vie	3 440 382	3 292 414
Prévoyance professionnelle		
Assurances vie à primes périodiques	236 550	242 994
Assurances vie à prime unique	98 142	107 742
Total prévoyance professionnelle	334 692	350 736
Prévoyance privée		
Assurances vie à primes périodiques	347 171	334 403
Assurances vie à prime unique	2 313	2 593
Assurances vie liées à des participations	182 775	114 582
Total prévoyance privée	532 259	451 578
Total primes brutes vie	866 951	802 314
Total primes brutes comptabilisées	4 307 333	4 094 728

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

3 Sinistres et prestations d'assurance payés

en milliers de CHF	2021	2020
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	-2 845 642	-2 609 870
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	104 352	91 224
Sinistres et prestations d'assurance payés pour compte propre (net)	-2 741 290	-2 518 646

4 Variation des provisions techniques (brut)

en milliers de CHF	2021	2020
Provisions pour prestations d'assurance	-1 312	61 334
Réserve mathématique	-91 165	-105 431
Autres provisions techniques	-30 943	-72 484
Variation des provisions techniques (brut)	-123 420	-116 581

Les provisions de fluctuations sont restées inchangées au cours de l'exercice sous revue (elles avaient été réduites de 200 MCHF en 2020).

5 Produits des placements

en milliers de CHF	2021	2020
Immeubles de rendement	62 604	64 046
Participations non consolidées	1 183	1 177
Organisations associées	589	473
Titres à revenu fixe	38 358	47 529
Prêts	6 507	8 704
Hypothèques	17 751	17 950
Actions	43 155	45 007
Parts de fonds	32 808	32 052
Placements alternatifs	19 706	1 433
Liquidités	36	101
Total	222 697	218 470

6 Gains et pertes sur placements de capitaux

	Moins-values reconnues au compte de résultat (amortissements)		Revalorisations		Gains réalisés		Pertes réalisées		Total des gains et pertes sur placements de capitaux	
en milliers de CHF	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Immeubles de rendement	-4 586	-4 171	8 933	6 495	1 458	2 849	-	-	5 805	5 173
Participations non consolidées	-4 808	-1 418	16	817	199	539	-	-	-4 593	-62
Organisations associées	-184 672	-20 918	199 232	11 259	-	-	-	-	14 560	-9 659
Titres à revenu fixe	-2	-	354	0	34 644	53 428	-4 974	-13 593	30 022	39 835
Prêts	-	-525	-	-	-	-	-	-	-	-525
Hypothèques	-	-39	-	-	-	-	-	-	-	-39
Actions	-7 815	-3 872	1 017	2 218	222 689	214 357	-17 621	-89 666	198 270	123 036
Parts de fonds	-6 866	-12 629	2 474	21	36 599	40 456	-5 403	-8 149	26 805	19 699
Produits dérivés	-	-4 931	-	-	40 367	136 565	-53 957	-76 212	-13 590	55 421
Or	-69	-	-	-	-	-	-	-	-69	-
Placement alternatifs	-1 608	-811	57	970	8 355	5 342	-17	-293	6 788	5 207
Total	-210 426	-49 315	212 084	21 779	344 312	453 535	-81 970	-187 913	263 999	238 085

7 Autres produits / charges

en milliers de CHF	2021	2020
Produits d'autres prestations	24 808	19 856
Gains de change sur les postes non techniques	17 809	27 520
Divers autres produits	335	537
Autres produits	42 952	47 913
Charges d'autres prestations	-43 969	-45 108
Pertes de change sur les postes non techniques	-19 330	-133 280
Diverses autres charges	-18 546	-18 313
Autres charges	-81 845	-196 701

8 Résultat hors exploitation

en milliers de CHF	2021	2020
Frais de financement	-2 805	-3 138
Autres intérêts passifs	-2 619	-1 237
Résultat hors exploitation	-5 424	-4 375

9 Impôts

en milliers de CHF	2021	2020
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-45 153	-40 496
Impôts différés	-11 615	7 016
Total Impôts	-56 768	-33 479

Le taux d'intérêt différé moyen de 19% correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts (2020: 19%). Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 19,1 MCHF (31.12.2020: 13,1 MCHF).

Explications concernant le bilan

10 Placements de capitaux

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Immeubles de rendement	2 256 681	2 134 956
Participations non consolidées	75 958	74 196
Organisations associées	334 881	152 035
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 31.12.2021: 6 718 546; 31.12.2020: 6 751 859) ¹	6 522 650	6 373 521
Prêts (valeur actuelle 31.12.2021: 1 025 736; 31.12.2020: 1 048 058) ¹	1 022 859	1 024 107
Hypothèques (valeur actuelle 31.12.2021: 1 599 080; 31.12.2020: 1 584 762) ¹	1 578 072	1 546 847
Actions	2 491 548	2 252 587
Parts de fonds ²	2 766 026	2 711 450
Produits dérivés	6 446	27 727
Or	1 011 404	965 485
Placement alternatifs	1 337 512	1 052 877
Liquidités	461 116	435 216
Autres placements de capitaux	14 231	27 890
Total des placements de capitaux ³	19 879 384	18 778 894
¹ Hors intérêts courus des placements à revenu fixe (actifs de régularisation)	27 972	34 268
² Dont fonds à investisseur unique Mobifonds Pension Horizon	316 503	296 489
³ Hors liquidités (ne font pas partie des placements de capitaux)	216 169	250 368

Mobifonds Pension Horizon

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Titres à revenu fixe	39 142	38 363
Actions	34 117	31 182
Parts de fonds	162 116	187 844
Placements alternatifs	73 981	24 402
Autres placements de capitaux (surtout liquidités à vue)	7 147	14 698
Mobifonds Pension Horizon	316 503	296 489

Corrections de valeur

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Participations non consolidées	-41 740	-38 795
Organisations associées	-11 359	-17 000
Prêts	-525	-525
Actions	-13 194	-9 041
Parts de fonds	-9 866	-12 746
Produits dérivés	-	-1 958
Or	-69	-
Placements alternatifs	-3 486	-1 926
Total corrections de valeur	-80 238	-81 991

Placements de capitaux évalués aux valeurs d'acquisition après déduction des ajustements de valeur nécessaires

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Placements alternatifs	44 491	312

Instruments financiers dérivés

en milliers de CHF	Valeur actuelle active Placements de capitaux		Valeur actuelle passive Autres engagements	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2021
Devises / actions				
À des fins de couverture	6 446	27 727	-	1 958

11 Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations

en milliers de CHF	Pour le compte et au risque de tiers		Placements résultant d'opérations de capitalisation		Total	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Titres à revenu fixe	-	-	75 833	52 984	75 833	52 984
Parts de fonds	952 543	810 091	4 280	2 407	956 823	812 498
Autres placements de capitaux	82 449	103 643	3 734	3 115	86 184	106 758
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	1 034 992	913 734	83 848	58 506	1 118 840	972 240

La valeur des parts de fonds dans le propre portefeuille de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 200,3 kCHF (31.12.2020: 59 kCHF).

La valeur des obligations à zéro dans le propre portefeuille de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 22,7 kCHF (31.12.2020: 16.2 kCHF).

12 Tableau des actifs immobilisés

en milliers de CHF	2021	2020
Valeur comptable nette au 01.01	2 134 956	2 079 013
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01	1 660 535	1 651 809
Entrées	7 270	12 419
Sorties	-1 236	-3 693
État au 31.12	1 666 569	1 660 535
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01	-73 184	-75 428
Amortissements	-4 586	-4 171
Revalorisations	8 843	6 415
État au 31.12	-68 926	-73 184
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée)	659 039	547 605
Valeur comptable nette au 31.12	2 256 681	2 134 956
- Dont immeubles en construction	11 541	7 817
- Dont terrains non bâtis	32 390	26 670
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition	590 112	474 421

Le taux d'actualisation réel moyen du portefeuille, pondéré par la valeur de marché, s'élevait à 2,9% au terme de l'exercice écoulé (3,1% au 31.12.2020), la fourchette des taux des différents immeubles oscillant entre 2,1% et 4,0% (entre 2,3% et 4,0% au 31.12.2020).

Participations non consolidées et immobilisations incorporelles	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
en milliers de CHF	2021	2020	2021	2020
Valeur comptable nette au 01.01	74 196	75 244	37 846	37 029
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01	112 992	120 244	122 016	117 756
Entrées	6 729	4 060	8 889	12 720
Entrée dans le périmètre de consolidation	0	-	1 162	-
Sorties	-2 022	-11 312	-5 096	-8 461
État au 31.12	117 698	112 992	126 970	122 016
Amortissements cumulés				
État au 01.01	-38 795	-45 000	-84 169	-80 727
Amortissements ordinaires	-	-	-9 887	-9 954
Amortissement extraordinaire	-4 967	-1 259	-2 348	-
Revalorisations	-	817	-	-
Sorties	2 022	6 647	4 618	6 512
État au 31.12	-41 740	-38 795	-91 788	-84 169
Valeur comptable nette au 31.12	75 958	74 196	35 182	37 846

Organisations associées	Organisations associées (placements)	
	2021	2020
en milliers de CHF		
Valeur de bilan au 01.01	152 035	101 094
Entrées provenant des investissements	236 283	63 776
Sorties résultant de désinvestissements	-83 511	-
Part au résultat des organisations associées	30 545	-12 363
Dividendes perçus	-473	-473
Valeur de bilan au 31.12	334 881	152 035

Immobilisations corporelles	Immeubles d'exploitation		Ouvrages et installations		Total immobilisations corporelles	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
en milliers de CHF						
Valeur comptable nette au 01.01	186 354	194 851	58 756	51 932	245 110	246 784
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01	385 021	386 192	126 216	117 296	511 237	503 488
Entrées	1 016	2 562	5 269	19 538	6 286	22 100
Sorties	-	-2 558	-11 077	-11 795	-11 077	-14 352
Reclassification	-	-1 175	-	1 175	-	-
Effets de change	-	-	-5	1	-5	1
État au 31.12	386 037	385 021	120 403	126 216	506 441	511 237
Amortissements cumulés						
État au 01.01	-198 667	-191 341	-67 460	-65 364	-266 127	-256 704
Amortissements ordinaires	-7 321	-7 326	-14 237	-13 794	-21 558	-21 120
Effets de change	-	-	2	-0	2	-0
Sorties	-	-	10 846	11 697	10 846	11 697
État au 31.12	-205 988	-198 667	-70 849	-67 460	-276 836	-266 127
Valeur comptable nette au 31.12	180 050	186 354	49 555	58 756	229 604	245 110

13 Goodwill théorique des actifs immobilisés

en milliers de CHF	Goodwill théorique	
	2021	2020
Valeur comptable nette au 01.01	791 460	618 663
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01	1 235 417	879 018
Entrées	57 766	356 399
Sorties	-178 471	-
État au 31.12	1 114 712	1 235 417
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01	-443 956	-260 355
Amortissements	-111 172	-183 601
Sorties	47 687	-
État au 31.12	-507 442	-443 956
Valeur comptable nette au 31.12	607 270	791 460

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

Effet sur le compte de profits et pertes		
en milliers de CHF	2021	2020
Bénéfice consolidé	474 935	437 821
Amortissement du goodwill	-63 485	-183 601
Bénéfice consolidé théorique, y compris l'amortissement du goodwill	411 450	254 220

Effet sur le compte de profits et pertes		
en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Fonds propres consolidés selon bilan	6 402 956	5 623 201
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	607 270	791 460
Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill	7 010 226	6 414 661

14 Créances

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Créances envers des réassureurs	21 535	22 030
Créances envers des preneurs d'assurance	215 928	194 617
./.. ajustements de valeurs	-96 790	-93 974
Créances envers des agents et intermédiaires	8 906	7 064
./.. ajustements de valeurs	-211	-211
Créances envers des compagnies d'assurance	4 618	5 098
Créances envers des participations non consolidées, d'autres entreprises ou personnes proches	1 584	4 733
Créances envers des caisses de pension	2 224	2 615
Créances envers des autorités fiscales	28 639	27 758
Créances envers d'autres prestations	3 325	2 592
./.. ajustements de valeurs	-228	-265
Autres créances	14 198	13 294
./.. ajustements de valeurs	-335	-264
Total des créances	203 393	185 087

15 Provisions techniques (brut)

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Reports de primes	687 966	668 751
Provisions pour prestations d'assurance	6 387 388	6 388 550
Réserve mathématique	3 385 580	3 294 415
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	16 641	10 979
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	447 959	384 889
Autres provisions techniques	1 157 642	1 126 134
Provisions techniques brutes	12 083 176	11 873 718
Reports de primes	-20 367	-18 317
Provisions pour prestations d'assurance	-246 768	-163 079
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	-1 095	-1 722
Part des réassureurs aux provisions techniques	-268 229	-183 119
Reports de primes	667 599	650 433
Provisions pour prestations d'assurance	6 140 620	6 225 471
Réserve mathématique	3 385 580	3 294 415
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	16 641	10 979
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	446 864	383 167
Autres provisions techniques	1 157 642	1 126 134
Provisions techniques pour compte propre (net)	11 814 946	11 690 599

Provisions techniques (brutes)	Report de primes	Provisions pour prestations d'assurance	Réserve mathématique	Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	Provisions pour participations futures aux excédents	Autres provisions techniques	Total des provisions techniques
en milliers de CHF							
État au 31.12.2019	654 358	6 451 814	3 188 984	8 887	351 947	1 053 686	11 709 675
Utilisation	-	-887 194	-249 426	-669	-28 978	-	-1 166 267
Dissolution/constitution avec effet sur le résultat	14 393	823 930	354 857	2 761	61 921	72 448	1 330 310
État au 31.12.2020	668 751	6 388 550	3 294 415	10 979	384 889	1 126 134	11 873 718
Utilisation	-	-1 004 857	-274 067	-5 929	-12 272	-	-1 297 124
Dissolution/constitution avec effet sur le résultat	19 215	1 003 695	365 232	11 590	75 341	31 508	1 506 581
État au 31.12.2020	687 966	6 387 388	3 385 580	16 641	447 959	1 157 642	12 083 176

Traitement des sinistres

Analyse du traitement des sinistres

en millions de CHF	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Année de survenance de sinistres
											Total
À la fin de l'année de survenance	1 656	1 622	1 709	1 717	1 844	1 774	1 943	1 926	2 169	2 294	
1 an après	1 673	1 611	1 720	1 692	1 855	1 783	1 954	1 926	2 165		
2 ans après	1 649	1 621	1 667	1 693	1 828	1 752	1 923	1 908			
3 ans après	1 643	1 585	1 645	1 685	1 781	1 725	1 915				
4 ans après	1 616	1 571	1 630	1 655	1 762	1 717					
5 ans après	1 591	1 550	1 610	1 627	1 755						
6 ans après	1 596	1 531	1 599	1 620							
7 ans après	1 575	1 524	1 589								
8 ans après	1 560	1 517									
9 ans après	1 556										
Frais de sinistres estimés	1 556	1 517	1 589	1 620	1 755	1 717	1 915	1 908	2 165	2 294	18 037
Indemnités de sinistre déjà versées	-1 459	-1 463	-1 358	-1 449	-1 537	-1 702	-1 740	-1 708	-1 997	-1 394	-15 807
Provisions pour prestations d'assurance constituées au cours des dix dernières années (brut)	98	54	231	171	219	15	174	200	168	900	2 230
Provisions pour sinistres constituées avant 2011 (brut)											2 343
Provisions affaires indirectes											74
Provisions pour prestations d'assurance (brut)											4 647
Part de la réassurance											-230
Provisions pour prestations d'assurance (net)											4 418

16 Provisions techniques des assurances vie liées à des participations

	Immeubles d'exploitation		Ouvrages et installations		Total immobilisations corporelles	
en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	1 034 792	913 675	60 106	42 002	1 094 898	955 677

17 Provisions non techniques (financières)

en milliers de CHF	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
État au 31.12.2019	470 121	133 602	603 723
Utilisation	-	-71 511	-71 511
Dissolution	-12 313	-1 818	-14 132
Constitution	53 993	6 367	60 360
État au 31.12.2020	511 801	66 640	578 441
Utilisation	-	-32 839	-32 839
Dissolution	-17 901	-850	-18 751
Constitution	122 127	4 082	126 208
État au 31.12.2021	616 026	37 033	653 060

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les passifs de régularisation. Les autres provisions au 31.12.2021 concernent les mesures structurelles des caisses de pension, les achats de participations et les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs. Les futures prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 1,25% (31.12.2020: 1,25%).

18 Fonds pour participations futures aux excédents

en milliers de CHF	2021
État au 31.12.2019	470 670
Constitution	220 000
Utilisation	-128 605
État au 31.12.2020	562 064
Constitution	200 000
Utilisation	-190 276
État au 30.06.2021	571 788

19 Autres engagements

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Engagements envers des réassureurs	822	798
Engagements envers des preneurs d'assurance	752 706	663 348
Engagements envers des agents et intermédiaires	9 534	8 218
Engagements envers des compagnies d'assurance	2 145	3 801
Engagements envers des participations, d'autres entreprises ou personnes proches	13 574	318
Engagements envers d'autres prestations	289	7 561
Divers autres engagements	56 141	86 188
Autres engagements	835 211	770 232

20 Capital-actions / réserves de capital

Le capital-actions de Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de CHF 100 nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

21 Réserve de réévaluation

en milliers de CHF	Immeubles de rendement	Actions	Parts de fonds	Or	Placements alternatifs	Total
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2019	360 061	499 787	314 770	142 925	30 537	1 348 081
Fluctuations de valeur sans incidence sur le résultat	43 532	114 414	80 201	109 213	36 415	383 775
Sortie par vente	-2 399	-109 128	-2 906	-	-350	-114 784
Variation des impôts différés	-7 706	-576	-13 988	-20 442	-5 999	-48 711
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2020	393 488	504 497	378 076	231 697	60 603	1 568 361
Fluctuations de valeur sans incidence sur le résultat	101 062	399 615	96 614	-13 059	122 662	706 894
Sortie par vente	-833	-157 959	-31 677	-	-2 828	-193 296
Variation des impôts différés	-18 787	-43 414	-11 589	2 435	-21 311	-92 666
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2021	474 930	702 739	431 425	221 072	159 127	1 989 293

22 Postes du bilan acquis

flatfox AG, Zurich	
en milliers de CHF	07.04.2021
Actifs	
Placements de capitaux	0
Immobilisations incorporelles	1 162
Créances	129
Liquidités	683
Actifs de régularisation	12
Total des actifs	1 986
Passifs	
Autres engagements	458
Passifs de régularisation	2
Dettes	460
Capital-actions	231
Réserves de bénéfice	1 295
Fonds propres	1 526
Total des passifs	1 986

Autres éléments comptables

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	2 601	3 067
Engagements d'investissement	605 711	647 694
Autres engagements non portés au bilan	85 703	99 987

Les engagements conditionnels comprennent, outre les engagements de garantie en faveur de tiers, d'autres engagements à caractère conditionnel.

Les autres engagements hors bilan comprennent les engagements irrévocables qui découlent de contrats ne figurant pas au passif, d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'une année, ainsi que d'autres obligations fermes de livraison et d'achat.

Il existe des sûretés constituées en faveur de tiers pour un montant de 107,7 MCHF (31.12.2021: 107,7 MCHF) en garantie de transactions de couvertures et d'obligations financières.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Postes au bilan avec des parties liées

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Autres créances	1 584	4 733
Prêts à long terme (avoirs)	16 112	11 244
Hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	5 824	6 043
Engagements financiers	291 705	303 496
Autres engagements	13 574	318

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF	2021	2020
Autres produits (frais d'administration imputés)	4 851	4 898
Produit d'intérêts sur prêts à long terme	123	142
Produit d'intérêts d'hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	46	53
Charges d'intérêts sur les dettes financières	2 352	2 334

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques / - engagement et coût	Sur- / sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2020	2021	2021	2021	2020
Institutions de prévoyance sans sur- / souscouverture	-	-	-	-	-	-	-5 661
Institutions de prévoyance avec sur-couverture	104 964	-	-	-	-57 145	-57 145	-52 972
Institutions de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	-461	-461	-105
Total	104 964	-	-	-	-57 606	-57 606	-58 738

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 1^{er} mars 2022 par le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Mobilère Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Mobilère Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, chiff. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



Oliver Windhör

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Philipp Rickert

Expert-réviseur agréé

Zurich, le 1^{er} mars 2022

Autres informations

Représentations	212
Où nous trouver	214
Impressum	216

Représentations

État au 1^{er} janvier 2022

Argovie	Aarau Baden Lenzburg Muri (Freiamt) Reinach Rheinfelden Zofingue	Daniel Probst Dominik Sinniger Markus Fisler Rolf Thumm Javier Conde Roger Schneider Raphael Arn
Appenzell Rh.-Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh.-Int.	Appenzell	Thomas Rechsteiner
Bâle-Campagne	Aesch Liestal	Stephan Hohl Roger Kamber
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Berne	Belp Berne (Berne-Ville) Berthoud Bienne Herzogenbuchsee Interlaken (Interlaken-Oberhasli) Langenthal Liebefeld (Berne-Ouest) Lyss Moutier (Moutier-St-Imier) Ostermundigen (Berne-Est) Spiez Thoune Worb (Emmental)	Manuel Stauffer Christoph Gaus Christian Jordi Daniel Tschannen Christian Unger Guido Wittwer Valérie Bodenmüller Steven Geissbühler Patrick Zahnd David Wahl Beat Klossner Bernhard Bigler Julian von Känel Christoph Zbinden
Fribourg	Bulle Estavayer-le-Lac (La Broye) Fribourg Guin Morat	Jacques Yerly Philippe Arrighi Daniel Charrière Harry Grütter Marc Lehmann
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire St-Moritz	Urs Fetz Dumeng Clavuot
Jura	Delémont (Jura)	Olivier Léchenne
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal) Lucerne Sursee Willisau (Willisau-Entlebuch)	Christoph Blum Toni Lötscher Herbert Heini Stefan Schärli

Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) Neuchâtel	Fabien Chapatte Pierre-André Praz
Obwald et Nidwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Philipp Früh
Schwyz	Lachen Schwyz	Roland Egli Stephan Annen
Soleure	Balsthal Olten Soleure	Rita Meister Fabian Aebi-Marbach René Biri
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Heerbrugg (Rheintal) Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Patrick Cantieni Steven Stüdl Norbert Büchel Rolf Landis Roman Frei Gian Bazzi Thomas Broger
Tessin	Bellinzone Lugano	Michele Masdonati Michele Bertini
Thurgovie	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden (Moyenne Thurgovie)	Thomas Lange Daniel Bodenmann Franz Koller
Uri	Altdorf (Uri)	Marco Zanolari
Valais	Bas-Valais Brigue (Haut-Valais) Sion	Alex Bender Roland Lüthi Yanis Aymon
Vaud	Lausanne-Nord vaudois Nyon (de La Côte) Riviera	Philippe Paillard Carlo Fracheboud Fabrice Rendina
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Opfikon (Glattal) Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthur Zurich	Thomas Naef Max Suter Stefan Bucher Stephan Egli Thomas Schinzel Ronald Bachmann Eric Dobernig Gabriela Battaglia Ramon Strittmatter Andreas Götz Christian Schindler
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Où nous trouver

État au 1^{er} janvier 2022

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 mobiliere.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 363 94 94 mobiliere.ch
Asset Management	Mobilière Suisse Asset Management SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 mobiliere.ch/asset-management
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 286 11 11 mobiliar.ch/makler
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 816 17 60 mobiliere.ch/courtier
Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 85 00 protekta.ch
Garantie de loyer	SC, SwissCaution SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1448 1260 Nyon 1 téléphone +41 848 001 848 swisscaution.ch
Centre de contact	Mobi24 SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 81 81 mobi24.ch
Mobilière Risk Engineering	Mobilière Suisse Risk Engineering SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne mobiliere.ch/risk-engineering
Gestion de sinistres	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 89 50 xpertcenter.ch

Gestion de caisses de pension et gestion administrative du personnel	Trianon SA	Chemin de la Redoute 54 B Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 800 33 12 34 trianon.ch
	Trianon AG	Monbijoustrasse 5 3001 Berne téléphone +41 31 307 32 20 trianon.ch
	Trianon AG	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 355 60 00 trianon.ch
Location, achat, logement	Flatfox AG	Laupenstrasse 45 3008 Berne flatfox.ch
Location, achat, logement	Buildigo SA	Schwarzenburgstrasse 12A 3007 Berne téléphone +41 31 555 02 62 buildigo.ch
Prestations de service pour PME	bexio SA	Alte Jonastrasse 24 8640 Rapperswil-Jona téléphone +41 71 552 00 60 bexio.com
Promotion des start-up	Lightbird Ventures SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 79 884 39 45 lightbird.vc
Assurance add-on	Companion Insurance DAC	The Lennox Building Richmond St S Dublin, D02 FK02, Irlande téléphone +353 1 592 53 33 companionjon.com

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA, Berne
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
mobiliere.ch

Responsabilité générale

Communication financière, Direction Mobilière, secteur Finances
finanzkommunikation@mobiliar.ch

Concept général, composition de l'image et programmation

NeidhartSchön AG, Zurich, neidhartschoen.ch

Mise en page et concept visuel

Matthias Pauwels, Berne, matthias.pauwels.ch

Rédaction

Communication financière, Direction Mobilière, secteur Finances

Photographie

Beat Schweizer, Berne, beatschweizer.com
Photography, Brigitte Batt & Klemens Huber, Fräschels, batt-huber.ch

Traitement de l'image

Stämpfli SA, Berne, staempfli.com

Version française

Service linguistique de la Mobilière, Berne

Stratégie et rapport de développement durable

ELEVATE – anciennement BSD Consulting, Zurich, elevatelimited.com

Le présent rapport de gestion paraît en français et en allemand. En cas de divergences, la version allemande fait foi.

mobiliere.ch/rapportannuel